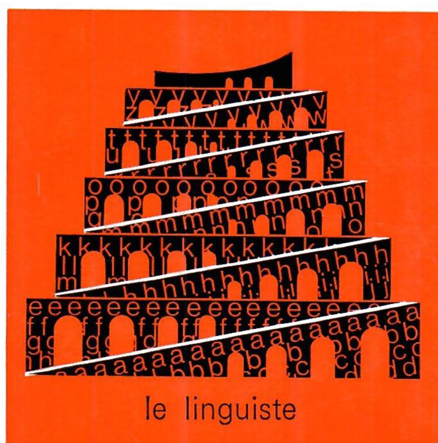
COLLECTION SUP

andré martinet

évolution des langues et reconstruction



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Evolution des langues et reconstruction

LE LINGUISTE

SECTION DIRIGÉE PAR ANDRÉ MARTINET

15

COLLECTION SUP

Evolution des langues et reconstruction

ANDRÉ MARTINET
Professeur à l'Université René-Descartes (Paris V)
Directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
1975

Dépôt légal. — 1re édition : 1er trimestre 1975

PREMIÈRE PARTIE

Problèmes généraux

CHAPITRE PREMIER

Diachronie et synchronie dynamique[1]

On répète volontiers, depuis plus de vingt ans, que la linguistique est une science pilote. Nous dirons plutôt qu'elle a, pour la première fois, fait la preuve qu'on peut opérer avec des grandeurs discrètes lorsqu'on traite de certains aspects du comportement humain. Mais il convient d'ajouter que si les progrès réalisés par la recherche linguistique des quarante dernières années peuvent être une source d'inspiration pour les spécialistes des autres sciences de l'homme, ce ne saurait être au niveau des emprunts de vocabulaire et des transferts métaphoriques : toute science doit dégager sa propre pertinence et en déduire ses propres méthodes; la pertinence communicative de la linguistique fonctionnelle et structurale ne saurait être adoptée par toutes les sciences de l'homme sans risque de négliger ce qui, dans un domaine, est l'essentiel au profit de ce qui n'y est que secondaire ou

1. Ce bref exposé, rédigé dans l'été de 1973, était destiné au *Bulletin* de l'Institut des Langues indigènes de l'Université catholique de Valparaiso.

adventice. Dans l'étude du vêtement comme aspect du comportement humain, par exemple, ce serait une erreur lourde de conséquences de ne pas partir de la fonction protectrice et de ne la garder constamment en mémoire, même lorsqu'on aborde l'étude des fonctions d'information sociale ou sexuelle qu'assument fréquemment certaines pièces de l'habillement. Ce qu'il faut donc essentiellement retenir de l'expérience linguistique, c'est la nécessité, pour toute discipline, de déterminer exactement, non seulement son objet, mais l'angle sous lequel cet objet doit être considéré.

Il y a toutefois un trait commun à tous les comportements de l'homme en société qui est leurs variations au fil du temps : même si l'on fait abstraction de l'évolution de l'espèce, du pithécanthrope à l'*homo sapiens*, et qu'on pose, chez l'être humain, des constantes physiologiques et psychologiques, on relève, d'un groupe à un autre, des différences qui s'expliquent comme résultant de divergences et de convergences dans le cadre d'une évolution, plus ou moins rapide, mais inéluctable. Ceci tient au fait que les comportements humains sont des valeurs, ce qui veut dire qu'on doit toujours y retrouver, au-delà de leur apparence immédiate, ce qu'y voient les membres du groupe social. Or les valeurs qui ont cours dans une communauté changent au fur et à mesure qu'évolue cette communauté.

L'existence d'une constante évolution pose, pour toutes les sciences du comportement, la nécessité de distinguer entre la description de structures synchroniques et l'examen des conditions de l'évolution, ce qui veut dire que les discussions qui, depuis un demi-siècle, se poursuivent parmi les linguistes sur les rapports entre fonction, structure et évolution ont, pour les disciplines voisines, des implications directes.

On sait que Ferdinand de Saussure, dans son désir de fonder une linguistique générale autonome, avait opposé, avec une vigueur et une insistance remarquables, syn-

chronie à diachronie et marqué le caractère prioritaire de l'une par rapport à l'autre. A une époque où l'on concevait les changements — et l'on pensait « changements phonétiques » — comme se réalisant aux dépens de l'intégrité de la langue, une structure linguistique ne se concevait qu'en synchronie, puisque l'évolution proprement dite ne pouvait qu'être destructrice de cette structure. C'est bien là le point de vue qui est explicité dans le *Cours de linguistique générale.*

Pour dépasser ce point de vue, il a fallu, avec la phonologie, intégrer à la structure linguistique la substance phonique pertinente, c'est-à-dire ne plus la concevoir comme une masse amorphe exposée à toutes les pressions du monde physique, mais comme susceptible de réagir à ces pressions en les laissant triompher là où elles pouvaient le faire sans danger pour la communication, mais en s'opposant à elles là où elles auraient pu affecter le fonctionnement de la langue. Ailleurs, elle en retardera les effets assez longtemps pour que l'évolution de la langue sur d'autres points rende le changement, non seulement inoffensif, mais bénéfique. En effet, il représentera alors une économie d'énergie pour l'usager qui n'aura plus désormais à résister à une pression, pour satisfaire ses besoins de communication. Que les changements linguistiques se produisent sur un plan quelconque, lexical, syntaxique, morphologique ou phonologique, de la structure, ils sont toujours, sinon totalement déterminés, du moins toujours contrôlés par la nécessité, pour la langue, d'assurer la communication entre ceux qui la pratiquent. Il n'y a donc aucune incompatibilité entre structure et évolution.

Ceci ne signifie pas que l'opposition de synchronie à diachronie n'ait plus de sens. Tout au plus peut-on dire qu'on n'a guère intérêt à postuler l'existence, derrière ces termes, de réalités distinctes. Il pourrait s'agir, en fait, de deux façons différentes d'envisager et de rapprocher les phénomènes : d'une part, on classe les faits observés en rapport avec leurs possibilités d'assurer, ensemble ou

concurremment, le fonctionnement d'une structure; d'autre part, on les considère comme les avatars successifs d'un même complexe. Soit, par exemple, la constatation que, sur 17 sujets parisiens, 8 utilisent régulièrement l'opposition d'un /ɛ/ long à un /ɛ/ bref, alors que 9 n'en font rien[1]. Synchroniquement, on en conclut que les deux usages coexistent et que l'opposition n'est pas indispensable au maintien de la communication entre Parisiens francophones. Diachroniquement, on est amené à calculer l'âge moyen du groupe de 8 et du groupe de 9, et comme cet âge moyen est de 14 ans supérieur pour le groupe de 8, on en conclut que l'opposition est en régression.

En pratique, toutefois, ce n'est pas dans ces conditions qu'on utilise respectivement les termes de synchronie et de diachronie. Les études existantes qui se présentent comme diachroniques sont de celles qui font intervenir des données appartenant à des époques différentes pour chacune desquelles il convient de réunir une documentation particulière. Cette documentation résultera d'une étude de textes pour des états inaccessibles à l'observation directe, ou de sondages dans le cas contraire. On sera donc en face de structures différentes dont on tentera d'expliquer, au moyen d'hypothèses, le passage d'une d'entre elles à la suivante dans l'ordre chronologique. Chacune des recherches visant à dégager un des états qui vont être rapprochés représente une étude synchronique. Mais, bien entendu, il y a beaucoup d'examens synchroniques qui portent leurs fins en eux-mêmes en ce qu'ils sont faits pour renseigner sur ce qu'est la structure et comment elle fonctionne pour satisfaire les besoins des usagers. Une étude synchronique de ce type révélera nécessairement, d'un sujet à un autre, des variantes de comportement qui, dans un système linguistique, par exemple, peuvent affecter les traits pertinents de la structure. C'est un cas

1. Voir A. Martinet et H. Walter, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion, 1973, p. 37-48.

de ce genre que nous avons signalé ci-dessus à propos des deux groupes d'informateurs parisiens qui pratiquent et ne pratiquent pas l'opposition de /ɛ/ long à /ɛ/ bref. Nous avons distingué entre la constatation d'une coexistence et celle d'un processus d'élimination. Mais si l'étude synchronique doit nous permettre de caractériser de la façon la plus fine possible le comportement phonologique de la population étudiée à un point du temps, il peut être légitime de signaler, en pure synchronie, le caractère récessif d'un phénomène, car ce caractère peut parfaitement nuancer le comportement effectif des sujets. Il est certain, par exemple, que si les huit sujets du groupe minoritaire font encore la distinction en cause lorsqu'ils parlent, ils ont renoncé à la percevoir lorsqu'ils écoutent autrui. Or, il n'est pas certain que leurs réactions, sur ce point, seraient les mêmes si la distinction, au lieu d'être récessive, était en voie de s'imposer à la communauté. Tout ceci ressortit bien à l'usage que fait, de la langue, la communauté en cause.

Il peut donc être indiqué d'opposer, à l'étude diachronique visant délibérément à comparer différents états successifs du même objet d'étude, une synchronie dynamique où l'attention se concentre, certes, sur un seul et même état, mais sans qu'on renonce jamais à y relever des variations et à y évaluer le caractère progressif ou récessif de chaque trait. Une telle synchronie ne ressemble guère à la coupe transversale qui a servi à Saussure pour illustrer sa conception d'une présentation synchronique. Il serait injuste de faire dire, aux illustrations saussuriennes, plus que ce qu'elles pouvaient impliquer pour un auditoire universitaire d'il y a soixante et quelques années. Pas plus que la considération des pièces sur l'échiquier entre deux coups, la vision de la tranche d'un tronc n'évoque ce qu'une linguistique fonctionnelle et structurale désire révéler d'un état de langue.

Il va sans dire que la pratique assidue d'une description synchronique dynamique prépare bien à faire, en

diachronie, les hypothèses les mieux fondées au départ et les plus susceptibles d'être vérifiées. Il est, d'autre part, inutile d'insister sur l'avantage qu'il y a, dans la pratique diachronique, à opérer avec des synchronies dynamiques aussi rapprochées les unes des autres. On pourra souvent, dans ce cas, se dispenser de présenter des hypothèses explicatives, dans la mesure, par exemple, où le caractère nettement récessif d'un trait dans l'état A correspond à sa disparition dans un état B subséquent.

On ne se dissimule certes pas qu'il peut être difficile de cerner parfaitement une synchronie : il est évident que le comportement d'un sujet observé reste déterminé par ses expériences passées et qu'il peut, de ce fait, différer de celui qui est désormais normal dans la communauté où il vit. En d'autres termes, devrons-nous intégrer à notre synchronie le centenaire isolé que vingt ans séparent des plus âgés de ses concitoyens ? La réponse est évidemment qu'à des cas d'espèce doivent correspondre des traitements particuliers dont les dimensions correspondront à l'importance du cas d'espèce pour la compréhension de la synchronie dans son ensemble. L'expérience montre qu'on évite difficilement de toucher, çà et là, à la diachronie dès qu'on cherche à donner, à une description synchronique, quelque profondeur. Il n'y a aucun mal à cela tant qu'il s'agit d'excursus identifiables comme tels et qu'on sait, à chaque point de l'exposé, sur quel plan on se trouve.

CHAPITRE II

Les changements linguistiques et les usagers[1]

Tous ceux qui ont assez longtemps réfléchi à ce que sont le langage et les langues se sont heurtés à la contradiction qui semble résulter du fait qu'une langue change à tous les instants sans jamais cesser de fonctionner pour la communication. Il est clair, en effet, que des changements qui s'additionnent peuvent aboutir à rendre la langue méconnaissable et incompréhensible : qui penserait à identifier le latin de Cicéron et le français d'aujourd'hui et quel Français comprendrait le latin sans apprentissage préalable ? D'autre part, le maintien de la communication linguistique semble réclamer que les locuteurs restent d'accord sur les règles de prononciation et de grammaire, sur le sens des mots et la valeur de leurs combinaisons.

On a pu penser surmonter la contradiction en faisant valoir que la langue change si lentement, si graduellement, que l'évolution ne saurait affecter la compréhension. Ce qui n'est pas faux, mais qui ne va pas au cœur du problème.

En réalité, si les locuteurs ne se trouvent guère face à face avec ce qui pourrait leur paraître un changement de la langue qu'ils parlent, c'est que le changement ne leur est pas imposé de l'extérieur, mais qu'ils en sont eux-

1. Ce texte est une version un peu modifiée d'une conférence faite à l'Institut national de Recherches et de Documentation pédagogiques et publié dans *Interéducation*, Paris, numéro spécial, mars 1973, p. 1-8.

mêmes les agents inconscients. L'évolution des structures linguistiques ne fait que refléter l'évolution des besoins des usagers. Il n'y a pas contradiction entre le fonctionnement de la langue et son évolution, mais coïncidence. Ce n'est pas un paradoxe de dire qu'*une langue change parce qu'elle fonctionne.*

Lorsque les usagers d'une langue nationale, comme le français, parlée par des gens de localisations sociales ou géographiques différentes dont les besoins ne coïncident pas nécessairement, sont mis, dans leur langue, en face du résultat d'un changement dont ils ne sont pas responsables et qui leur apparaît, de ce fait, comme quelque chose d'inattendu, ils n'y réagissent pas comme à une innovation. Ce serait là la réaction d'un observateur scientifique dressé à maîtriser ses impulsions premières. L'usager moyen, selon qu'il s'estime ou non détenteur de la norme de la langue, condamnera la forme comme un provincialisme ou un vulgarisme, ou la considérera comme digne d'imitation. La succession dans le temps sera donc automatiquement perçue dans le cadre d'une échelle de valeurs sociales.

Une implication de ce qui précède est que la répression de toute innovation par l'école, les puristes, les adultes, se fait aux dépens de la satisfaction des besoins de ceux qui ont innové. Dans la mesure où ceux-ci sont des enfants, la répression pourra paraître justifiée, non seulement aux adultes réprimeurs, mais à la plupart de ses victimes, du fait que les enfants seront aussi un jour des adultes qui, étant les maîtres du jeu, organisent le monde en fonction de leurs besoins propres.

En matière de langue, les besoins des adultes s'accommodent parfaitement des habitudes acquises et bien ancrées.

Dans une langue comme le français, où les personnes des verbes sont régulièrement exprimées par un pronom indépendant et où, normalement, le verbe se prononce de la même façon aux trois personnes du singulier, il

n'est pas logique de conjuguer *je suis*, *tu es*, *il est*, *j'ai*, *tu as*, *il a*. Sur le modèle de tous les verbes de la langue, *être*, *avoir* et *aller* exceptés, et de tous les temps et tous les modes, futurs mis à part, on pourrait s'attendre à *j'es*, *tu es*, *il est*, *j'a*, *tu as*, *il a*. Mais, chez les adultes, l'habitude est si bien ancrée de dire *je suis*, *j'ai*, qu'ils seraient bien incapables de céder à l'analogie et d'utiliser à la place les formes *j'es*, *j'a*. En revanche, celles-ci satisferont parfaitement aux besoins de certains enfants qui ont su réagir assez tôt à l'identité généralisée des formes du singulier pour ne pas se laisser imposer *je suis* par imitation de ce qu'ils entendent. Bien entendu, un peu plus tard, sous la pression combinée de la famille et de l'école, ils apprendront à se conformer aux habitudes des grands et de leurs contemporains plus moutonniers. En effet, lorsque les besoins des innovateurs heurtent de front ceux des conservateurs, ce sont en général ces derniers qui l'emportent, au moins dans les sociétés à cadre bien établi : la forme *je vas*, analogue à *tu vas*, *il va*, les futurs du type *je donnera*, sur le modèle de *tu donneras*, *il donnera*, établis dans le parler de certains adultes et que réinnove chaque génération de jeunes Français, n'a actuellement guère de chances de s'imposer dans l'usage général. Dans une société aussi conservatrice que la société française contemporaine, les innovations n'ont de chances de se propager que de façon insidieuse.

Pour le vocabulaire, la nouveauté de la chose fait qu'on ne réagit guère à la nouveauté du terme, sauf si l'intégration phonique de ce terme fait difficulté. Calquée sur la graphie, la prononciation de *bridge* ou de *canasta* ne peut faire de problème. Mais celle de *living-room* peut entraîner une gêne qu'on évitera en utilisant *(salle de) séjour*.

Les combinaisons inattendues de termes traditionnels qui, souvent, sont réalisées à l'imitation de modèles étrangers, ne semblent pas choquer longtemps, comme l'indique la généralisation d'énoncés comme *la décision interviendra* ou *il a pris des risques*; puisque les composants en sont bien

identifiés et que les liaisons grammaticales y sont correctes, les nouvelles habitudes sont vite acquises.

C'est sur le plan des formes et celui des phonèmes que le jeu est le plus intéressant.

Il y a eu, sans aucun doute, une époque où les petits Français s'essayaient à employer, pour satisfaire leurs besoins communicatifs, les différentes formes du verbe *mouvoir*, comme le font aujourd'hui les petits Anglais pour celles de l'équivalent et étymologiquement identique *move*. Mais alors que ces derniers peuvent le faire sans crainte de s'exposer à la censure puisqu'ils ne se tromperont pas en suivant l'analogie des verbes réguliers de leur langue, les petits Français avaient toutes les chances, en conjuguant le verbe *mouvoir*, de ne pas être d'accord avec la tradition et de se voir rappeler à l'ordre, Ils ont donc appris, au cours des siècles, à remplacer *mouvoir* par *remuer*, *bouger*, *déménager*, tous verbes réguliers qui ne posent aucun problème de flexion et ne susciteront jamais cette rupture dans le processus de communication que représente la correction ou la moquerie, à laquelle s'ajoute bien entendu l'humiliation de l'enfant qu'on rappelle à l'ordre.

Avec *émouvoir*, l'évolution a été un peu différente. Il n'y avait guère d'équivalent traditionnel de conjugaison régulière. On a donc dérivé du substantif *émotion* un verbe à thème unique *émotionner*. Mais celui-ci a déplu aux puristes. On s'en tire en employant des formes à auxiliaires, en conjuguant, par exemple, le verbe au passif ou en utilisant le complexe *être émouvant*, c'est-à-dire, en fait, avec les trois formes assez fréquentes ou assez régulières pour être bien connues : *émouvoir*, *ému* et *émouvant*.

C'est tout un complexe d'échappatoires du même ordre qui a entraîné la disparition du passé simple en français parlé standard et la restriction de l'imparfait du subjonctif à des usages recherchés, voire affectés.

Un moment décisif, dans l'évolution du français, a été atteint vers la fin du XV[e] siècle, lorsque consonnes finales et *-e* inaccentué final ont disparu de la pronon-

ciation parisienne. C'est alors que *je dore*, *tu dores*, *il dore* du verbe *dorer* se sont confondus, dans le parler avec *je dors*, *tu dors*, *il dort* du verbe *dormir*. Ceci veut dire que, pour ces trois personnes du présent de l'indicatif qui semblent être, à elles seules, dans le parler général, aussi fréquentes que toutes les autres formes verbales aux modes personnels, la distinction entre les deux conjugaisons avait disparu.

Ceci s'ajoutait à l'identification, déjà plus ancienne, des désinences du futur, du conditionnel, de l'imparfait et du présent du subjonctif et à la généralisation des formes en *-ez* à la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif, à trois exceptions près *(êtes*, *dites*, *faites)*.

Ce processus d'unification des flexions a eu pour résultat de suggérer aux usagers et notamment aux jeunes locuteurs, que les irrégularités, dans la flexion verbale, se concentraient sur le radical et que les désinences étaient les mêmes pour tous les verbes.

Ce qui, toutefois, faisant obstacle à cette simplification des paradigmes était l'existence du passé simple et de l'imparfait du subjonctif, qui, d'un verbe à un autre, présentaient des finales variables, en *-a*, *-ât*, *-it*, *-ît*, *-ut*, *-ût*, *-int*, *-înt*. Sans doute y avait-il assez souvent coïncidence de la voyelle caractéristique de ces temps et de celle du participe passé, forme fréquente et tôt apprise. Mais, faire confiance à cette analogie, c'était s'exposer à dire *je cousus*, *je battus* pour *je cousis* et *je battis*, donc à la censure ou à la moquerie.

Pour se tirer d'affaire, dans le cas de l'imparfait du subjonctif, il suffisait de négliger la concordance des temps, et de le remplacer par le présent du même mode, ce qui pouvait et ce qui peut encore froisser quelques puristes, mais qui n'affecte pas la communication, puisque les indications temporelles nécessaires à l'identification correcte du message se trouvent dans la proposition principale qui, en français contemporain, ne présente guère le subjonctif. Une autre solution, celle qui consiste à remplacer l'impar-

fait du subjonctif par celui de l'indicatif, se rencontre, au XVIIe siècle, par exemple chez Tallemant des Réaux : « Le gentilhomme était d'avis qu'on se sauvait parce que la maison ne valait rien »[1]. Cette solution était parfaitement valable là où, le subjonctif étant normalement entraîné par le contexte, son remplacement par l'indicatif n'impliquait aucune perte d'information. Mais elle avait contre elle, non seulement les cas où le contexte n'était pas décisif, mais également l'anomalie de l'emploi d'un mode différent au présent et au passé.

Pour éviter le passé simple et le choix, souvent hasardeux, de sa voyelle caractéristique, on pouvait avoir recours à la forme à auxiliaire, dite aujourd'hui « passé composé ». Cet ancien parfait, présent parfait jusqu'à ce jour, dans *j'ai fini*, s'employait depuis longtemps en référence à des événements envisagés comme se déroulant dans un passé s'étendant jusqu'au moment présent. Il suffisait qu'il y eût des cas où l'on pouvait hésiter entre *je fis...* et *j'ai fait...* pour suggérer une utilisation du temps composé dès que germait un doute quant à la forme acceptable du passé simple correspondant.

Aujourd'hui, l'emploi, dans le parler, du passé simple, décèle le provincial ou l'étranger. Dans l'usage écrit des linguistes, l'exemple d'Antoine Meillet a contribué à son élimination, et les passés simples fautifs qu'on relève jusque dans des thèses de doctorat d'Etat témoignent de la difficulté croissante qu'éprouvent les Français cultivés à en faire usage.

On notera que les conditions d'emploi et les valeurs sémantiques des deux temps en cause sont totalement différentes, et que les traces qu'il en reste dans les usages contemporains n'apparaissent pas nécessairement chez les mêmes personnes ou dans des circonstances analogues. Pour ma part, j'aurais l'impression de commettre une entorse aux règles du français en employant, dans le parler,

1. Les belles dames de Paris, *Historiettes*, Paris, « Le Livre », 1924, p. 6.

une forme de passé simple. Ce serait là une faute que je ne suis jamais tenté de commettre. Il peut, au contraire, m'arriver d'employer, dans le discours, un imparfait du subjonctif, soit en manière de plaisanterie dans les usages familiers, soit, dans un style plus soutenu, parce que je cède à la paresse mentale qui est à la source de ce qu'on désigne comme la concordance des temps. Ce sont donc des raisons purement formelles qui ont entraîné une désaffection concomitante pour l'un et l'autre : quiconque hésitait sur la forme du passé simple *il vint* devait hésiter sur celle de l'imparfait du subjonctif homonyme *il vînt.* Sur le plan formel, les deux temps se soutenaient mutuellement, et comme il n'était pas impossible d'éviter l'un et l'autre, ils ont disparu de l'usage actif de millions de francophones. On les identifie sans doute à la lecture ou à l'audition. Mais les premières personnes du type *je donnai*, qui se confond dans la prononciation de la plupart des sujets avec l'imparfait *je donnais*, ont contribué à créer dans les esprits une certaine confusion entre passé simple et imparfait, ce qui nous vaut, dans les comptes rendus radiophoniques d'événements sportifs, l'emploi fréquent d'un étrange imparfait de narration : *il marquait un but à quelques secondes de la fin du match*, servant à marquer, non quelque concomitance, mais la pure et simple incidence du fait.

Une autre solution du problème posé par la multiplicité des désinences de ces deux temps était naturellement leur unification, par extension d'un seul type aux dépens des autres. Le meilleur candidat était sans doute le type en *-i-* de *dormit*, plus fréquent que le type en *-u-* de *résolut* et moins fantaisiste, dans son vocalisme, que celui des verbes à l'infinitif en *-er*, avec ses alternances *-ai/-a/-è-* dans *donnai*, *donna*, *donnèrent*. Cette évolution, qui est attestée dans certaines provinces[1] aurait pu probablement

1. Dans l'Ouest, de la Gironde au Calvados, l'*Atlas linguistique de la France*, vol. 13, fasc. 25, carte 1150 « Quand il rentra », montre une bande de passés simples en *-i-* bien conservée, alors que les régions voisines, vers l'Est, donnent, comme équivalents de « rentra », des passés composés.

conserver le passé simple dans l'usage général. Mais on comprend pourquoi les gens cultivés, détenteurs de la tradition, n'ont pu tolérer les violentes entorses à l'usage qu'auraient représenté *je donnis*, *je mangis*.

Il est constant que le purisme morphologique entraîne, par contrecoup, un appauvrissement de la langue : *il donnit* au lieu d'*il donna* aurait heurté les habitudes de quelques générations de locuteurs, mais n'aurait affecté en rien le bon fonctionnement de la communication; l'élimination du passé simple, que l'adoption de telles formes aurait pu éviter, représentait, au contraire, une sérieuse atteinte au potentiel communicatif du français.

Bien entendu, les usagers trouvent en général les moyens de remédier aux manques qui résultent de l'élimination de formes trop irrégulières, ou, plus exactement, des tournures de remplacement apparaissent au fur et à mesure que ces formes perdent du terrain.

L'élimination graduelle du passé simple a dû avoir pour effet d'étendre le domaine du présent de narration au-delà des emplois stylistiques traditionnels. Le présent est aujourd'hui le temps de la fiction parlée, celui qu'on utilise, par exemple, pour raconter un film ou une pièce de théâtre : *le jour de l'assaut* arrive... *on* donne *à chaque soldat une pièce d'or... ils* défilent *et chacun* jette *sa pièce dans un plateau...*, alors que le passé vécu est, dans les mêmes conditions, justiciable du passé composé, le présent de narration gardant, dans ce cas, sa valeur stylistique traditionnelle : *Nous nous* sommes trouvés *place des Vosges. On* a fait *le tour de la place... On* cherche. *Pas de musée*[1].

Une autre conséquence de l'élimination du passé simple a été l'extension des formes doublement composées dues au remplacement de *eut* par *a eu*, *quand il eut fini* devenant naturellement *quand il a eu fini*, et se confondant ainsi avec

1. Ces illustrations sont empruntées à un corpus recueilli, en 1960, auprès de sujets parisiens, par Ivanka Cindric; la première est tirée de la relation d'un film par un jeune homme de 22 ans; la deuxième est extraite de la présentation d'une expérience vécue par une fillette de 12 ans.

la forme issue du besoin d'opposer un passé à la forme *quand il a fini* conçue comme un présent.

Il est clair que tous les processus relatifs à l'élimination du passé simple et de l'imparfait du subjonctif n'ont jamais pu frapper les usagers comme correspondant à des innovations. Au plus, certains observateurs ont pu éprouver quelque vague gêne à l'audition de certains passés composés et de présents du subjonctif là où ils attendaient un imparfait. Mais ce peut être, dans le cas du subjonctif, la réaction d'un puriste contemporain qui affectera d'ignorer que ce sont là des emplois qu'il a toujours entendus autour de lui, mais qui, en réalité, réagit à ces formes comme à des vulgarismes, et non comme à des néologismes.

Dans le domaine phonologique, certains linguistes, qui tenaient à mettre en valeur le caractère discret des unités distinctives, ont insisté sur l'existence d'une solution de continuité dans la transmission d'une distinction d'une génération à une autre : les parents pratiquent une distinction que les enfants n'acquièrent jamais.

L'observation a montré que c'est bien ainsi que les choses se passent le plus souvent[1]. Mais si l'élimination totale se réalise d'un coup, elle est normalement précédée d'un affaiblissement graduel de la différence entre les phonèmes en cause : les jeunes Parisiens qui n'acquièrent jamais la distinction entre *a* d'avant et *a* d'arrière ont appris leur langue au contact de gens qui ou bien ne la connaissaient pas eux-mêmes ou qui la réalisaient au moyen de deux timbres si voisins que ceux qui les écoutaient ne la percevaient guère.

La perte d'une opposition phonologique est souvent

1. Il y a toutefois des exemples de disparition, chez un sujet, de distinctions acquises : l'auteur de ces lignes, dans ses Remarques sur le système phonologique du français, *B.S.L. 34*, p. 191-202, posait, pour son propre français, l'existence d'une opposition de longueur pour le timbre [y], opposition dont une observation attentive, réalisée dix ans plus tard, a révélé, chez lui, la disparition.

précédée d'une période où la répartition d'une distinction à travers le vocabulaire varie d'un sujet à un autre. On comprend qu'un enfant qui, pour *âge*, entend tantôt [aʒ] ou [ɑʒ], pour *sable*, tantôt [sabl] ou [sɑbl], éprouve quelques difficultés à concevoir [a] et [ɑ] comme des réalités linguistiques distinctes.

Si donc l'observation qui se poursuit depuis quelques décennies n'infirme pas la conception du phonème comme une unité discrète, elle tend à indiquer que l'élimination d'une opposition ne se réalise guère avant que l'évolution ait abouti à en brouiller la perception. Quand deux unités distinctives ne se différencient que par un trait qui n'existe que là, ou dans des conditions assez particulières, et que, de leur indistinction occasionnelle, ne résulte aucun trouble sérieux dans la communication, leurs réalisations peuvent tendre à se rapprocher au point qu'un auditeur, enfant ou étranger, qui ne pratique pas cette distinction au départ, sera incapable de la percevoir[1].

Ici, plus encore qu'en matière de monèmes grammaticaux, l'évolution comme telle a toute chance de passer inaperçue.

Il n'y a guère que les linguistes professionnels pour avoir noté les vicissitudes qui ont affecté l'opposition des deux *a* du français depuis le début du siècle : poussée de /a/ vers l'avant jusqu'à la première guerre mondiale, poussée de /ɑ/ vers l'arrière entre les deux guerres, tendance à la confusion depuis un quart de siècle. L'usager moyen, s'il réagit à telle nuance de *a* dans tel contexte où elle ne lui est pas familière, le fera dans un sens que l'évolution peut modifier d'une décennie à la suivante, mais presque toujours sous la forme d'un jugement de valeur qui ne saurait se nuancer du relativisme qu'implique souvent une vision évolutive du monde.

Sans que ses usagers s'en doutent, le français est en

1. Sur la dynamique du système phonologique en français contemporain, cf. A. MARTINET, *Le français sans fard*, Paris, 1969, p. 168-208.

train de liquider sa dernière opposition de longueur — celle qui permettait de distinguer *maître* de *mettre* — de sacrifier aux Méridionaux sa distinction des deux *a*, de se satisfaire d'une seule voyelle nasale d'avant, de confondre sa voyelle centrale et ses antérieures arrondies, d'identifier sa consonne nasale palatale et la combinaison de *n* plus un *i* non syllabique.

Il reste des points chauds où les jeux ne sont pas faits : la voyelle de *poche*, le *o* de *joli* se confondront-ils avec le *eu* de *seul*, ou le *o* ouvert traditionnel retrouvera-t-il sa place dans la série des voyelles d'arrière, avec tous ses effectifs ou en abandonnant quelques traînards dans le camp de *eu* ? La nécessité de distinguer *blanc* de *blond*, *lent* de *long* et cent autres a permis jusqu'ici à l'opposition de *an* à *on* de tenir en français de Paris. Mais d'une variété d'usage à une autre, les confusions ne sont pas rares, et cette opposition de nasale non arrondie à nasale arrondie ne va-t-elle pas se trouver plus menacée encore lorsque le sort de l'autre paire de même type *in* ~ *un* sera définitivement scellé ?

Longtemps après la disparition du « *e* muet » de *médecin* dans le parler normal, les locuteurs ont maintenu l'identité du /d/ comme une occlusive douce, même si le /s/ suivant lui faisait perdre sa voix, et il restait distinct de la sourde forte /t/ de *jette ça* !

Il n'est pas exclu que la diction classique qui, dans la lecture ou la récitation des vers, réclamait le maintien des « *e* muets » ou, au moins, d'une trace de la voyelle caduque, ait contribué à la conservation de la distinction entre douces et fortes. Mais le désir des enseignants de voir s'établir une diction plus « naturelle », c'est-à-dire plus rapprochée de la prononciation ordinaire, n'a pas dû être sans favoriser une assimilation complète de la sonore douce à la sourde forte suivante et, pour beaucoup de jeunes Français d'aujourd'hui, le mot *médecin* comporte un phonème /t/[1]. Il

1. Cf. A. Martinet, De l'assimilation de sonorité en français, *Form and Substance*, Copenhague, 1971, p. 233-237.

est d'ailleurs difficile de trouver des énoncés que la généralisation d'une telle évolution rendrait ambigus.

Il ne semble pas qu'il y ait, en français d'aujourd'hui, aucune évolution en cours qui tendrait à la création de nouvelles unités distinctives, du type de celle qui, au cours du Moyen Age, a tendu à la création d'un type de phonèmes vocaliques nasals. Le seul candidat à la naturalisation est le /ŋ/ du suffixe *-ing* d'origine anglaise. Il semble être l'objet d'un lent processus d'acclimatation que favorise, probablement, l'importance croissante accordée à l'apprentissage des langues étrangères.

Ce qui contribue très efficacement à convaincre les usagers que la langue ne change pas est l'identification presque universelle, en France, de la langue et de sa forme écrite. Sans doute, cette forme a-t-elle évolué au cours des siècles : il n'y a pas si longtemps, le pluriel d'*enfant* s'orthographiait *enfans*; cette forme est encore attestée aujourd'hui au fronton de l'*Hôpital des Enfans Malades* à Paris. Mais le public, même cultivé, n'en sait rien, puisque tous les auteurs, à partir de Corneille, sont constamment réédités en adaptant le texte à ce qui est l'orthographe habituelle aux usagers. Les différences de vocabulaire et de syntaxe qui, sans annotations, pourraient rendre les textes classiques incompréhensibles en maints passages, sont, dans ces conditions, très naïvement portées au compte du style et se voient transférés, de la chronologie, à une échelle de valeurs. En d'autres termes, la vision évolutive des faits est toujours sacrifiée au maintien de l'identité culturelle. A supposer qu'on tende de plus en plus à conserver les ouvrages littéraires sur bandes magnétiques, aussi bien qu'en lettres noires sur papier blanc, il n'est pas sûr que cela change rien à la conviction de l'immutabilité de la langue, puisqu'à chaque génération, il ne manquera pas d'artistes du discours pour faire triompher leur propre version des œuvres classiques. Ce faisant, ils déformeront peut-être le message de l'auteur, mais ils maintien-

dront la croyance que rien ne change dans la langue.

Ce n'est pas au linguiste, en tant que tel, de se prononcer pour ou contre une politique culturelle, non plus statique, mais dynamique, qui ferait prendre conscience du fait que tout dans le monde participe à un flux qui jamais ne s'arrête. Appliquée au langage, qui est un moyen plutôt qu'une fin, elle aboutirait sans doute à freiner la transmission de l'information en rendant plus difficile l'accès des œuvres du passé et se ferait donc aux dépens de la culture telle qu'on la conçoit aujourd'hui. Peut-être la communication linguistique fonctionne-t-elle d'autant mieux que les usagers ne prennent pas conscience des modalités de son fonctionnement.

CHAPITRE III

Contacts

1. Affinité linguistique[1]

Les linguistes contemporains sont de plus en plus tentés d'admettre qu'il existe un type de parenté linguistique, dit « affinité », qui unit des langues qui ne remontent pas, en dernière analyse, à un prototype commun. Toutefois, on ne saurait dire qu'il s'agit là d'une opinion universellement acceptée. Il y a toujours des linguistes qui écarteraient comme fantaisiste toute suggestion de ressemblance structurale entre des langues non apparentées génétiquement ou qui verraient dans ces ressemblances le fait du hasard, l'effet d'un substrat psycho-biologique commun à tous les hommes, en un mot, un cas de ce que Hugo Schuchardt a appelé *Elementarverwandtschaft*. Le problème, dans son ensemble, attend encore un traitement exhaustif et autorisé, et ce traitement, on ne peut espérer le voir paraître avant que plus d'observations aient été faites, plus de faits dégagés et classés.

L'existence d'aires d'affinité phonologique a été signalée, il y a une vingtaine d'années, par les linguistes de l'Ecole de Prague, et, lors du IVe Congrès des Linguistes,

1. Cet exposé est, pour l'essentiel, une synthèse de deux rapports présentés l'un à l'avance et par écrit, l'autre oralement au VIIe Congrès des Linguistes à Londres en septembre 1952. Cf. les *Proceedings* du Congrès, Londres, 1956, p. 121-124 et 439-441. Il figure dans le premier numéro du *Bollettino dell'Atlante linguistico mediterraneo*, Venise-Rome, 1959, p. 145-152.

en 1936, Roman Jakobson a présenté une théorie de ce type d'affinité, accompagnée d'impressionnantes illustrations à l'échelle des continents. Malheureusement, le projet d'Atlas phonologique de l'Europe, qui devait apporter des preuves convaincantes de l'existence d'isoglosses synchroniques coupant au travers des frontières linguistiques traditionnelles, était, au départ, voué à l'échec : il y avait trop peu de structuralistes convaincus, et l'on ne savait comment éveiller l'intérêt chez les dialectologues professionnels.

Il faudra pourtant des recherches laborieuses et détaillées avant que la théorie des affinités phonologiques puisse passer pour autre chose qu'une hypothèse séduisante. L'esquisse par Jakobson d'une vaste aire de palatalisation généralisée s'étendant de la Pologne au Pacifique est fort suggestive, mais sa pleine validité a été mise en doute, et l'on ne peut éliminer les doutes qu'en offrant, de la masse des langues et des dialectes parlés dans cet immense territoire et aux alentours, des descriptions présentées dans un cadre structural. L'étendue et la difficulté d'une telle entreprise nous poussent à croire qu'il serait plus simple de mettre à l'épreuve l'hypothèse générale que de résoudre ce problème particulier. Cette vérification pourrait se faire en établissant l'existence d'un certain nombre d'aires phonétiques synchroniques assez restreintes, avec pour tout objectif de montrer que certaines isoglosses ne coïncident pas avec les frontières génétiques.

L'emploi du terme « affinité » dans des expressions comme aire d'affinité linguistique, phonologique ou grammaticale n'implique pas qu'on se soit mis d'accord sur les modes de diffusion qui permettraient d'expliquer les ressemblances observées. Dans son rapport de 1936, Jakobson a soigneusement évité de se prononcer sur la façon dont on pourrait expliquer la genèse du phénomène. Par suite, l'emploi de ce terme semble particulièrement indiqué à ceux qui pensent que la masse des observations synchroniques suffira à convaincre tous les linguistes de l'existence de telles aires.

Cependant, la plupart de ceux-ci continuent à accorder un intérêt légitime aux procès diachroniques. La constatation d'une ressemblance synchronique ne leur paraît fournir rien de plus que le point de départ d'une recherche des causes. Traditionnellement, toute ressemblance qu'on ne peut expliquer génétiquement est attribuée au hasard. Si cette ressemblance est considérable et bien intégrée au système de la langue, le traditionaliste sera peut-être troublé, mais il ne se laissera convaincre qu'après avoir reçu ou trouvé une explication.

L'explication non linguistique selon laquelle une ressemblance linguistique est due, en dernière analyse, au fait de vivre dans le même milieu physique sans qu'interviennent nécessairement des contacts socio-linguistiques, n'est guère acceptable, sauf, peut-être, lorsqu'il s'agit de faits lexicaux. C'est, en tout cas, une hypothèse difficile à prouver ou à réfuter parce qu'à la longue, deux peuples qui habitent la même région du globe ne peuvent manquer d'établir des contacts.

Dans ce domaine, tout comme en matière de génétique, les linguistes devraient, avant de s'inquiéter du climat, de la latitude ou de l'altitude, rechercher les causes linguistiques des phénomènes pour l'étude desquels ils sont bien préparés et outillés.

Les explications linguistiques de l'affinité se rangent en deux catégories :

1) L'influence réciproque de deux langues en contact, avec ou sans prédominance de l'une des deux;

2) L'influence exercée par une troisième langue, substrat, superstrat ou adstrat.

Dès que des causes, quelle que soit leur nature, sont envisagées, tout le problème de l'affinité linguistique vient prendre sa place dans le vaste domaine, si souvent négligé, de la convergence linguistique, qui représente, ou du moins devrait représenter, une moitié de la linguistique dynamique, l'autre moitié étant, bien entendu, la divergence, celle qui, pendant près d'un siècle a paru se confon-

dre avec le domaine de la linguistique tout entière.

Jusqu'à ce jour, la recherche n'a guère été affectée par la conception saussurienne d'une évolution linguistique déterminée par les exigences contradictoires de l'esprit de clocher et des forces d' « intercourse ». Même si, de nos jours, l'idée du Stammbaum fait généralement sourire, beaucoup de linguistes continuent, en pratique, à opérer comme si l'évolution linguistique se ramenait à une perpétuelle ramification. La théorie des ondes passe encore pour une théorie, sans plus, en face de la divergence, vérité d'évidence et indiscutée. On ne sait jusqu'ici pas grand-chose sur la diffusion dans l'espace des changements linguistiques; tout ce qu'on en peut dire est qu'il doit falloir distinguer entre divers types d'expansion. En général on ne conçoit une telle expansion comme vraisemblable que dans une aire homogène, c'est-à-dire de dialecte à dialecte d'une même langue. En d'autres termes, une innovation ne saurait s'étendre qu'à travers un espace où la compréhension mutuelle est assurée, sinon d'un bout à l'autre du domaine, du moins entre voisins et sans discontinuité. Une frontière linguistique est normalement une cassure entre des aires de compréhension mutuelle. Il en apparaît une quand un contact, étroit ou non, s'établit entre des populations qui n'étaient pas auparavant en contact. La compréhension mutuelle n'est pas nécessairement exclue sur une frontière linguistique, ou, du moins, elle peut être rétablie si les deux formes de langue en contact sont génétiquement étroitement apparentées. Dans ce cas, personne ne mettrait en doute que des changements puissent franchir une telle frontière. Mais si les deux langues ainsi mises en contact ne sont pas apparentées ou ne le sont que de façon éloignée, la compréhension mutuelle ne pourra être assurée que par un certain degré de bilinguisme. Ce qu'il nous reste alors à dégager est jusqu'à quel point et comment les bilingues peuvent transmettre non seulement des formes, mais également des changements linguistiques d'une communauté à une autre.

C'est là, à mon avis, un des problèmes centraux de notre science.

On a jusqu'ici très largement considéré le bilinguisme (ou le plurilinguisme) comme une situation exceptionnelle, anormale, presque pathologique ou tératologique. Il y a deux ordres de faits qui ont souvent été négligés :

1) Un bilinguisme général, c'est-à-dire un bilinguisme qui affecte tous les membres d'une communauté, ou du moins la plupart d'entre eux, est une situation peut-être instable, mais extrêmement répandue : dans la France contemporaine, pratiquement toute la population paysanne de la moitié sud du pays est bilingue, sans parler de la Bretagne, de la Flandre, de l'Alsace et d'un bon nombre de sujets romans dans la moitié nord;

2) Dans une communauté où il n'y a que quelques bilingues, ceux-ci représentent en général une fraction de la population qui jouit du prestige (qu'on pense, par exemple, à l'Angleterre médiévale), c'est-à-dire des gens que l'on imite en tout, y compris la langue.

Toutes les théories des « strats », dès qu'elles cessent d'être de simples produits de l'imagination, se ramènent à un examen des effets du bilinguisme sur l'évolution linguistique. Par conséquent, toute étude de la dynamique de l'affinité linguistique se confondra, en dernière analyse, avec celle des effets du bilinguisme.

Il est clair que si, à côté de ce qu'on nomme la parenté linguistique, on désire établir définitivement l'existence d'un type de rapport auquel s'applique le terme d' « affinité », il conviendra de rassembler une masse considérable de faits pertinents. La difficulté, très sérieuse, qu'on devra résoudre dès l'abord tient à la pénurie de linguistes également à l'aise dans deux ou plus de deux domaines génétiquement distincts. La solution devrait se trouver dans le travail d'équipe à condition qu'on puisse assurer la coordination entre les chercheurs.

Le choix d'une aire où recueillir les matériaux résulte

naturellement d'une hypothèse de travail suggérée par certaines observations antérieures. On peut légitimement hésiter entre des aires d'étendue très diverse. On pourrait, par exemple, considérer un continent entier ou une fraction considérable d'un continent, comme l'Asie du Sud-Est, et y rechercher les traits communs à toutes les langues qu'on y rencontre. On pourrait d'autre part se limiter à un domaine beaucoup plus restreint, une zone frontalière, par exemple, où l'on étudierait le tracé des isoglosses. Ces deux façons de procéder illustreraient sans doute deux types différents de réalité socio-linguistique : d'un côté, contact lâche et participation de plusieurs millénaires à une culture matérielle assez homogène; d'un autre côté, contact moins étendu, mais plus intime, avec une bonne dose de bilinguisme. Si notre but immédiat est d'apporter une preuve irréfutable de l'existence de l'affinité, il est préférable de se concentrer sur des aires assez limitées où les ressemblances doivent résulter de rapports denses et relativement récents. Il sera plus facile, dans ce cas, de faire une enquête complète qui permettra non seulement de répondre par oui ou par non, mais aussi, si c'est oui, de comparer l'importance respective des traits de parenté et des traits d'affinité. Il convient en effet que tous les traits soient notés, qu'ils confirment ou infirment les vues traditionnelles, qu'ils apparaissent ou non structuralement intégrés et fonctionnellement comparables; il se peut en effet que, par exemple, un trait phonétique emprunté existe pendant quelque temps dans une langue comme variante de phonème avant d'atteindre un statut indépendant dans la structure : ainsi [y] peut, par imitation, devenir une variante de *u* dans un contexte palatal.

Il va sans dire que les faits synchroniques sont seuls directement observables. C'est donc à un second stade de la recherche qu'on s'efforcera de subdiviser les aires obtenues tout d'abord en distinguant les divers procès évolutifs qui ont pu conduire à un même résultat. Soit, par exemple, une aire caractérisée par la présence d'un phonème *ü* dis-

tinct de *i* et de *u*. On y pourra distinguer entre une zone où *ü* résulte d'un Umlaut, une autre zone où il résulte d'une évolution « spontanée » à partir de *u* ancien, une troisième enfin où un ancien *u* apparaît généralement comme *ü* sauf dans quelques mots qui conservent *u*, et où il convient d'envisager une expansion par voie d'imitation, non point du changement lui-même, mais de son résultat. Ceci acquis, on pourra tenter de déterminer, en utilisant toutes les données historiques disponibles, si le même trait des deux côtés de la frontière linguistique s'explique par des contacts directs, des contacts avec un tiers présent ou disparu, un parallélisme évolutif déterminé soit par une commune origine, soit par un habitat identique, ou encore comme l'effet du hasard, comme un cas d'*Elementarverwandtschaft*.

S'il est indispensable, dans la quête des faits, de ne manifester aucune intransigeance fonctionnelle ou structurale, il n'en faudra pas moins, dans l'interprétation des données, tenir largement compte de l'expérience linguistique contemporaine. On se gardera, par exemple, d'oublier que l'on peut attribuer au hasard une ressemblance isolée, mais non un ensemble de faits connexes. Il conviendra, d'autre part, de se rappeler que l'expansion d'un trait donné est favorisée ou contrariée par la configuration structurale de la langue réceptrice. Ceci peut contribuer à expliquer pourquoi l'isoglosse d'un phénomène déterminé ne coïncide pas, sur certains points, avec une frontière linguistique alors que, sur d'autres points, elle se confond avec cette dernière. En termes plus généraux, nous dirons que des formes ou des schèmes étrangers seront plus aisément adoptés s'ils s'intègrent sans difficulté dans la structure. On note peu de résistance à l'adoption lorsque le trait nouveau correspond à une case vide du système.

Ceci ne veut pas dire que, dans les études détaillées indispensables pour donner à l'affinité linguistique le statut de phénomène universellement reconnu, il faille faire de l'intégration à la structure le seul critère pour

déterminer quels matériaux devront être retenus. Dans une partie de la France septentrionale contiguë au domaine germanique, aussi bien dans les patois qu'en français local, *assez* se place après l'adjectif qu'il détermine (*grand assez* avec la syntaxe de l'angl. *big enough*, du néerlandais *groot genoeg*, etc.). Ce détail de syntaxe ne semble guère affecter la structure grammaticale des parlers romans où il apparaît. La géographie suggère une origine germanique pour cette construction. Mais le fait étant seul de son type, on pourrait être tenté de l'écarter comme n'excluant pas le hasard. Cependant, rapproché de faits qui ne sont pas directement connexes, mais qui ont une extension géographique comparable, un isolé de ce genre pourra contribuer à confirmer l'hypothèse d'une aire d'affinité linguistique.

Personne ne met en doute l'existence d'aires d'affinité lexicale et l'enseignement relatif aux aires d'affinité phonique ne semble pas rencontrer de résistances trop considérables. Mais les aires d'affinité grammaticale posent quelques problèmes particuliers : on sait que les mots grammaticaux sont rarement empruntés (l'anglais *they*, *them* est un isolé) et les désinences encore moins. C'est pourquoi les chercheurs doivent concentrer leur attention sur les combinaisons syntaxiques et les types de syntagmes qui apparaissent dans des langues contiguës (du type *j'ai mangé*, *ich habe gegessen*) plutôt que sur des identités formelles ou les équivalences sémantiques d'éléments individuels. L'affinité grammaticale dans la mesure où elle est véritablement affinité et non le produit d'une évolution parallèle résulte-t-elle toujours du transfert, d'une langue à une autre, d'une combinaison libre (par ex. *avoir* + participe passé) qui peut ultérieurement, par coalescence formelle ou simplement sémantique, aboutir à un type grammatical, ou bien les types grammaticaux peuvent-ils être empruntés directement comme tels ? C'est là une question qui tombe hors du cadre du présent examen.

Pratiquement, on pourrait utilement aborder le problème en préparant l'atlas linguistique d'un domaine

s'étendant par-dessus une ou plusieurs frontières linguistiques. D'un point de vue linguistique, les Balkans seraient un terrain favorable. Mais le morcellement politique de la péninsule risquerait de rendre la tentative impraticable. Comme les effets de la convergence doivent être opposés à ceux de la divergence, il est essentiel que les langues examinées appartiennent à des groupes génétiques dont on connaît bien l'histoire. C'est pourquoi je suggérerais comme champ de recherche une bande de terre parallèle aux côtes de la Manche et de la mer du Nord, large d'environ 250 kilomètres et s'étendant de la Seine à la Weser. Pour ne pas rendre le questionnaire trop touffu, il conviendrait sans doute de laisser de côté les problèmes de lexique pour se concentrer sur la phonologie, la morphologie et la syntaxe.

2. Substrat et superstrat[1]

Un des principaux problèmes considérés est celui du rôle du superstrat germanique en roman, et les arguments qu'apporte von Wartburg en faveur de son importance décisive en Italie du Nord et dans le nord et l'est de la Gaule sont souvent très forts sinon toujours décisifs. L'auteur est très convaincant lorsqu'il arrive à établir un parallélisme complet entre un schème germanique déterminé et le produit d'une évolution dans un canton de la Romania : l'explication, par exemple, des étranges confusions de voyelles dans certains patois franco-provençaux comme résultant de l'influence du burgonde avec son vocalisme germanique oriental est d'une clarté parfaite et on la retiendra comme un exemple parfait de l'action d'un superstrat dans le domaine phonologique.

1. Essentiel, traduit de l'anglais avec quelques adaptations, d'un compte rendu de *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* de Walther von Wartburg, dans *Word* 7, 1951, p. 73-76.

La thèse centrale de l'auteur est que la diphtongaison des voyelles en syllabe ouverte en français, en franco-provençal et en italien du nord (et, partiellement, du centre) est due à l'influence du germanique qui présentait des voyelles longues phonologiquement distinctes des brèves correspondantes. On suppose que cette quantité longue a été transférée aux voyelles romanes en syllabes ouvertes, d'où, en fin de compte, leur diphtongaison. Il est parfaitement vrai que les diphtongaisons du castillan et de l'italien du sud suivent de tout autres voies, la première affectant ę et ǫ accentués aussi bien en syllabes fermées qu'en syllabes ouvertes, la seconde semblant résulter, pour l'essentiel, d'inflexions du type *Umlaut*. Il est évidemment fort tentant d'attribuer à une influence germanique les diphtongaisons qui apparaissent à proximité du domaine germanique et là où nous savons que des éléments germaniques ont été prépondérants. Ceci d'autant plus quand on nous montre que la zone où ę et ǫ ont été diphtongués s'étend, au-delà du domaine roman, en territoire de langue germanique. Toutefois, si les prononciations germaniques étaient vraiment, directement et exclusivement responsables, disons, des diphtongaisons françaises de ę, ẹ, ǫ, ọ et *a*, on aurait peine à expliquer pourquoi tant de parlers germaniques ont, jusqu'à ce jour, conservé leurs voyelles longues ou préféré diphtonguer *ī* et *ū*, c'est-à-dire précisément celles qui n'ont pas été affectées en français. La formule de Frings : « das Germanische griff mit seinen Längen in das Romanische ein, das Romanische griff mit Diphthongen ins Germanische zurück », que von Wartburg cite avec approbation, implique que les facteurs qui ont causé la diphtongaison, en tant que phénomène distinct de l'allongement, doivent être cherchés en roman. Ecartant en quelques mots et en note (p. 80) les suggestions structurales de Haudricourt et Juilland, l'auteur esquive le problème central : pourquoi les voyelles longues n'ont-elles pas été conservées telles quelles ? On ne saurait liquider l'argumentation phonologique en déclarant dog-

matiquement que *au* était trop rare pour avoir pu jouer le rôle qu'on lui prête dans le traitement structural du problème. Au pied levé, on peut citer une longue liste de mots français comme *oser*, *poser*, *chose*, *or*, *trésor*, *joue*, *louer* qui dérivent de formes à *au* du latin vulgaire. Or, il est clair qu'au moins en francien, *au* a été traité comme une voyelle longue (le *c* de *auca* a été traité comme intervocalique) et l'on comprend que l'autre voyelle d'aperture maxima, *a*, ait tendu vers une articulation diphtonguée, d'où [ae̯]. La tendance normale au moindre effort a dû conduire à une partielle assimilation des deux éléments de ces diphtongues, d'où [ọọ̯], [ẹẹ̯], dynamiquement [ọ↗], [ẹ↗]. La nécessité de distinguer /o/, /ọ/ et le nouvel /ọọ̯/ justifie les diphtongaisons de [ọ] en [ọ↘] et de [ọ] en [ọ↗][1]. On ne saurait non plus contester la validité de ce type de raisonnement en disant que « sons et lexique ne sauraient être mesurés à la même aune », parce que c'est un fait que les distinctions phonologiques sont là pour conférer aux mots leur individualité et que, conscients ou non, les locuteurs doivent faire l'effort nécessaire pour empêcher que tous les énoncés se confondent en un [ə̃ : : :] indifférencié. Nous savons, bien sûr, que les meilleurs linguistes sont imperméables à ce type de raisonnement s'ils n'ont été soumis au préalable à un entraînement intensif dans le domaine de la synchronie descriptive. Von Wartburg, qui, sur certains points, a le sens de la nature structurée du langage, n'a pas encore assimilé certaines distinctions fondamentales en phonologie, comme lorsqu'il parle (p. 42, note) des phonèmes suédois /y/ et /u/ comme de deux « variantes » de *ü*.

Von Wartburg est un ardent défenseur de la théorie du substrat et il rompt quelques lances en faveur de la survie, en roman, de quelques traits de l'étrusque, de l'osco-ombrien et du gaulois. Dans certains des cas considérés,

1. Il y a d'ailleurs toutes chances pour que la diphtongaison de *ρ* ait précédé tout ceci.

il y a incontestablement des faits qui militent en faveur d'une influence exercée sur le latin par des langues antérieures : *-ct-* était bien en voie de passer à *-χt-* en gaulois au début de notre ère, et ceci peut contribuer à expliquer pourquoi *factu* est devenu *fait* en français. Mais nous n'avons aucun droit de postuler une influence celtique directe partout où nous devons opérer avec un changement de *-ct-* à *-χt-*; d'abord, parce que le changement a pu s'étendre d'une région à une autre; ensuite, parce que cet affaiblissement d'une implosive est trop fréquent pour être considéré comme spécifiquement celtique. L'ombrien, par exemple, a dû, au cours de sa préhistoire, passer par deux phases successives d'affaiblissement de *-k-* dans le groupe *-kt-*, la seconde aboutissant à *-i̯t-*, c'est-à-dire ce que nous relevons ou devons reconstruire pour le roman de l'Ouest.

L'auteur traite assez longuement du passage français de *u* à *ü*, ce dada des pansubstratistes. Il commence avec quelques précautions en se demandant si l'on pourra jamais voir tout à fait clair en cette affaire. Toutefois, après avoir écarté un certain nombre d'objections à la théorie du substrat gaulois, mais sans produire d'argument positif en sa faveur, il conclut que les Gaulois prononçaient *u* avec « einen palatalen Einschlag », ce qui, phonétiquement, ne fait pas grand sens dans le cas d'une voyelle d'arrière fermée. En mettant l'accent sur la notion d'un changement graduel d'arrière vers l'avant, il semble croire qu'il a réglé leur sort aux objections les plus sérieuses à la théorie du substrat gaulois. Mais il n'y a plus aujourd'hui que les phonéticiens « sur le papier » pour imaginer un saut de [u] à [y], et il y a loin d'un saut à la longue succession de siècles qu'il nous faut poser pour la durée du phénomène si nous voulons couvrir tous les faits. Lorsque, au plus tôt au cours de la seconde moitié du IX[e] siècle, quelques Normands ont donné le nom de **Stainhūs* à un village du pays de Caux, les usagers du roman de Neustrie ont dû percevoir le [ū] de la seconde syllabe comme plus près

de leur voyelle de *dur* que de toute autre de leur système phonologique, puisque aujourd'hui *Etainhus* et *dur* présentent la même voyelle. Von Wartburg ne mentionne pas l'exposé de Duraffour (*B.S.L.* *27*, p. 77 et s.) où il montre comment, au cours du XIXe siècle, [u] a été remplacé par [y] à Vaux-en-Bugey, dans une région probablement peuplée par les Séquanes au temps de la conquête de César[1]. Et pourtant, tout ceci devrait peser plus lourd dans la balance que les cas douteux qu'il discute à loisir (p. 45-48). Le seul trait celtique qu'on ait jamais produit à l'appui de cette explication substratiste est le prétendu changement britannique de *ū* à **ü* d'où serait sorti le *i* du gallois *cil* et du breton *Kil* (cf. lat. *cūlus*). Or, l'intermédiaire entre [u] et [i] a pu être aussi bien une voyelle d'arrière arrondie. Il n'y a rien qui indique que le celtique insulaire au sens étroit du terme ait jamais présenté de voyelles antérieures arrondies. Quant au breton, son évolution phonologique doit trop à l'influence constante du français pour qu'on puisse interpréter son [y] de *ruz* « rouge » comme ce qui demeure d'un trait commun aux langues britanniques. Von Wartburg mentionne (p. 43) l'explication structurale du changement qu'Haudricourt et Juilland ont retenu de l'enseignement de l'auteur de ces lignes : pour un même nombre de phonèmes la série d'arrière offre moins de latitude que celle d'avant, ce qui détermine, dans les systèmes très chargés, une tendance pour /u/ à partir vers l'avant, permettant à ses voisins d'arrière de prendre leurs aises. Mais, au lieu de discuter cette argumentation dans le détail, il préfère censurer l'exposé, présenté sur un ton badin par Lausberg, d'une théorie analogue. Certes, beaucoup de systèmes vocaliques à quatre ou plus de quatre degrés d'aperture n'ont pas recours à cette poussée de /u/ vers l'avant. Mais on constate que ces systèmes manifestent souvent une tendance à alléger soit la série d'arrière, soit l'une et l'autre série :

1. Cf. ci-dessous, chap. IV.

ici l'opposition entre les deux degrés moyens d'aperture tend à s'affaiblir; là, celle des deux degrés les plus fermés se neutralise en certaines positions; ailleurs, on a recours à la diphtongaison. Pourquoi, dans une langue donnée, la solution adoptée est la poussée de /u/ vers l'avant et non, par exemple, la confusion totale ou partielle de /o/ et /ɔ/ ne ressort pas nécessairement d'un examen fonctionnel et structural même détaillé. La réalité linguistique est trop complexe pour permettre une explication de tous les facteurs de tous les changements phonologiques. Mais pourquoi refuser de prendre en considération un des complexes de facteurs, même si nous sommes convaincus que nous n'arriverons jamais à rendre compte de toutes les articulations d'une chaîne causale ? Lorsque, comme dans le cas du français [ū] > [y], il n'y a pas l'ombre d'une preuve qu'un changement est dû à un substrat donné, il semble qu'il vaille tout particulièrement la peine d'examiner tous les cas disponibles de changement du même type pour voir si quelques facteurs structuraux, identiques ou analogues, sont à relever dans tous les cas. Il nous semble que ceci serait beaucoup plus scientifique que de postuler une nuance palatale dans le /ū/ de ces braves Gaulois à qui l'on prête d'autant plus qu'on les connaît moins bien.

L'auteur (p. 109) remercie Herbert Schöffler d'avoir attiré son attention sur le fait que les voyelles ouvertes brèves du moyen-anglais ont été allongées en syllabe ouverte, ce qui rappelle ce qui a dû se passer en latin de Gaule. Ce n'est qu'après un examen attentif de toutes les données qu'on pourrait voir là, comme le suggère von Wartburg, le résultat d'une influence du français. En tout cas, la supposition que le système vocalique apporté par les Normands en Angleterre était encore tel que la quantité vocalique était sous la dépendance de la nature ouverte ou entravée de la syllabe est inacceptable : il y avait belle lurette que les géminées avaient été simplifiées, et *cotte* était certainement [kɔtə], comme l'indique l'allongement

de la voyelle en moyen-anglais dans *coat* [kɔ·t]. Pour bien comprendre le changement anglais en cause, il faut se rappeler qu'à l'exception de quelques dialectes norvégiens et de quelques bavures ailleurs, toutes les formes du grec, du roman et du germanique ont, au cours de notre ère, été soumises à un procès qui a abouti à unifier la quantité des voyelles indo-européennes brèves et longues en syllabes ouvertes. La durée physique des produits finals dépend de certains facteurs comme la conservation, en italien, par exemple, des anciennes géminées, ou leur élimination, comme en français, en anglais et en allemand. Beaucoup de changements phonologiques gagneraient à être considérés dans un cadre plus vaste que celui que suggèrent les apparentements génétiques immédiats. Les efforts très méritoires de chercheurs comme Frings pour suivre l'expansion des processus linguistiques au-delà des frontières linguistiques devraient s'intensifier, ce qui n'implique nullement qu'il faille perdre de vue la possibilité de développements parallèles déterminés par la structure de la langue de départ.

CHAPITRE IV

Changements indigènes et changements propagés[1]

L'idée qu'une innovation phonétique puisse s'étendre de proche en proche très loin de la région où elle est apparue tout d'abord peut sembler généralement admise aujourd'hui. Il serait peut-être plus exact de dire qu'elle n'est guère discutée et que maints linguistes raisonnent encore comme si elle n'avait jamais été émise. Son application pratique se heurte à la prédilection si répandue pour la notion de substrat, d'autant plus séduisante, semble-t-il, pour certains esprits, qu'elle représente, dans bien des cas, une hypothèse invérifiable.

Si l'on doit considérer tout idiome comme une structure, il est clair qu'une innovation phonique originale et une innovation propagée, c'est-à-dire due à l'imitation d'un autre idiome, poseront aux linguistes des problèmes tout différents. Dans le premier cas, le changement aura été, au moins partiellement, conditionné par le système phonologique du parler dans lequel il apparaît. Dans le second cas, le changement adopté ne répondra normalement à aucune nécessité interne et, au moins dans certaines

1. On s'est inspiré ici d'un article, signé conjointement par André Haudricourt et André Martinet, mais rédigé par ce dernier, consacré à des phénomènes d'assourdissement et de sonorisation d'occlusives dans l'Asie du Sud-Est et publié dans *B.S.L.* 43, 1946, p. 82 et s. A quelques formulations près, la rédaction et, partiellement, l'argumentation diffèrent d'un texte à l'autre.

circonstances, la tendance à l'imitation pourra être assez forte pour triompher d'une résistance de ce système. La confusion de *in* et de *un*, dans *brin* et *brun*, dont le conditionnement est assez clair lorsqu'elle se produit en français, peut gagner des parlers bretons, qui connaissaient une opposition analogue, où la situation locale ne la justifie pas[1]. Ainsi le même changement, selon qu'il est indigène ou propagé, pourra, d'une part, aboutir à assurer, voire à améliorer le fonctionnement de la langue, d'autre part, avoir pour effet de déséquilibrer un système existant. Il va sans dire que toute innovation propagée n'est pas nécessairement une source de difficultés, en particulier lorsque la propagation a lieu entre des idiomes de structure analogue, comme le sont souvent différents dialectes d'une même langue. C'est surtout, sans doute, lorsque la propagation se fait à travers une frontière linguistique que l'innovation peut être source de déséquilibre.

Il y a probablement aujourd'hui[1] beaucoup de linguistes, parmi ceux qui ont une formation philologique, comme dans les rangs de ceux qui ont eu, au départ, une formation en linguistique générale, qui ne sont pas entièrement convaincus de l'existence de changements phonétiques réguliers (c'est-à-dire affectant tous les traits distinctifs placés dans des contextes phoniques identiques) et localement conditionnés. Leur scepticisme se fonde souvent sur la constatation de l'existence, dans la langue examinée, de mots non touchés par les changements qui ont affecté la masse du vocabulaire. Une expérience trop limitée les empêche d'identifier toutes les circonstances et tous les accidents qui peuvent expliquer la présence, dans une langue, à un certain stade, d'éléments qui se révèlent comme n'ayant pas été soumis à un processus évolutif d'un stade antérieur : conditionnements phoné-

1. Cf. André Martinet, *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, § 6.30.
2. En 1974 !

tiques très particuliers et difficiles à identifier par la suite, emplois expressifs fixés à l'issue du changement, emprunts à des variétés géographiquement ou socialement différentes de celle qui représente la norme. On doit, en tout cas, considérer comme bien établi qu'un usage linguistique déterminé utilise un nombre défini d'habitudes articulatoires, phonèmes ou tons, les réalisations de chacun d'entre eux étant solidaires les unes des autres, susceptibles sans doute d'être influencées par le contexte phonique, mais, en principe, indépendantes du sens des unités où elles apparaissent. Pour toute évolution phonique qui implique une déviation par rapport à ce cadre, il convient de rechercher un conditionnement particulier. Celui-ci peut être l'action d'une autre langue ou d'un autre dialecte. Mais il faudra toujours, dans ce cas, préciser à quel niveau et à quelle échelle cette action s'est manifestée.

On distinguera donc strictement entre des changements que nous caractériserons comme indigènes, et des changements propagés, même si le départ, dans certains cas, peut faire difficulté du fait d'une documentation insuffisante. Nous désignerons les changements indigènes comme notre **type 1.**

Ce qui peut être propagé est ou bien le processus du changement lui-même, ou bien les résultats de ce changement. Avant que *in* et *un* se confondent en français de Paris, il y a eu une période où /ɛ̃/ et /œ̃/ tendaient à s'ouvrir, sans doute plus à Paris qu'ailleurs. On peut penser que beaucoup de provinciaux, au contact de Parisiens, ont été entraînés à adopter ce processus d'ouverture et à le poursuivre, comme à Paris, jusqu'à confusion complète des deux phonèmes que ne distinguait plus l'arrondissement du second, difficile à réaliser du fait de l'aperture croissante. On peut donc parler de la propagation d'un processus lorsque l'interférence entre deux usages ou deux langues se produit au moment où est en cours le processus d'où va résulter une modification des identités phonologiques, par confusion ou par scission, mais avant que ce

processus ait abouti. C'est ce que nous désignerons comme notre **type 2**.

La propagation des résultats du changement, que nous désignerons comme notre **type 3**, est tout autre chose. Dans ce cas, une modification du système phonologique peut être acquise, qu'il s'agisse soit d'une confusion, soit d'une scission. C'est de nouveau les voyelles nasales antérieures du français qui vont nous servir à illustrer la propagation dans l'une et l'autre éventualité.

Supposons un Français méridional qui sait parfaitement distinguer entre *brin* et *brun*, mais qui est exposé à des émissions radiophoniques ou à des enseignements provenant de sujets qui ont abandonné la distinction. S'il entend constamment une prononciation par *in* dans des mots où il a *un*, il pourra être tenté de l'imiter, d'abord dans des éléments lexicaux qui ne font pas partie de son vocabulaire quotidien, par exemple, *lunch*, *alun*, *tungstène*. A la longue, tous les mots en *un* pourront se voir atteints, et le phonème /œ̃/ disparaîtra de son système phonologique par remplacement mot par mot d'un phonème par un autre. Il pourra être alors difficile de déterminer si la confusion qu'on constate de *un* avec *in* est le résultat d'un changement indigène (type 1), d'un changement par adoption du processus lui-même (type 2) ou, comme c'est le cas ici, par adoption des résultats de ce processus (type 3). Toutefois, il n'est pas rare que demeure, dans le parler en cause, quelques éléments, non affectés par le changement, qui pourront permettre de se prononcer.

Ce qu'on a plus d'une fois constaté au cours de l'enquête qui a abouti à l'établissement du *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*[1], c'est que des sujets parisiens, qui, au départ, n'avaient pas appris à distinguer entre *in* et *un*, ont été, vraisemblablement au contact de professeurs d'origine provinciale, amenés à imiter des prononciations qui leur font acquérir la possibilité de

1. Paris, France-Expansion, 1973.

distinguer entre les deux phonèmes en cause. Celui qui, à l'imitation de son professeur de chimie, prononcera *alun* avec un [œ̃], distinguera désormais entre ce mot et le prénom *Alain*.

Il peut naturellement y avoir propagation des résultats d'un changement sans qu'on ait à envisager de confusion, ni de scission, dans le système phonologique. A une date assez ancienne, le francien a palatalisé le *c* devant un ancien *a*. Le résultat de ce changement est noté *ch* et prononcé [š] depuis des siècles. Les parlers normands n'ont pas suivi (ou ont décroché assez tôt), de sorte que *c* devant un ancien *a* y est régulièrement [k]. Dans la mesure où ils existent encore, ces parlers remplacent progressivement leur *c* par *ch* sur le modèle de la langue nationale là où mots patois et mots français sont reconnus comme identiques. Le changement se fait mot par mot et, ici, sans problème phonologique puisqu'il y a, dans les parlers normands, tout comme en français, un phonème /š/ et un phonème /k/.

Outre les deux types d'emprunt signalés jusqu'ici, il y a certainement d'autres modalités d'interférence. On constate, par exemple, que les patois franco-provençaux entre Saône et Alpes présentent presque tous les phonèmes interdentaux /θ/ et /ð/. Dans la plupart des parlers, ils proviennent régulièrement de *c* latin devant *a* et de *i* consonne ou de *g* devant voyelle d'avant : [ˈθe·vra] < *capra*, [ðø·] < *iugum*, [ðɛ·] < *gentes*. Mais, dans les zones voisines, /θ/ peut être issu de *-st-* ([ˈti·θa] < *testa*) ou de *i* roman non syllabique après consonne sourde, et /ð/ peut dériver de *r* intervocalique ou de *i* non syllabique après consonne sonore. Ceci suggère que l'évolution de certains groupes et de certaines variantes a été déterminée par l'imitation de produits phoniques fréquents dans les parlers voisins. Ces évolutions par imitation n'en sont pas moins parfaitement régulières. On pourra parler, dans ce cas, d'emprunt de traits phoniques. Nous désignerons ce phénomène comme le **type 4**.

On ne se hâtera donc pas de clore la liste des processus qui peuvent aboutir à une modification de la phonie d'une langue. Mais il conviendra de les distinguer tous, soigneusement, même si les conditions de la recherche ne permettent pas toujours de trancher entre deux ou plus de deux d'entre eux.

Nous devons à Antonin Duraffour de précieuses observations[1] portant sur la façon dont les patoisants de Vaux-en-Bugey ont remplacé au cours du XIX[e] siècle, leur [u]. représentant fidèlement *ū* latin, par un [y], à la française, La chose ne s'est pas faite d'un coup, et il y a eu combinaison de nos deux types 4 et 3. Le rythme de l'introduction de [y] s'est fait largement sous la dépendance des particularités phonétiques du parler : action des articulations voisines, palatales ou labiales, de l'ouverture des syllabes, de l'accent, etc. Mais, même si, dès les premiers stades, [y] se manifeste dans un mot comme [pjy] « pou » dont l'équivalent français ne présente pas de [y], il ne peut faire de doute que, dans le cadre d'un bilinguisme franco-patois de plus en plus répandu, c'est à la langue nationale qu'on doit l'apparition de [y]. Au départ, Vaux ne connaissait donc pas de [y]; le produit de *ǫ* ouvert du latin tardif, qui est [u] dans la plupart des parlers franco-provençaux, y était, sous la forme diphtonguée [ua̭], bien distincte du /u/ correspondant à *ū* latin. Les paysans de Vaux, en apprenant le français, ont dû s'efforcer de reproduire le /y/. Une fois acquise pour le français, cette articulation « distinguée » (ce sont les femmes qui étaient à la tête du mouvement d'extension de [y]) s'est étendue peu à peu aux dépens de [u], soit par une évolution régulière « suggérée » (type 4), dans des contextes favorables en y affectant des mots comme [pjy] qui ne comportaient pas de /y/ en français, soit par un remplacement de [u] par [y] mot par mot (type 3). Finalement, ont été touchés tous les mots où [u] pouvait être identifié comme corres-

1. Cf. *B.S.L.* *27*, p. 77 et s.

pondant à un [y] français, à l'exception de [ku] « cul », « mot grossier et surtout burlesque », qui a gardé le timbre de la voyelle latine jusqu'à la disparition du parler. Le son [u] survivait également en syllabe prétonique et fermée lorsque l'influence du français n'avait pas agi.

On voit, par l'exemple de Vaux, qu'il y a, dans un cas de ce genre, des mots qui ne suivent pas le mouvement. Ceci pour des raisons diverses. D'abord parce qu'on ne se risque guère à prononcer la voyelle « difficile » que dans des contextes phoniques où elle a des chances de rester bien distincte, essentiellement en syllabe ouverte sous l'accent, mais aussi parce que l'articulation « distinguée » pourrait paraître déplacée dans des mots d'une couche considérée comme vulgaire. En termes phonologiques, nous dirons qu'au tout début, il n'y a pas deux phonèmes distincts /u/ et /y/, mais une variante « noble » [y] et une variante vulgaire [u]. Cependant, chez les bilingues qui doivent finalement parvenir à distinguer, en français, *nu* de *nous*, *vu* de *vous*, *su* de *sous*, on aboutit, dans les deux langues, à deux unités phonématiques distinctes sans qu'on puisse découvrir, dans tous les cas, des raisons phoniques à leur répartition dans le lexique.

On pourrait être tenté d'invoquer l'analogie poussée du vocabulaire du patois franco-provençal de Vaux et de celui du français pour restreindre au cas d'idiomes directement apparentés la possibilité d'une propagation de ce type. Mais on ne doit pas oublier qu'entre parlers non apparentés ou d'une parenté génétique très distante, la contagion ne joue guère que là où le bilinguisme a permis d'assimiler un nombre considérable d'emprunts. Dans ces emprunts, la prononciation, défectueuse à l'origine, finit par s'améliorer. Mais la mutation que représente cette amélioration ne reste pas limitée aux emprunts; elle s'étend à des mots du vocabulaire indigène. Si, dans un mot d'emprunt, /y/ est tout d'abord réalisé comme [u] et si, par la suite, les sujets parlants parviennent à corriger leur [u] en [y] dans ce mot, certains /u/ de mots

indigènes pourront suivre. L'examen de la propagation aux dialectes néerlandais des produits du changement francien de [u] en [y] présenterait sans doute des phénomènes tout à fait analogues à ceux que nous avons constatés pour Vaux.

Rien n'est jamais simple en diachronie où il ne s'agit plus de formaliser, mais de tout prendre en considération. On n'y trouve jamais que des cas d'espèce, mais cela ne veut pas dire qu'il faille renoncer à dégager, en la matière, des types de changement, même si l'explication satisfaisante d'un changement déterminé doit finalement faire intervenir plusieurs types.

CHAPITRE V

Les problèmes de la phonologie diachronique[1]

Pour comprendre comment se posent, aujourd'hui, les différents problèmes de la phonétique évolutive, il est moins important d'être familiarisé avec les pratiques de la linguistique structurale contemporaine que d'avoir pris conscience de ce qu'elle représentait à ses débuts par rapport à ce qui avait précédé. La phonologie d'où, par filiation ou par réaction, sont sortis la plupart des mouvements structuralistes, est, avant tout, l'affirmation et la démonstration que — pour dire les choses en termes un peu naïfs, mais clairs — les sons font partie de la langue au même titre que le sens. Sans doute Saussure avait-il auparavant définitivement établi que le signifié n'est une réalité linguistique que parce qu'il correspond à un signifiant qui appartient à la langue au même titre que le signifié. Mais l'articulation du signifiant en segments phoniques successifs restait, pour Saussure et les saussuriens, un aspect purement marginal de l'organisation de la langue. La phonétique demeurait, pour eux, ce qu'elle avait été pour les générations de penseurs qui les avaient précédés, une science auxiliaire de la linguistique. La phonologie a montré que les segments phoniques successifs dont se

1. Rapport présenté au Congrès de Phonétique de Münster, en août 1964, et publié dans les *Proceedings of the Fifth International Congress of Phonetic Sciences*, Bâle, 1965, p. 82 à 102.

compose le signifiant sont des unités linguistiques, autres que le signe, certes, puisqu'elles sont distinctives et non significatives, mais qui existent et qui fonctionnent dans les mêmes conditions que les signes. Aux rapports associatifs de Saussure, restes d'une psychologie dépassée, on a substitué des rapports paradigmatiques, ceux que l'on relève entre les unités susceptibles d'apparaître dans les mêmes contextes. Ces rapports paradigmatiques existent aussi bien entre les unités distinctives, les phonèmes, qu'entre les unités significatives, les monèmes, et c'est, en fait, l'exemple des classes paradigmatiques de phonèmes qui a donné le courage d'innover, sur le plan des signes, par rapport à l'enseignement saussurien.

Pour bien apercevoir toutes les implications et toutes les conséquences de ces parallélismes d'un type d'unités à l'autre, il n'est pas inutile de recourir à des analyses et à des formulations plus concrètes et plus explicites.

Soit un locuteur et un auditeur. Si la communication s'établit entre eux, c'est qu'ils parlent et comprennent la même langue. Le locuteur pourrait devenir auditeur et *vice versa*. La langue qu'ils pratiquent est le français. Le locuteur commence avec /l.../ prononcé [lə]. L'auditeur peut, dès cet instant, faire l'hypothèse que si l'expérience à transmettre avait été quelque peu différente, le locuteur aurait dit /œ̃/ (article indéfini) au lieu de [lə] (article défini) : devant le contexte qui va suivre, le locuteur avait le *choix* entre /œ̃/ et [lə], et son choix a été *dicté* par ce qu'il avait à dire. Ce qu'il avait à dire est précisément ce que l'auditeur doit comprendre. Il y a choix du locuteur, mais un choix qui n'intéresse l'auditeur que du fait de ce qui le conditionne. Si son hypothèse relativement à [lə] est correcte (s'il s'agit bien de l'article), l'auditeur sait que ce qui va suivre représente un nouveau choix du locuteur, choix toujours strictement conditionné par l'expérience qu'il veut transmettre. Les circonstances dans lesquelles a lieu l'échange linguistique rendent plus vraisemblables certains choix que d'autres. Si la scène se passe

dans la boutique d'un chapelier, le choix de /ʃapo/ *(chapeau)* est plus probable que celui de /fyzi/ *(fusil)* ou de /ʃamo/ *(chameau)*, mais ceux-ci ne sont nullement exclus. En fait n'importe quel substantif (de genre masculin et commençant par une consonne) peut figurer après [lə] initial. C'est même à cette possibilité qu'on reconnaît en français un substantif (appartenant aux sous-classes définies ci-dessus).

Mais revenons à nos deux protagonistes. Le locuteur a effectivement prononcé /ʃapo/. Son choix du signe *chapeau* impliquait celui des phonèmes /ʃ a p o/ dans cet ordre. Mais, bien que dicté par le choix préalable du signe *chapeau*, le choix de chacun des phonèmes constitutifs du signifiant n'en reste pas moins un choix, tout comme reste un choix celui de *chapeau*, bien qu'il soit dicté par ce qu'il y a à dire. Dire que *chameau* est distinct de *chapeau* du fait de la présence du phonème /m/ là où *chapeau* présente le phonème /p/, c'est admettre que le /ʃa...o/ de *chameau* et celui de *chapeau* sont linguistiquement identiques, c'est-à-dire ne diffèrent que du fait des contextes dans lesquels ils apparaissent, /m/ et /p/ faisant partie de ces contextes. Sur le plan du comportement du locuteur, ceci implique que la production du signifiant /ʃapo/ ne représente pas une habitude motrice unique, mais qu'elle résulte de la succession de quatre habitudes motrices distinctes correspondant à chacun des phonèmes du mot. Le locuteur, une fois qu'il a prononcé /ʃa.../ peut prononcer /...p.../ ou /...m.../ ou tel autre phonème du français; son désir de transmettre un message correspondant à son expérience du moment lui fera choisir /...p.../ au lieu de /...m.../ ou tel autre phonème que diverses circonstances pourraient l'inciter à prononcer. On peut supposer, par exemple, qu'il a eu récemment à prononcer, avec une particulière fréquence, des mots où /...a.../ était suivi de /...m.../, de telle sorte que /...m.../ viendra plus naturellement après /...a.../ que toute autre consonne de la langue. Ou encore, la vue, accidentelle, d'un tableau

représentant un chameau peut le pousser à dire /ʃam.../ même si les besoins de la communication réclament en l'occurrence une autre consonne que /...m.../. Pour prononcer /ʃapo/, il lui faudra surmonter la tentation de faire suivre /...a.../ de /...m.../. Peu importe que tout ceci soit conscient ou inconscient. Il lui aura fallu maintenir le voile du palais relevé contre la paroi postérieure du pharynx et interrompre les vibrations glottales, alors que pour /m/ le voile se serait abaissé et la voix aurait persisté. L'étude des lapsus montre que les tentations du type de celles que nous supposons ici sont souvent si fortes qu'on y cède. Les contrepèteries, comme celles qui ont rendu célèbre le « don » Spooner d'Oxford (*half-warmed fish* pour *half-formed wish*, etc.), les allitérations, les assonances, les rimes, les devinettes que mentionne Troubetzkoy[1], sont autant de preuves que l'analyse des signifiants en phonèmes successifs n'est pas un simple procédé descriptif inventé par les phonologues, mais correspond à quelque chose d'observable dans le comportement linguistique de l'homme. A chaque point du discours, il y a donc *choix d'un phonème* parmi tous ceux qui pourraient paraître dans le même contexte si le message à transmettre était autre.

La façon dont un phonème se réalise dépend d'un certain nombre de facteurs comme le contexte phonique, la conformation des organes de celui qui parle et l'état de son humeur. Elle ne dépend jamais, en principe, du sens du mot ou du monème dans lequel le phonème figure. Ceci est une preuve supplémentaire de la réalité du phonème et du caractère fondamental de la seconde articulation du langage humain, celle selon laquelle les signifiants s'articulent en unités distinctives successives. Si le signifiant [ʃapo] correspondait à une habitude motrice unique comportant, par hasard, une suite de traits qu'on pourrait *approximativement* identifier à certains types phoniques notés [ʃ], [a], [p], [o], rien ne pourrait empêcher ce signifiant

1. *Arch. f. vergl. Phonetik 1*, 1937, 129-153.

d'évoluer, par exemple pour mieux s'adapter, selon la fantaisie des usagers, à l'expression du signifié « chapeau ». Les seules limitations qu'on pourrait imaginer pour cette évolution, résulteraient de la nécessité de distinguer le signe *chapeau* des autres signes de la langue. Comme il n'y a pas en français de signe à signifiant *[sapo], ou *[ʃapu], ou *[ʃepo], rien ne s'opposerait à ce que [ʃapo] évolue vers l'une quelconque de ces formes, et bien au-delà. Mais, bien entendu, [ʃa], signifiant de *chat*, ne pourrait évoluer vers [sa], puisque cela entraînerait une confusion avec [sa] signifiant de *ça*; [ʃapo] pourrait passer à [ʃapu], mais [po] *(pot)* devrait rester distinct de [pu] *(pou)*, etc. En d'autres termes, l'évolution phonique se ferait au hasard, au gré de l'humeur des locuteurs, et l'incessante variation des signifiants censée, dans l'esprit des usagers, viser à une meilleure adaptation de la forme au sens aurait pour corollaire qu'à une certaine forme correspondrait un certain sens et qu'à l'infinité des nuances phoniques correspondrait une infinité de nuances sémantiques qui aboutirait à diluer le lexique en un enchevêtrement de nébuleuses. Bien entendu, on ne constate, dans les langues, rien de semblable : /ʃapo/ ne pourrait évoluer vers /sapo/ que si tous les /ʃ/ initiaux devant /a/ évoluaient vers /s/, aussi bien dans /ʃa/ *(chat)*, où l'évolution amènerait à identifier *chat* et *ça*, que dans /ʃapo/ où elle n'aboutirait à aucune confusion. Toutes les réalisations d'un même phonème sont solidaires les unes des autres. Ceci ne veut pas dire que le résultat acoustique et l'évolution à venir seront partout les mêmes, car la pression du contexte phonique pourra, à la longue, entraîner des déviations considérables. Mais il n'y a pas de solidarité entre le sens du mot et la forme du signifiant. Tout ceci n'est, bien entendu, qu'une version synchronique de l'enseignement néo-grammairien relatif à la régularité des changements phonétiques. Les déformations expressives, gémination, allongements et autres, pour fréquentes qu'elles soient, sont des exceptions dont le caractère marginal ne

fait que mieux ressortir l'indépendance que confère à la forme le caractère discret des unités distinctives.

Il ne peut y avoir choix qu'entre des éléments distincts, et la nécessité de choisir implique la préservation des distinctions. Or, réaliser une distinction demande nécessairement un effort, que ceci se place sur le plan des monèmes ou sur celui des phonèmes : on se fatiguerait moins à employer toujours *chapeau* dès qu'il s'agit d'un couvre-chef qu'à essayer de distinguer entre la casquette, le béret, le chapeau proprement dit, et, parmi les chapeaux le melon, le haut-de-forme, le canotier, etc. Mais les besoins traditionnels de la communauté française réclament qu'on distingue absolument entre les couvre-chefs à bord, les couvre-chefs à visière et les couvre-chefs sans bord ni visière. Sur le plan des phonèmes, on réaliserait une considérable économie d'énergie si, dans l'articulation des consonnes françaises, on laissait au contexte phonique le soin de décider si la glotte doit vibrer et le voile s'abaisser ou se relever; mais il en résulterait la confusion des trois phonèmes /p/, /b/ et /m/ entraînant celle de *chapeau*, *chabot* et *chameau* et de centaines d'autres triades ou d'autres paires que distingue la langue. Il y a conflit permanent entre la tendance de l'individu à restreindre sa dépense d'énergie et les besoins de la communauté qui réclament le maintien de distinctions jugées nécessaires par l'ensemble des usagers de la langue. C'est ce conflit, que résume la théorie du moindre effort, qu'on désigne également comme le principe d'économie.

On objecte parfois à la théorie du moindre effort le fait bien établi de la dépense gratuite de surplus d'énergie, dans le jeu par exemple. Dans le cas du langage, on constate à tout moment son emploi à des fins non communicatives, dans le monologue, par exemple, ou dans certains dialogues qui ne sont que des monologues déguisés. Mais lorsque le langage n'est qu'un jeu, il n'est joué de façon satisfaisante par le joueur que si celui-ci se conforme aux règles qui sont celles du langage communicatif, et la tri-

cherie porte en elle-même sa sanction. En tout cas, si celui qui joue au langage déviait, consciemment ou inconsciemment, des règles établies, il se verrait contraint de s'y conformer dès qu'il lui faudrait se faire comprendre d'autrui. C'est pourquoi l'économie du langage est bien pour l'essentiel réglée par le moindre effort, c'est-à-dire, il faut le rappeler, l'équilibre entre l'inertie naturelle et la satisfaction des besoins.

Parmi les facteurs d'inertie, il convient de mettre en valeur ceux qui s'exercent sur l'axe du discours, d'une unité à l'autre d'un même énoncé. Sur le plan des unités significatives, on sait comment le sens d'un monème ou d'un mot est précisé et limité par le contexte sémantique où il figure et avec quelle fréquence des contextes favorisés entraînent la fixation de certains glissements sémantiques : l'anglais *bead* est ainsi passé du sens de « prière » à celui de « grain de collier ou de bracelet ». Sur le plan des unités distinctives, c'est tout le chapitre des changements dits « conditionnés » qui est en cause. Comme nous l'avons vu ci-dessus, le sens d'un mot ne saurait, en principe, influencer la réalisation des phonèmes qui composent sa face signifiante; mais l'habitude motrice qui s'identifie à un phonème particulier sera nécessairement infléchie à son début et à sa fin, par l'habitude motrice qui la précède et par celle qui la suit; l'adaptation du phonème à son contexte est inéluctable. Il en résulte qu'un phonème n'est jamais attesté que sous la forme de variantes contextuelles, ou allophones, dont partent certains linguistes pour définir le phonème comme un groupe d'allophones ou une famille de sons concrets. Il n'y a guère de limites aux modifications que le contexte peut déterminer chez un segment phonique : dans l'espagnol populaire *ocupao*, qui dérive, en dernière analyse, du latin *occupatum*, l'assimilation de *t* à son contexte par voisement tout d'abord (cf. la graphie *ocupado*), par relâchement ultérieur de l'occlusion (cf. la prononciation soignée [ɔkupaðo]), a conduit à l'élimination pure et simple du segment. Mais il est clair que tel n'est pas le

sort de tout [t] intervocalique : celui du russe *živëte* subsiste depuis plus de quatre ou cinq mille ans sans aucune trace d'adaptation au contexte, et, en espagnol même, le [t] de *matar*, qui est intervocalique depuis bien des siècles, est toujours sourd et occlusif. Il est donc clair que l'inertie, face aux pressions du contexte, peut être compensée par autre chose qui contribue au maintien des contrastes de la chaîne par le maintien des oppositions du système.

C'est là où en était restée la phonétique évolutive traditionnelle, celle qui dénonçait son impuissance en désignant comme des changements « spontanés » ceux pour lesquels elle ne trouvait pas de justifications dans son arsenal, comme si un changement pouvait ne pas avoir de cause. Pour poser correctement le problème, il faut dégager tout ce que ne saurait expliquer la pression des contextes particuliers et qui comprend, outre le conditionnement des changements qui affectent toutes les variantes contextuelles d'un phonème donné, par exemple le passage de *ū* latin à [y] français, les facteurs qui permettent à la pression du contexte de se donner libre cours (esp. *ocupao*) et ceux qui empêchent cette pression de s'exercer.

En face de la carence de la phonétique évolutive traditionnelle dans tous ces cas, les linguistes ont réagi de trois façons différentes, selon leur tempérament, leur éducation, ou l'école à laquelle ils appartenaient.

Les uns ont invoqué des facteurs non linguistiques, facteurs raciaux ou facteurs géographiques divers[1]. Même sous leurs formes les plus récentes et les plus élaborées, les hypothèses de ce type restent un ensemble de vues de l'esprit, parfois séduisantes, souvent comiques, mais toujours plus amusantes que convaincantes.

D'autres ont préféré écarter les problèmes en cause comme définitivement ou temporairement insolubles. Ce sont ceux pour qui compte surtout l'apparence de la

1. Par exemple J. VAN GINNEKEN, *T.C.L.P. 8*, 1939, 233-261 ; H. L. KOPPELMANN, *Ursachen des Lautwandels*, Leyde, 1939.

rigueur : puisqu'en tout état de cause, nous ne pouvons pas tout expliquer, n'expliquons rien et contentons-nous de présenter les faits dans leur succession tels que nous les constatons. C'est un genre de linguistique à laquelle on doit étendre l'épithète de « descriptive » si malencontreusement réservée aujourd'hui aux travaux des synchronistes. En face d'un problème comme celui de l'évolution des occlusives intervocaliques en roman occidental, le comportement du descriptiviste consiste à relever et à dater les faits de graphie qui paraissent impliquer une modification de l'articulation des intervocaliques. Comme, toutefois, considérer les intervocaliques comme un ensemble de faits susceptibles de recevoir un traitement analogue laisse transparaître quelque préjugé explicatif (la position intervocalique serait partiellement responsable de l'évolution qu'on va constater), les descriptivistes les plus convaincus traitent à part de chacune des consonnes du latin sans jamais comparer les phénomènes qu'on constate dans une position déterminée[1]. Un des résultats les plus sûrs de cette méthode est d'écarter des études de linguistique diachronique ceux pour qui la compréhension des phénomènes est la récompense d'heures d'études longues et austères.

D'autres enfin ont invoqué les influences qu'exercent les langues les unes sur les autres. L'hypothèse la plus connue est celle du substrat qui, ni au premier abord, ni à plus ample examen, ne mérite le mépris dans lequel la tiennent certains linguistes contemporains[2]. On peut parfaitement écarter l'explication substratiste pour le *u* du français ou la *gorgia* toscane après examen des dossiers respectifs, sans pour cela rejeter définitivement le substrat

1. Sans doute par souci d'éviter toute source de controverse dans un manuel élémentaire, chez E. Bourciez, *Phonétique française*, Paris, 1937, 177-179, 198-200, 203-205, 227-230.

2. Cf. le point de vue nuancé, mais plutôt hostile de F. H. Jungemann, *La teoría del sustrato y los dialectos hispano-romances y gascones*, Madrid, 1955, 17-27.

comme principe d'explication. La seule attitude scientifique en la matière est de vérifier, dans le monde d'aujourd'hui, dans les sociétés accessibles à l'observation, ce qui se passe réellement lorsque deux langues sont en contact. Les réponses que fournira l'observation seront valables, non seulement dans le cas assez particulier du substrat, mais dans toutes les situations bilingues ou plurilingues.

Le danger auquel on s'expose constamment lorsqu'on estime avoir découvert quelque nouveau principe d'explication c'est, bien entendu, de vouloir en faire un principe universel. C'est à cette tentation qu'ont cédé beaucoup de ceux qui, ayant étudié dans le détail la façon dont se propagent certains changements phonétiques, que ce soit à l'intérieur d'une communauté homogène ou de langue à langue par le chenal de bilingues, ont voulu voir, dans l'imitation d'usages, de dialectes ou d'idiomes différents un moyen d'expliquer tous les changements phonétiques.

Il y a deux façons de concevoir l'action d'une langue sur une autre en matière de changements phonétiques. On peut d'abord supposer l'existence dans une langue A d'un processus évolutif : telle voyelle est en train de se diphtonguer, [e:] par exemple devient [ei̯]; des bilingues, parfaits ou imparfaits, là n'est pas la question, reçoivent des unilingues de langue A cette habitude de diphtonguer le [e:] et ils la pratiquent dans leur autre langue, B, aussi bien que dans A; des unilingues de langue B imitent à leur tour les bilingues, et c'est ainsi que la diphtongaison de [e:] passe d'une langue à une autre. Ce qui a été emprunté, dans ce cas, c'est un processus ou, comme le disent certains, une tendance.

On peut d'autre part envisager que de dialecte à dialecte ou d'une langue à une autre langue, lorsque, par parenté génétique ou emprunts massifs, existe un vocabulaire commun, la forme de certains mots sera modifiée pour l'identifier à celle des mots correspondants du dialecte voisin. Soit un dialecte B qui présente /ka/, /kã/, /kapo/, /kato/ là où le dialecte A offre /ʃa/, /ʃã/, /ʃapo/,

/ʃato/. Il se peut que B emprunte à A les formes /ʃapo/ et /ʃato/ et les emploie régulièrement au lieu de /kapo/ et /kato/, alors qu'il conserve /ka/ et /kã/ en face des /ʃa/ et /ʃã/ de A. Un peu plus tard, ces derniers finiront aussi par s'imposer en B aux dépens de /ka/ et /kã/. Les linguistes examinant le dialecte B quelques siècles plus tard, seront légitimement tentés, s'ils n'ont pas de données ponctuant les différents temps du phénomène, d'y retrouver un changement « régulier » d'un /k/ primitif en /ʃ/, alors qu'en fait il y a eu remplacement de certaines formes du parler par les formes d'un autre dans des conditions qui rappellent celles de l'emprunt lexical.

L'une et l'autre modalités d'action sont largement attestées et ont été assez bien décrites[1]. Il est souvent possible d'identifier la seconde du fait de la persistance de mots qui n'ont pas « fait » le changement (dans le cas présenté ci-dessus, ceux qui ont gardé /ka/ au lieu du /ʃa/ attendu) soit parce qu'ils n'avaient pas de correspondants dans le dialecte qui a fourni les formes nouvelles, soit parce qu'ils étaient d'une nature sémantique telle qu'ils n'avaient guère de chance d'être employés au cours de relations interdialectales (mots très familiers, obscènes ou bas). Il n'est donc pas question d'écarter les contacts de langue, c'est-à-dire le bilinguisme et le plurilinguisme, lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'évolution de la phonie des langues. Mais on ne saurait en faire l'unique principe d'explication.

Ce que la phonétique évolutive traditionnelle n'a jamais fait entrer en ligne de compte, c'est l'action que peut avoir, sur la nature articulatoire des phonèmes, la nécessité de les maintenir distincts les uns des autres. On aperçoit assez bien les raisons de ce désintérêt : seul le changement pouvait retenir l'attention du spécialiste de phonétique évolutive; s'il s'agissait pour les phonèmes de rester distincts,

1. Références chez A. MARTINET, *RomPh. 6*, 1952, 5-13 et Uriel WEINREICH, *Languages in Contact*, New York, 1953, 14-28.

la solution la plus simple semblait être dans l'immobilité, le maintien du *statu quo*; il était impossible d'imaginer la préservation des distinctions comme le moteur initial d'un changement. Or, ce qu'on recherchait, un peu naïvement nous semble-t-il aujourd'hui, c'était ce moteur initial, la cause première et unique des changements particuliers, voire même des changements phonétiques en général. On avait, bien entendu, souvent constaté des changements en chaîne[1], /u/ passant à /y/, /o/ à /u/, /ɔ à o/ par exemple, et ceci aurait pu suggérer qu'un déplacement particulier, disons celui de /o/ à /u/, n'avait pour cause que la nécessité, pour les locuteurs, de distinguer les mots et les formes présentant le /o/ traditionnel de ceux qui présentaient un /ɔ/, au moment où le /ɔ/ envahissait le domaine du /o/. Mais comme on voulait tout expliquer d'un seul coup, on pouvait penser que le principe qui rendrait compte, un jour, d'un des chaînons permettrait de les expliquer tous, et ce principe ne pouvait être le besoin de préserver les distinctions puisque le besoin semblait satisfait avant que commence le déplacement en chaîne. En attendant la découverte de ce principe, on tentait de coller, sur l'ensemble du phénomène, une étiquette comme « fermeture », « ouverture », ou « palatalisation » qui donnait un peu l'illusion qu'on avait compris, même lorsque, comme ici, on hésitait à loger à la même enseigne l'avancée de /u/ vers /y/ et la montée de /o/ vers /u/, encore que, comme l'observation contemporaine l'a montré, il n'y ait, en réalité, pas de virage brutal sur le chemin qui mène de /ɔ/ à /y/.

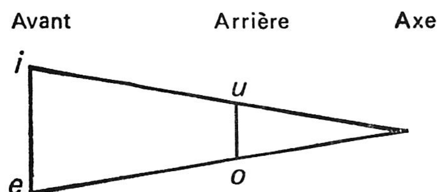
La nécessité de préserver les oppositions phonologiques ne peut s'imposer comme d'une importance fondamentale en phonétique évolutive que lorsqu'on a acquis la conviction que la phonie de toute langue est, à tout instant, en voie d'évolution, parce que l'équilibre entre l'inertie et

1. Un bel exemple chez F. M. Rogers, Insular Portuguese Pronunciation, *Hispanic Review 16*, 1-32.

les besoins est toujours précaire et instable. L'étude des grandes langues de civilisation qui jouent d'autant mieux leur rôle de liaison qu'elles sont plus uniformes et plus stables, nous fait souvent prendre l'idéal de stabilité pour une réalité. Mais c'est là une grave illusion qui s'évanouit dès qu'on étudie, sans préoccupations normatives et sans préjugés esthétiques, les usages linguistiques observables. Un déplacement en chaîne, comme celui que nous avons discuté ci-dessus, n'est qu'un moment d'une évolution ininterrompue, moment privilégié, si l'on veut, dans ce sens qu'il représente une réorganisation impliquée dans le système phonologique, mais freinée et stoppée, pendant un temps, par divers facteurs, comme l'imitation d'un parler directeur moins évolué, une langue commune à fortes traditions, par exemple.

Le maintien des distinctions phonologiques implique, d'une part, ce qu'on a appelé la différenciation maxima et, d'autre part, parmi les phonèmes appartenant à une même zone articulatoire continue, comme les voyelles, ce qu'on désigne métaphoriquement comme l'équidistance entre les unités distinctives. Les phonèmes d'une langue seront aussi différents qu'il est possible de l'être sans que les désavantages divers résultant de cette différenciation (articulation délicate, résultats acoustiques peu satisfaisants) l'emportent sur l'avantage résultant, pour la communication, de la différenciation : un /i/ se distinguera au mieux des autres voyelles du système en se fermant au maximum vers l'avant, mais, en tant que support de syllabe, il ne pourra pas passer à [j]. L'équidistance signifie que, dans une langue qui possède cinq phonèmes vocaliques, ces phonèmes seront articulés de telle façon qu'ils soient acoustiquement également distincts les uns des autres; l'équidistance est celle qu'on constaterait sur un diagramme qui viserait à représenter les relations acoustiques entre les phonèmes. Le principe d'équidistance se heurte très vite à des résistances de types divers qui en limitent l'application. Il y a des résistances dues à la variété

et à l'asymétrie des organes qui réduisent beaucoup les zones continues où pourrait se manifester l'équidistance : même dans le champ vocalique, privilégié à cet égard, l'économie articulatoire évidente que représente le choix du même angle d'ouverture du maxillaire pour les voyelles d'avant et celles d'arrière doit entraîner un écartement plus considérable à l'avant et une « distance » acoustique plus grande entre [e] et [i] qu'entre [o] et [u]. Le choix



du même angle d'ouverture n'est pas une vue de l'esprit, comme le montre l'étude des faits de diphtongaison. La tendance à l'équidistance se manifeste par la fréquence des systèmes où la série d'avant a plus d'unités que la série d'arrière, c'est-à-dire où un type d'économie (tendance à l'équidistance) l'emporte sur l'autre (identité des angles d'ouverture). Il y a donc là, pour tout système phonologique, une source possible de déséquilibre. D'autres entorses à l'équidistance pourront résulter du fait que certaines oppositions sont, en pratique, plus importantes que d'autres, comme nous le verrons plus loin.

Supposons tout d'abord que les distinctions phonologiques soient toutes également utiles au fonctionnement de la langue et que la préservation de chacune d'entre elles soit également désirable. La solution idéale serait évidemment le maintien du *statu quo* une fois qu'un équilibre satisfaisant a été trouvé. Mais nous venons de voir que, même si les pressions de langue à langue ou de dialecte à dialecte étaient exclues, même si les besoins de la communication étaient supposés immuables, il resterait, dans l'asymétrie même des organes de la parole, une source

d'instabilité. L'expérience montre que certaines langues conservent de larges pans de leur structure phonologique sans y rien changer pendant des siècles, mais aussi que toutes celles qui restent des moyens normaux de communication orale présentent immanquablement une phonie en voie d'évolution sur quelque point.

Ces changements en progrès ne tendent pas nécessairement à éliminer certaines oppositions et à en préparer d'autres. Il peut y avoir simplement modification de la nature articulatoire et acoustique d'un ou de plusieurs phonèmes, dans toutes les positions où ils apparaissent ou dans certaines positions seulement. De telles modifications peuvent être dues à l'imitation de locuteurs d'une autre langue; par exemple, le remplacement de [r] par [ʀ] ou [ʁ] dans une grande partie de l'Europe. Bien entendu, il peut y avoir, dans ce cas, non point adoption d'un son nouveau, mais imitation d'un processus menant à ce son nouveau, une diphtongaison en cours d'établissement par exemple.

Ces modifications pourront être aussi un temps particulier d'une réorganisation en cours; à la suite d'un déplacement en chaîne de /ɔ/ à /y/, l'articulation d'un /a/ peut reculer vers l'espace laissé vacant par la « montée » de /ɔ/ si l'équidistance le demande. Une telle réorganisation peut s'étendre sur des siècles ou des millénaires; celle qui a consisté, pour le roman d'Espagne, à remplacer les géminées héritées du latin par des articulations de types divers, de quantité non distinctive, sans les confondre (sauf dans le cas de *-m-*/*-mm-*) avec les simples correspondances, a dû commencer il y a plus de mille ans et ne sera terminée que lorsque /r̄/ et /r/ (dans *cerro* et *cero*) se seront, dans tous les usages de la langue, qualitativement différenciés[1]. A l'origine de réorganisations de cette espèce, qui comprennent ce qu'on appelle les mutations comme

1. Cf. A. MARTINET, *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, 273-288.

celle qui a abouti au consonantisme du germanique ancien, il peut y avoir un contact de langue (substrat); mais on peut aussi supposer un conditionnement interne impliquant parfois des répercussions sur le plan phonologique d'évolutions sur d'autres plans de la langue, par exemple, une évolution de la morphologie ou de la syntaxe entraînant une modification du système accentuel et, par contrecoup, celle du système phonématique.

On peut enfin imaginer, pour de telles modifications, d'autres conditionnements; une mode, par exemple, qui favorisera telle déviation accidentelle; mais le cas diffère en fait assez peu de celui, déjà considéré, de l'emprunt à un autre idiome.

Les modifications du type que nous venons de considérer ne changent pas le nombre des phonèmes de la langue ou, plus exactement, s'il s'agit de modifications limitées à certains contextes, le nombre d'oppositions phonologiques disponibles dans une position déterminée. On ne peut pas dire cependant que le système ne soit pas affecté, puisque les rapports des phonèmes dans le système peuvent fort bien être tout autres, à l'issue du processus : lorsqu'en haut-allemand, un /d/ ancien devient /t/ (anglais *do*, allemand *tun*), il acquiert un trait, la sourdité, qu'il a désormais en commun avec /p/ et /k/ et perd celui de sonorité qu'il partageait précédemment avec /b/ et /g/; c'est une réorganisation du système qui a permis à l'ancien /d/ d'occuper la place d'un ancien /t/ passé à /ts/ ou /ss/ dorsoalvéolaire; les phonèmes ne se sont pas confondus dans le système, ils ne se sont pas télescopés dans la chaîne parlée, mais ils sont désormais dans des rapports nouveaux dont on devra tenir compte si l'on veut comprendre l'évolution à venir.

Il y a d'autres changements phonétiques, parmi les plus fréquemment attestés, qui peuvent aboutir à modifier le nombre des phonèmes, aussi bien dans la chaîne que dans le système, sans cependant que les latitudes distinctives de la langue en soient affectées, c'est-à-dire sans que,

de ce fait, un segment quelconque du discours puisse jamais en venir à se prononcer de la même façon qu'un autre qui était au départ différent. Il s'agit du transfert, d'un segment à un autre, d'un trait distinctif. Soit une langue qui présente trois phonèmes vocaliques /a/, /i/ et /u/; dans certaines conditions, ailleurs que sous l'accent par exemple, la voyelle perd son timbre propre et le transfère sur la consonne qui précède; /-ta/, /-ti-/ et /-tu-/ deviennent respectivement, dans ce cas, /-tə-/, /-t'ə-/ et /-t^{w}ə-/. La langue voit, de ce fait, le nombre de ses phonèmes consonantiques multiplié par trois; tout ce qui y était distinct au départ demeure distinct à l'arrivée; mais elle n'acquiert pas, au cours du procès, des possibilités nouvelles de distinguer une forme d'une autre. Soit encore une langue où, à la finale de syllabe, le choix du type de consonne nasale est toujours déterminé par le contexte (c'est la situation en espagnol, par exemple); une modification se produit qui consiste à anticiper l'abaissement du voile du palais, caractéristique de la nasale, de façon à le faire coïncider avec la voyelle précédente; /-anta/ passera donc à /-ãta/; toutes les consonnes nasales implosives disparaîtront, ce qui diminuera considérablement le nombre des phonèmes successifs de la chaîne, mais multipliera par deux le nombre des phonèmes du système vocalique, puisqu'à chaque phonème oral correspondra désormais un phonème nasal. Cependant les latitudes distinctives de la langue n'auront pas changé. Cette fois-ci, le système est modifié non seulement qualitativement, mais quantitativement, et, bien entendu, ces modifications seront décisives pour l'évolution qui suivra.

Contre le point de vue de ceux qui mettent en relief l'importance, pour l'explication de l'évolution phonétique, de la préservation des distinctions, on fait souvent valoir l'existence, voire la fréquence, des confusions de phonèmes. Puisque, argue-t-on, les phonèmes sont là pour assurer des distinctions, s'il est prouvé qu'ils peuvent se confondre, n'en peut-on conclure que l'évolution phonétique est

aveugle, ou, en d'autres termes, qu'elle se produit sans égard à la fonction des unités distinctives ? Cet argument serait décisif s'il était vrai, de tous les points de vue, qu'une opposition phonologique qui ne sert à distinguer qu'une seule paire de mots est à mettre sur le même plan que celle qui assure à elle seule la distinction de centaines de quasi-homonymes. Du point de vue de la description synchronique qui doit aboutir à un système graphique marquant tout ce qui peut différencier un mot d'un autre, une forme d'une autre, ce principe est parfaitement justifié. Tant qu'un Français peut, s'il le veut et même s'il ne le fait pas normalement, distinguer dans le discours entre un *mètre* /metr/ et un *maître* /mētr/, il est du devoir de celui qui décrit la phonologie du français général de signaler l'opposition d'un /e/ bref à un /ē/ long en syllabe fermée et de prévoir des notations adéquates. Mais lorsqu'on considère le même problème sous un angle évolutif, il est indispensable de distinguer, d'une part, les oppositions phonologiques largement utilisées, /p/ ~ /b/ en français, par exemple, d'autre part, parmi celles qui servent peu, les oppositions rarement mises à profit, mais qui sont stables parce qu'elles se fondent sur la présence, ou l'absence, d'un trait distinctif largement utilisé par ailleurs (/θ/ ~ /ð/, /ʃ/ ~ /ʒ/ en anglais), et celles qui, servant peu et étant d'un type isolé dans le système, sont, en fait, en voie d'élimination (/e/ ~ /ē/ en français).

Lorsqu'on observe, dans une langue contemporaine, l'élimination d'une opposition phonologique, on constate qu'elle se produit lorsque la confusion des deux phonèmes ne peut plus affecter très sérieusement la compréhension de ce qui est dit. Il ne pourrait y avoir d'exceptions que dans le cas où l'élimination se réalise par imitation de certains traits, statiques ou dynamiques, d'une langue de prestige : une opposition /r/ ~ /r̄/, analogue à celle du castillan, qui rend quelques services dans certains dialectes de France, s'y maintient mal sous la pression du français général qui a éliminé cette opposition depuis

longtemps[1]; le processus constaté, qui n'est pas simple (/r/ ~ /r̄/ > /r/ ~ /ʀ·/ > /r/ ~ /ʀ/ > /ʀ/), doit offrir la possibilité de se protéger, par des innovations lexicales, des conflits homonymiques qui pourraient en résulter.

Il y a trop de cas où se vérifie l'hypothèse que la survie d'une opposition dépend, pour une part, de ce qu'on appelle son rendement fonctionnel *(funktionelle Belastung, functional yield or load)* pour qu'on puisse l'écarter, même si l'on ne s'est pas mis d'accord sur la meilleure façon d'évaluer le rendement d'une opposition. On ne saurait en fait se prononcer sur ce qui est décisif en la matière : la fréquence des cas où une négligence dans la réalisation correcte de l'opposition entraînerait réellement l'incompréhension (elle a les *cheveux blonds* /blõ/, elle a les *cheveux blancs* /blã/) ou la fréquence générale des deux phonèmes dans les mêmes contextes indépendamment des conflits réels aboutissant, de la part de l'auditeur, à une demande d'explication. Sur le plan de la méthode et sans se prononcer sur le fond de l'affaire, on recommandera le procédé le plus simple, c'est-à-dire un relevé de fréquence dans les textes, à condition de traiter à part des différents contextes.

La vérification de l'hypothèse relative à l'influence du rendement fonctionnel sur le sort de l'opposition ne peut se faire que sur des langues dont on peut observer directement le fonctionnement. On peut l'appliquer à des évolutions historiques dans la mesure où l'on est convaincu de sa validité. Mais on ne peut faire valoir contre elle des exemples empruntés à des états de langue disparus pour lesquels il est difficile de réunir la documentation nécessaire à toute vérification sérieuse et où l'on est le plus souvent en peine pour identifier les étapes successives du phénomène; les quatre étapes du déroulement de l'élimination de /r/ ~ /r̄/ indiquées ci-dessus ont été constatées au même moment chez des gens dont l'âge s'échelonnait

1. Cf. A. Martinet, *La description phonologique*, Genève-Paris, 1956, 64-67.

de 70 à 40 ans. Une observation directe, mais moins attentive, aurait pu faire croire que /r/ et /r̄/ s'étaient confondus directement en /ʀ/, ce qui aurait exclu tout rapprochement avec les processus de remplacement de /r/ ~ /r̄/ par /r/ ~ /ʀ/ constatés de l'Amérique du Sud à la Suède centrale[1]. Dans tous les cas où une opposition phonologique se neutralise dans une situation donnée ou est totalement éliminée, ainsi que dans celui où un phonème disparaît par amuissement, on doit toujours envisager la possibilité que le trait distinctif éliminé (ou l'un des traits s'il s'agit d'un amuissement) ait été transféré sur un voisin dans les conditions exposées ci-dessus. Ce trait, le trait nasal par exemple, peut se fixer plus ou moins définitivement (français *Martin*, *catalan*) ou être assez vite éliminé (catalan *Marty*, *català*). La combinaison du trait distinctif en cause avec ceux du phonème auquel il s'ajoute, ne donne pas nécessairement un produit d'excellente qualité, ni du point de vue de l'articulation, ni de celui de la perception : les voyelles nasales dans la production desquelles tout l'air qui passe par les fosses nasales est perdu pour l'identification de l'articulation buccale, sont des combinaisons peu stables, soit que leur timbre spécifique tende à se modifier (comme dans le français /ǣ/ de *vin* venu de [i] nasal), soit que la nasalisation y disparaisse comme elle a dû le faire en catalan. Il n'est nullement invraisemblable que l'élimination de la nasalité dans une opposition /i/ ~ /ī/ soit précédée d'une période où la différence, souvent insuffisante dans la pratique, entre l'orale et la nasale ait amené les locuteurs à prendre des précautions en éliminant toute quasi-homonymie dangereuse, comme les Gascons ont évité le danger de l'homonymie de *gat* « chat » avec **gat* « coq » en remplaçant ce dernier par *hazan* ou *bigey* avant même, sans doute, que l'ancien **gall* ait effectivement abouti à **gat*. Le transfert latéral d'un trait pertinent ne serait donc souvent qu'une solution provisoire.

1. Cf. B. Malmberg, *Studia Linguistica 15*, 1961, 100-101.

En face d'une élimination partiellement déterminée par le faible emploi d'une opposition, il faut peut-être envisager des cas d'amuissement où une excessive fréquence d'un phonème aurait entraîné son affaiblissement dans certaines positions, celles où un affaiblissement est le plus vraisemblable. On pense au cas du *s* implosif de l'espagnol d'Andalousie et de certaines contrées d'Amérique. La faiblesse des implosives est presque un trait général du parler humain, bien qu'elle se manifeste de façon très variable selon les langues. Elle est particulièrement nette en espagnol contemporain, ce que nous constaterons ici sans chercher à l'expliquer. Or le *s* est, dans cette langue, d'une toute particulière fréquence à l'implosion, notamment du fait de son utilisation comme marque de pluriel. On pourrait donc supposer que la faible information entraînée par la haute fréquence a abouti à un affaiblissement en un [h] qui, à son tour, peut s'amuir. Comme toutefois le pluriel *las mesas* ne saurait se confondre avec *la mesa*, la disparition de [h] s'accompagne de différenciation du timbre des voyelles lorsqu'elles étaient suivies de /s/ > [h][1]. Ce qui renforce l'hypothèse que la fréquence du phonème /s/ a pu avoir son mot à dire, c'est que les dialectes d'Andalousie, ceux qui ont le plus profondément influencé les formes transatlantiques de l'Espagnol, ont une fréquence de /s/ bien supérieure à celle des autres usages de la Péninsule, car les deux phonèmes /s/ et /θ/ s'y sont confondus (dans certaines zones sous la forme de /θ/, par nature plus susceptible encore de s'affaiblir que [s])[2]. Il n'y a pas conflit entre l'hypothèse relative au rôle du rendement fonctionnel et celle selon laquelle un phonème d'une extraordinaire fréquence pourrait s'affaiblir; l'opposition /h/ ~ zéro est probablement tout à fait satisfaisante du point de vue distinctif, tant qu'elle se maintient. Ce qui peut créer une situation délicate c'est

1. Cf. T. NAVARRO TOMÁS, *T.C.L.P. 8*, 1939, 184-186.
2. Cf. A. ZAMORA VICENTE, *Dialectología española*, Madrid, 1960, 236-244.

le fait que l'évolution [s] > [h] est irréversible, que la seule évolution connue pour [h] est l'amuissement, et que les oppositions de timbres vocaliques qui, en s'accentuant, pourraient fournir une solution permanente au problème des distinctions morphologiques et lexicales à préserver, tendent probablement à s'éliminer du fait du prestige du castillan et de son vocalisme élémentaire. Mais il n'y a pas de téléologie dans le fonctionnement de la langue. Ceux qui ont laissé passer [s] à [h] n'avaient évidemment aucun moyen de s'imaginer le mauvais service qu'ils rendaient à leurs descendants.

L'apparition de nouveaux phonèmes dans une langue ne se produit, sous l'influence directe de nouveaux besoins distinctifs à satisfaire, que dans le cas d'emprunts de mots comportant des articulations inconnues à la langue emprunteuse : /ŋ/ dans le français *meeting*, /ã/ et /ʒ/ dans l'allemand *rangieren*, etc. Ces emprunts sont, on s'en doute, facilités quand les traits distinctifs qui assurent l'identité du nouveau phonème préexistaient dans le système : l'articulation de [b] est relativement facile pour ceux qui connaissent une opposition /p/ ~ /t/ et une opposition /t/ ~ /d/. Emprunts mis à part, les nouveaux phonèmes résultent nécessairement de variations contextuelles qui, de façon ou d'autre, se trouvent, à un moment donné, ne plus être entièrement déterminées par le contexte qui les a fait naître : si, dans le contexte /-ati/, /t/ se prononce [t'] (et, en conséquence, /-ati-/ se prononce [-at'i]), son statut phonologique n'a pas changé; mais si, sur ces entrefaites, /-i/ final tombe régulièrement et si le /t/ de /-ati/ continue à se prononcer [t'], /-ati/ deviendra /-at'/ et la langue aura acquis un nouveau phonème /t'/. Un processus de ce type aboutit à réduire le nombre des phonèmes successifs du discours et à multiplier le nombre des phonèmes du système. Il représente, pour ceux qui le réalisent, une économie, puisqu'il consiste pour ceux-ci à ne plus articuler certains segments du discours. Ils n'ont pas à apprendre à articuler et à distinguer de nou-

veaux phonèmes, puisque les articulations en question leur étaient naturelles. Mais la situation est tout autre pour leurs descendants qui, eux, doivent continuer à apprendre, au cours de leur première enfance, à distinguer entre /i/ et les autres voyelles comme l'ont fait leurs parents, mais qui, en plus, vont avoir à s'efforcer d'articuler de façon distincte un /t/ et un /t'/, un /p/ et un /p'/, etc.

Il y aura nécessairement une limite à l'accumulation des distinctions phonématiques qui résultent, au cours des siècles, des processus de transfert des traits distinctifs. Ces processus seront alors freinés ou stoppés, au moins pour un temps, en attendant que les moins utiles parmi les distinctions phonologiques existantes aient été éliminées : à l'aube du XVIIIe siècle, il semble que le français de Paris ait présenté vingt, et peut-être vingt-quatre phonèmes vocaliques différents[1]; les jeunes Parisiens d'aujourd'hui n'en utilisent guère plus de treize. Les oppositions qui ont été éliminées ne l'ont pas toujours été sous la forme qu'elles avaient en 1700; chacune a eu son histoire particulière, bien que, pour la plupart d'entre elles, cette histoire entre dans le vaste chapitre de l'élimination de la quantité.

De tout ceci, on retiendra surtout que ce qui est économique pour celui qui réalise le changement représente fréquemment une complication pour les générations à venir : il y aura toujours des économies à réaliser en transférant des traits distinctifs sur les phonèmes voisins de la chaîne et, ultérieurement, d'autres économies en éliminant du système les oppositions de faible rendement.

Il est clair toutefois que ces conflits internes qui, à eux seuls, permettent de comprendre la permanente instabilité des systèmes phonologiques, ne sont pas seuls en cause; il reste indispensable d'attirer longuement l'attention sur eux, puisque l'enseignement traditionnel n'en faisait pas mention. Mais ceux-là mêmes qui insistent pour qu'on

1. Voir A. MARTINET, *B.S.L.* *43*, 1946, 15-21.

leur accorde l'attention qu'ils méritent seraient les premiers à protester si l'on devait négliger les facteurs qui, de l'extérieur, peuvent contribuer à déséquilibrer le système phonologique, qu'il s'agisse de l'influence de systèmes concurrents ou des répercussions de l'évolution des besoins communicatifs de la communauté, eux-mêmes sous la dépendance directe de l'évolution de la société. Il n'entre pas dans le cadre du présent examen de préciser comment l'évolution de la société influence la première articulation du langage, c'est-à-dire la façon dont les locuteurs analysent leur expérience en unités significatives successives. Cette influence, évidente en matière de lexique, n'est pas niable en ce qui concerne les traits grammaticaux, ne serait-ce que parce que unités grammaticales et unités lexicales se complètent pour couvrir un même domaine, et que la grammaticalisation d'un domaine sémantique, comme le temps, a nécessairement des répercussions sur la fréquence et l'inventaire des unités lexicales du même domaine. C'est essentiellement par le chenal de traits prosodiques comme l'accent et de faits d'expressivité que l'évolution des besoins communicatifs se répercute jusque dans le système phonologique. Il convient, en la matière, de se défaire du préjugé qui voyait, dans l'accent, une cause première, un phénomène inexplicable, éclatant comme l'orage dans un ciel d'été. Sans doute y a-t-il des cas où un certain type accentuel a dû être emprunté à une autre langue et où l'influence du modèle a été assez forte pour s'imposer *aux dépens* de la langue imitatrice. Mais, dans chaque cas, on retiendra, tout d'abord, l'hypothèse que c'est l'évolution même de la langue et des besoins de la communauté qui la parle qui a entraîné une réorganisation du système accentuel. On dira, de façon un peu sommaire, mais assez juste, que la syllabe qui a reçu l'accent est celle qu'il convenait, pour le succès de la communication, de mettre en valeur.

Il n'est pas indispensable de rappeler ici les changements phonétiques qui peuvent coïncider avec une réor-

ganisation du système accentuel. Mais on attirera l'attention sur l'influence des procédés expressifs, comme l'allongement ou la gémination. Ces procédés, véritables modes, dont l'apparition dans telle ou telle langue est favorisée par la structure même du système phonologique, peuvent prendre une extension considérable. Si leurs effets se fixent, c'est-à-dire en viennent à caractériser de façon permanente certains éléments du vocabulaire, ils aboutissent à déséquilibrer le système en bouleversant la fréquence respective des unités distinctives. Les effets de tels bouleversements peuvent se répercuter à travers des millénaires.

La formation philologique qui reste celle de beaucoup de linguistes prépare mal à concevoir le fonctionnement de la causalité interne des systèmes phonologiques. Il faut, pour le comprendre, observer les échanges linguistiques tels qu'ils ont lieu en fait autour de nous, et, partant de là, essayer de s'imaginer la façon dont les locuteurs d'une époque révolue ont résolu les problèmes que posait alors la compréhension mutuelle. Soit un déplacement en chaîne, celui par exemple que l'on constate dans l'ancien roman de l'ouest et qui amène /-d-/ à /-ð-/, /-t-/ à /-d-/, /-tt-/ à /-t-/. L'observation semble indiquer que l'affaiblissement, par spirantisation ou voisement des intervocaliques, ne se produit que là où existent des géminées de fréquence comparable aux simples. L'information fournie par les unes est donc analogue à celle qui est fournie par les autres, et l'on peut s'attendre à ce que les locuteurs tendent à affaiblir l'articulation des géminées jusqu'au moment où le rapport de l'énergie dépensée à l'information fournie sera analogue à celui qui existe dans le cas des simples. Tout ceci semblerait indiquer que ce sont les géminées qui ont amorcé le processus en s'affaiblissant, ce qui a déterminé, de proche en proche, le voisement de la simple sourde et la spirantisation de la sonore. Certains objectent que les géminées ne peuvent avoir été les premières à se déplacer, puisque l'on constate, par l'examen des documents, que la simplification des géminées est

ultérieure au voisement et à la spirantisation des simples. Mais c'est oublier que la préservation des distinctions réclame que les géminées ne soient définitivement simplifiées que lorsque les /-t-/ seront parfaitement voisés chez tous les locuteurs et en toutes circonstances, ce qui implique qu'au préalable tous les /-d-/ se seront dûment spirantisés. Il suffit qu'une classe de la société ou que quelques cantons manifestent un attachement à la tradition pour que le processus soit freiné, voire même stoppé. Il ne faudrait pas qu'à la phonétique « sur le papier » d'une époque révolue succédât une phonologie qui ignore les situations sociolinguistiques réelles. La *gorgia* toscane désigne l'affaiblissement en spirantes des occlusives et des affriquées intervocaliques d'où il résulte que *la casa* se prononce [laxasa] et *la cena* [la ʃena]. Lorsque son histoire aura été parfaitement restituée, la *gorgia* sera l'illustration parfaite d'une mutation déterminée, au départ, par une tendance des géminées à s'affaiblir et qui a abouti à spirantiser (et non à « aspirer » comme on s'obstine à l'écrire) la consonne simple correspondante là où elle est en opposition avec la géminée. Cependant, continuellement battue en brèche par l'influence de la graphie et celle des usages romains, elle n'a jamais pu aboutir à la simplification des géminées, puisqu'il y avait toujours des locuteurs pour qui /-k-/ intervocalique restait [k] et qui auraient mal interprété un /-kk-/ trop affaibli. Puisque le /-k-/ simple pouvait se réaliser aussi bien comme [k] que comme [x], la géminée correspondante devait conserver une articulation prolongée. Il est, bien entendu, de moins en moins question de simplifier la géminée puisque la prononciation [x] pour /-k-/ est en sérieuse régression.

Quelle que soit l'évolution phonétique qu'on étudie, que l'on soupçonne au départ l'action d'une autre langue, l'imitation d'un processus, le remplacement mot par mot d'une articulation par une autre jusqu'à élimination complète de la première, la pression des besoins lexicaux ou grammaticaux, une modification quelconque de la fré-

quence de certaines catégories phonologiques, on ne saurait oublier que tout se tient dans une langue et qu'aucun changement ne s'y produit dans le vide. Les hypothèses qu'il faudra s'efforcer de vérifier dans chaque cas devront toujours se fonder, non sur d'autres hypothèses, même si ces dernières ont pour elles le support d'une longue tradition, mais sur une observation attentive du comportement linguistique des êtres humains.

CHAPITRE VI

Indétermination phonologique et diachronie[1]

Dès 1934, Yuen-Ren Chao a bien noté[2] que les problèmes phonologiques sont fréquemment susceptibles de recevoir plusieurs solutions différentes; le même complexe de phénomènes peut être présenté en des termes différents sans qu'on ait le droit d'écarter, comme inexacte ou incomplète, une des formulations choisies : le noyau syllabique de l'anglais *face*, par exemple, peut être interprété, au choix, comme un phonème vocalique long /e·/ ou la succession de deux unités distinctes notée /ei/ ou /ej/. Il existe souvent des raisons, théoriques ou pratiques, de préférer telle solution à telle autre : on peut, par exemple, poser en principe qu'une analyse plus poussée est toujours préférable, ce qui, dans l'exemple précédent, fera préférer /ei/ à /e·/; on peut également reculer devant une solution parce qu'elle entraînerait des complications typographiques insurmontables. Dans la présentation détaillée de la phonologie d'une langue, il est recommandé de passer en revue les différentes solutions possibles de chaque problème.

1. L'étude originale, dédiée à M. Eberhard Zwirner à l'occasion de son 65e anniversaire, est parue dans *Phonetica 12*, 1965, p. 13-18.

2. Y. R. Chao, The non-uniqueness of phonemic solutions of phonetic systems, *Bulletin of the Institute of History and Philology, Academia Sinica 4*, 1934, 363-397 ; reproduit dans *Readings in linguistics* publiés par M. Joos, p. 38-54, (*A.C.L.S.*, Washington, 1957).

Mais lorsque la description phonologique n'est que le premier chapitre de la description complète d'une structure linguistique, on ne saurait se dispenser de trancher en faveur d'une solution déterminée qui permettrait de donner des unités significatives une représentation constante et uniforme. Ce qu'on peut appeler l'indétermination phonologique est donc pratiquement exclue des présentations synchroniques non seulement parce qu'il faut, en dernière analyse, trancher dans un certain sens, mais également parce qu'on se doit d'y expliciter les diverses possibilités.

La situation est tout autre dans le domaine des recherches diachroniques : les facteurs d'évolution qu'il s'agit de dégager sont, même dans un cas très particulier, toujours nombreux; le choix d'une formulation et l'exclusion de toute autre auraient, presque à coup sûr, pour effet de faire perdre de vue certains de ces facteurs et ainsi d'ôter aux conclusions tout ou partie de leur valeur. On peut même aller plus loin et dire qu'il est des cas où il peut être préférable de ne pas présenter diverses formulations synchroniques pour chacun des stades évolutifs qu'on pourrait vouloir caractériser. En effet, donner différentes formulations, c'est souvent dissocier certains aspects d'un phénomène qu'on ne comprend bien que si on le saisit dans son ensemble et dans son devenir. On trouvera, dans ce qui suit, deux illustrations de ces principes.

On sait que les langues slaves, en tant que dialecte particulier de l'indo-européen, ont été, à un moment de leur évolution, caractérisées par le fait que toutes les syllabes s'y terminaient sur une voyelle[1]. Sur le conditionnement ultime des processus qui ont conduit à cet état de fait, il paraît difficile de se prononcer. Mais on peut, semble-t-il, grouper les faits en déclarant que tout se passe

1. La tentative d'explication esquissée ici a été présentée dans A. MARTINET, Langues à syllabes ouvertes : le cas du slave commun *Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft 6*, 1952, 154-164, et reprise dans *Economie des changements phonétiques, Traité de phonologie diachronique*, Berne, Francke, 1955.

comme si la partie implosive de la syllabe, ce qui suit le sommet vocalique, avait été éliminée partout, soit purement et simplement, soit en transférant certains des traits distinctifs qu'elle comportait sur les éléments restants de la syllabe. C'est ainsi que *en* passe à *ẽ* par anticipation de la nasalisation, que *ar* passe à *ra* par métathèse ou à *ara* (> *oro*) par insertion d'une voyelle épenthétique après la consonne, etc. Les voyelles elles-mêmes sont affectées :

ĭ et *ŭ*, brefs par opposition à *ī* et *ū* et de durée réduite par nature puisque ne nécessitant qu'un faible mouvement d'ouverture, tendent à disparaître en transférant sur la consonne qui précède ce qui les distinguait l'un de l'autre, à savoir l'articulation antérieure de *ĭ*, l'articulation labiovélaire de *ŭ*; on pourrait noter [b'^{i}] le produit de l'évolution de *bĭ*, et [b^{wu}] ou mieux [b^{wy}] (cf. ci-après) celui de *bŭ*;

les longues correspondantes *ī* et *ū* s'abrègent en opérant le même transfert, *bī* devenant [b'i] et *bū* devenant [b^{w}u], mais avec un [u] dont le degré de profondeur articulatoire n'a plus guère de valeur distinctive et qui tend vers ce qu'on note *y* en philologie slave, c'est-à-dire une voyelle fermée de profondeur moyenne;

dès avant le début du processus décrit ici, les voyelles indo-européennes *ă*, *ŏ* et *ə* se sont confondues en slave en une voyelle du même degré d'ouverture que *ĕ* et *ŏ*, mais d'articulation moyenne, ni antérieure, ni postérieure, qu'on peut noter [ʌ]; avec anticipation du timbre de la voyelle, *bĕ* donne [b'ɛ]; [bʌ] demeure tel quel;

on peut, pour simplifier les choses, poser que *ō* et *ā* indo-européen sont dès l'abord pratiquement confondus en une voyelle non arrondie qui tend à s'ouvrir vers [*a*], ce qui contribue à lui donner une durée réelle légèrement supérieure à celle de [ʌ] sensiblement moins ouvert; *ē* établit de la même façon ses distances vis-à-vis de *ĕ* et passe à [æ] ou [a], avec anticipation du timbre antérieur; *bē* passe donc à [b'a] face à [b*a*] dont la voyelle reflète *ā* ou *ō*;

lorsque la voyelle figure à l'initiale du mot, c'est-à-dire qu'elle n'est pas précédée d'une consonne, l'anticipation du timbre se réalise sous la forme de ce qu'on appelle une prothèse, [j-] pour les voyelles d'avant, [w-] (> [v-]) pour les voyelles arrondies : *ĭ-* devient donc [j^{i}], *ī-* [ji-], *ĕ-* [jɛ-] *ē-* [ja-], *ŭ* [w^{y}] (> [v^{y}]), *ū-* [wy-]) (> [vy-]);

une diphtongue comme [ʌu] (issue de *au*, *ou*, *əu*) confère à la consonne qui précède le timbre de [ʌ] qui, n'étant ni palatal ni labio-vélaire, paraît neutre et n'est ni perçu ni noté; [*bʌu] devient donc [bu].

Les deux tableaux ci-dessous font ressortir les différences entre les deux stades successifs.

bĭ	*bŭ*	>	[b$'^{i}$]	[b^{wy}]
bī	*bū*		[b'i]	[b^{w}y]
bĕ	[bʌ]		[b'ɛ]	[bʌ]
bē	[b*a*]		[b'a]	[b*a*]

Les formes du premier sont, à six contre deux, données sous la forme traditionnelle de la reconstruction indo-européenne, c'est-à-dire dans ce qui équivaut à une transcription phonologique. Les formes du second sont toutes données entre crochets carrés, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas phonologiques en ce qu'elles comportent des éléments redondants : [b'i] par exemple se distingue de [b^{w}y] par la marque de palatalisation au lieu du [^{w}] et par [-i] au lieu de [-y]. On pourrait phonologiser cette transcription, c'est-à-dire éliminer les redondances, de deux façons : 1° en considérant comme non-distinctif le timbre des consonnes, palatal ou labio-vélaire; on aurait ainsi les paires suivantes : /b^{i} - b^{y}/, /bi - by/, bɛ - bʌ/, /ba - b*a*/; 2° en considérant comme non-distinctif le degré de profondeur de l'articulation vocalique, en éliminant la labio-vélarisation comme un cas particulier de la non-palatalisation et en notant par /^{ə}/ la voyelle en voie de disparition, par /y/ la voyelle stable la plus fermée, par /ʌ/ la voyelle de moyenne aperture, par /a/ la plus ouverte. Ceci donnerait les paires suivantes : /b$'^{ə}$-b^{ə}/, /b'y-by/, /b'ʌ-bʌ/, /b'a-ba/.

A partir du moment où les voyelles issues de *ĭ* et de *ŭ*, celles qu'on nomme les « jers », disparaissent, à la finale du mot par exemple, ce que nous notons /b'^{ə} - b^{ə}/ dans le deuxième cas devient /b' - b/. On doit alors nécessairement poser deux phonèmes distincts /b'/ et /b/, et seule la seconde interprétation devient licite. Mais l'on sait que la chute des jers est un phénomène tardif dont on suit les progrès dans les textes et qui se produit dans des langues slaves déjà nettement différenciées. Nous restons donc, pour le slave commun, en face d'une alternative à laquelle nous n'échappons qu'en nous refusant à choisir entre les deux façons d'éliminer les redondances. Une transcription /bi - by/ du premier type considéré ne porterait aucun témoignage du processus évolutif en cours; une transcription /b'y - by/ du second impliquerait un état de fait qui n'est attesté qu'à une époque beaucoup plus tardive que celle où nous replaçons notre tentative d'explication. Un passage comme celui de [bu(·)] à [b^{w}y] résulte d'un recul progressif de l'articulation labio-vélaire; pendant longtemps ce trait a pu être à cheval sur la consonne et la voyelle, le début de la consonne et la fin de la voyelle restant inaffectés, d'où, analytiquement, une succession [b + b^{w} + u + y], le tout gardant naturellement la durée normale d'une consonne suivie d'une voyelle. En fait, ce que nous cherchons à reconstruire n'est pas un état de langue, mais un faisceau cohérent de processus évolutifs.

Au même titre que par la nature des articulations consonantiques et vocaliques qu'elle retient pour constituer son système phonologique, une langue est caractérisée par sa prosodie et, plus spécifiquement, par les différents types syllabiques qu'elle oppose. On a relevé, dans des langues assez diverses, un type de structure qui consiste à accorder aux syllabes accentuées, en général ou dans certaines situations favorables, une quantité plus considérable qu'aux autres en utilisant à cette fin tantôt la

durée de la voyelle accentuée, tantôt celle de la consonne qui la suit. Une succession voyelle accentuée + consonne + voyelle inaccentuée se présentera si l'on désigne par *a* les voyelles, par *t* les consonnes comme [ˈāta] ou [ˈătta] à l'exclusion de [ˈātta] et de [ˈăta]. En Europe, ce type est bien attesté dans la péninsule scandinave et dans la zone franco-provençale.

Dans certains cas, on aperçoit très vite dans quel sens éliminer la redondance que reflète l'opposition [ˈāta] ~ [ˈătta]. Dans le parler franco-provençal d'Hauteville[1] où voyelles brèves et voyelles longues s'opposent à la finale absolue sous l'accent (ˈră « rat » ~ ˈrā « roi ») il est clair que la géminée de [ˈătta] (dans [ˈfătta] « poche » par exemple) n'est là que pour mieux faire ressortir le caractère bref de la voyelle précédente. On transcrira donc /ˈāta/ ~ /ˈăta/ ou mieux /ˈata/ ~ /ˈăta/.

Ailleurs, là où les deux traits vont toujours de pair, une voyelle longue étant automatiquement suivie d'une consonne brève et une voyelle accentuée brève étant toujours accompagnée d'une consonne longue ou géminée, on peut légitimement hésiter à éliminer comme redondant un des deux traits. En suédois, où ceci est le cas (*mat* [ma·t] « nourriture » ~ *matt* [mat·] « épuisé », *mata* [ˈma·ta] « alimenter » ~ *matta* [ˈmatta] « natte »), le timbre des voyelles brèves n'est pas identique à celui des voyelles longues, et ceci nous incline à voir, dans le complexe timbre-durée de la voyelle, le trait proprement distinctif, d'où une interprétation comme /māt/ ~ /mat/, /māta/ ~ /măta/ plutôt que comme /mat/ ~ /matt/, /mata/ ~ /matta/. Ceci marque peut-être le sens d'une évolution qui tend à éliminer la gémination, évolution qui a abouti en danois où l'on a *falde* « tomber » [ˈfal-ə] avec une simple en face de la géminée du suédois *falla* [ˈfal-la], et n'autorise pas à postuler que la longueur voca-

1. Voir A. Martinet, *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève, Droz, 1956.

lique a nécessairement, dans les cas de ce genre, la priorité sur la longueur consonantique.

Le système syllabique caractérisé par les deux types [ˈāta]-[āt] et [ˈătta] - [ˈătt] est celui que l'on doit postuler pour une majorité des dialectes germaniques de l'Ouest dans la première moitié du présent millénaire et notamment en moyen-anglais. Ceux qui ont abordé le problème de la phonologie du moyen-anglais ont eu généralement le tort de ne reconnaître de pertinence qu'à un seul des traits quantitatifs, la durée vocalique pour H. Kurath[1], la durée consonantique pour l'auteur de ces lignes[2], alors que ces traits sont indissociables, et ce ne peut être qu'en référence à cette complexité qu'on pourra donner, de l'évolution du système phonologique du moyen-anglais, une explication structurale satisfaisante.

1. Cf. The loss of long consonants and the rise of voiced fricatives in Middle English, *Language 32*, 1956, 435-445.

2. *Economie*, p. 251.

DEUXIÈME PARTIE

Etudes indo-européennes

CHAPITRE VII

Linguistique structurale et grammaire comparée[1]

Il y a assez exactement dix-huit ans que la phonologie a été présentée aux auditeurs des Conférences de l'Institut de Linguistique. La phonologie avait, à cette date, près de dix ans. Les phonologues s'étaient jusqu'alors signalés surtout par l'intérêt qu'ils portaient aux états de langue, et le public linguistique identifiait volontiers « phonologie » et « description synchronique ». C'est pourquoi on avait estimé utile d'insister longuement sur les services que la nouvelle discipline devait pouvoir rendre dans le domaine de la linguistique évolutive. Cependant, la phonologie diachronique, qui prenait un bon départ dans les deux années qui ont précédé la guerre, a vu son développement freiné et, pendant un temps, presque stoppé lorsque, après la fin des hostilités, la phonologie et les divers mouvements de linguistique structurale qu'elle avait suscités ont concentré leur activité au Danemark et aux Etats-Unis. Au Dane-

1. Conférence faite le 18 février 1956 à l'Institut de Linguistique et publiée dans les *Travaux de l'Institut de Linguistique 1*, 1956, p. 1-15.

mark, les glossématistes, formalistes et « formulationistes » convaincus, manifestaient, vis-à-vis de l'objet de leur étude, trop d'indépendance pour pouvoir aborder avec succès la discipline explicative que doit être et veut être la phonologie diachronique. Aux Etats-Unis, les études diachroniques se sont longtemps heurtées à un engouement exclusif pour la description synchronique qu'expliquaient bien l'abondance des langues à décrire, l'urgence des tâches descriptives et, il faut le dire, un sens souvent moins vif qu'en Europe de la dimension historique. C'est cependant de New York et dans la revue *Word* que la phonologie diachronique a repris son départ, dès avant la fin des années 40, suscitant un vif intérêt non seulement en Amérique, mais dans plusieurs pays européens, en Espagne en particulier. Il est clair désormais, pour quiconque est au courant de la recherche, que l'ordre d'études connu sous le nom de phonétique historique ne se conçoit plus hors du cadre fonctionnel et structural de la phonologie diachronique. On avait pu croire un instant que les traits généraux de l'évolution phonique des langues indo-européennes et sémitiques avaient été codifiés une fois pour toutes. Tout est remis en question aujourd'hui où de nouveaux cadres théoriques offrent de nouvelles possibilités à l'observation. L'explication des faits, distincte de leur description, autrefois abandonnée aux amateurs irresponsables, se trouve maintenant placée au centre des préoccupations du diachroniste.

Là où la linguistique structurale doit encore faire ses preuves, c'est dans le domaine de la grammaire évolutive. De façon générale, ceux des structuralistes que la réalité intéresse plus que les formulations se sont occupés jusqu'ici plutôt des faits phoniques que des éléments signifiants du langage. Même sur le plan synchronique, ils n'ont pas encore dégagé un corps de doctrine détaillé. Les glossématistes, qui écartent pour un temps les faits sémantiques baptisés substance du contenu, et les Bloomfieldiens, qui les rejettent une fois pour toutes hors du

domaine de la linguistique, n'ont pas eu trop de mal à ériger le cadre formel de ce qu'ils appellent les uns la plérématique, les autres la « morphémique ». Les réalistes, moins nombreux et, pendant quelque temps, débordés par la marée formaliste, ont pris quelques années à se ressaisir : la première tentative de quelque envergure pour appliquer à la description grammaticale les méthodes proprement phonologiques ne date que de deux ans[1]. C'est pourquoi on ne doit pas s'étonner que, dans les cercles où l'essentiel de la linguistique se confond avec la grammaire comparée des langues indo-européennes, on puisse avoir, aujourd'hui encore, le sentiment que la linguistique structurale n'a pas grand-chose à offrir.

Pour bien des comparatistes, souvent philologues avant d'être linguistes, seules les unités douées de sens sont dignes d'intérêt en elles-mêmes. La réhabilitation linguistique des faits phoniques est un des résultats du mouvement phonologique, et n'a pu s'imposer à ceux que la phonologie n'a pas touchés. Seuls les chercheurs pour qui l'étude linguistique est une fin en soi peuvent reconnaître le même statut aux unités distinctives (les phonèmes) et aux unités significatives, grammaticales ou lexicales, parce que, les unes et les autres, elles participent toutes à un même type d'organisation *sui generis*. Seuls ils peuvent se convaincre que, même si la contribution structurale à la linguistique historique devait se limiter aux faits phoniques, le structuralisme n'en aurait pas moins droit de cité dans le domaine des études indo-européennes.

Il est temps, non seulement de souligner les apports de la phonologie à la linguistique évolutive, mais de marquer la fertilité des points de vue structuraux lorsqu'on les applique à l'examen des changements de structure grammaticale. C'est par l'application de ces points de vue qu'on

1. Celle de Martin Sánchez Ruipérez dans *Estructura del sistema de aspectos y tiempos del verbo griego antiguo, Análisis funcional sincrónico*, Salamanque, 1954.

peut espérer placer la linguistique indo-européenne dans une perspective réellement évolutive en dénonçant et en dépassant l'écran intitulé « indo-européen commun » sur lequel on s'efforçait de projeter les données de la comparaison. En contraignant les linguistes à distinguer toujours soigneusement entre synchronie et diachronie, les recherches structurales ont non seulement donné naissance à la description scientifique des états de langue, mais également, pour la première fois de façon consciente, introduit en linguistique la perspective temporelle. Les pré-structuralistes distinguaient mal entre fonctionnement du système et évolution. L'insistance sur le fonctionnement a eu indirectement pour effet de faire prendre conscience de ce qu'était réellement la linguistique évolutive.

Une des notions dégagées par la phonologie, et qui peut se révéler des plus fertiles en morphologie diachronique, est celle de « marque ». Certains phonèmes dits « marqués » sont considérés comme la somme des caractéristiques distinctives d'un autre phonème dit « non marqué » plus un trait distinctif particulier dit « marque » : en russe, le phonème marqué /d/ est la somme des traits distinctifs propres au phonème /t/, apicalité, oralité, caractère dur, plus le trait distinctif de voix qui le distingue de /t/. L'établissement de cette hiérarchie entre /d/ et /t/ n'est pas fondé sur une idée préconçue de l'importance relative des vibrations de la glotte et de la force articulatoire dans la production des deux sons [d] et [t], mais sur le fait qu'en russe l'opposition /t/ ~ /d/ se neutralise au profit de /t/ à la finale de mot; là où la distinction n'existe pas et où ce n'est pas le contexte qui impose tantôt la voix, tantôt l'absence de voix, les locuteurs font l'économie des vibrations de la glotte qui se révèlent ainsi comme le trait additionnel, la « marque ». Le phonème non marqué est linguistiquement plus simple, le phonème marqué linguistiquement plus complexe. Transportée sur le plan morphologique, la notion de marque doit nous permettre d'établir une hiérarchie des valeurs grammaticales; elle

nous amène à concevoir qu'une catégorie donnée, cas, temps ou mode, dite « marquée », a un contenu significatif identique à celui de telle autre catégorie du même type, augmentée d'une distinction sémantique supplémentaire qui est la « marque ». La catégorie à qui manque la « marque » est, naturellement, dite « non marquée » ; elle est conçue comme plus simple, plus fondamentale.

Pour donner à la notion de marque toute sa fertilité en morphologie diachronique, il convient de ne pas perdre de vue la dualité du signe linguistique. Tandis que les unités de la deuxième articulation linguistique, les phonèmes, de fonction distinctive, ne sont caractérisés que par leur expression, les unités significatives ont une expression et un contenu sémantique. Un phonème marqué possède simplement un trait pertinent de plus que le phonème non marqué correspondant. Un morphème marqué l'est tout d'abord sur le plan du contenu : il implique quelque chose de plus que le morphème non marqué correspondant; dans bien des langues, le genre féminin est marqué parce que son emploi implique effectivement l'adjonction de la notion de féminin à celles qui sont exprimées en même temps; le genre masculin est non marqué parce qu'il n'implique pas nécessairement référence à un masculin, mais souvent simplement l'indifférence quant à la distinction entre masculin et féminin. La chose est bien nette en français où c'est *il*, et non *elle*, qu'on trouve dans *il fait beau*, *il s'en faut que*, *il ferait beau voir*, là où ne se pose pas la question d'un genre ou d'un sexe. Ici encore l'établissement d'une hiérarchie n'est pas fondé sur une idée préconçue de l'importance comparée des deux genres, mais sur le fait observable que dans certains contextes où la forme masculine et la forme féminine correspondante ne sont pas commutables, c'est la forme masculine que l'on rencontre. Mais un morphème marqué du fait de son contenu s'exprimera en général en ajoutant quelque formant à une base masculine : *frais - fraîche*, *franc - franche*, *le maître - la maîtresse*, *der Lehrer - die Lehrerin*. Marque séman-

tique et marque formelle vont normalement de pair, et la chose est bien naturelle : là où l'on veut en dire plus, on ajoute un signe supplémentaire. L'examen de l'économie linguistique confirme que, de façon générale, il y a, dans un système donné, un rapport qui tend à être constant entre la quantité d'information transmise d'une part, l'énergie et le temps employés pour la transmission d'autre part. Lorsque, dans l'apprentissage d'une langue étrangère, on rencontre une forme simple, « non marquée », pour une catégorie qu'on a des raisons de considérer comme « marquée », on a le sentiment d'être en face d'une situation anormale. Un Français qui apprend le russe pourra s'étonner de trouver dans cette langue tant de génitifs pluriels dont la forme se confond avec le radical du mot, qui, par conséquent, ont ce que les linguistes appellent une désinence zéro. Or, un génitif pluriel, en tant que génitif et en tant que pluriel, paraît, d'un point de vue sémantique, doublement marqué, puisqu'à la notion de l'objet ou de l'être désigné s'ajoutent une notion de dépendance et une notion de pluralité. Le structuraliste, qui, pour obtenir une idée de la complexité sémantique d'une catégorie se réfère souvent à son degré de fréquence, ne s'étonnera plus de ce qu'on pourrait, à première vue, considérer comme une anomalie lorsqu'il constatera que, du fait de certains emplois syntaxiques, le génitif pluriel est en russe d'une fréquence dans le discours bien supérieure à celle que laisserait attendre un examen de la situation en latin par exemple.

On s'explique bien qu'il y ait rapport entre simplicité formelle et fréquence tout comme il y a rapport entre simplicité formelle et moindre information; fréquence et faible information vont en effet de pair : on s'attend à voir paraître à tout moment un élément fréquent; or, un élément attendu n'apporte aucune information. Dans la pratique linguistique, on peut aisément constater comment un accroissement de fréquence entraîne une simplification de l'expression. La chose est particulièrement frappante

dans le cas des éléments lexicaux dont la fréquence dans le discours varie dans le temps selon l'évolution des goûts, des modes et des techniques : il y avait en 1895 beaucoup moins de gens qui parlaient du chemin de fer métropolitain qu'aujourd'hui. A cette époque, « chemin de fer métropolitain » était une notion marquée; il s'agissait d'un chemin de fer, mais d'un chemin de fer d'un type particulier, celui qui transporte les voyageurs d'un point à un autre d'une grande ville. Aujourd'hui, la même réalité est devenue le « métro », notion simple, non marquée, qui est autre chose qu'un « chemin de fer ». L'enfant qui emprunte pour la première fois la ligne de Sceaux pourra s'exclamer : « Ce n'est pas un métro, c'est un train ! » La forme *chemin de fer métropolitain* qui, dans son ampleur, convenait à la rareté de l'emploi du terme en 1895, s'est réduite à *métropolitain*, puis à *métro* lorsque s'est accrue, dans des proportions énormes, la fréquence de l'emploi. La fréquence des éléments grammaticaux n'est pas sujette à des fluctuations aussi rapides que celles des mots. Mais nul ne niera qu'il puisse y avoir un parallélisme entre l'évolution de la structure sociale d'une part, celle du système grammatical et de la fréquence relative des catégories dont il se compose d'autre part. Il pourra donc se produire qu'une catégorie marquée et de fréquence faible voie cette fréquence s'accroître jusqu'à dépasser celle de son partenaire non marqué et tende à devenir sémantiquement moins spécifique que ce dernier. *Vice versa*, une catégorie non marquée pourra voir sa fréquence devenir moindre que celle de son ancien partenaire marqué, et sa spécificité sémantique tendre à s'accroître. Dans les deux cas, il pourra en résulter un renversement des rapports des deux membres du couple. Mais il n'est pas certain que le changement du statut sémantique des deux membres entraîne sur-le-champ une adaptation de l'expression telle que la nouvelle forme non marquée soit la plus courte et la moins complexe, et que la nouvelle forme marquée prenne un corps adapté à ses nouvelles fonctions. En

quelques années, *chemin de fer métropolitain* peut s'amenuiser en *métro* parce qu'un syntagme lexical se prête assez bien à une réduction aussi brutale. Mais désinences et affixes résistent à des traitements aussi cavaliers. Il faudra probablement toute une série de hasards favorables pour que l'équilibre soit rétabli entre complexité formelle et complexité sémantique, et, avant que ceci ait pu aboutir, on pourra constater des désaccords — des expressions trop lourdes pour leur contenu, ou le contraire — révélateurs d'évolutions à partir de structures fort différentes de celles que nous permet d'atteindre l'observation directe des langues attestées ou même la comparaison de parlers génétiquement apparentés.

Un des cas les plus évidents d'un tel désaccord entre le sens et la forme est celui que nous fournit le nominatif des langues classiques. Voilà un cas qui, comme son nom l'indique, sert essentiellement à nommer la personne ou l'objet, à présenter cette personne ou cet objet indépendamment de toute relation grammaticale. Nous sommes trop tentés de chercher, dans le nominatif, l'indication d'un rapport du nom à ce cas avec le verbe, d'y voir en quelque sorte le pendant de l'accusatif. L'analyse traditionnelle de la proposition en sujet et prédicat, source de tant d'erreurs lorsqu'on a voulu l'appliquer à tous les énoncés de toutes les langues, révèle bien la nature du nominatif dans les langues pour lesquelles elle a été faite tout d'abord : le sujet, au nominatif, est ce qu'on présente, indépendamment de ce qu'on va vouloir en dire. Comme le vocatif, le nominatif doit se comprendre hors contexte, et l'on voit bien pourquoi celui-ci a fini généralement par absorber celui-là. Le nominatif est le type même de la catégorie non marquée par l'indépendance qu'il manifeste par rapport au contexte. On s'attendrait donc à ce qu'il soit caractérisé par l'absence de toute désinence, ou, comme on dit, par une désinence zéro. Or, une nette majorité des noms du latin et du grec a un nominatif positivement caractérisé par une désinence en *-s*; nous disons un *s* ajouté au thème

dès que nous nous plaçons dans le cadre de la grammaire comparée. Si le grec et le latin n'étaient pas des « langues classiques », celles dont on accepte tout comme normal et dont on part pour se prononcer sur toute autre, l'anomalie d'un nominatif qui ne se confond pas avec le thème serait bien plus frappante. Considéré sous l'angle d'une évolution qui ne commence pas nécessairement à l'époque d'une diaspora indo-européenne hypothétique, et qui se continue jusqu'à nos jours, le problème du nominatif singulier prend un sens qu'il ne pouvait avoir dans la synchronie grecque ou latine, ou, ce qui ne valait guère mieux, dans la synchronie hypothétique dite indo-européen commun qui n'est, en somme, que le commun dénominateur des synchronies observables. Tout d'abord, cet *s* de nominatif, qui, en grec, faisait jusqu'à un certain point figure de marque du masculin (ἡ κεφαλή, mais ὁ πολίτης), et dont on prenait soin de marquer l'extension limitée, se révèle clairement à l'examen comme la marque traditionnelle du cas qui nous intéresse. S'il n'apparaît pas après les thèmes en -*s*-, c'est évidemment que *s* + *s*, qui se maintenait mal à l'intervocalique, comme le montre la deuxième personne **es-si* passant à **esi*, a dû se maintenir encore plus mal à la finale, **flōs-s* passant naturellement à *flōs*. S'il n'est pas attesté après les sonantes, c'est probablement qu'à une certaine époque, un groupe final comportant une sonante suivie de *s* a dû se simplifier, soit sous la forme de -*s*, comme dans le sanskrit *kṣās* « terre », soit sous celle de la sonante, comme l'atteste l'équivalent grec χθών du mot sanskrit qui précède. Mais si l'*s* s'élimine après les consonnes continues qui terminent les thèmes, son absence traditionnelle au nominatif singulier des thèmes en -*ā* doit avoir des causes phonétiques. Ces causes apparaissent dès qu'on analyse l'*ā* de ces thèmes comme la voyelle + une « laryngale », c'est-à-dire, en fait, quelque continue d'articulation profonde. On peut donc supposer que le nominatif singulier des noms d'animés, c'est-à-dire le nominatif distinct de l'accusatif, a été, à une certaine

époque, universellement caractérisé par *-s*. La situation que nous constatons en latin, en grec, en sanskrit représente le résultat partiel d'une évolution qui tendait à éliminer cette désinence *-s* qui s'accordait mal avec le caractère sémantiquement non marqué du nominatif en tant que tel. Cette évolution, nous la voyons se poursuivre dans les diverses branches de la famille. Comme les thèmes en consonnes occlusives deviennent de plus en plus rares et disparaissent un peu partout comme type distinct, le problème qui se pose pour des générations de locuteurs, tout inconscients qu'ils en soient, est celui de l'élimination de l'*s* de la classe des thèmes en *-o-*, celui de *dominus* et de λόγος. En roman de l'Ouest, où *s* final se maintient longtemps, jusqu'à ce jour sur un vaste domaine, l'accusatif, qui n'a plus de marque formelle au singulier, l'emporte sur le nominatif comme forme unique de préférence à ce dernier. Nous assistons, en ancien français, aux dernières péripéties d'une lutte dont l'issue ne pouvait faire de doute. En germanique, où la phonétique laissait attendre soit *-s*, soit une forme plus débile **-z* qui finalement disparaît presque partout, c'est cette dernière qui l'emporte. C'est donc finalement une désinence zéro qui s'impose, sauf dans l'islandais, si remarquablement traditionaliste et conservateur, et placé si loin de la zone de ces contacts de langue à langue qui offrent aux locuteurs les hasards favorables au développement d'une tendance. Un autre îlot conservateur, celui du balte, conserve cet *-s* de nominatif, mais il ne fait que mettre en valeur, par son isolement, la tendance à faire coïncider la catégorie sémantiquement non marquée et l'absence de marque formelle. Cette tendance joue lentement, car elle ne prévaut guère contre les impératifs de l'évolution phonétique. Mais là où les sujets parlants hésitent entre deux formes possibles, c'est elle qui impose le choix de la forme qui éliminera ou atténuera l'antinomie que représente une forme trop complexe pour son contenu sémantique.

Cette antinomie du nominatif indo-européen, qu'il a

fallu des millénaires pour surmonter imparfaitement, est née du moment où la forme en *-s* s'est imposée comme un véritable nominatif, cas sémantiquement simple qui n'implique rien de plus que la désignation de la personne, de l'objet ou du concept. Elle suppose donc, pour cette forme en *-s*, une position ancienne moins centrale, un sens moins dépouillé, une fonction syntaxique bien définie. Pour expliquer l'évolution, il faut que les situations dans lesquelles s'employait l'ancien cas aient largement coïncidé avec celles où est de mise l'utilisation du nominatif historique. Ces situations sont celles où un être animé, ou supposé tel, est identifié comme le promoteur d'une action. Le cas en *-s* était donc le cas de l'agent ou, comme on le dit volontiers, un ergatif. Les neutres ne connaissent pas le cas en *-s* parce qu'ils correspondent à des entités qu'on devait avoir peu d'occasion de concevoir comme agent. Un outil comme un crible, lat. *crībrum*, neutre, peut être conçu comme un sujet dont on dira, par exemple, qu'il fonctionne bien. C'est la situation dans les langues classiques. Mais on ne saurait guère présenter un crible comme le promoteur d'une action quelconque. Il ne peut être conçu que comme le moyen qui permet l'accomplissement de l'action. En conséquence un outil pourra s'employer à un cas instrumental; il ne pourra pas s'employer à l'ergatif. Si le feu et l'eau que nous appelons encore des « éléments », ont, dans les langues indo-européennes au moins deux désignations, l'une qui présente un ancien ergatif, comme lat. *ignis*, l'autre qui n'en a pas, comme grec πῦρ, c'est qu'on a pu les concevoir tantôt comme les promoteurs des dégâts qu'occasionnent le feu du ciel ou l'inondation, tantôt comme des instruments, comme les moyens de se chauffer ou d'étancher sa soif.

A l'époque où le cas en *-s* était un ergatif, le nominatif proprement dit devait être le thème nu, ce qui est naturel dans le cas d'un emploi dégagé de tous liens syntagmatiques. Ce thème nu est celui du nominatif-accusatif de la masse des neutres les plus anciens, ceux qu'on retrouve

dans les troisièmes déclinaisons de nos grammaires classiques. Ceci suggère que, outre son emploi proprement nominatif, le thème nu devait être mis à contribution pour désigner le patient, ce qui est la norme dans les langues à ergatif comme le basque, le maya, et bien d'autres. Il devait former, avec le verbe actif suivant, ce qu'on pourrait appeler le syntagme de base, celui dans lequel on se dispense de marquer formellement le rapport des termes. Il couvrait ainsi largement les emplois de l'accusatif des langues classiques. C'est, formellement, ce qu'on rencontre encore dans une construction comme le grec μέθυ πίνειν « boire du vin » ou le latin *mare uidet* « il voit la mer ». L'analogie d'autres langues à ergatif peut faire supposer que le thème nu s'employait également dans une autre forme du syntagme de base, celui qui correspondrait aux syntagmes de nos langues formés d'un sujet et d'un verbe intransitif. Il peut certes nous paraître étrange que le même cas s'emploie là où nous avons l'objet d'un verbe transitif et le sujet d'un verbe transitif, pour *l'homme* dans *il tue l'homme* tout comme dans *l'homme court*. Si cependant l'action s'exprime non plus par un verbe, mais par un nom, nous retrouvons dans les deux cas le même schème syntaxique : *le meurtre de l'homme*, *la course de l'homme*. Il est toutefois difficile d'interpréter aucun trait des langues attestées comme une trace d'un tel emploi. Ce qui, en revanche, paraît peu contestable est la survivance du même syntagme de base dans le mot composé indo-européen où le premier élément est également le thème nu et où, en conséquence, manque également l'indication formelle de la nature du rapport des deux termes.

L'interprétation du nominatif indo-européen comme dérivé d'un ergatif primitif n'est pas nouvelle. M. André Vaillant l'a présentée dès 1936[1]. Mais, pour un structuraliste, l'argumentation qui précède apporte la confirmation décisive d'une hypothèse déjà ancienne. D'autre part, pour

1. Dans L'ergatif indo-européen, *B.S.L. 36*, p. 93-108.

quiconque est habitué à penser les langues comme des ensembles dont toutes les parties sont solidaires, l'interprétation du cas en *-s* comme un ergatif remet en question la structure du système casuel tout entier et, naturellement, les rapports du verbe et du nom, dans le système et dans le discours. Nous ne saurions, bien entendu, aborder ici tous ces problèmes et nous examinerons plutôt un autre point du système indo-européen où l'utilisation de la notion de marque contribuera sans doute à éclaircir le rapport des formes dans les langues attestées.

Les langues indo-européennes les plus archaïques distinguent entre des désinences personnelles dites « primaires » et d'autres dites « secondaires ». En gros, les premières caractérisent le présent, les deuxièmes les différents passés. Là où il n'y a pas accord formel entre les différentes langues, on est amené à supposer qu'il y a eu des extensions de l'opposition réalisées par chaque branche de la famille. Là où existe accord sur la forme, la distinction entre « primaire » et « secondaire » est assurée par l'addition d'un *i* aux désinences « secondaires » pour former les primaires. C'est ce qu'illustrent les formes sanskrites *a-bharat* « il portait », *bharati* « il porte ». Ce rapport simple, évident dans la flexion de la voix active, est obscurci à la voix moyenne lorsqu'on interprète la paire sanskrite *a-bharata*, *bharate* comme provenant de **e-bhereto*, **bhereta-i* avec *a* au lieu de *o* devant le *i* additionnel. Mais on a montré récemment[1] que les formes grecques en -σαι, -ται, -νται, qui avaient amené à reconstruire **bheretai* et consorts avec un *a*, pouvaient devoir ce timbre en grec à une extension analogique à partir de la désinence *-ai* de la première personne du moyen. On peut donc poser le système suivant :

**e-bhere-t*	**bhere-t-i*
**e-bhere-to*	**bhere-to-i*

1. M. S. Ruipérez dans Desinencias medias primarias indoeuropeas..., *Emerita* 20, 1952, p. 8 s.

Ceci semble indiquer l'existence d'une particule *i* dont la fonction était de marquer le présent. La conjugaison hittite, qui présente maints traits particuliers, illustre bien la souplesse de cet élément et sa vraie nature sémantique.

On se rappelle que l'augment, le *a-* initial de *a-bharat*, *a-bharata*, marque du passé, est un élément facultatif à date ancienne, même dans les langues qui en font finalement une marque obligatoire. On peut donc poser les passés **bheret*, **bhereto* en face des présents **bhereti*, **bheretoi*. Nous nous trouvons ainsi en face d'une situation anormale où le présent, que nous concevons tout naturellement comme un temps de base, celui qu'on emploie lorsqu'on n'a aucune raison d'en employer un autre, est formellement marqué au moyen d'un élément *i*, tandis que le passé, où s'ajoute naturellement, à la valeur lexicale du verbe, la notion d'une réalité temporelle déterminée, s'exprime au moyen d'une forme sans indication positive de cette notion supplémentaire.

Dans le cadre d'un examen structural, on est amené à conclure que le temps qui est historiquement celui du passé — sous sa forme durative, l'imparfait, ou sa forme non durative, l'aoriste — était à l'origine une catégorie temporellement indifférenciée utilisable en référence à un fait passé, actuel, ou à venir, et qu'il existait à côté de lui une forme permettant de replacer le fait dans l'instant et probablement le lieu même où avait lieu l'échange linguistique. Cette forme, qu'on pourrait appeler le présent *hic et nunc*, s'obtenait en faisant suivre la forme verbale de l'élément déictique *i*, c'est-à-dire le timbre vocalique qu'on retrouve constamment dans l'expression de ce qui est présent, aux deux sens spatial et temporel du terme, celui qui, par exemple, actualise le grec οὗτος en οὑτοσί, et renforce νῦν en νυνί. Il devait donc s'agir, à l'origine, de ce qu'on pourrait appeler une forme « expressive », de celles dont on est fréquemment tenté d'abuser et qui par l'abus perdent, à la longue, leur caractère d'insistance tout en conservant les traits formels qui les caractérisent. De

présent sémantiquement marqué, la catégorie verbale dénotée par l'addition de la particule *i*, s'est affaiblie en ce présent vague, à tout faire, qui est le nôtre et qui est celui que nous constatons dès les plus anciens textes. Ce faisant, elle a progressivement réduit l'ancienne forme simple, sans *i*, au rôle d'indicateur des faits passés, lui conférant ainsi une marque sémantique qu'elle n'avait pas à l'origine. Il reste toutefois des traces de l'état de choses primitif : l'aoriste dit gnomique du grec, qui sert à l'expression de vérités générales, hors du temps, paraît usurper les fonctions reconnues du présent, temps non marqué. Il ne doit, en fait, que continuer un emploi normal de la forme non marquée à désinences simples dites secondaires. Cette forme non marquée, sans l'augment, se retrouve, non seulement dans les emplois passés qu'on connaît par exemple dans la langue homérique, mais aussi dans ce qu'on désigne en grammaire sanskrite du nom d'injonctif, forme de valeur temporelle imprécise qui témoigne de l'indétermination temporelle primitive.

La nature sémantiquement marquée du présent primitif qu'amène à postuler sa forme complexe permet de mieux comprendre certaines modalités de la constitution de la conjugaison indo-européenne telle qu'on la rencontre en grec, en sanskrit et généralement dans les anciennes langues de la famille, anatolien excepté.

Si nous nous libérons de l'hypothèque de certaines réticences terminologiques, nous voyons clairement que ce qu'on appelle traditionnellement les différents thèmes verbaux d'une même racine indo-européenne, *leik*^{w}*o-* dans le grec λείπω, *lik*^{w}*o-* dans le grec ἔλιπον, *link*^{w}*o-* dans le latin *linquō*, étaient à l'origine ce que nous appellerions aujourd'hui autant de mots distincts, tout comme, en français, *pleurnicher* est un autre mot que *pleurer*. La conjugaison des langues indo-européennes attestées, avec ses séries imposantes de temps et d'aspects divers, s'est donc constituée par amalgame de mots distincts dérivés soit de la même racine, comme λείπω, ἔλιπον, soit de racines

différentes, comme ἐσθίω, ἔφαγον. La constitution de cette conjugaison n'a dû être amorcée qu'après le départ des Anatoliens. Elle devait s'esquisser dès avant la séparation des Proto-Grecs et des Proto-Aryens, mais elle n'a été complétée que par la suite, de façon parallèle, mais non identique dans les différentes branches. Un trait de l'opération que l'on retrouve très nettement en grec est l'appariement d'un verbe duratif et d'un verbe ponctuel aboutissant finalement à l'opposition d'un thème dit « de présent », de valeur normalement durative, à un thème dit « d'aoriste », non marqué par rapport au précédent, c'est-à-dire non spécifiquement duratif. On s'attendrait, en principe, à ce que l'un et l'autre des deux composants eussent fourni chacun un présent et un passé, les deux temps que le hittite nous permet de postuler à date ancienne. Or, il n'en est rien. Le verbe duratif nous a bien légué son présent, le temps présent du verbe grec ou sanskrit, et son passé, le temps qu'on appelle l' « imparfait », mais l'accouplé, ponctuel à l'origine, ne présente à l'indicatif qu'un passé. On s'est, dès l'Antiquité, appliqué à justifier ce vide du système. On a fait valoir, avec quelque logique, qu'on n'a pas le droit de dire « la balle touche le plafond », puisque pour prononcer ces mots, il faut un laps de temps bien plus considérable que celui pendant lequel la balle touche effectivement le plafond, et qu'il y a toute chance pour qu'un tel énoncé se réfère, en stricte réalité, à un fait passé. Il y aurait donc toujours abus à employer au présent un verbe ponctuel, et ceci expliquerait que l'aoriste, ancien ponctuel, ne se rencontre pas dans les affirmations au présent et n'apparaisse pas, à l'indicatif, muni des désinences dites « primaires ». Cependant, si le présent dont on parle est celui que nous connaissons dans nos langues, l'argument de la balle est certainement un sophisme. Le verbe français *avaler* ne se conçoit guère sur le mode duratif sauf avec la valeur d'un habituel : « Il avale ses mots, il avale les noyaux de cerises. » Si, à un ami pressé, je dis : « J'avale mon petit déjeuner et je pars

avec toi », j'entends bien marquer que l'absorption du repas tend vers un point du temps, et que notre départ est imminent. Si cependant je vois une personne qui avale une pilule, rien ne m'empêchera de constater au présent « elle avale une pilule », alors même que l'absorption a lieu dix secondes avant que j'ouvre la bouche et douze secondes avant que je la ferme. L'homme parlant ne se laisse pas, à ce point, asservir à la logique. Si les verbes non duratifs, généralement ponctuels, qui ont donné les aoristes, n'ont pas fourni de présent, ce n'est pas que ce présent aurait fait double emploi avec celui du duratif. Il aurait pu, très naturellement, évoluer vers un futur : c'est une valeur de futur qu'a effectivement « j'avale » dans l'exemple français qui précède. La raison doit en être que le présent n'était pas alors le temps à tout faire que nous connaissons, mais un présent au sens étroit du terme, un présent *hic et nunc* marqué avec insistance sur la simultanéité de l'action et de l'échange linguistique. C'est cette insistance qui ne pouvait guère être de mise dans le cas de verbes d'emplois surtout ponctuels. Il y avait des verbes pour lesquels on n'avait presque jamais l'occasion d'employer la forme en *-i*. Lorsque ces verbes ont perdu leur indépendance lexicale en s'appariant à titre d'aoristes avec d'autres verbes pour former d'autres unités, ce qui n'était à l'origine qu'un fait de parole s'est durci en un trait du système linguistique.

Si, pour illustrer la contribution que peut apporter la linguistique structurale aux recherches de grammaire comparée, j'ai choisi de traiter, dans ce qui précède, de la notion de marque, c'est surtout parce qu'elle se fonde sur les rapports mutuels de deux unités, rapports qu'on peut isoler, sans trop d'artifice, du reste du système. Mais je ne voudrais pas terminer sans marquer que ce que le comparatiste doit chercher dans la linguistique structurale, ce ne sont point des outils préparés par d'autres à son usage et qu'il devrait pouvoir utiliser sans changer grand-

chose à son comportement traditionnel, mais bien de nouvelles habitudes de pensée qui lui permettront de hiérarchiser les faits, non point selon un arbitraire personnel ou national, mais selon les indications de l'objet même de la recherche. Ceci le délivrera de la tyrannie du détail, source de stagnation, de la crainte qu'on éprouve parfois devant la multitude et l'enchevêtrement formidable des faits de langage, car, sur le fond confus des données brutes, se dégageront les traits essentiels de la structure offrant, pour la recherche ultérieure, un cadre adéquat à l'objet.

CHAPITRE VIII

Dérivation et flexion nominales[1]

La formation des noms est actuellement un problème central de la reconstruction indo-européenne. Les points principaux de l'exposé de Burrow en la matière sont : 1° l'affirmation que « presque tous les phonèmes disponibles » peuvent être utilisés comme suffixes « sans distinction visible de sens ou de fonction », et 2° l'importance qu'il attribue à l'opposition de l'accentuation sur la racine et sur le suffixe, la première caractérisant les noms d'action au neutre, la seconde les noms d'agent de genre commun et les adjectifs. Tout ceci nous offre une image étonnamment simplifiée de la dérivation nominale indo-européenne et, en dépit de ses partis pris, la vaste fresque en noir et blanc que nous offre l'auteur nous donne peut-être une impression plus exacte de ce que peut avoir été le système nominal de l'indo-européen que certains exposés plus fouillés et moins schématiques.

Ceci dit, la première affirmation de Burrow est inacceptable parce que nous ne voyons dans aucune langue qu'on puisse ajouter n'importe quel phonème à n'importe quel radical pour aucune raison précise. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes à tout moment dans l'incapacité

1. Extrait, traduit de l'anglais, d'un compte rendu du livre *The Sanskrit Language* par T. Burrow, dans *Word 12*, 1956, p. 304-312. Il s'agit des p. 307 à 311. Cf. ci-dessous, chap. XIII, section 2.

de retrouver la différence de sens qui peut avoir existé entre tel et tel suffixe. La raison en est que nous postulons que le sens « primitif » de tel ou tel élément doit s'identifier avec le dénominateur sémantique commun de tous les représentants de l'élément en cause dans les différentes langues attestées. Mais, bien entendu, il n'y a pas plus de sens « primitif » qu'il n'y a de *Ursprache*. A tout stade de toute langue, les usagers disposent d'un jeu d'outils de dérivation dont la valeur n'est probablement pas aussi nettement caractérisée que pourrait le désirer un logicien, mais tels qu'on ne peut les employer les uns pour les autres au petit bonheur. Ceci a dû valoir pour toute forme de l'indo-européen, avant ou après la dialectalisation. Il est vrai que nous parvenons toujours à dissocier les suffixes attestés en des successions d'éléments plus petits dont chacun s'identifie à un phonème : gr. -ματ-, dans σώματος, correspond à *-mn̥t-*, où *-t-* est l'élargissement bien connu, et *-m-* et *-n̥-* les degrés zéro de suffixes parfaitement identifiés. Tout ceci est parfait aussi longtemps que nous ne nous occupons pas du sens. Mais il est vraisemblable qu'à un stade déterminé, seule cette combinaison *-mn̥t-* et aucune autre pouvait rendre un service déterminé, sans qu'intervienne la fonction ou la valeur que chacun de ses composants avait pu avoir au cours de périodes antérieures. Burrow n'a pas complètement réussi à se dégager de l'habitude invétérée de projeter les produits de nos comparaisons sur un écran à deux dimensions, comme le faisaient nos devanciers et le font encore les traditionalistes contemporains. Pour bien comprendre la nature de la recherche diachronique, il convient sans doute de pratiquer assidûment l'analyse synchronique[1].

La deuxième prise de position selon laquelle l'accentuation a dû fournir « la distinction la plus importante pour la dérivation nominale » est bien dans le sens de la

1. A condition, faut-il ajouter, de la pratiquer de façon dynamique et non statique; cf. ci-dessus, chap. I.

recherche contemporaine et on ne saurait mettre en doute que le rôle de l'accent a dû être considérable, au moins à une certaine période de l'évolution de l'indo-européen. Mais la théorie de Burrow est beaucoup plus spécifique; elle associe délibérément, d'une part, genre neutre, accent sur la racine et nom d'action, d'autre part genre commun, accent suffixal et nom d'agent. Mais, en dépit de sa masse, le témoignage à l'appui de cette dichotomie tranchée n'apparaît pas décisif. Si la simple présentation des faits empruntés aux langues diverses entraînait la conviction, peu de lecteurs, même parmi les professionnels, insisteraient pour savoir pourquoi les noms d'action devraient être de genre neutre et pourquoi les neutres devraient avoir leur accent sur la racine. On a suffisamment enseigné aux linguistes à se contenter des comment et à ne pas se préoccuper des pourquoi. En d'autres termes, si Burrow s'en tenait aux faits et ne se laissait pas aller à présenter des hypothèses, personne ne penserait à lui demander des explications. Mais vu ce qu'on nous donne, le lecteur critique écartera la théorie comme insuffisamment fondée ou réclamera un supplément d'information. Ici encore, mon objection est que là où nous voudrions un déroulement dans le temps, on nous présente une nature morte avec certains contours durement accentués aux dépens des autres. On nous laisse, par exemple, trop souvent oublier que la différence d'accent sur laquelle tout se fonde n'existe qu'au nominatif-accusatif, là précisément où le vr̥ddhi et les désinences spécifiques des noms de genre commun la rendent en général superflue comme marque distinctive.

A considérer ces restrictions, il est fort peu vraisemblable que tout le système de dérivation ait jamais tourné autour d'oppositions de place d'accent. Un examen sans idées préconçues des données recueillies suggère que l'opposition de place d'accent sur la racine et sur le suffixe n'est devenue productive que là où elle pouvait fonctionner d'un bout à l'autre du schème flexionnel, comme dans gr. τόμος ~ τομός. Ceci suggère une accentuation sur la

racine comme normale avant le jeu de l'apophonie, non point dans le cas des seuls noms neutres, mais comme celle du thème nu de la plupart sinon de tous les noms. Cette forme devait être un véritable nominatif, c'est-à-dire celle qu'on employait pour présenter les choses, les animaux et les personnes et pour en faire mention hors de contextes grammaticaux. C'était également la forme employée pour les relations syntaxiques si fondamentales qu'elles ne semblaient pas réclamer d'être signalées expressément, à savoir : 1° le complément du nom, d'où le thème nu des composés des langues attestées; 2° l' « objet direct », d'où le thème nu de l'accusatif des neutres athématiques; 3° le « sujet » des verbes intransitifs, d'où le nominatif des neutres athématiques. On peut concevoir les thèmes nus dans les emplois locatifs qu'on rencontre dans les textes comme le reflet des usages asyntaxiques des mots dont la référence au temps ou à l'espace était assez claire pour ne pas être explicitée; cf. *hier*, *le matin*, *mardi*, *rue de la Sorbonne*, en allemand *achtzehnhundertdreissig* pour « *en* 1830 ». Les cas obliques comportaient un cas agent, ou ergatif, qu'on employait là où nous aurions aujourd'hui le sujet d'un verbe transitif. Ce cas, qui caractérisait l'initiateur de l'action, ne pouvait s'employer qu'en référence aux entités conçues comme des initiateurs possibles, mais guère avec les termes qui désignaient des choses ou des instruments[1].

Aussi longtemps qu'a duré cet état de choses, le fait que certains noms n'apparaissaient jamais ou presque jamais à l'ergatif devait être ce que certains désigneraient

1. Une objection qu'on présente à la reconstruction d'un ergatif en indo-européen est qu'elle ne tient pas compte du pluriel. Mais le témoignage du hittite et l'impossibilité de reconstruire une marque caractéristique de ce nombre semblent indiquer l'apparition tardive d'une distinction qui ne pouvait se manifester au départ qu'en combinaison avec les « cas forts » des non-neutres. Le génitif pluriel pourrait être un adjectif en *-o-*, fixé sous la forme de l'accusatif non neutre ou du nominatif accusatif neutre : soit, à partir de **owi-* « mouton », **owi-o-* « ovin », d'où **genos owiom* « la gent ovine », « la race des moutons ».

comme un fait de parole. De même qu'on ne dit guère *j'ai perdu la vie*, les usagers d'alors n'avaient guère l'occasion d'employer l'ergatif d'un mot du sens de « crible ». Mais lorsque s'est manifestée la tendance de mettre l'initiateur en valeur en tant qu'entité au sujet de quoi on disait quelque chose, l'emploi de l'ergatif en *-s* s'est étendu à des contextes, comme les constructions intransitives, où le thème nu avait jusqu'alors été la règle. Mais ceci ne pouvait se produire qu'avec des mots dont l'ergatif était d'usage courant. Dans le cas contraire, on continuait à employer le thème nu. Désormais, thème nu et cas en *-s*, employés dans les mêmes contextes et avec la même fonction, devenaient un seul et même cas. Les noms, toutefois, se répartissaient en deux catégories différentes : ceux qui avaient des formes différentes selon qu'ils étaient sujets de prédicats ou qu'ils se rattachaient comme objets à ces prédicats, et ceux qui présentaient la même forme dans les deux cas. Les premiers sont les non-neutres, les seconds les neutres. Le nouveau cas sujet a hérité des fonctions proprement nominatives, asyntaxiques, du thème nu, et est devenu la forme sémantiquement neutre, indifférenciée, du mot. Le nouveau cas objet, employé désormais avec une fonction syntaxique bien définie, était donc, nettement, ce qu'on désigne comme un « cas oblique », et cependant il restait formellement un thème nu, une forme légère correspondant à un contenu sémantique lourd. Cette anomalie a dû favoriser le remplacement du thème nu, dans ce cas, par une forme allative en *-m* (cf. l'emploi espagnol de la préposition allative *a* comme marque de l'objet animé). Outre quelques emplois isolés comme locatif, le thème nu est resté comme vocatif. Mais on ne peut faire confiance aux vocatifs attestés en ce qui concerne la façon dont le thème nu était réellement accentué dans ses emplois non vocatifs. Seul le nominatif-accusatif des neutres athématiques nous apporte, en la matière, un témoignage acceptable, celui d'un accent sur la racine.

Mais même si nous posions que cet accent sur la racine était assez général, voire universel, chez les thèmes nus, ceci ne veut pas dire que ce qui équivaut à l'élimination des thèmes nus inaccentués parmi les non-neutres impliquerait la disparition de l'accentuation radicale dans cette catégorie. Tout d'abord, les thèmes monosyllabiques seraient accentués sur la racine aux cas dits forts. D'autre part, il faut envisager l'existence parallèle d'un schème accentuel selon lequel les thèmes dissyllabiques auraient eu un accent sur la racine aux cas forts, un accent sur le suffixe aux cas faibles. Dans ce cas, le trait commun à tous les noms, aurait été le recul de l'accent d'une unité (d'une syllabe, avant le jeu de l'apophonie ?) en passant du génitif-ablatif à l'ergatif, du datif au locatif. Dans ces conditions, à côté de formes pré-apophoniques

gén.-abl. – – és	erg. – –́ es	thème nu –́ –
dat. – – éy	loc. – –́ ey	

aboutissant, après apophonie, à

gén.-abl. – – és	erg. – –́ s	thème nu –́ –
dat. – – éy	loc. – –́ i	

nous devrions poser

gén.-abl. – –́ es	erg. –́ – es	thème nu –́ –
dat. – –́ ey	loc. –́ – ey	

passant finalement à

gén.-abl. – –́ s	erg. –́ – s	thème nu –́ –
dat. – –́ i	loc. –́ – i	

Il ressort des parallélismes illustrés par les tableaux qui précèdent qu'on pose une identité initiale du génitif-ablatif et de l'ergatif d'une part, du datif et du locatif d'autre part. Le premier devait être un cas de l'origine de la chose ou de l'action (*from*-case), tandis que les fonctions proprement génitivales, qui sont celles du cas attesté en *-e/os*, devaient être en grande partie couvertes par le nominatif à thème nu, simplement juxtaposé à quelque

autre nom (la composition des langues attestées). Le deuxième devait être un cas de la destination et du bénéficiaire (*to*-case); le locatif a donc dû commencer comme un allatif; le passage de l'allatif au locatif est fréquent et bien attesté : lat. *ad* est conservé avec sa valeur allative dans l'espagnol *a*, mais il y a ajouté, dans le français à, une fonction locative; le correspondant anglais *at* a, à peu près, perdu sa fonction allative sous la pression du concurrent *to*. En indo-européen ancien, une pression du même type a dû être exercée par un nouveau venu, le cas en *-m*, celui qui devait finalement déloger le vieux thème nu de presque toutes ses positions en tant que cas objet.

CHAPITRE IX

Les marges dans la reconstruction[1]

On trouve, dans toute langue, un certain nombre de traits que le théoricien ne devrait pas chercher à intégrer dans le système qu'il pose sous peine de faire échouer son projet. Ces traits appartiennent à un domaine où l'arbitraire linguistique entre en conflit avec les motivations psychologiques pour former ce qu'on pourrait appeler les franges expressives de la langue. C'est évidemment parce que Meillet concentrait son attention sur le système qu'il a pris une conscience aiguë de l'existence de ces franges et de la nécessité d'en traiter à part. Ceci l'a conduit à dégager une sorte de théorie complémentaire afin de couvrir tous les faits marginaux, d'où son enseignement relatif au vocabulaire familier et populaire de l'indo-européen. Selon lui, ce vocabulaire était caractérisé par un certain nombre de traits phoniques spécifiques : *a* non initial et non désinentiel, les sourdes aspirées et la gémination consonantique.

Les objections qu'on peut faire valoir contre cet aspect de l'enseignement de Meillet ne tiennent pas au fait que ces traits se voient exclus de la théorie centrale, mais à ce qu'il les groupe pour les attribuer à un seul et même

1. Extrait, traduit de l'anglais, d'un compte rendu de l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* d'Antoine MEILLET, dans *Word 6*, 1950, p. 182-184. Sur les marges, dans la description synchronique, on se reportera à A. MARTINET, *A Functional View of Language*, Oxford, 1962, p. 19-38 (en français, *Langue et fonction*, Paris, 1969, p. 30-51).

stade de l'évolution de la langue. L'existence de mots comme lat. *laeuos*, gr. λαιός, v.-sl. *lĕvŭ*, lat. *scaeuos*, gr. σκαιός, ou lat. *anser*, gr. χήν, skrt *haṃsaḥ*, etc., semble attester l'existence d'un phonème *a*, au moins pour les stades les plus récents de l'indo-européen commun où on devrait certainement le considérer comme un trait plus ou moins marginal. En ce qui concerne les sourdes aspirées, le nombre réduit et la nature particulière des correspondances qu'on fait valoir incitent maints chercheurs contemporains à suivre Kuryłowicz lorsqu'il leur règle leur compte[1]. Poser une gémination régulière en indo-européen entre en conflit avec des traits bien établis de la théorie générale. Il vaut mieux poser qu'un mot comme gr. ἄττα; got. *atta*, s'il existait réellement en indo-européen commun, n'y présentait pas de géminée, au moins en tant que trait normal et permanent[2]; v.-sl. *otĭcĭ*, avec son *t* simple, est probablement, en la matière, un représentant plus fidèle de la forme ancienne; les géminées des formes grecques et gothiques s'expliquent comme le résultat de développements parallèles, mais indépendants. Il est donc douteux que les trois traits énumérés ci-dessus se soient combinés pour caractériser une marge du vocabulaire de la langue commune. Le fait que, historiquement, ils coexistent fréquemment dans les mêmes mots (gr. ἄττα a *a* et -*tt*-) ne prouve pas qu'ils soient apparus en même temps.

Même si nous ne retenons pas le rapprochement proposé par Meillet, en un tout synchronique, de certains traits phoniques qui ont dû, tous, être marginaux, mais probablement à des périodes différentes, nous reconnaissons que, du point de vue de la théorie générale, il était essentiel de les mettre à part et c'est là ce qu'a fait Meillet avec sa netteté coutumière.

1. Cf. *Etudes indo-européennes*, Cracovie, 1935, p. 45-46.
2. Cf. André MARTINET, *La gémination consonantique...*, Copenhague, 1937, p. 45-67.

CHAPITRE X

Réflexion sur le vocalisme de l'indo-européen commun[1]

Il est bien des façons de s'intéresser à un même objet. Si cela est vrai d'un objet concret ou d'une réalité directement observable, comme une langue qu'on parle encore ou qui est représentée par un corpus de textes, ce l'est plus encore pour une langue « reconstruite ». Pour certains chercheurs, les philologues, la reconstruction ou, mieux, la comparaison n'est qu'une façon de donner une profondeur historique supplémentaire à la langue ou aux langues dont ils s'occupent, ou, plus précisément, de permettre à une diachronie d'éclairer la synchronie de leur choix. Pour d'autres, les linguistes proprement dits, l'opération reconstructive est une fin en soi qui vise, non point à dégager ce qu'on pourrait appeler le dénominateur commun de langues génétiquement apparentées, mais à remonter aussi loin dans le passé que le permettent les nouveaux déchiffrements et les progrès de la pensée linguistique. Il y a, bien entendu, des chercheurs qui savent ou concilier les deux points de vue, ou faire alterner la pratique philologique et la spéculation linguistique. Mais on constate que ceux-là mêmes qui ont pu, à un certain point de leur carrière, se manifester comme les reconstruc-

1. Publié dans *Homenaje a Antonio Tovar*, Madrid, Gredos, 1972, p. 301-304.

teurs les plus intrépides, finissent souvent par céder devant la résistance des conservateurs. On se demande parfois si cette résistance n'était pas, avec la montée de nouvelles générations, en train de faiblir, et si le désir, plus ou moins explicité, de retrouver l'audience des philologues n'est pas un prétexte qui trahit en fait un affaiblissement de la pensée créatrice.

La diversité des points de vue et des tempéraments se manifeste dans la controverse qui s'est poursuivie au cours de ces dernières années entre les adversaires et les partisans de ce qu'on pourrait appeler la thèse de l'unicité du vocalisme de l'indo-européen commun[1].

Dans un camp, nous trouvons ceux qui ne peuvent se résoudre à dépasser l'indo-européen de Brugmann. Volent à leur secours des aprioristes qui, du fait sans doute de leurs convictions binaristes, se refusent à envisager la possibilité d'une langue à voyelle unique, en oubliant d'ailleurs qu'une telle langue opposerait sa voyelle à zéro tout comme le système binaire des machines oppose 1 à 0.

Dans l'autre camp, on rencontre ceux qui ne voient pas pourquoi, dans une langue qui comporterait un nombre particulièrement élevé de phonèmes consonantiques, le système vocalique ne pourrait se voir réduit à l'unité, voire à l'inexistence[2] : un système phonologique qui comporterait 15 consonnes et cinq voyelles offrirait la possibilité de 75 syllabes du type consonne + voyelle, exactement comme une langue qui connaîtrait 75 consonnes et une seule voyelle. Si l'on envisage, dans l'une et l'autre des deux langues hypothétiques, des syllabes du type consonne + voyelle + consonne, le total des syllabes différentes dans la première serait de $75 \times 15 = 1\,125$ et, dans la seconde, de $75 \times 75 = 5\,625$, à supposer, bien

1. Voir par exemple O. SZEMERÉNYI, The New Look of Indo-European Reconstruction and Typology, *Phonetica 17*, 1967, 65-99.

2. Inexistence phonologique, bien entendu : toute consonne pouvant, là où la prononciation en est facilitée, être suivie d'un appendice vocalique quelconque.

entendu, que certains phonèmes ne s'excluent pas mutuellement dans la syllabe. Ce type d'argumentation théorique étant sans effet auprès de certains esprits positifs, on a, depuis quelque temps, fait valoir le témoignage de certaines langues causasiques du Nord-Ouest où une analyse phonologique conséquente parvient à réduire à l'unité l'effectif du système des voyelles si l'on fait abstraction du vocalisme des emprunts.

Le premier auteur qui a présenté une semblable analyse est, je pense, Art Kuipers, dans une thèse soutenue à Columbia University, au début des années cinquante, et publiée en 1960, à La Haye, sous le titre de *Phoneme and Morpheme in Kabardian*. Ayant, comme directeur et rapporteur de la thèse, été assez directement impliqué dans cette affaire, je me permettrai de rapporter ici le contenu d'une entrevue avec Kuipers où il devait m'exposer les lignes générales de sa recherche. Impressionné par l'autorité de Troubetzkoy qui prêtait à l' « adyghe » trois phonèmes vocaliques distingués uniquement par leur degré d'aperture, Kuipers avait, au départ, retenu ce système. Mais des doutes lui étaient venus sur sa légitimité, et l'analyse de son corpus lui semblait invalider les oppositions qui fondaient l'existence d'un des trois phonèmes. Cette analyse me paraissant non seulement licite mais pleinement justifiée, je lui suggérai de l'étendre à l'opposition vocalique restante qui me paraissait devoir céder, faisant ainsi déboucher sur un système à voyelle unique. C'est le parti auquel Kuipers se rallia finalement.

Beaucoup plus récemment, ces problèmes ont été repris par Bernhard Schebeck[1] et par Catherine Paris dans une thèse soutenue à Paris en décembre 1970, et non encore publiée. Sur un plan plus général, on renverra au traitement d'Allen dans son article *On One-Vowel Systems*[2] qui

1. Cf. The Structure of Kabardian, *La linguistique 1*, 1965, 113-119, avec la réponse de Kuipers, *La linguistique 2*, 1966, 133-136.
2. *Lingua 13*, 1965, 111-124.

se fonde sur l'analyse d'une autre langue caucasique, l'abaza.

Pour voir clair dans le système vocalique de l'indo-européen commun, il faut, en tout cas, écarter aussi bien les *a priori* qui nous valent actuellement la mode des universaux, que les réactions de ceux que dérange toute suggestion innovatrice. Il faut aussi, je crois, envisager les faits dans une optique dynamique qui doit, si je ne me trompe, permettre de rapprocher les points de vue de ceux que n'aveugle aucun préjugé.

Il est patent que l'on ne peut réduire le système vocalique d'une langue comme le kabarde à une seule unité que si l'on écarte un certain nombre de faits considérés comme marginaux : par exemple, certains mots empruntés au russe. Si l'on justifie cette exclusive en posant, explicitement ou non, que le système présenté était intégralement valable, avant que s'introduisent les emprunts russes, cela veut dire qu'on suppose qu'il n'existait à l'époque aucune marginalité intégrée depuis, par exemple sous la forme de mots empruntés à d'autres langues. Or, quiconque a pris la peine de faire l'analyse phonologique d'une langue sait qu'on se heurte toujours à des faits plus ou moins isolés, résidus d'un état plus ancien de la langue ou résultats d'emprunts ou d'imitations sporadiques. Une étude diachronique ne saurait s'en abstraire, qu'une présentation synchronique doit les mettre à leur place qui est marginale si l'on veut donner une représentation valable du fonctionnement du système. Les marges sont de ces traits dont l'enfant qui apprend sa langue, acquiert avec peine le maniement satisfaisant.

Un bon exemple de marge est le cas de ce qu'on appelle, en français, le « *e* muet », celui qu'on entend ou qu'on n'entend pas dans *petit*, *brebis* ou *garde-malade*. Présenter simplement « *e* muet » comme un phonème de la langue, c'est faire abstraction du fait que, dans les usages retenus comme normaux, le son en question n'est, dans quelque 99 % des cas, pas l'objet d'un choix du locuteur, mais lui

est imposé par le contexte à titre de lubrifiant. Là où son opposition à zéro a un pouvoir distinctif (*le* devant « *h* aspiré » dans *le hêtre* qui s'oppose à *l'être* ou dans l'isolé *dehors* qui s'oppose à *dors*), les difficultés que rencontrent les enfants, voire certains adultes, pour réaliser l'opposition dénoncent le caractère marginal du phénomène.

Si donc une reconstruction de l'indo-européen commun qui est faite avec l'intention de mettre en valeur les traits du fonctionnement général de la langue aboutit à poser un phonème vocalique unique, ceci ne saurait impliquer l'inexistence, dans ces langues, des timbres vocaliques les plus divers, soit à titre de variantes du phonème unique ou de combinaisons comme *ey* ou *ew*, soit comme des réalités phoniques distinctes, mais cantonnées dans des emplois expressifs. Si, par exemple, on croit devoir interpréter le **-i* des désinences verbales primaires comme la marque de présents *hic et nunc*[1], c'est-à-dire, au départ, une sorte d'insistance interjective, il n'est nul besoin de poser que cette expansion, à partir de formes « injonctives » sans **-i* n'a pu avoir lieu qu'après la réduction apophonique régulière de *ei* à *i*. Si loin qu'on remonte dans la nuit des temps, on peut être sûr que le son [i] a toujours figuré dans l'effectif des productions phoniques des locuteurs indo-européens. Mais il a pu, tour à tour, être un phonème, une variante contextuelle, une variante expressive, ou un ingrédient de formations onomatopéiques. Il est fort possible qu'on ait dit, il y a six mille ans, *[wira] pour désigner un humain mâle, au moins dans certaines situations. Mais cela n'implique pas qu'on ait tort d'envisager, pour cette époque ou une époque plus ancienne ou encore une époque plus récente, un système que l'on peut comprendre, dans sa dynamique, en posant un phonème vocalique unique.

Chercher à expliquer l'apophonie *e/o* en partant de

1. Cf. A. MARTINET, Linguistique structurale et grammaire comparée, *Travaux de l'Institut de linguistique 1*, 1956, 18, reproduit ci-dessus, chap. VII.

quelques mots où seul *o* est représenté dans les langues attestées, c'est en fait poser l'intervention, dans le fonctionnement du système, de quelques éléments marginaux. Meillet avait bien vu que, position initiale mise à part, *a* n'apparaissait guère que dans le vocabulaire expressif et familier, c'est-à-dire dans des mots récents ou de forme instable. De cela, il ne faudrait pas conclure qu'il y a eu une forme de l'indo-européen commun où [a] n'existait pas. Il y a eu une période où [a] était une des réalisations du phonème vocalique unique et, selon toute vraisemblance, la réalisation la plus normale. Ce n'est qu'à partir du moment où la voyelle s'est scindée en /æ/ et en /å/ ouvrant la voie jusqu'aux /e/ et /o/ fermés du grec attique, qu'emprunts, formes expressives, onomatopées diverses se sont réalisés avec une voyelle ouverte que nous retrouvons, dans les langues attestées, sous la forme d'un /a/, phonème qu'il faut, dès avant le début de toute diaspora connue, poser comme distinct au moins de /e/.

Tout ce qui est dit ci-dessus du timbre des voyelles vaut, bien entendu, pour leur quantité, et notre conclusion sera que, pour une certaine période de l'indo-européen commun, la reconstruction d'un système à voyelle unique a toutes chances d'être fonctionnellement et pragmatiquement correcte. Ceci implique naturellement que le système consonantique devait être beaucoup plus fourni que celui avec lequel on opère traditionnellement, mais nullement qu'il convient de conserver pieusement les unités qu'avait posées Brugmann à l'issue d'un siècle de recherches qui avait débuté par une quasi-identification de l'indo-européen et du sanskrit. Nous ne saurons jamais quels ont été les systèmes phonologiques successifs de l'indo-européen pendant les dizaines, voire les centaines de millénaires qui ont précédé sa dissolution en tant qu'unité, mais nous ne devons pas cesser de remettre en cause les traditions dans la mesure où de nouvelles données ou de nouveaux progrès de la recherche linguistique nous incitent à le faire.

CHAPITRE XI

Les « laryngales »

I. Phonologie et « laryngales »[1]

Pour quiconque conçoit la phonétique comme l'observation et l'enregistrement de faits concrets de parole, le problème des « laryngales »[2] indo-européennes ne saurait avoir d'aspect phonétique. Les comparatistes s'accordent en effet à penser que les laryngales, si elles ont jamais existé, ne sont plus représentées comme telles dans aucune des langues parlées aujourd'hui. Si, toutefois, on inclut dans la phonétique les hypothèses qu'on peut faire sur la nature phonique d'unités postulées par la comparaison ou attestées par des graphies, les laryngales présentent au phonéticien de nombreux problèmes.

Celui d'entre eux qui, dans le cadre des méthodes traditionnelles, est le plus facile à poser, sinon à résoudre, est le problème de l'interprétation des graphies *ḫ*, *ḫḫ* des

1. Article paru dans *Phonetica*, Bâle-New York, 1, 1967, p. 7-30.

2. Pour des raisons de simplicité et d'économie, nous nous abstiendrons désormais de mettre le terme « laryngale » entre guillemets, mais ceci ne veut pas dire que nous concevions les phonèmes ainsi nommés comme résultant nécessairement de l'activité articulatoire du larynx. Tous les comparatistes savent qu'en matière de reconstruction indo-européenne les « laryngales » sont certains phonèmes d'articulation inconnue dont on postule l'existence préhistorique, qu'ils soient ou non attestés dans les langues anatoliennes. Il n'est pas exclu que certaines « laryngales » aient été des laryngales au sens propre du terme, mais il se pourrait que ce soit celles qui ont laissé le moins de traces. Pour éviter toute ambiguïté nous désignerons comme « glottales » les articulations réalisées dans la zone du larynx.

transcriptions du hittite, seules formes attestées des laryngales qu'on postule : à quel type articulatoire appartenait l'unité (ou les unités) de phonie correspondant à ces graphies ? Doit-on poser deux unités distinctes correspondant, dans nos transcriptions, aux *ḫ* simples et doubles de l'intervocalique ? La seconde question a fait, on le sait, l'objet de débats animés, et, sur ce point, l'opinion qui est probablement la plus répandue aujourd'hui s'exprimerait, de façon télescopée, en disant que *-ḫ-* se distinguait de *-ḫḫ-* comme *-p-* de *-pp-*. Ceci implique, dans l'esprit de ceux qui partagent cette opinion, que *-ḫḫ-* correspondait en hittite à une forte et *-ḫ-* à une douce issues respectivement d'une sourde et d'une sonore plus anciennes[1].

Si la première question n'a guère retenu l'attention, c'est évidemment que les indo-européanistes postulaient que *ḫ*, en hittite et en akkadien, recouvrait la même réalité phonique : ils n'apercevaient rien en hittite qui suggérât, pour cette langue, une interprétation différente de celles que les sémitisants donnaient pour l'akkadien; d'autre part, ils estimaient avec raison qu'il n'était pas de leur compétence de reposer le problème phonétique de la valeur de *ḫ* dans cette dernière langue. En fait, le comportement des linguistes contemporains indique qu'on se représente très généralement l'équivalent phonique de *ḫ (ḫ)* hittite sous les espèces de l'*ach*-Laut de l'allemand contemporain. Il n'est pas indifférent de noter le fait, car, ceux-là mêmes qui, à la réflexion, seraient tentés de douter de l'exactitude de leur prononciation et qui argueraient, pour leur défense, qu'il faut bien prononcer quelque chose, n'en seront pas moins influencés à leur insu par leur lecture de *ḫ (ḫ)* comme une fricative dorso-uvulaire sourde[2]. On peut

1. Voir l'exposé récent de KRONASSER, *Vergleichende Laut- und Formenlehre des Hethitischen*, Heidelberg, 1956, p. 57-58.

2. Comme le *r* de la graphie allemande correspond à un phonème qui se présente fréquemment comme le partenaire sonore du *ach*-Laut, on a voulu tirer argument d'une graphie isolée *waḫnu-* pour *warnu-*, qui n'est peut-être qu'un lapsus, pour rapprocher laryngales et *r* indo-européen; voir,

douter que les études hittites et indo-européennes retireraient grand profit de recherches visant à préciser la prononciation réelle du ḫ akkadien. Autant, semble-t-il, de telles recherches portant sur les sifflantes pourraient rendre des services dans l'étude de toutes les langues connues en caractères cunéiformes, autant, dans le domaine de ḫ, elles risqueraient de rester vaines.

On résumera ce qui précède en disant que ḫ (ḫ) hittite a toutes chances de représenter une articulation fricative d'arrière aussi profonde ou plus profonde que n'importe quelle autre articulation de la langue, mais qu'on ne saurait aller plus loin.

Hors des langues anatoliennes, celles auxquelles on fait souvent allusion lorsqu'on dit « hittite », les laryngales sont censées avoir disparu en tant qu'unités distinctes : tous les laryngalistes s'accordent à en trouver des traces dans la longueur de certaines voyelles partout où l'opposition de longues à brèves s'est maintenue. La plupart d'entre eux attribuent à des laryngales disparues le timbre de voyelles restituées traditionnellement comme **ā* et **a*, dans les formes d'où proviennent lat. *pāx* et *ago* par exemple. Certains répugnent à en faire autant pour des **o* brefs ou longs, ceux qu'attestent par exemple lat. *olet* et *pōtāre*. On interprète aussi comme le résidu de laryngales certaines aspirations; la réduction de laryngale à aspiration serait, selon les uns, un trait commun aux langues indo-européennes non anatoliennes; selon les autres, ce pro-

par ex., W. P. LEHMANN, *Proto-Indo-European Phonology*, Austin, 1952, qui, tout en faisant des réserves sur les conséquences phonétiques à tirer de ce lapsus (3.7), ne s'en autorise pas moins pour expliquer, par les laryngales, certains prétérits à *r* infixé du germanique. Tant qu'il n'est pas prouvé que les vibrantes apicales se changent, à la moindre provocation, en vibrantes uvulaires et, de là, en fricatives vélaires, il restera d'une bonne méthode de postuler pour le *r* des graphies anciennes une articulation vibrante de la pointe de la langue et d'établir l'hypothèse de travail que les variations que l'on constate, en Europe, dans la prononciation des *r* de la graphie résultent d'imitations en chaîne d'un accident unique.

cessus caractériserait l'indo-iranien, tandis que les langues d'Europe auraient éliminé les laryngales en question lorsqu'elles suivaient immédiatement une occlusive. Selon la première hypothèse, on aurait le moyen d'expliquer la sourde aspirée commune aux désinences de 2e personne du singulier du parfait du grec et du sanskrit : -θα, *-tha*. Dans le cadre de la seconde hypothèse, on justifierait les aspirées de skt *pánthās*, *pṛthú-*, *ahám* et de maints autres mots en face de la non aspirée de gr. πόντος, πλατύς, ἔγω, etc. Les mêmes auteurs expliquent certaines sonorisations inattendues comme résultant du contact avec une laryngale préhistorique déterminée, par exemple dans skt *píbati*, lat. *bibo*. Enfin, des chercheurs se sont efforcés d'identifier certain *-k-* et certains *-w-* comme les durcissements ou les résidus de certaines laryngales dans des positions déterminées[1].

Si l'on met à part certains développements récents où l'hypothèse d'une certaine évolution phonique a précédé la récolte des faits morphologiques et lexicaux qui viennent l'étayer, l'édification des théories laryngalistes est le fait, non de phonéticiens ou de phonologues, mais de comparatistes désireux d'asseoir sur des bases plus satisfaisantes leur reconstruction de la grammaire indo-européenne. Le sort qui est fait à toute tentative de modifier les vues largement acceptées en la matière dépend de la fertilité de l'hypothèse nouvelle dans les zones les plus « structurées » du système grammatical de la langue, la morphologie et, à un moindre degré, la dérivation. Une suggestion qui n'aurait pour effet que d'améliorer quelques étymologies isolées n'aurait guère de chances de s'imposer, quelles que puissent être ses qualités de vraisemblance phonétique.

Tout ceci vaut d'ailleurs de façon générale, et point seulement en matière de laryngales. On peut dire que,

1. Sur la théorie des laryngales en général, voir l'exposé de E. Polomé, Zum heutigen Stand der Laryngaltheorie, *Rev. Belge Philol. et d'Hist. 30*, 1952, 444-483; pour les développements récents, cf. A. Martinet, *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, p. 212-234; *B.S.L. 51*, 1955, p. 42-56; *Word 12*, 1956, p. 1-6.

jusqu'à ce jour, la vraisemblance phonétique n'est pas un critère réellement admis lorsqu'il s'agit de formuler ce qu'on appelle des « lois phonétiques ». Ce qui en tient lieu est, en fait, le précédent : c'est le précédent grec **y-* > *h-* (d'où ἧπαρ en face de lat. *iecur*, skt *yakṛt*), étrangement conçu comme un affaiblissement « non conditionné », qui a fait croire au caractère normal, « non conditionné », du passage irlandais de **w-* à *f-*, et a conduit, bien à tort, à attribuer une valeur autre que graphique à l'*h* du vieil-espagnol *hermano* (< **yermano* < *germanum*)[1]. Mais il y a, dans le cas des laryngales, plus que la répugnance assez générale chez les comparatistes à juger en termes phonétiques des problèmes du plan de l'expression. On a ici affaire au domaine où, pour la première fois sans doute, on a fait consciemment usage de valeurs linguistiques dont on se refusait à donner toute représentation qui pouvait sous-entendre une phonie déterminée. La théorie saussurienne des coefficients sonantiques, qui établissait, dans certains cas, le parallélisme de **ē* et de **ei* par une analyse de **ē* en **e* + *x*, a été la première et la plus brillante application des méthodes algébriques aux faits linguistiques. Il a fallu certes le déchiffrement du hittite et l'identification par Kuryłowicz des coefficients sonantiques avec les *ḫ* de cette langue pour que les esprits positifs, ou plutôt certains d'entre eux, acceptent le principe de l'analyse laryngaliste. Mais l'algèbre saussurienne n'en reste pas moins, pour beaucoup de chercheurs, plus convaincante et plus satisfaisante dans son principe que les maigres données de la comparaison avec le hittite.

La théorie saussurienne a eu, sur toute considération d'ordre phonétique, l'avantage de ne jamais postuler que ce qui était indispensable à l'explication des faits : poser **e* + *x* au lieu de **ē* pourrait à la rigueur s'interpréter comme une façon discursive de noter le timbre et la quantité de la voyelle; on ne changerait rien aux reconstruc-

1. Voir la mise au point chez MENÉNDEZ PIDAL, *3*, p. 234-235.

tions de Brugmann si l'on remplaçait tous ses *a par des *$ə_2e$: il faudrait simplement interpréter *-e comme « tranche vocalique » et *$ə_2$- comme « timbre [a] de la tranche suivante ». On notera toutefois que l'analyse du laryngaliste n'a de sens que si celui-ci prend ses responsabilités, si, par exemple, il scinde le *ē* de *fēci* en *e + $ə_1$, mais se refuse à en faire autant pour le *ē* de *rēgem*, s'il reconstruit *$ə_2$*egō* pour **agō*, mais retient **a* pour le mot, probablement néologique et argotique, qui est devenu lat. *caput*. Ceci veut dire, naturellement, que l'analyse laryngaliste n'a de sens et de justification que dans la mesure où elle permet de donner des faits de morphologie et de lexique une présentation plus simple et une interprétation plus vraisemblable. Le nombre de laryngales postulées dépend de l'utilisation qu'on en fait à ces fins. Dans ces conditions, essayer de donner de ces laryngales une définition phonétique paraît une entreprise assez vaine si elle n'aboutit qu'à caractériser phoniquement des unités distinctives par l'énumération des caractéristiques qu'on a retirées à la tranche vocalique, par exemple « timbre [a] » ou « longueur ». C'est une entreprise chimérique et dangereuse si l'on va tant soit peu au-delà des éléments qu'a révélés l'analyse.

En fait, personne n'a jugé utile de consacrer une étude spéciale à l'énumération des traits qu'on a le droit de postuler pour chaque laryngale. Quelques linguistes ont cédé à la tentation d'outrepasser les données et d'accrocher une étiquette phonétique à chacune des unités retenues. C'est la tentative de Sapir, opérant à partir des quatre laryngales de Kuryłowicz, qui est probablement la plus connue. Sturtevant a fait un sort à ces vues de l'esprit auxquelles Sapir n'avait jamais consacré d'étude particulière et qu'on ne trouve exprimées que dans les notes ou les annexes de différents articles[1]. Il les a faites siennes

1. Pour la plupart réunis aujourd'hui dans *Selected Writings* of Edward SAPIR, Berkeley-Los Angeles, 1951, cf. p. 245-250, 287 et surtout 297 note.

en les modifiant sur certains points pour leur faire couvrir plus facilement les données anatoliennes[1]. Cette version phonétique de la théorie des laryngales a joui, pendant un temps, de quelque popularité aux Etats-Unis du fait du rôle qu'y a joué Sturtevant dans la diffusion du hittite. Toutefois, on note aujourd'hui avec satisfaction une tendance, chez les comparatistes américains, à revenir à une conception de la théorie des laryngales qui est tout ensemble plus algébrique et plus en accord avec les pratiques internationales. Cette tentative de Sapir mérite un examen détaillé, car il est bon d'attirer l'attention sur les pièges où peut tomber quiconque s'aventure au-delà des données de la comparaison.

La première laryngale de Sapir correspond exactement au $*ə_1$ de Kuryłowicz. Elle est définie comme une occlusive glottale de timbre antérieur; ce qui doit vouloir dire que l'articulation glottale est accompagnée d'un mouvement de la masse de la langue vers la position de [i]. Tout ceci est évidemment gratuit : ce qu'on peut attribuer à cette première laryngale c'est le pouvoir qu'on lui reconnaît d'allonger une voyelle précédente de la même syllabe et, peut-être, avec certains étymologistes bien aventurés[2], la capacité d'aspirer une occlusive sourde précédente. Pourquoi, dans ces conditions, poser une occlusive glottale ? Un *h* pur et simple expliquerait bien mieux l'aspiration, et n'importe quelle continue sourde d'articulation faible non susceptible d'influencer le timbre des voyelles pourrait faire l'affaire. Le trait « timbre antérieur » est non seulement inutile, mais contraire aux faits qu'il faut expliquer, puisque la première laryngale n'empêche nullement l'alternance *e/o* et n'impose donc pas à la voyelle voisine un timbre antérieur.

La deuxième laryngale de Sapir correspond au $*ə_4$ de Kuryłowicz; c'est celle qui colore en [a] les voyelles

1. Voir *The Indo-Hittite Laryngeals*, p. 19-20.
2. STURTEVANT, *ibid.*, p. 84-85.

contiguës, mais qui n'est pas attestée en hittite. Elle est définie comme une occlusion glottale avec un timbre vélaire. On voit bien pourquoi Sapir a pensé à une occlusion glottale, articulation souvent instable, susceptible donc de disparaître même en hittite. Mais, ici encore, n'importe quelle continue d'articulation peu ferme pouvait convenir. Le postulat d'un timbre vélaire s'explique du fait de la coloration [a] que détermine la laryngale; mais cette coloration pourrait être le fait de tout phonème entraînant une rétraction de la masse de la langue, par conséquent aussi bien une pharyngale ou une pharyngalisée qu'une vélaire ou une vélarisée. Si l'on doit effectivement poser un phonème caractérisé par la coloration [a] des voyelles voisines et son inexistence en hittite, et s'il faut le définir phonétiquement, on lui attribuera une articulation relativement faible comportant rétraction de la masse de la langue, rien de plus.

La troisième laryngale de Sapir s'identifie au *$ə_2$ de Kuryłowicz. Elle colore les voyelles contiguës en [a] et est représentée par *ḫ*-, -*ḫḫ*- en hittite. Sapir la définit comme une spirante vélaire sourde. C'est évidemment la prononciation supposée de hitt. -*ḫḫ*- qui a suggéré cette définition. Rien n'empêche certes d'admettre qu'une des laryngales se prononçait pratiquement comme le *ach*-Laut de l'allemand; l'objection qu'on pourrait faire qu'un tel son n'entraîne pas la coloration [a] d'un *e* précédent ou suivant dans le néerlandais *recht* [rext] et l'espagnol *jefe* ['xefe] n'est pas pertinente : les conditions ne sont en effet pas les mêmes dans des langues, comme le néerlandais ou l'espagnol, qui comportent, à côté de /e/, des phonèmes /o/ et /a/, et dans l'état de langue à système vocalique très réduit que la théorie des laryngales elle-même amène à poser pour un certain stade de l'indo-européen : il faut opérer avec une langue à phonème vocalique unique, celui qu'on représente par **e* pour sacrifier à la tradition, mais qu'il vaudrait mieux concevoir comme quelque chose d'analogue au /a/ de l'arabe qui varie très normalement

entre [æ] et [ɑ] et se réalise très naturellement comme une voyelle d'arrière lorsqu'il est en contact avec des fricatives vélaires. Ceci dit, on doit reconnaître que rien ne nous permet de déterminer le degré de profondeur de l'articulation de *ḫ* hittite : phonème vélaire peut-être, mais peut-être aussi bien pharyngal.

La quatrième laryngale de Sapir est identifiée par lui à la troisième de Kuryłowicz, le *$ə_3$ de pouvoir colorant [o]. Il la définit comme une fricative vélaire sonore, ce qui laisse supposer que seule l'absence de voix distinguait sa troisième qu'il note *x* de sa quatrième qu'il représente au moyen de γ. Pourquoi, dans ce cas, la coloration est-elle [o] au lieu de [a] ? C'est ce qui ne ressort nullement de la définition. Doit-on supposer que la présence de la voix entraînait, pour les voyelles voisines, un timbre plus grave, d'où [o] au lieu de [a] ? Les langues sémitiques, qui traditionnellement sont mises à contribution pour illustrer les hypothèses laryngalistes, n'offrent, semble-t-il, rien qui vienne à l'appui de cette supposition. En fait, Sapir a défini sa quatrième laryngale par opposition à sa troisième en retenant seulement le parallélisme de *ḫ*-, -*ḫ*-/*ḫ*-, -*ḫḫ*- en hittite et sans faire intervenir ni la coloration [o] qu'il suppose pour les langues non anatoliennes et qui lui permet l'identification de *γ et de *$ə_3$, ni l'absence de coloration qu'on constate fréquemment en hittite au contact de -*ḫ*-. Sapir lui-même suggère que la coloration [o] là où la laryngale a disparu n'est pas incompatible avec l'absence de coloration lorsque la laryngale demeure. Nous retrouvons ici, chez Sapir, le pionnier d'une linguistique structurale qui ordonne et hiérarchise la réalité linguistique sans la mutiler ni la déformer. Mais si tel était réellement le comportement de *γ, on voudrait en retrouver trace dans sa définition. Et si **x* était réellement le partenaire sourd de *γ, pourquoi son comportement en matière de coloration semble-t-il, en hittite même, avoir été si différent ? C'est, en fait, l'identification de *$ə_3$ et de l'antécédent de hitt. *ḫ*-, -*ḫ*- qui est en cause : chacune

étant dans son système la seule laryngale conçue comme sonore, Sapir a naturellement été tenté de les identifier. Mais il n'y a pas une seule racine ou une seule base où la sonorité d'un $*ə_3$ primitif ait laissé des traces et pour laquelle on ait une forme hittite en *-ḫ-*. Sturtevant a eu raison de dissocier $*\gamma$ et coloration [o], mais tort de rejeter de ce fait le principe de la coloration [o].

On notera que si Sapir et Sturtevant s'opposent sur la solution à donner au problème, ils s'accordent pour ne pas chercher à poser ce problème en d'autres termes : la comparaison des langues indo-européennes traditionnelles a amené à postuler une laryngale sonore; dans quelques rares cas où l'on est tenté d'attribuer la sonorité à une laryngale disparue, on note des traces de coloration [o]; ceci suffit pour établir la tradition que « sonorité » et « coloration [o] » sont deux traits qui vont de pair; or, le témoignage du hittite permet de restituer une laryngale sonore, mais elle ne semble pas accompagnée de coloration [o]. On en conclura, soit que la coloration [o] ne se manifeste que là où la laryngale a disparu, c'est-à-dire dans les langues non anatoliennes (Sapir), soit que la coloration [o] par laryngale voisine n'a jamais existé (Sturtevant), mais on ne pensera pas un instant à dissocier sonorité et coloration [o] de telle sorte que l'un ait pu exister sans l'autre. Ce qui retient de le faire est qu'il faudrait, dans ce cas, restituer deux laryngales sonores différentes. Or, on a trop fait sentir leur témérité aux comparatistes qui restituaient trois ou quatre laryngales pour qu'ils consentent à en allonger la liste tant qu'il reste licite et même recommandé de verser toutes nos ignorances en matière de vocalisme indo-européen au compte de l'hospitalier bric-à-brac qu'est l'apophonie traditionnelle.

Il faut tenir compte ici d'un état d'esprit, louable en son principe, qui tend à retenir pour chaque fait l'explication la plus simple. Cet état d'esprit n'a pu être que renforcé par la pratique de la description synchronique où

l'on a souvent été jusqu'à simplifier les formulations sans égard aux données observables de la réalité linguistique. Mais doit être écartée toute simplification qu'on obtient d'une part en négligeant certains éléments pertinents, d'autre part en compliquant le travail à un stade ultérieur de l'analyse. Pour un structuraliste conscient de l'unité de la langue et des répercussions d'un plan sur un autre, rayer un phonème de la liste n'est pas une simplification si cela doit compliquer l'exposé des faits morphologiques et lexicaux.

Pour oser briser le cadre déjà traditionnel de trois ou quatre laryngales, il faut probablement avoir l'appui de ce qu'on pourrait appeler la *vraisemblance phonologique* : l'examen des systèmes d'unités distinctives des différentes langues a montré qu'il est normal qu'une articulation occlusive ou fricative serve, dans une langue donnée, à former plus d'un seul phonème; dans la plupart des langues chacun de ces types articulatoires se combine avec quelque autre articulation, le plus souvent, mais non nécessairement glottale, qui caractérise toute une série de phonèmes et l'oppose à une autre ou plus d'une autre série; chaque articulation occlusive ou fricative se trouvant de la sorte représentée dans les différentes séries parallèles, comme, en français, l'articulation occlusive apicale est représentée par /t/ dans la série des sourdes, par /d/ dans la série des sonores, ou encore l'articulation fricative labiodentale figure comme /f/ parmi les sourdes, comme /v/ parmi les sonores. Il n'y a aucune raison valable pour que les laryngales indo-européennes n'aient pas, elles aussi, participé à ce type d'organisation qui résulte nécessairement de l'exercice de tout langage vocal.

Si donc est normal, pour un trait articulatoire, qu'il apparaisse à titre distinctif dans plus d'un phonème, on peut s'attendre à ce que ni le caractère sonore, ni le trait auquel on doit la coloration [o] n'aient été limités à une seule laryngale. Ceci ne veut pas dire que nous devions, sans plus attendre, poser quatre laryngales à pouvoir colo-

rant, deux sourdes et deux sonores, deux de pouvoir colorant [a] et deux de pouvoir colorant [o], que nous pourrions présenter comme suit :

x_a	x_o
γ_a	γ_o

Qui nous assure en effet que le système n'a pas présenté quelques « cases vides » ? Mais nous ne devons être sourds à aucune suggestion des faits qui tendrait à confirmer l'hypothèse que représente le tableau ci-dessus.

On doit pouvoir même aller plus loin que simplement reconnaître la possibilité d'un système laryngal plus étendu que celui avec lequel opèrent, aujourd'hui encore, la plupart des comparatistes « à la page ». On sait que les articulations qui caractérisent un segment phonique de la chaîne parlée débordent fréquemment sur les segments voisins : la nasalité d'un [n] pourra affecter le segment, vocalique ou consonantique, qui précède ou qui suit; plus concrètement, l'abaissement du voile du palais qui distingue [n] de [d] pourra être légèrement anticipé, ou prolongé au-delà de l'articulation apicale de l'[n]. Le sens, régressif ou progressif, de ces chevauchements peut, dans une mesure qui reste à déterminer, être sous la dépendance de facteurs extérieurs aux unités en cause : accent, type général d'intonation, rythme, etc. Mais l'existence même de ces chevauchements dépend essentiellement de la fonction linguistique de chacune des articulations en présence : une articulation distinctive, c'est-à-dire une articulation qui, à elle seule, maintient l'identité phonologique du signe, aura, de ce fait une vitalité supérieure; c'est ainsi qu'elle a des chances de résister victorieusement à tout empiétement du contexte qui consisterait dans le débordement d'une articulation non distinctive. Ceci veut dire, par exemple, que dans une langue qui connaît la succession /ada/, le /t/ d'une succession /ata/ dont la sourdité est distinctive défendra victorieusement cette sourdité contre les empiétements de la sonorité non distinctive,

et pourtant combien nécessaire, des /a/ qui l'entourent[1]. Inversement, une articulation qui n'est pas distinctive et qui n'est pas, comme l'est par exemple la sonorité des voyelles, une condition presque indispensable de la survie du phonème, n'aura, dans la lutte constante que mène chaque segment du discours contre son contexte, aucune chance de subsister. Ceci se vérifie à chaque examen synchronique des faits d'assimilation d'une langue déterminée[2]. Transportées sur le plan diachronique, les conclusions qu'on tire de ces constatations amènent à poser la règle que les traits qu'un phonème lègue à son contexte en disparaissant ne peuvent être que des traits distinctifs, y compris, bien entendu, sa durée qui le distingue de zéro. Si maintenant nous appliquons ces conclusions au problème des laryngales, il nous faut admettre que si la laryngale d'une racine **peH-* « boire » a pu sonoriser le *p-* de cette même racine dans la forme à redoublement et degré zéro de la racine, skt *píbati* (< **pi-pH-e-ti*), c'est que la sonorité de cette laryngale était distinctive, c'est-à-dire qu'*à elle seule* elle distinguait cette laryngale d'un autre phonème qui ne différait d'elle que du fait de l'absence de sonorité. Si donc la laryngale sonore de **peH-* « boire » possédait un pouvoir colorant [o], il y avait dans la langue une laryngale sourde ayant le même pouvoir colorant [o] et, de façon générale, la même articulation buccale.

Une fois notée la nécessité théorique de briser les cadres trop étroits du système généralement admis par les laryngalistes, on résistera à la tentation de reposer immédiatement un nouveau système en termes de phonèmes reconstruits : rien ne nous dit, nous le savons maintenant, que le H_3 (ou $ə_3$) que nous restituons pour **peH₃-* « boire » ait été le même phonème que celui que nous postulons

1. Sur les conditions qui peuvent entraîner la sonorisation des /t/ intervocaliques, voir MARTINET, *Économie*, 1955, p. 142-145, 267-271.
2. *Ibid.*, p. 188-189.

à l'initiale du mot pour « os », *H_3 *est-*; mais, dans le même sens, rien ne nous oblige à croire que le H_2 (ou $ə_2$) d'une racine **pe*H_2- « protéger » ait été la même unité que le H_2 à l'initiale du datif *H_2*enti*, d'où proviennent grec ἀντί et lat. *ante*. Nous estimons qu'il faut distinguer, parmi les laryngales, entre des sonores et des non sonores, mais nous savons que l'indo-européen distinguait pour ses occlusives entre au moins trois séries, celles qui, pour l'ordre apical, sont représentées en grec par τ, δ et θ. Qui pourrait nous assurer que les différences d'articulation, probablement glottales, sur quoi se fondait la distinction des trois séries n'étaient pas susceptibles de s'étendre aux ordres qui correspondaient aux laryngales ? En nous inspirant de systèmes observables, nous pouvons tout au plus suggérer, pour le système laryngal indo-européen, certaines possibilités. Si, au système arabe, on ajoute une série d'unités labiovélaires, qui représentent probablement la réalité phonétique correspondant aux laryngales de pouvoir colorant [o], on obtient, pour les phonèmes d'articulation profonde, le tableau que voici :

		Vélaires	*Pharyngales*	*Glottales*
Sans labialisation	glotte ouverte	x	ḥ	h
	voix	γ	ε	
	glotte fermée			ʔ
Avec labialisation	glotte ouverte	x^w	$ḥ^w$	
	voix	$γ^w$	$ε^w$	

Si, dans le système de l'abaza, langue caucasique récemment décrite par W. S. Allen[1], nous faisons abstraction de certains complexes articulatoires qui ne semblent pas correspondre à des réalités indo-européennes, nous

1. *T.P.S.*, 1956, p. 127 et s.; cf. p. 129.

obtenons pour les phonèmes d'articulation profonde le tableau suivant :

		Vélaires	*Pharyngales*	*Glottales*
Sans labialisation	glotte ouverte	x	ḥ	
	voix	γ	ε	
	glotte fermée			ʔ
Avec labialisation	glotte ouverte	x^w	$ḥ^w$	
	voix	$γ^w$	$ε^w$	

Il convient de rappeler ici que l'arabe classique distingue trois phonèmes vocaliques, l'abaza deux seulement. Si, dégageant intrépidement toutes les conséquences de la théorie des laryngales, on postule un seul phonème vocalique pour un stade donné de l'indo-européen, on satisfera mieux à la vraisemblance phonologique en ajoutant à l'inventaire traditionnel des consonnes les neuf ou dix phonèmes supplémentaires des tableaux qui précèdent, qu'en se contentant des trois ou quatre unités de la théorie laryngale classique.

Pour être sûr de ne jamais outrepasser les données de la comparaison, il faudrait renoncer à restituer des *phonèmes* laryngaux déterminés et se contenter de poser, dans chaque base ou chaque racine où la théorie nous permet de restituer une laryngale, une unité dont on ne noterait que les traits réellement attestés. Ceci n'impliquerait pas que ces traits étaient nécessairement, dans cette base ou cette racine, les seuls distinctifs, mais n'autoriserait pas à conclure, de la présence dans cette base d'un certain trait, que tel autre trait, non attesté, figurait néanmoins dans cette base à l'origine. Soit la racine **peH-* du mot « boire »; de la laryngale de ce mot on peut dire 1° qu'elle allonge une voyelle précédente de la même syllabe, 2° qu'elle colore cette voyelle en [o], 3° qu'elle sonorise une consonne sourde précédente; il conviendrait

de trouver pour elle une transcription qui note chacun de ces trois traits et rien de plus. La base du mot pour « os », **Hest-*, débute par une laryngale dont on peut dire, dans le cadre de la théorie, 1° qu'elle colore en [o] la voyelle suivante, 2° qu'elle est attestée en hittite sous la forme *ḫ*, 3° qu'elle s'est durcie en *k-* dans des conditions déterminées (cf. lat. *costa*, v. sl. *kostĭ*). Ici encore, il nous faudrait une transcription qui note chacun de ces trois traits et rien de plus. Il n'est certes point exclu que **peH-* et **Hest-* aient, à l'origine, présenté le même phonème laryngal, mais il est également possible que le *H* de **peH-* ait été, par exemple, une pharyngale sonore (ε^w) et le *H* de **Hest-* une vélaire sourde (x^w), c'est-à-dire deux phonèmes parfaitement distincts que nous confondons aujourd'hui sous la forme de H_3 (ou $ə_3$). Un jour pourrait venir où, de la masse des données réunies, se dégageraient certaines combinaisons de traits particulièrement fréquentes et constantes qui autoriseraient l'établissement de phonèmes distincts.

Parmi les traits que l'on peut retenir pour les laryngales, il en est qui sont mutuellement exclusifs et qui, en conséquence, forment des classes particulières : une unité déterminée ne saurait être non colorante et avoir le pouvoir de coloration [a], et l'on ne constate pas que, dans une base donnée, une même laryngale sonorise ici et aspire là. Voici comment on pourrait classer les différents traits qu'on a attribués aux différentes laryngales.

A) *Pouvoir allongeant*

On a toujours postulé que toute laryngale succédant à une voyelle ou une sonante vocalique dans la même syllabe allongeait cette voyelle ou cette sonante par compensation au moment où elle disparaissait. Or ce pouvoir allongeant qui est bien attesté dans certains cas (**peH-* « boire »), ne l'est pas ailleurs (**Hest-* « os »), et, à s'en tenir à une méthode rigoureuse, il faudrait s'abstenir de pos-

tuler un pouvoir allongeant pour une laryngale qu'on ne peut restituer qu'à l'initiale de syllabe. Comme il semble, toutefois, que l'allongement compensatoire, c'est-à-dire l'attribution à la voyelle qui précède de la durée d'une consonne (ou con-sonnante) de la même syllabe, soit un processus quasi universel, on pourra, en pratique, s'abstenir de noter expressément le pouvoir allongeant qui sera attribué, pour ainsi dire, par définition, à toute laryngale.

B) *Pouvoir colorant*

Tout d'abord, on opposera d'une part 1° l'absence de pouvoir colorant qu'on doit postuler lorsque les voyelles en contact présentent les timbres [e] ou [o] selon une répartition que laisse prévoir l'étude de la morphologie et de la dérivation, d'autre part 2° la coloration en général qui aboutit à éliminer le timbre [e]. Du point de vue articulatoire, l'absence de coloration laisse supposer que la consonne disparue était d'articulation soit antérieure (zones d'articulation des occlusives traditionnelles qui s'accommodent parfaitement des timbres *e* et *o* des voyelles voisines), soit glottale, c'est-à-dire n'entraînant pas de rétraction du corps de la langue. La coloration peut être du type [a], ce qui indique pour la laryngale une articulation comportant une rétraction du corps de la langue (articulation vélaire ou pharyngale) ; elle peut être de type [o] ce qui indique également une rétraction de la masse de la langue, mais, de plus, une protrusion labiale, c'est-à-dire le trait qui distingue les « arrondies » de type [o], [å] des non-arrondies de type [a]. Ceci amène à poser pour les laryngales de pouvoir colorant [o] une articulation labiovélaire, type articulatoire que l'on restitue traditionnellement pour certaines occlusives de l'indo-européen commun. On peut alors envisager la possibilité du développement d'un [w] de liaison entre la laryngale de pouvoir colorant [o] en voie d'amuissement et la voyelle

d'un élément de dérivation suivant. Dans ce cas, l'articulation labiale n'interviendrait pas dans la coloration de la voyelle qui serait donc de type [a]; si l'on suppose que le [w] a pu fonctionner comme consonne d'appui, la durée de la laryngale serait attribuée à la voyelle précédente qui apparaîtrait donc régulièrement comme *ā* (cf. lat. *octō*, *octāuos*, *(g)nōscō*, *gnāuos*). Il est cependant phonétiquement plus vraisemblable que la laryngale, y compris l'appendice labiovélaire, appartenait tout entière à la seconde syllabe, d'où un produit final *-ă-w-*, la longueur de la voyelle étant, dans ce cas, analogique; cf. gr. ὄγδοϝος avec l'analogie jouant en faveur du timbre et non de la quantité comme en latin. Il est clair que le dégagement d'un [w] de liaison n'est qu'une manifestation particulière à certains contextes d'un trait du phonème primitif, trait qui, ailleurs, se manifeste par la coloration [o] de la voyelle, et qu'il ne saurait être attribué à la laryngale primitive comme une caractéristique distinctive particulière[1].

C) *Comportement glottal*

Nous avons ci-dessus posé en principe que la capacité pour certaines laryngales de sonoriser une occlusive précédente devait faire supposer l'existence d'une paire de phonèmes que ne distinguaient que la voix de l'un et la sourdité de l'autre. La présence d'une sonorité inattendue, dans skt *píbati*, lat. *bibō*, par exemple, permet de postuler le trait positif de sonorité pour le phonème disparu, mais son absence n'indique pas l'existence d'une laryngale sourde, car l'analogie a pu éliminer la sonorité, comme on le voit par le falisque *pipafo* « je boirai » qui ne porte pas trace de la sonorisation qu'attestent le latin et le sanskrit. Il ne semble pas qu'on ait jamais signalé de

1. Sur le détail du vocalisme, on se reportera à l'annexe, ci-dessous, p. 141 et s.

sourdité inattendue qu'on pourrait mettre sur le compte de quelque laryngale[1]. Ce qu'on prête en revanche largement aux laryngales, c'est la capacité d'aspirer, au moins dans la branche indo-iranienne de la famille où l'aspiration a acquis (ou conservé ?) une grande importance. En sanskrit, certes, voix et aspiration ne s'excluent pas synchroniquement comme traits pertinents, mais nous notons que dans des conditions analogues (au contact avec une sourde non aspirée précédente) il a dû y avoir aspiration dans *ráthas* « char » (de **rotH-o-s*; cf. lat. *rotā* < **roteH*) et sonorisation dans *píbati* (de **pi-pH-e-ti*). Il nous faut donc postuler des laryngales de nature glottale différente dans les deux cas : pour *píbati* une sonore, disparue après sonorisation de l'occlusive précédente, pour *ráthas*, une sourde, probablement spirante, s'affaiblissant en un [h] qui s'est finalement fondu dans l'occlusive précédente en lui imposant son articulation glottale. L'aspiration des sonores par des laryngales suivantes, dans **egH-óm* (> skt *ahám*) par exemple, pose un problème délicat. Comme l'a fait valoir Sturtevant, si *H* était sourd, *g* aurait dû s'assourdir. Mais si *H* était sonore et, comme on le suppose généralement, le même phonème que dans **peH-*, on s'explique mal qu'il ait aspiré une ancienne sonore et qu'il ait disparu sans aspirer la sourde qu'il avait sonorisée dans *píbati*. Quoi qu'il en soit, ceci ne justifie pas le postulat de plus de deux types glottaux distincts. On peut, par exemple, concevoir que le *g* d'**egH-óm* a pu s'assourdir devant *H* sourd sans pour cela se confondre avec k[2]. Nous retenons donc une opposition de sonore à sourde, mais sans fermer la porte à d'autres possibilités.

1. Sauf là où l'on peut supposer que l'assourdissement a précédé l'aspiration, par ex. dans skt *nákhas* « ongle » si, comme le veut STURTEVANT, *ibid.*, 85, on doit supposer que la dorsale primitive est **g*.

2. Ceci repose tout le problème de l'identité phonologique réelle des « sonores aspirées » de l'indo-européen, problème que nous ne saurions aborder ici.

D) *Capacité de durcissement en occlusive*

Il s'agit là du comportement qu'on a postulé pour certaines laryngales dans des contextes particuliers. Ne seront retenues ici que celles des hypothèses présentées qui joignent la vraisemblance, phonétique et phonologique, à un rendement intéressant dans la morphologie et le lexique. On a suggéré que certaines laryngales, lorsqu'elles se rencontrent au contact de deux éléments signifiants, fusionnent en [k][1]. Cette hypothèse permet de rendre compte de faits morphologiques, comme le κα- des parfaits grecs, et de faits lexicaux comme le *k* initial de lat. *costa*, v. sl. *kostĭ* en face de lat. *os*, gr. ὀστέον. Comme, dans tous les cas, le *k*, produit de la fusion, se trouve caractériser de façon permanente le second des deux éléments signifiants qu'on suppose avoir été en contact, c'est ce second élément seul qu'on peut identifier à coup sûr, et c'est à la laryngale par laquelle il débutait qu'on peut attribuer la capacité de se durcir dans un contexte syntaxique qu'on suppose avoir comporté une autre laryngale, mais qu'on ne saurait nécessairement identifier : si la dorsale initiale de *costa*, *kostĭ* est bien le résultat de la fusion du *H-* initial de **Hest-* (cf. hitt. *ḫastai*) avec le *-H* final d'un mot précédent, on peut sans doute penser à la finale *-eH* d'adjectifs au nominatif s'accordant avec ces féminins, mais il a pu exister aussi d'autres contextes qui ont déterminé le rapprochement nécessaire à la fusion; ce que nous pouvons établir avec certitude, c'est que le mot pour « os » comportait une initiale durcissable dans certains contextes, et si nous posons une laryngale, nous pouvons la déclarer durcissable.

Selon une autre hypothèse, certaines laryngales, au lieu de s'amuir devant *-s-* suivant, se sont, dans ce contexte, durcies en *k*, tout comme un [x] primitif s'est durci en [k]

1. STURTEVANT, p. 87-88; comme il l'indique à la p. 19, l'idée venait de SAPIR.

dans angl. *wax*, mais a disparu avec allongement compensatoire dans *right* (cf. la différence de traitement dans all. *wachsen* et *recht*)[1]. Ceci permettrait de rendre compte d'un nombre considérable de formations nominales en *-k-*, *-ko-*, *-kā* dont la dorsale aurait pris naissance lorsqu'un *H* final de thème était en contact avec l'*s* du nominatif : ainsi s'expliqueraient les adjectifs et désignations de personnes en *-āk-*, *-āko-* (cf. lat. *audāx*, gr. νέᾱξ, v. sl. *novakŭ*), les féminins latins en *-īx* et slaves *-ica*, et bien d'autres formes, suffixes ou éléments lexicaux. Il est assez vraisemblable que les laryngales susceptibles de se durcir en *k* devant *-s* suivant étaient celles qui se durcissaient en *k* lorsqu'elles étaient renforcées par certaines laryngales précédentes. Comme, en tout état de cause, les unes étaient finales de thème et les autres initiales d'éléments signifiants, il n'y aurait pas d'inconvénient à noter de la même façon la capacité de durcissement dans les deux cas puisque le contexte indiquerait toujours s'il s'agit d'un type ou de l'autre.

Phonétiquement, un durcissement en *k* se comprendrait fort bien dans le cas de fricatives vélaires. Dans tous les cas examinés jusqu'ici, on trouve effectivement la coloration en [a] ou en [o] qu'on s'attend à trouver dans le cas d'articulations vélaires avec ou sans labialisation concomitante. Mais ce serait pécher contre la méthode que nous préconisons ici que de décréter sans plus attendre que la latitude de durcissement va toujours de pair avec le pouvoir de coloration.

E) *Témoignage du hittite*

A l'initiale du mot, les laryngales qu'on a des raisons de postuler sur la base de la comparaison des langues non anatoliennes sont, en hittite, ou non représentées, ou attestées sous la forme *ḫ-*. Non représentée, comme dans *appa* « après, de nouveau » rapproché de gr. ἀπό (< **Hepo*),

1. MARTINET, *B.S.L.* *51*, 1955, p. 43-44.

la laryngale est d'ordinaire restituée sous la forme de H_4 ou $ə_4$; attestée en hittite, elle est notée H_2 ou $ə_2$. En l'absence de témoignage hittite, on note également H_2 ($ə_2$). Il va sans dire qu'une notation réellement satisfaisante distinguerait ici trois cas, et non point deux. Il faudrait par ailleurs distinguer entre les mots et les racines où *ḫ*- peut être suivi de *e*, et ceux où *ḫ*- n'est jamais suivi de *e*. Il est vrai que les formes du premier type sont rares; les étymologies qu'on en a données sont douteuses, et il n'y aurait aucun inconvénient à en faire abstraction dans une théorie phonologique de l'indo-européen.

A l'intérieur des mots, ailleurs qu'à l'intervocalique, la situation est analogue à celle de l'initiale. Ici encore aucune des étymologies indo-européennes qu'on a données de mots où -*ḫ*- se trouve en contact avec *e* ne s'impose par son évidence.

A l'intervocalique, on a probablement raison de supposer une distinction phonologique entre ce qui s'écrit normalement avec deux *ḫ* et ce qui s'écrit avec un *ḫ* non redoublé. Dans la mesure donc où les étymologies que l'on donne des mots hittites à -*ḫ*- et -*ḫḫ*- intervocaliques entraînent la conviction, il conviendrait de retenir la distinction dans toute reconstruction. Bien que -*ḫ*- unique et vocalisme *e* aillent souvent de pair, il serait bon de noter les deux traits indépendamment. Il y a d'ailleurs peu d'étymologies de mots en -*eḫ*- qui s'imposent absolument; les mots *meḫur* « temps » et *seḫur* « urine », qu'on veut rattacher aux racines **meH*- « mesurer » et **seH*- « semer », pourraient résulter de l'adjonction à ces racines d'un même élément suffixal -*ḫur* à un stade linguistique relativement récent où *e* et *a* étaient des phonèmes distincts et où, de ce fait, l'articulation profonde de *ḫ* n'avait plus d'effet colorant. En tout cas, s'il est retenu sur ce point, le témoignage hittite ne serait, avec, par exemple, le timbre de la prothèse grecque et arménienne, qu'un des éléments entrant dans la détermination du pouvoir colorant de la laryngale.

F) *Traits divers*

Parmi les autres traits phoniques qu'on a voulu considérer comme des traces de laryngales, il faut rappeler les faits d'accentuation du baltique et du slave. On sait que l'accent aigu de lith. *ántis* « canard », par exemple, est interprété comme le signe de l'existence d'une ancienne laryngale entre le *n* et le *t*, tandis que le circonflexe d'*añtras* « autre » est une indication que le groupe *-nt-* est ancien. Mais, quelque précieux que soit ce témoignage pour appuyer la théorie laryngaliste en général, il ne nous permet pas de distinguer entre diverses laryngales, ce qui est le problème ici en cause.

On a voulu interpréter comme le reste d'une laryngale le *h* initial de mots arméniens dont les équivalents européens et aryens sont à initiale vocalique et dont les correspondants anatoliens commencent par *ḫ*-; ainsi arm. *han* « grand-mère » en face de lat. *anus* et de hittite *ḫannas*[1]. Il y a plusieurs cas où l'équivalent hittite du mot arménien en *h*- n'est pas attesté, mais où la constance du vocalisme [o] initial dans les langues qui en peuvent témoigner suggère l'action d'une laryngale labiovélaire; tels sont *hot*, lat. *odor*, *hoviw* « berger », lat. *ovis*, gr. ὄις, *hum*, gr. ὠμός « cru ». Malheureusement, l'aspiration initiale s'est en arménien étendue bien au-delà de son domaine étymologique[2] et ceci enlève presque toute sa valeur à un témoignage qui, dans d'autres conditions, aurait pu être décisif.

Il ne semble pas impossible de mettre sur pied un système de transcription qui permettrait, dans chaque cas, de préciser les traits qu'on est en mesure de restituer pour la laryngale qu'on postule. On pourrait, par exemple, conserver le signe *H* pour toute laryngale. Sans diacritique

1. STURTEVANT, *ibid.*, p. 29-30; cf. AUSTIN, dans *Language 18*, 22-25, 1942.
2. Voir A. JEREJIAN, The *h*-zero Alternation in Classical Armenian, *Word 9*, 1953, p. 146-151.

d'aucune sorte, il désignerait une laryngale dont on ne sait rien de précis, comme une de celles qu'on restitue sur la foi de l'accentuation du balte ou du slave, ou à partir d'une voyelle longue non apophonique de timbre inconnu ou d'un degré zéro ou réduit. Soit, par exemple, lit. *ántis*, lat. *anas*, *-atis*; on peut poser une laryngale de coloration [a] à l'initiale, mais on ne peut rien dire de celle que laisse supposer l'accent aigu du lituanien et le *-a-* latin entre *-n-* et *-t-*. On reconstruirait donc *-nHt-. Soit encore le mot pour « bouleau », lit. *béržas*, skt *bhū́rja-*; ces deux formes attestent une laryngale après le *-r-* sans rien préciser sur sa nature. On reconstruirait donc *bherHg- *bhr̥Hg-.

Les précisions relatives au pouvoir colorant pourraient être indiquées au moyen d'une petite voyelle en exposant : H^e pour l'absence de coloration[1], H^a pour la coloration [a]; pour la coloration [o], on pourrait, au lieu de H^o où le petit *o* pourrait s'interpréter comme une voyelle réduite, employer H^w. Dans les cas, qui ne sont pas rares, où l'on ne sait si l'on doit postuler une coloration [a] ou une coloration [o], on pourrait mettre ^{w} entre parenthèses, d'où $H^{(w)}$. Ces transcriptions ont, sur H_1, H_2, H_3, l'avantage d'être plus explicites et surtout de rompre les liens qui ont pu s'établir, dans certains esprits, entre H_3 et « caractère sonore » par exemple. On reconstruirait donc *$dheH^e$- pour la racine de lat. *faciō*, *peH^ak- pour la base de lat. *pāx*, *deH^w pour la racine de gr. δίδωμι, $H^{(w)}enk$- comme base correspondant à gr. ὄγκος, lat. *uncus*, gr. ἀγκών, etc.

La faculté de durcissement pourrait s'indiquer également en exposant, au moyen d'un petit *k*. Mais, pour éviter d'avoir deux exposants de suite (H^{ak} par exemple), on aurait intérêt à utiliser les trois lettres de l'alphabet latin susceptibles de correspondre à une articulation dorsale

1. L'exposant *e* a naturellement le désavantage qu'on pourrait être tenté de l'interpréter comme la marque d'une coloration [e] qui n'existe pas. Mais on voit mal quel exposant on pourrait lui préférer.

sourde, *c*, *k* et *q*, de telle sorte que H^{c} vaudrait H^{ek}, H^{k} vaudrait H^{ak}, et H^{q} vaudrait H^{wk}; $H^{(q)}$ indiquerait que le durcissement se combine avec une coloration dont on ne saurait dire si elle est [a] ou [o]. Le second élément du nom de la langue se reconstruirait comme **-ghwe*H^{k}, **-ghu*H^{k}, la coloration [a] étant attestée dans lat. *lingua* et la faculté de durcissement dans v. sl. *językŭ*; le prototype du mot *vif* se présenterait comme **g*^{w}*i*H^{q}-(*o*)-, la coloration [o] étant attestée dans le gr. ἐδίων et la faculté de durcissement dans les formes germaniques du type angl. *quick*. Le fait qu'on ne trouve pas d'exemple de H^{c} n'est peut-être pas dû au hasard : l'absence de coloration a des chances de ne pas aller de pair avec le durcissement, mais il est dans l'esprit de la présente tentative de présenter H^{c} comme correspondant à une possibilité théorique. Il faudrait, si l'on adopte les exposants à valeur complexe ^{c}, ^{k} et ^{q}, disposer d'un moyen d'indiquer qu'on connaît de la laryngale, outre son pouvoir allongeant, sa capacité de durcissement, mais non son pouvoir colorant. On pourrait dans ce cas employer par convention un accent aigu en exposant, d'où **gh*$^{(z)}$*uH'*- comme reconstruction du prototype de gr. ἰχθῦς et v. pr. (acc. pl.) *suckans*. En principe, il faudrait prévoir un moyen de distinguer entre durcissement non attesté et impossibilité de durcissement. Mais les conditions du durcissement sont telles qu'il est pratiquement impossible, dans un cas donné, de se prononcer dans un sens ou dans l'autre.

Les deux types d'action reconnus sur le contexte consonantique, la sonorisation et l'aspiration, pourraient être indiqués au moyen des esprits du grec précédent le *H* : l'esprit doux indiquerait la sonorisation, l'esprit rude l'aspiration. La racine de *pōtāre* prendrait alors la forme **pe'H*^{w}-, et celle de *stāre* serait *ste*ʽ*H*^{a}- du fait de l'aspirée du verbe sanskrit.

Restent à noter les données du témoignage hittite. Une laryngale attestée en hittite pourrait être notée au moyen du croissant souscrit qui figure dans le *ḫ* hittite, donc *Ḫ*.

Dans la mesure, qui nous paraît très réduite, où l'on peut utiliser pour l'étymologie indo-européenne l'opposition graphique entre *-ḫ-* et *-ḫḫ-* à l'intervocalique, on pourrait utiliser *'Ḫ* en référence au premier terme, c'est-à-dire postuler pour *-ḫ-* une sonorité primitive. Il est certes utile de distinguer la sonorité postulée de *-ḫ-* de la sonorité attestée de *píbati*. Mais la présence sous *'Ḫ*, du « croissant hittite » suffirait à cette fin puisque, dans aucune racine ou base, nous ne trouvons tout ensemble sonorité attestée et *-ḫ-* intervocalique hittite. On aura naturellement intérêt à marquer que la laryngale qu'on postule dans une racine ou une base n'est pas représentée dans le mot correspondant attesté en hittite. Dans ce cas, on pourrait utiliser un point (le *punctum delens*) en lieu et place du croissant; si donc on identifie hit. *ya-* « aller » avec le *yā-* du skt *ya-ti*, on posera un thème *yeḤ*^{a}-[1].

On pourrait faire valoir contre le système de transcription que nous venons de présenter que l'emploi d'un élément constant *H* est peu économique puisque l'espace qu'il occupe est inutilisé pour l'expression des traits distinctifs. Il serait sans doute plus simple de confier à la capitale autour de laquelle se groupent les diacritiques le soin d'exprimer la coloration. Dans ce cas, la faculté de durcissement pourrait s'exprimer dans tous les cas simplement au moyen de ^{k}; H^{e}, H^{a}, H^{w} seraient simplement *E*, *A*, *O*; H^{c}, H^{k}, H^{q}, H' deviendraient E^{k}, A^{k}, O^{k}, H^{k}. Il y a cependant des avantages certains à retenir *H* comme élément central constant : étant donné le caractère très spécial des laryngales dans la reconstruction indo-européenne, caractère que nos propres suggestions ne font

1. Il est bon de rappeler ici que la présence ou l'absence de *ḫ* dans un mot hittite n'a peut-être pas, du point de vue de la reconstruction, toute l'importance que certains seraient tentés de lui attribuer. Sans adopter toutes les vues de Hendriksen, on peut retenir de son étude, *Untersuchungen über die Bedeutung des Hethitischen für die Laryngaltheorie*, Copenhague, 1941, la suggestion que l'évolution phonétique avait amené le hittite à éliminer bien des laryngales de tous ordres, et que beaucoup de celles qui demeurent doivent leur existence à l'analogie.

qu'accuser, il est bon d'assurer dans la graphie à toutes les laryngales un trait commun moins abstrait que la notion de « capitale d'imprimerie »; d'autre part, il n'y a aucun intérêt à suggérer par l'emploi de voyelles graphiques que les laryngales ont jamais été autre chose que des consonnes. Certes, l'emploi des voyelles capitales s'appuierait sur l'illustre précédent des « coefficients sonantiques » de Ferdinand de Saussure. Mais c'est précisément en imposant l'interprétation des laryngales comme des sonantes que la conception strictement algébrique du problème a freiné les progrès de la recherche, et l'utilisation de *E*, *A*, *O* ne pourrait que contribuer à renforcer un préjugé dangereux.

Ceci nous amène à rappeler brièvement un autre aspect de la théorie des laryngales où une conception moins schématique et plus réaliste des choses pourrait porter des fruits à condition, bien entendu, qu'elle s'accompagne de toute la circonspection désirable. Il s'agit du comportement effectif de la laryngale lorsqu'elle n'est plus en contact avec une voyelle ou un élément vocalisable. Ecrire *ə* pour les laryngales, c'est naturellement suggérer que, dans ce cas, les laryngales se vocalisent et que, fonctionnellement, elles sont à ranger avec les sonantes. Or, il n'y a aucune vraisemblance qu'une articulation fricative sourde, et qui est sourde de façon distinctive, puisse être amenée à fonctionner comme sommet syllabique : on voit mal ce que pourrait être une articulation qui, en sanskrit, donnerait dans certains cas l'aspiration de *ráthas*, et dans d'autres la voyelle *i* de *pitā*. Il paraît clair que ce qu'on reconstruit traditionnellement comme le *schwa*, *ə*, était une voyelle d'appui analogue au *e* muet du français qui apparaît de façon générale après la deuxième consonne d'un groupe qui en connaît plus de deux : *ours*e *blanc*, *Aix*e-*les-Bains*, *match*e *de football*. Le *schwa* primitif, celui de l'hébreu, n'était pas autre chose, et, sans le savoir, on avait trouvé pour le *schwa indogermanicum* une dénomination étonnamment exacte. La conservation du *schwa* dans

gr. θυγάτηρ (**dhugH^otēr*), lat. *anatis* (**H^aenH^otes*, son élimination dans lit. *duktẽ* (**dhugHtēr*), *ántis* (**H^aenHtis*), les hésitations du germanique qui présente got. *dauthar* (**dhugHtēr*), mais v. angl. *ened* (**H^aenH^otis*), tout cela évoque les différences qu'on relève entre les divers usages français : [*il n'*]*ya pas d' skis*/[*il n'*] *y a pas de skis*, *l'arc de triomphe*/*l'arc*que *de triomphe*. La différence entre la brève de got. *kaurn* et la longue de lat. *grānum* est celle qu'on note entre *il me l' s'rine* [iməlsrin], [iml̥srin] et *il m' le s'rine* [imləsrin] ([gər(x)nom] > [gr̥(x)nom] en face de [grəxnom]; toute voyelle, quelle qu'elle soit, s'allonge devant [x] appuyé qui disparaît). Le traitement de la question du *schwa* ne pourrait prendre tout son sens que dans le cadre d'un examen détaillé du problème des degrés zéro et réduit en indo-européen, et c'est pourquoi nous devons nous contenter ici de ce qui n'était même pas l'esquisse d'une théorie, mais la simple indication des motifs qui nous font écarter la conception sonantique des laryngales.

Annexe

Les laryngales et les timbres vocaliques[1]

La présence des timbres vocaliques *a* ou *o* dans des situations phonologiques, morphologiques ou dérivationnelles où l'on attend normalement le timbre *e* est interprétée comme une présomption que la voyelle était en contact, à date préhistorique, avec quelque laryngale susceptible d'en modifier le timbre. Un *a* ou un *o* brefs s'interprètent, dans ce cas, comme laryngale + voyelle, dans lat. *agō* (**H^aeg-*; type *legō*) ou *oleō* (**H^wede-*; type *sedeō*) par exemple, alors qu'un *ā* ou un *ō* s'analyse en voyelle + laryngale, dans gr. ἵστημι, δίδωμι (**-steH^a-*, **deH^w-*, tous deux du type skt *píparmi*).

Un examen des conditions d'apparition du timbre *a* amène à poser une laryngale de pouvoir colorant dans presque tous les cas,

1. Extrait d'un rapport sur Les « laryngales » indo-européennes, présenté au VIIIe Congrès des Linguistes d'Oslo, en 1957, et reproduit dans les *Actes* de ce congrès, Oslo, 1958, p. 36-53; cf. p. 46-48.

sauf dans des mots susceptibles d'être des créations expressives ou des emprunts, ce qui élimine **a* de l'inventaire des phonèmes de l'indo-européen ancien.

Les données sont nettement moins claires en ce qui concerne le timbre *o* : il n'est pas toujours facile de faire le départ entre les *o* d'origine apophonique et les autres, tant qu'on n'est pas parvenu à préciser les conditions d'apparition du degré fléchi des alternances. Dans bien des cas où l'on est tenté de poser *o* non apophonique, parce que le timbre *o* apparaît là où les conditions morphologiques laissent attendre le degré vocalique normal, on rencontre, dans quelque langue de la famille, des formes plus ou moins isolées présentant le vocalisme *e*. Dans ce cas, la possibilité d'une extension analogique de l'alternance *e/o* au départ de formes en *o* n'est pas à exclure. Mais il est difficile d'en faire la preuve. A côté des *o* apophoniques et des *o* d'origine laryngale, Jerzy Kuryłowicz postule des *o* plus anciens, donc un système à deux phonèmes vocaliques primitifs, **e* et **o*.

On a noté depuis longtemps que, dans le vocabulaire indo-européen qui a des chances d'être ancien, le *ă* ne figure guère, dans les éléments lexicaux, qu'à l'initiale (**agō*, **agros*, etc.) ; les rapprochements, comme celui de gr. ἅζομαι et skt *yájati*, qui obligent à postuler un *a* interne, sont généralement fort discutés. Sans qu'il soit possible de considérer les cas d'*ŏ* non apophonique interne comme aussi rares et aussi marginaux, il semble que cette voyelle soit particulièrement fréquente à l'initiale, ce qui esquisse un parallélisme avec *ă*. Si, avec Kuryłowicz, on postule trois sources de *ŏ*, on pourrait vouloir ne retenir la possibilité d'une origine laryngale de la brève qu'à l'initiale du mot.

En finale de thème, *ō* non apophonique ou le degré réduit correspondant paraît dégager un [w] de liaison devant voyelle suivante (voyelle thématique ou voyelle de suffixe supplémentaire) comme, par exemple, dans lat. *octō*, *octāu-os*, gr. δίδω-μι, chypr. δοϝεναι. Le fait que, là où l'analogie n'a pas joué, le [w] « de liaison » s'accompagne du timbre *a* de la voyelle précédente (lat. *octō*, *octāuos*; *gnōu-ī*, de *gnōscō*, mais *gnāu-o-s*; lat. *strāu-ī*, prés. *sternō*, en face de gr. ἔστρωκα) indique que ce [w] représente un trait distinctif labiovélaire qui ne faisait pas, à l'origine, partie de la voyelle, mais d'une laryngale suivante, et qui a été, selon les contextes, transféré sur la voyelle (*octō*, *gnōscō*) ou préservé sous forme indépendante (*octāu-os*, *gnāu-os*) lorsque s'est amuie la laryngale. Il faut naturellement supposer que la laryngale qui comportait ce trait labiovélaire avait également une action rétractante sur les voyelles contiguës, comme en témoigne le timbre *a* de *gnauos*, *octauos*[1].

1. Cf. André Martinet, *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, p. 212-234.

Le postulat d'une laryngale labiovélaire d'articulation profonde étant à peu près le seul qui permette de comprendre le phénomène d'une coloration *o* des voyelles voisines, il sera de mise non seulement là où s'est dégagé un [w] intervocalique, mais partout où l'on suppose que le timbre *o* de la voyelle est dû à une laryngale disparue. Ceci veut dire que nous n'avons pas à retenir « pouvoir de coloration *o* » et « caractère labiovélaire » comme deux traits distinctifs séparés.

2. Le sort de « schwa »[1]

En 1949, Burrow s'est permis, dans les *Transactions of the Philological Society*, d'émettre l'opinion que le représentant normal de *schwa* en sanskrit était zéro ou *h*. Les traditionalistes ont, avec dignité, ignoré l'article. Les comparatistes dans le vent, tout occupés à opérer avec leurs laryngales, ont haussé les épaules, généralement sans commentaires. Lorsque le moment est venu, pour Burrow, d'écrire son *Sanskrit Language*, sa théorie en matière de *schwa* n'avait guère fait l'objet de discussions publiques. Comme, dans l'intervalle, il n'avait trouvé aucune raison de la rejeter, force lui était de l'intégrer dans sa théorie de l'indo-européen dans l'espoir que, cette fois, quelques recenseurs prendraient position.

C'est ce que nous ferons ici. Le meilleur argument en faveur de la théorie de Burrow selon laquelle le représentant normal de *schwa* — ou, si l'on préfère d'une laryngale entre deux consonnes — est, en sanskrit, zéro et non pas *i*, est le fait que nous avons beaucoup de formes comme *dadmás* où la théorie traditionnelle nous ferait attendre un *i* entre *-d-* et *-m-*. Là où nous trouvons *i* pour **ə*, on peut en général l'expliquer comme le premier élément de la forme post-consonantique d'un suffixe comme *-irás* qui alterne avec *-rás*. Arguer que la chose ne s'appliquerait pas à *pitár-* n'a pas de sens, parce que ce mot est un dérivé,

1. Extrait, traduit de l'anglais, d'un compte rendu du livre *The Sanskrit Language* de T. Burrow, dans *Word 12*, 1956, p. 304-312. Il s'agit des p. 305 à 307. Cf. ci-dessus, chap. VIII.

comme n'importe quel autre mot en *-itár-*; il désignait au départ le chef d'un groupe social dans ses rapports avec les autres membres de ce groupe, sans considération de rapports génétiques, en premier lieu le maître des esclaves *(pater* FAMIL*ias)*, le patron bien plus que le « papa ». Le *-i-* de *pitár-* ne saurait différer de celui de *duhitár-* dont la forme avestique sans *-i-* atteste le caractère suffixal. Phonétiquement, on pourrait s'attendre à zéro pour tout **ə*, non seulement en position interne, mais partout en indo-iranien. D'un point de vue phonologique, on pourrait faire valoir, en faveur de la théorie de Burrow, qu'on ne peut pas s'attendre à ce qu'une même laryngale aspire la consonne qui précède et reste une voyelle : si, dans *sthitá-* (de **stHtó-*), le produit de *-H-* est *-h-*, il ne peut être également *-i-*. Pour mon propre compte, je trouverais cet argument réaliste extrêmement convaincant s'il ne se fondait sur des reconstructions très formalistes du type **stHtó-*. L'inconvénient foncier de la représentation, à la Kuryłowicz, des laryngales au moyen du *ə* traditionnel est qu'elle suggère qu'elles se comportent comme des sonantes du type *w* ou *l*, c'est-à-dire qu'elles fonctionnent alternativement comme sommets syllabiques ou comme consonantes. Or, tout ce qu'on peut entrevoir de la nature phonétique des prétendues laryngales semble indiquer une articulation fricative beaucoup plus susceptible de s'affaiblir et de disparaître que de subsister sous la forme du *a* que l'on pose comme son représentant interconsonantique dans les langues européennes. Qu'une fricative sourde puisse devenir l'aspiration d'une occlusive précédente est parfaitement crédible; qu'elle puisse se voiser et se changer en voyelle est beaucoup moins vraisemblable. Mais si l'on peut expliquer comme suffixal le *-i-* de skt *sthitá-* et se dispenser de la formule **ə* > *i*, il y a dans les branches européennes de la famille trop de *-a-* qu'on ne saurait interpréter comme les voyelles initiales alternant avec zéro à l'initiale d'éléments de dérivation : analyser *duhitár* en *duh-itár-*, voire *pitár-* en *p-itár-*, est peut-être satisfaisant,

mais, en grec, on ne saurait se résoudre à identifier un suffixe -ατηρ ni dans θυγάτηρ ni dans πατήρ. D'autre part, il n'y a, hors de l'indo-iranien, pas grand-chose qui appuie l'hypothèse qu'une laryngale pourrait aspirer une occlusive précédente. Devrions-nous, dans ce cas, supposer que *H* est devenu *h* en indo-iranien et une voyelle en Europe ? Phonétiquement, cela ne fait pas grand sens. La seule façon réaliste de traiter le problème est de poser que les prétendues laryngales n'ont jamais été autre chose que des consonnes et que partout où elles semblent représentées par des voyelles, celles-ci sont en fait le reflet de voyelles réduites ou d'appui. Ceci justifierait, en fin de compte, l'emprunt à l'hébreu du terme *schwa* qui désigne, dans cette langue, un lubrifiant non distinctif analogue au *e* dit « muet » du français. Nous ne saurions ici donner d'une telle théorie une présentation même schématique. On se contentera de faire remarquer que le problème du *schwa* deviendrait, dans ce cas, un aspect particulier d'un problème plus vaste, celui du degré réduit, qui attend toujours sa solution dans le cadre de la recherche contemporaine. La conservation du schwa dans le grec θυγάτηρ, son élimination dans le lit. *duktẽ* et le got. *dauhtar* seraient à attribuer à des différences dialectales dans la répartition de la voyelle d'appui telles qu'on les relève en français d'un usage à un autre. La différence de traitement entre skt *duhitár-* et l'avestique *dugədar* pourrait ressortir à ces mêmes différences, et l'on pourrait conserver la vieille formule **ə > i*. Mais on pourrait aussi retenir la suggestion de Burrow, poser une élimination très répandue de la voyelle d'appui et opérer avec des paires de suffixes du type *-irás*, *-rás*.

La rétention ou le rejet de la théorie de Burrow dépendrait donc de la façon dont elle se révélerait acceptable, utile, voire indispensable dans le cadre d'une théorie plus vaste de la voyelle réduite.

3. Le couple « senex-senatvs » et le « suffixe » -k-[1]

Dans les formes indo-européennes à plusieurs suffixes successifs qu'on a des raisons de tenir pour anciennes, il est normal que seul le dernier de ces suffixes présente, constamment ou non, une voyelle pleine, tandis que ceux qui précèdent apparaissent avec un vocalisme réduit ou zéro. C'est ce qu'illustre bien une forme comme le féminin du participe parfait en *-us-yā-*[2] (< *-us-ye*H_2*-*; cf. $-w^{e}/_{o}s$-, alternant avec $-w^{e}/_{o}t$-, au masculin et au neutre), ou encore le comparatif germanique en $-is\text{-}^{e}/_{o}n$- rapproché de la forme en $-y^{e}/_{o}s$- du latin. Dans ces deux formes, la seule voyelle, au sens indo-européen du terme, qui demeure est celle de l'élément prédésinentiel, celle qui, en général, précède la dernière consonne du thème. Dans le cas de suffixes (ou groupes de suffixes) thématiques, comme *-no-* ou *mno-*, la situation peut être décrite dans les mêmes termes si l'on pose que la voyelle thématique est un suffixe à consonne zéro. Si l'on note zéro par *Z* et la voyelle pleine par *e*, *-no-* devient *-neZ-* et *-mno-* *-mneZ-* où, de nouveau, la seule voyelle qui demeure est celle qui précède la dernière consonne, ici virtuelle, du thème.

La règle selon laquelle les thèmes à suffixes se terminent en -VC[3] souffre des exceptions dont celle des éléments en *-ent-* s'impose immédiatement à l'attention; il y en a d'autres, mais qui ont en commun avec la précédente de comporter un *-t-*[4] final, identifié par ailleurs comme un

1. Version légèrement adaptée d'un article de même intitulé publié dans *B.S.L. 51*, 1955, p. 42-56.

2. Les formes hypothétiques ou reconstruites ne seront ici précédées de l'astérisque que pour autant que l'absence de signes de valeur algébrique (comme *H*) ou de traits d'union pourrait laisser des doutes quant à leur nature.

3. Cette finale en -VC peut, à son tour, perdre sa voyelle là, par exemple, où le thème est suivi d'une désinence à voyelle pleine et, naturellement, par analogie dans d'autres cas.

4. Ce *-t-* connaît une variante *-d-*.

formant de nature particulière (cf. *dō-t-* dans lat. *dōs*, *sacerdōs*). Il en résulte que, formes en *-t-* mises à part, toute reconstruction qui aboutit à poser une combinaison -VCC- comme élément prédésinentiel d'un dérivé paraît suspecte et qu'on est tenté de rechercher alors, pour la dernière consonne du thème, un statut autre que celui d'unité de dérivation. Pour autant qu'un « élargissement » est une consonne qui s'ajoute à un signifiant préexistant sans modifier en rien son contenu sémantique, on est en droit de se demander si l'on n'a pas affaire à une excroissance de nature phonétique ou analogique plutôt qu'à un ancien signe linguistique dont le signifiant aurait survécu au signifié.

Lorsqu'on cherche à analyser en voyelle + « laryngale » les voyelles longues constitutives de thèmes[1], on rencontre des cas où l'analyse conduit à poser un groupe -VCC- comme élément prédésinentiel. Le caractère insolite de cette combinaison amène à rechercher s'il n'est pas possible d'expliquer la seconde consonne du groupe comme une excroissance apparue dans certains contextes et étendue par analogie à d'autres contextes. Si la longueur de *o* du mot pour « huit » (lat. *octō*) doit être attribuée à une laryngale, le védique *aṣṭáu* et le gothique *ahtau* réclament une reconstruction en $\text{-}eH_3w$, c'est-à-dire un thème terminé par le groupe suspect -VCC. La thématisation dans l'ordinal latin *octāuos* suggère que, devant voyelle d'un élément (morphème ou sémantème) suivant, $\text{-}H_3$ a dû dégager un [*w*] qui a pu ultérieurement s'étendre par analogie à toute autre position. C'est ce qui nous a conduit à interpréter la « troisième laryngale » de Kuryłowicz comme une fricative dorsale profonde labiovélarisée[2].

Un autre cas où une analyse de voyelle longue en

1. Celles dont on reconstruit traditionnellement comme *ə* le degré zéro, et par opposition aux voyelles de degré long.

2. Dans Non-Apophonic *O*-Vocalism in Indo-European, *Word* 9, 1953, p. 253-267, et *Economie des changements phonétiques, Traité de phonologie diachronique*, Berne, 1955, p. 210-232.

voyelle + « laryngale » paraît aboutir à un thème insolite en -VCC- est celui de l'élément suffixal *-āk-*, dans le latin *audāx*, par exemple. Cet élément appelle une analyse « laryngale » en *-eH₂k-*, forme qui suggère qu'on a, en réalité, affaire au suffixe *-eH₂-* qu'on rencontre sous la forme *-ā-* chez des substantifs, aussi bien masculins que féminins, désignant des êtres humains. Le *-k-* ne serait ici qu'un avatar de la « laryngale », apparu dans un contexte particulier et étendu ensuite, par analogie à des cas où la « laryngale » avait disparu en allongeant la voyelle précédente. On supposera que, selon les contextes, *-eH₂-* a donné *-ăk-* ou *-ā-*, d'où, par analogie à l'intérieur du paradigme, la forme *-āk-* dans la classe des adjectifs latins du type *audāx*; on doit naturellement s'attendre à ce que, dans d'autres catégories lexicales, se maintiennent ou s'imposent les formes phonétiquement régulières *-ăk-* et *-ā-*. Comme, hors de leurs emplois adjectivaux, les formes indo-européennes en *-āk-* et leurs thématisations en *-āko-* paraissent désigner surtout des êtres masculins, on est amené à penser que *-k-* est apparu dans des contextes particuliers aux masculins. Ceci évoque les masculins en *-ā-* du grec, avec leur *-s* de nominatif singulier, s'opposant aux féminins sans *-s*. Ce serait donc devant la désinence *-s* du nominatif singulier que H_2, phonétiquement quelque fricative dorso-vélaire, se serait durci en *-k-* alors qu'il tendait à s'affaiblir partout ailleurs. Le durcissement en *-k-*, devant *-s-*, d'une fricative dorsale qui, devant occlusive, s'affaiblit et disparaît en allongeant la voyelle précédente (formules [-eχs-] > [-eks-], [-eχt-] > [-ēt-]) a son exacte contrepartie en anglais : le *-k-* implosif d'un germanique **waksan* « croître » était en fait une fricative comme toutes les implosives de la langue[1], fricative dont témoigne encore la forme écrite d'all. *wachsen*; la graphie *weaxan* du vieil-anglais n'indique pas un durcissement en occlusive

1. Cf. J. FOURQUET, *Les mutations consonantiques du germanique*, Paris, 1948, p. 28.

dès cette époque, car, dans une graphie d'origine irlandaise, la lettre *x* devait symboliser le groupe fricatif [χs]; mais l'anglais moderne *wax*, tout comme l'all. *wachsen*, présente l'occlusive [k]. En revanche, devant occlusive, la fricative vélaire sourde du germanique a généralement disparu en anglais avec allongement de la voyelle précédente : *right* [rait] et *night* [nait] remontent à [rīt], [nīt], issus eux-mêmes de [riχt], [niχt]. L'évolution a été analogue en nordique : le danois a *seks* pour « six », mais *ret* et *nat*, correspondant à *right* et *night*, avec d'anciennes voyelles longues aujourd'hui abrégées.

Nous supposerons donc qu'un certain nombre de « laryngales » indo-européennes, celles sans doute dont l'articulation dorsale et profonde avait pour effet d'« assombrir » le timbre des voyelles adjacentes, se sont, à une certaine époque, régulièrement durcies en une occlusive devant sifflante. Il convient de rechercher dans quelle mesure cette hypothèse permet d'éliminer le recours à un « élargissement » *-k-* et d'expliquer certaines formes en *-ko-* où la dorsale pose quelques problèmes.

Le premier type que nous examinerons est celui de lat. *audāx* qui nous a servi d'illustration dans ce qui précède. Il semble établi qu'il existait en indo-européen commun des désignations de personnes en *-ā-* (*-e*H_2*-* en termes de « laryngales ») dont témoignent non seulement des composés comme lat. *agricola*, v.-sl. *vojevoda*, mais aussi des simples comme lat. *scriba*, v.-sl. *sluga* et les masculins grecs en -ᾶς, -ης. Il semble douteux qu'à très ancienne époque ce suffixe *-e*H_2*-* permît de former des substantifs désignant des êtres féminins en tant que tels : la féminisation des noms d'agent, par exemple, s'effectuait certainement, dès qu'elle est devenue normale dans le cadre de la dérivation, au moyen du suffixe *-ye*H_2*-*, que nous retrouverons ci-dessous. A titre de marque du féminin, le suffixe *-e*H_2*-* a dû être longtemps une caractéristique purement adjectivale[1] et,

1. C'est-à-dire limitée à l'expression du genre et non du sexe.

dans ce cadre même, limité à la féminisation des adjectifs thématiques; la correspondance lat. *equa*, skt *áçvā*, en face du grec ἡ ἵππος, doit être fortuite et résulter de créations indépendantes; des formes comme lat. *agna*, *lupa* font encore figure de néologismes. Sans doute existait-il dès cette époque des substantifs terminés en -eH_2 et désignant des êtres féminins : on peut restituer un nominatif *$g^{wo}néH_2$ pour le mot désignant la femme, mot auquel on est tenté d'attribuer un rôle déterminant dans la genèse de l'opposition des genres grammaticaux masculin et féminin. Mais des formes de ce type devaient être, dès l'époque que nous considérons ici, des touts inanalysables. Lorsque le suffixe -*ā*- (ou -eH_2-) à valeur féminine a commencé à s'étendre pour désigner le sexe féminin (type *lupa*), processus amorcé sans doute par les emplois substantivaux d'adjectifs féminins en -*ā*-, la classe des masculins à suffixe homophone a tendu à s'éliminer ou à se différencier formellement. L'élimination, là où elle s'est accomplie, ne s'est pas faite d'un coup : elle est, à très peu de chose près, un fait acquis dans les langues romanes, comme nous la trouvons réalisée dans les langues germaniques anciennes; mais le latin nous montre la catégorie se détériorant sémantiquement avant de disparaître. Dans une langue où -*a* s'est imposé comme la marque par excellence du féminin, une désignation non traditionnelle en -*a* appliquée à un homme devient, presque à coup sûr, un stigmate, un peu comme, en français d'aujourd'hui, le sont dans les mêmes conditions les féminins *gouape* ou *lopette*. Il est intéressant de noter qu'en slave, les masculins en -*a* ont partiellement échappé à la dépréciation[1] pour des raisons que révélerait peut-être une analyse structurale. En grec, la suppression de l'homophonie par différenciation formelle à certains cas (-ς ajouté à -ᾱ-, -η- au nominatif et emprunt aux thématiques du -ου de génitif) a permis à la catégorie de bien se maintenir. Traditionnellement, on le sait, les

1. Voir J. Lohmann, *Genus und Sexus*, Göttingen, 1932, p. 64-65.

noms en -eH_2- ne présentaient pas de -*s* au nominatif singulier. Aussi longtemps que les linguistes ont rangé ces noms parmi les thèmes à voyelle (-*ā*- parallèle à -*o*-), on a pu être tenté de rechercher, à cette absence de -*s*, des raisons fondées sur la valeur sémantique ou le rôle syntaxique présumés de la catégorie ainsi marquée. Mais, dès qu'avec les « laryngalistes » on voit là des thèmes consonantiques en -eH_2-, on aperçoit que l'absence de -*s* au nominatif est le fait de thèmes et consonnes continues qui, à cet égard, s'opposent également aux thèmes vocaliques et aux thèmes à occlusives : -*s*, en effet, n'apparaît pas après -*n*, -*r* et -*s*, et le contraste de gr. χθών et de skt *kṣā́ḥ* peut laisser supposer que, dans ce thème racine en -*m*- (cf. gén. *jmā́ḥ*), l'*s* (> *ḥ*) du sanskrit est analogique et n'existait pas dans la langue commune. Ceci semblerait indiquer que, très anciennement, -*s* a été éliminé par assimilation à une continue précédente. Mais, bien entendu, chaque génération ultérieure a pu être amenée à restaurer cet -*s* comme en témoigne, par exemple, l'évolution des thèmes à nasale en osco-ombrien[1] et ceci, selon les époques, avec des résultats phonétiques différents : la finale -*ns*, qu'on pose pour l'accusatif pluriel, apparaît ici comme -*s* et là comme -*n*; -H_2- + -*s*, qui avait dû très anciennement se réduire à -H_2, a pu plus tard passer à -*ks* comme nous le postulons ici.

Le facteur qui a, dès l'époque de la communauté indo-européenne, déterminé l'extension du -*s* de nominatif à certains thèmes en -H_2, d'où -H_2s > -*ks*, a pu être le besoin de différencier les masculins et les féminins en -eH_2. Ce besoin a pu se faire jour alors même que les féminins en -eH_2 n'existaient que comme formes adjectivales ou substantivisées (du type skt *kṛṣṇā́* « la noire, la nuit ») ou dans des mots inanalysables. Dès cette époque, en effet, des conflits homonymiques pouvaient naître, par exemple entre un individualisé masculin *new*-eH_2 « le

1. Cf. C. D. Buck, *A Grammar of Oscan and Umbrian*, Boston, 1904, p. 71-73.

nouveau, un nouveau-venu » et le féminin *new-e*H_2 « neuve, nouvelle », pour autant qu'on n'employât pas, dans ce cas, la forme à *-y-*, *new-y-e*H_2, devenue la forme ordinaire du mot dans plusieurs branches de la famille. Par adjonction de *-s*, le masculin s'est différencié en *new-e*H_2*-s*, d'où **newăks*; par analogie de cas comme un accusatif **newām* (< *new-e*H_2*-m*), la forme est devenue **newāks*. C'est celle qu'on retrouve dans gr. νέαξ, ou, avec adjonction d'une voyelle thématique, dans v.-sl. *novakŭ*. On doit supposer que l'*s* du nominatif n'a pas été étendu automatiquement à tous les masculins en *-ā* puisque ceux-ci restent attestés comme tels. Les composés du type *agricola* ont pu résister en bloc à la contagion. La situation en latin où, à quelques exceptions près, les formations en *-āx* sont adjectivales, suggère que c'est bien en opposition directe avec les adjectifs féminins en *-e*H_2- que les individualisés masculins se sont différenciés, modestement au nominatif tout d'abord, puis ultérieurement par extension, à toutes les variantes du thème, du *-k-* apparu régulièrement au nominatif.

Encore que morphologiquement et sémantiquement assez bien circonscrite, la classe des mots latins en *-āc-* a pris, à tous les niveaux de la langue, un large développement. Ceci contraste avec le caractère familier, presque argotique, des substantifs grecs en -ακ- où le phonétisme ᾱ constant trahit, pour cette classe, une condition d'existence un peu marginale[1]. Il est clair néanmoins qu'adjectifs latins et substantifs grecs appartiennent à la même catégorie, primitive[2]. Sous une forme thématisée, cette catégorie a joui en slave d'une grande vitalité et a donné naissance à une foule de substantifs formés à partir des bases les plus diverses[3]. En celtique, elle est encore attestée sous la forme

1. Cf. P. CHANTRAINE, *La formation des noms en grec ancien*, Paris, 1933, p. 380 et s.

2. Cf. STOLZ-SCHMALZ, *Lateinische Grammatik*[5], Munich, 1928, p. 244 : « Der Typus gr.... νεᾱκ- ... hat sich aus gleicher idg. Grundlage etwas anders entfaltet. »

3. Cf. W. VONDRÁK, *Vergleichende slavische Grammatik*[2], Göttingen, 1924, p. 610-611.

athématique, par ex. dans v.-irl. *eola* « kundig »[1]; mais c'est sous la forme thématisée et avec une valeur surtout adjectivale qu'elle est fréquente et productive[2]. On notera avec intérêt que ce n'est guère qu'après -*ā*- que les suffixes -*k*-, -*ko*-, -*kā*- sont réellement fréquents en celtique[3]. Les dérivés celtiques en -*āko*- ont joué, on le sait, un rôle considérable dans la toponymie de l'Europe occidentale.

Comme on l'a marqué ci-dessus, le -*āk*- de toutes ces formes doit résulter de l'unification des variantes du thème par extension analogique du -*k*- du nominatif et du -*ā*- de certains cas obliques. Mais, dans certains cas, la variante du nominatif a pu s'imposer avec sa dorsale et son *a* bref, et ce doit être là la source d'au moins quelques-uns des thèmes en -*ăk*-. Le grec présente une classe bien fournie de thèmes en -ᾰκ- comportant surtout des désignations d'animaux ou de plantes et des termes techniques le plus souvent sans étymologie indo-européenne[4]. Mais un mot comme μεῖραξ, qui désigne les jeunes gens des deux sexes et correspond évidemment à skt *maryakáḥ* « petit homme », doit, en dernière analyse, se rattacher, avec φύλαξ, κόλαξ et quelques autres, à la classe des désignations d'êtres humains dégagée ci-dessus. Parmi les termes techniques, πίναξ « planche » diffère formellement de skt *pinākam* « bâton » du fait de la quantité de la deuxième voyelle et de la thématisation du mot sanskrit; mais, à partir d'une base *pine*H_2-, rattachée du fait de sa forme à la classe des masculins à nominatif en -*e*H_2-*s*, le ᾰ du grec et le *ā* du sanskrit s'expliquent également bien; quant à la thématisation sanskrite, nous venons de la rencontrer dans *maryakáḥ* et allons la retrouver ci-dessous. A côté de thèmes en -H_2-, il faut ici faire une place à des thèmes en -H_3- comme nous le verrons ci-après à propos de κόραξ.

1. H. Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, Göttingen, 1913, II, p. 98-100.
2. *Ibid.*, p. 29-31.
3. *Ibid.*, p. 29-31, 98-100.
4. Cf. Chantraine, *ibid.*, p. 376.

En latin, les mots à nominatif en *-ex*, où l'élément *-ec-*, *-ic-* remonte certainement dans bien des cas à *-ăk-*[1], forment une classe de composition sémantique analogue à celle des mots grecs en -ᾰκ-. Se rattache certainement aux nominatifs en *-e*H_2*-s*, la forme *senex* qui sert de nominatif singulier au thème *seni-*. La forme à dorsale est attestée dans skt *sanakáḥ*, avec la thématisation de *maryakáḥ* et de *pinākam*, et dans le got. *sineigs* où le *i* long, noté *ei*, est certainement analogique dans le cadre d'une alternance *ā-a-ī-i* que nous retrouverons ci-dessous avec *formīca*-μύρμηξ. Le fait qu'en latin la forme en dorsale se limite au nominatif singulier, quelle qu'en soit la cause, explique bien que la voyelle brève, phonétiquement régulière à ce cas, se soit maintenue : *sene*H_2*-s* a donné **senăks* qui, en l'absence de cas obliques à voyelle longue, s'est conservé tel quel pour aboutir régulièrement plus tard à *senex*. Le mot, d'ailleurs, restait isolé du fait de la ségrégation grammaticale et sémantique du groupe *audāx*. C'est sur le thème *sen-e*H_2*-* > *senā-*, moins « adjectival » et plus concret que *seni-*, qu'on a formé, au moyen du suffixe *-tu-*, le terme désignant l'assemblée des vieillards, *senātus*, d'où *senātor*. Le même thème a été employé sous sa forme plus récente dans des dérivés comme *senectūs* et, également, dans la forme « populaire », probablement un peu méprisante, *seneca*, *senica* « petit vieux », d'où le cognonem *Seneca*, avec deux suffixes successifs étymologiquement identiques. Il est donc inutile de supposer[2] que *senex* avait à l'origine une valeur péjorative qui s'est effacée. Le mot a dû toujours en latin, appartenir au langage le plus relevé, et il a fallu l'adjonction de *-a* à *senec-* pour dévaluer la forme.

Les « laryngales » étaient certainement fréquentes comme consonnes finales de thèmes racines ou de bases synchroniquement inanalysables. On peut supposer que

1. Avec *-ex* < *-ăc* + *s* comme dans *-fex* < *-făc-s*.
2. Cf. A. Ernout, *Senex* et les formations en *-k-* du latin, *B.S.L.* *41*, p. 91-128; voir, notamment, p. 126-127 (= *Philologica*, p. 162).

quelques bases de ce type à finale *-eH*$_2$*-* ont suivi le mouvement de différenciation de certains groupes masculins à suffixe *-eH*$_2$*-*; πίναξ, *pinākam* pourrait avoir appartenu à ce type. Normalement, sans doute, ceux des thèmes en *-eH*$_2$*-* qui n'avaient pas de raison sémantique précise de prendre le genre masculin ont dû, tôt ou tard, céder à la tendance qui entraînait les mots en *-ā* vers le féminin. En revanche, même parmi les thèmes en *-eH*$_2$*-* appartenant à l'origine à des catégories sémantiques et formelles purement féminines, il a pu y avoir des cas où les extensions d'emploi ont entraîné le genre masculin et le passage à une catégorie caractérisée par l'*s* de nominatif. Tel peut avoir été le cas de lat. *fornāx*, masculin et féminin, serbe *gȑnac*, qui, à l' « élargissement » *-k-* près, correspondent exactement à skt *ghr̥ṇā́* « chaleur » (< *gh*^{w}*r̥neH*$_2$), de toute évidence un emploi substantival de la forme féminine d'un adjectif en *-nó-* dont le masculin est conservé dans lat. *fornus*, *furnus* et skt *ghr̥ṇáḥ* « ardeur ».

Si notre hypothèse d'une évolution phonétique régulière de *H*$_2$*s* à *ks* est fondée, nous devons en trouver des traces dans les classes de mots dérivés au moyen du suffixe *-yeH*$_2$*-* (> *-yā-*; au degré zéro *-iH*$_2$*-* > *-ī-*) puisque, comme le montre le sanskrit, certaines de ces classes ont pu être pourvues du *-s* de nominatif. Beaucoup plus que *-eH*$_2$*-*, l'élément suffixal *-yeH*$_2$*-* a dû, anciennement, faire figure de marque du sexe féminin. Cependant on retrouve sporadiquement ce suffixe chez des masculins comme skt *rathī́ḥ* « conducteur de char » (cf. *ráthaḥ* « char ») ou v.-sl. *sǫdi* « juge » (cf. *sǫdŭ* « jugement »)[1]. Comme l'a marqué Lohmann, ces formes s'expliquent bien comme d'anciens dérivés adjectivaux à suffixe en *-y-*. En termes « laryngalistes », nous dirons que *-yeH*$_2$*-* résulte d'une combinaison du suffixe adjectivisant *-y*$^e/_o$*-* au degré zéro et de l'individualisateur *-eH*$_2$*-* : *rathī-* (< *rotH*$_2$*-y-H*$_2$*-*) signifierait proprement « celui du char » comme *sǫdi*

1. Cf. LOHMANN, *ibid.*, p. 63.

serait « celui du jugement ». De même *vrkī́ḥ* « louve » (< *wl̥k*^{w}*-y-*H_2*-*) serait « celle [c'est-à-dire la femelle] du loup » sans trace toutefois de la différence formelle entre masculin et féminin qu'on trouve dans les mots français « celui », « celle ». A l'origine donc *-ye*H_2*-* n'impliquait pas plus féminité que *-e*H_2*-*. Mais, comme le sexe féminin est « le deuxième sexe » et que, le plus souvent, la femelle se définit par référence au mâle, il est normal que l'élément suffixal *-ye*H_2*-* ait fini par assumer la fonction de marque du *sexe* féminin, fonction qui est largement attestée à côté de celle, probablement plus récente, de marque du *genre* féminin chez certains adjectifs athématiques.

Si donc *-ye*H_2*-* s'analyse comme *-y-e*H_2*-*, on peut s'attendre à des analogies dans le comportement de *-ye*H_2*-* et de *-e*H_2*-* : lorsque certains masculins individualisés par *-e*H_2*-*, et notamment des formes du type *new-e*H_2*-* parallèles à des adjectifs thématiques à féminin homophone, ont acquis un *-s* au nominatif, il est normal que les individualisés en *-y-e*H_2*-* correspondant à des adjectifs thématiques en *-y-o-* (à féminins en *-y-e*H_2*-*) aient également reçu cet *-s*. Soit une forme *rot*H_2*-o-* « char » et un adjectif correspondant *rot*H_2*-yo-* « du char »[1]; un dérivé individualisé *rot*H_2*-y-e*H_2*-* « celui [ou celle] du char » sera homophone de la forme de genre féminin de l'adjectif *rot*H_2*-yo-*, et, tout comme *new-e*H_2*-*, individualisé (masculin), se différenciera de *new-e*H_2*-*, adjectif féminin, pour aboutir à l'opposition νέᾱξ/νέᾱ, l'individualisé *rot*H_2*-y-e*H_2*-* (masculin ou féminin) se différenciera de *rot*H_2*-y-e*H_2*-*, adjectif féminin, par adjonction de *s* au nominatif et, supplémentairement, par généralisation du degré zéro de la prédésinentielle. Il en résultera un nominatif en *-i*H_2*s* qui, selon la

1. Que *rot*H_2*-yo-* est bien un dérivé de *rot*H_2*-o-* apparaît nettement si l'on note par *-eZ-* le suffixe thématique et qu'on applique la règle du degré zéro dans tous les suffixes non finals de thème : si à *rot*H_2*-eZ-* on ajoute le suffixe *-yeZ-*, on obtient *rot*H_2*-Z-yeZ-* ou, en supprimant les *Z*, *rot*H_2*-ye-*; *rot*H_2*-eZ-* « char », lui-même, est une thématisation à valeur adjectivale de *rot-e*H_2*-* « roue » (lat. *rota*).

direction des nivellements analogiques, peut laisser attendre *-ĭks*, *-īks* ou *-īs*. La classe, en fait, comporte surtout des individualisés (substantifs) féminins que l'*s* du nominatif et le degré zéro constant distinguent bien d'adjectifs en *-ye*H_2- correspondants; mais elle s'est agrégé tous les mots à *-ye*H_2- originel caractérisés par la généralisation du degré zéro de la prédésinentielle.

Les autres thèmes à suffixe *-ye*H_2- ont pu résister à la contagion pour autant que leurs cas obliques gardaient la voyelle pleine de la prédésinentielle, donc *-yā-*, ce qui marquait, dans l'esprit des locuteurs, leur apparentement avec la masse des thèmes féminins en *-e*H_2- > *-ā-* qui, eux, ne prenaient aucune désinence au nominatif. Tout ceci explique largement la répartition du *s* de nominatif parmi les thèmes en *-ī* du sanskrit, avec *vrkíḥ*, *vrkyáḥ* d'une part, *dēví*, *dēvyā́ḥ* de l'autre. Là où l'ensemble des mots à thème de nominatif en *-ī-* a généralisé ce vocalisme zéro, on peut s'attendre à ce qu'ils présentent tous l'*s* de nominatif. C'est, semble-t-il, ce qui s'est produit en latin. Mais on ne saurait s'attendre à ce que tous les anciens thèmes en *-i*H_2- présentent l' « élargissement » *-k-* : tout d'abord, dans les paradigmes anciens, l'analogie a pu favoriser les variantes sans *-k-* du thème, comme en témoigne largement le sanskrit avec ses formes en *-íḥ*; d'autre part, l'extension du degré zéro de la prédésinentielle et celle, concomitante, du *s* de nominatif ont pu avoir lieu à des époques relativement récentes où *-i*H_2- avait donné *-ī-*, d'où, au nominatif, *-īs* et non plus *-ĭks*.

Ceci dit, les formes à « élargissement » *-k-* n'en sont pas moins abondamment représentées, en latin notamment, sous les deux formes attendues : *ĭk-*, phonétiquement régulier au nominatif, *-īk-*, avec une voyelle longue analogique des cas obliques. Le mot *nătrĭx*, qui doit sans doute à un rapprochement avec *nāre* de ne désigner en latin que les serpents aquatiques, a son équivalent exact dans le vieil-irlandais *nathir*, gén. *nathrach*; l'équivalent gallois *neidr* est l'aboutissement d'une forme à voyelle longue qu'on

reconstruit comme **natrī*. Parmi les mots en *-ĭx* du latin, il faut encore noter ici *fornĭx* qu'on rapproche traditionnellement de *fornāx* et qui peut être un cas de l'alternance *ā-ă-ī-ĭ-* que nous retrouverons ci-après. La variante *-īk-* est, en latin, beaucoup mieux représentée que *-ĭk-* du fait de la productivité du suffixe *-trīx*. Pour expliquer la voyelle longue de ces désignations de personnes s'opposant à la brève phonétiquement régulière de *natrĭx*, on pourrait peut-être évoquer l'importance, dans ce cas, d'un vocatif régulièrement en *-ī*[1]. Ceci s'appliquerait également à *fēlīx*, qui est avec gr. θηλή dans un rapport que nous allons retrouver; l'adjectif est des deux genres, mais son étymologie, à partir de la racine qui veut dire « donner du lait », indique, comme primitifs, des emplois féminins qui concordent avec le genre des mots en *-īx*. Il y a certes des mots en *-īx*, comme *rādīx*, *cornīx*, pour lesquels on envisage difficilement une grande fréquence du vocatif. Mais l'accusatif a pu aussi présenter un *ī*, et l'on doit également compter avec une expansion ininterrompue du type *-īc-* aux dépens de *-ĭc-*.

Pour la désignation des êtres féminins, ou marqués comme tels par l'accord de l'adjectif, les formes en *-ĭk-*, *-īk-* ont dû paraître parfois insuffisamment caractérisées, d'où addition de *-ā* au thème. On s'accorde à voir, dans *formīca*, un ancien thème en *-ī-* ainsi renforcé[2], mais les thèmes en *-īkā-* qui suscitent la même explication ne sont pas rares un peu partout. En latin même, on peut se demander si, par exemple, *amīcus* ne s'explique pas à partir d'*amīca*, lui-même tiré d'un plus ancien **amīx*; *pudīcus* s'expliquerait bien à partir de *pudīca* < **pudīx*. Mais c'est surtout en slave que le type en *-īkā-* a pris un grand développement[3] : dans le cadre de notre hypothèse, une forme comme *vĭlcica* « louve » s'explique aisément

1. Les vocatifs en *i* bref du sanskrit sont clairement des formations analogiques, le vocatif étant fréquemment caractérisé par une brève s'opposant à la longue du nominatif.
2. Cf. LOHMANN, *ibid.*, p. 53-55.
3. Cf. *ibid.*, p. 22-25.

à partir de *wl̥k^w-iH₂-*, tout comme les équivalents sanskrit *vr̥kīḥ* et v.-isl. *ylgr*. De même qu'on est tenté d'expliquer *amīcus* à partir de *amīca* ou, peut-être, comme une thématisation masculinisante d'un **amīx* devenu épicène et ambigu, parallèle à la féminisation par adjonction de *-ā*, on expliquera peut-être le couple v.-sl. *starica* « vieille femme », *starĭcĭ* « vieillard », de thèmes en *-īkā-* et *-ĭko-* respectivement, comme dérivés d'épicènes en *-īk-*, *-ĭk-*. La différence de quantité aurait été mise à profit pour mieux marquer l'opposition des sexes.

A côté de la thématisation masculinisante, on doit envisager l'obtention, par le même procédé, de formes adjectivales à partir de thèmes en *-ĭk-*, *-īk-*. C'est à une forme de ce type que doit remonter skt *valmīkaḥ* « fourmilière ». Il se peut qu'on ait là la source principale, sinon la seule, des innombrables adjectifs en *-ikó-*.

On doit s'attendre à ce que *-eH₂-* et *-y-eH₂-* (*-iH₂-*) aient été, dans bien des cas, employés l'un pour l'autre. C'est ainsi que le sanskrit présente, pour désigner la nuit, « la noire », les deux formes *kr̥ṣṇā́* et *kr̥ṣṇī́ḥ*. C'est ce qui explique que certains mots présentent des variantes en *-ăk-* et en *-ĭ̄k(ā)-*. Nous avons rencontré ci-dessus *senex/sineigs* (*-ăk-/-īk(o)-*), *fornāx/fornix* (*-āk-/-ĭk-*) et θηλή/*fēlīx* (*-ā-/-īk-*) ; on trouve encore μύρμηξ, avec son -ηκ- venu de *-āk-* < *-eH₂* + *s*, en face du latin *formīca*, et lat. *cornīx* en face d'ombrien *curnaco* et du **cornacula* que présuppose l'italien *cornacchia*. On rapprochera également, sans pouvoir rendre compte des divergences à l'initiale, le grec θώραξ et le latin *lōrīca*.

On a déjà envisagé ci-dessus, à propos des mots en *-āk-*, le cas de thèmes ou bases qui présentent en finale une « laryngale » qu'on ne saurait interpréter synchroniquement comme tout ou partie d'un suffixe. C'est le cas dans le mot qui désigne la langue et dans un de ceux qui désignent le poisson. Le mot « langue » paraît formé d'un premier élément de forme variable, mais comportant, hors de l'indo-iranien, un *n̥* final, et d'un second élément

de squelette consonantique *gh-w-*H_2, au degré zéro entre *gh* et *w*, au degré plein ou zéro, selon les langues, entre *w* et H_2, ce qui donne soit *-ghwe*H_2*-* > *-ghwā*, soit *-ghu*H_2*-* > *-ghū-*; le latin, par exemple, présente dans *lingua* le premier type dans lequel le *ā* final entraîne pour le mot le genre féminin; l'iranien présente, avec avest. *hizū-*, le second type, de genre masculin[1]. Ces variations de genre suggèrent que la portion *-e*H_2*-* du mot n'avait rien à faire avec le suffixe dont on a traité ci-dessus. Le mot est également attesté comme masculin en balto-slave où le premier élément devait être à l'origine généralement réduit à *n̥* et où la finale a été diversement traitée : dans le vieux-prussien *insuwis* (c'est-à-dire [inzuvis]) un accusatif en *-im* (< *-m̥*) a, comme on le constate fréquemment en balto-slave, déterminé le passage du mot aux thèmes en *i* avec un développement attendu de *uH* + voyelle en *-uw* + voyelle. En slave, on supposera une évolution à partir d'une variante *-u*H_2*m*, avec *m* consonantique, de l'accusatif au lieu du *-u*H_2*m̥* > *-uwim* du vieux-prussien[2]; *-u*H_2*m* est passé à *-ūm*, tandis qu'au nominatif *-u*H_2*s* passait à *-ūks*; le thème a été unifié sous la forme *-ūk-*, avec passage ultérieur au type thématique, d'où **inzūkos* > v.-sl. *językŭ*.

Dans le mot qui désigne le poisson en grec et en baltique, il n'y a guère que la quantité de -ῡ- du grec ἰχθύς pour suggérer l'existence d'une « laryngale » primitive. Mais le *-k-* d'une forme lituanienne comme *žùkmistras* « maître de pêche » et celui de l'accusatif pluriel vieux-prussien *suckans* (c'est-à-dire [zūkans]) s'expliquent fort bien à partir d'un *gh(ᶻ)uH-* originel avec l'extension à tout le paradigme de la forme phonétiquement régulière d'un nominatif *gh(ᶻ)uHs* > **zūks*. Rien ne nous permet ici

1. Sur les formes iraniennes, pour « langue », et sur l'antériorité de *hizū-* sur *hizvā-* en avestique, voir E. BENVENISTE, Notes avestiques, *Asiatica, Festschrift Friedrich Weller*, Leipzig, 1954, p. 30-34.

2. Il s'agit de variantes contextuelles : *-u*H_2*m* devait apparaître devant voyelle de mot suivant, *-u*H_2*m̥* devant consonne.

de numéroter la « laryngale », c'est-à-dire de préciser sa nature phonologique. Si notre hypothèse est retenue, cette laryngale se définira simplement comme une de celles qui se durcissent en *k* devant *s* suivant.

On doit renoncer ici à poursuivre l'examen, même sommaire, des conséquences qu'auraient, pour l'analyse diachronique des diverses langues indo-européennes, l'adoption de l'hypothèse présentée ci-dessus. Une monographie y suffirait à peine. On pourrait, par exemple, en tirer un principe d'explication des dorsales d'étymologie difficile qu'on rencontre si fréquemment en germanique et qu'on groupe traditionnellement comme le résultat d'un processus mystérieux nommé *Verschärfung*. W. P. Lehmann a cherché à expliquer ces dorsales germaniques à partir de « laryngales » primitives, mais comme résultant de procès purement germaniques[1]. Les conclusions de cet auteur n'entraînent guère la conviction, mais son examen a le mérite d'indiquer que l'existence d'une « laryngale » primitive est probable chez les mots atteints par la *Verschärfung*. Il se pourrait donc que ces mots dérivent d'athématiques primitifs où une « laryngale » finale de thème a été durcie par un *s* de nominatif singulier. Une simple énumération des mots en cause nous mènerait trop loin, mais nous pouvons esquisser rapidement, à propos d'un d'entre eux, un processus possible. Correspondant au latin *uīuos* et aux mots d'autres langues présentant le même *ī* long, le germanique offre une voyelle brève généralisée, dans got. **qius*, *qiwa-* par exemple, et une *Verschärfung* en *-k-* dans les langues du Nord et de l'Ouest, dans le vieil-anglais *cwicu*, par exemple. Ces variations s'expliquent si on part de deux formes parallèles : une thématique, de nominatif g^wiH_3-*o-s* (c'est-à-dire quelque chose comme [$g^wi\chi^wos$]; voir le paragraphe suivant), et une athématique, de nominatif g^wiH_3-*s* ([$g^wi\chi^ws$]). La première donnerait en germanique k^w*īwaz*, la seconde k^w*iks*, formes

1. *Proto-Indo-European Phonology*, Austin, 1952, p. 62 et s.

qui, par contamination mutuelle, ont pu aboutir aux formes attestées.

Si notre interprétation des formes germaniques **qius*, *cwicu* est correcte, cela veut dire que H_3, que nous avons ailleurs[1] interprété comme une fricative dorsale profonde labiovélarisée, a eu, devant *s*, le même comportement que H_2. Ceci viendrait à l'appui de notre thèse selon laquelle H_3 (noté A^w) ne diffère de H_2 (noté *A*) que du fait de la labialisation. Le durcissement de H_3 devant *s* se retrouverait dans le parfait latin *uīxī* d'un thème d'aoriste $g^w iH_3$-*s*- avec quantité longue sur l'analogie de la masse des autres formes latines où *ī* est phonétiquement régulier.

Notre tentative pour ramener des dorsales attestées à des « laryngales » primitives n'est pas, de beaucoup, la première du genre. La suggestion la plus connue à cet égard est celle de Sapir selon laquelle deux « laryngales » en contact à la suture auraient donné un *k*, ce qui pourrait expliquer, entre autres faits obscurs, le -*k*- des parfaits grecs[2]. Sturtevant s'est efforcé d'étendre cette explication bien au-delà, et notamment à la plupart des mots ou des types dont nous nous sommes occupés dans ce qui précède[3]. Mais la nécessité de postuler chaque fois une particule à « laryngale » initiale se combinant avec une « laryngale » finale de thème viciait la tentative dès l'abord, et les reconstructions de Sturtevant n'ont pas été retenues. L'emploi abusif qu'on en a fait ne doit pas nécessairement conduire au rejet de l'hypothèse de Sapir. Qu'une fricative géminée se durcisse en une occlusive simple n'a, en principe, rien d'improbable. On aurait pu invoquer cette possibilité pour expliquer certains *k* initiaux de formes féminines comme lat. *costa*, v.-sl. *kostĭ*, qui se rattachent certainement à lat. *os*, *ossis*, masculin, et ses congénères,

1. Voir ci-dessus, p. 142.
2. Cf. *Language 16*, 1940, p. 276.
3. *The Indo-Hittite Laryngeals*, Baltimore, 1942, p. 87-89.

et lat. *cōram* que Meillet rattache à *ōra*, *ōs*, *ōris*[1]. Il faudrait supposer que les conditions d'apparition du *k*- étaient réalisées lorsque le mot à H_3 initial était précédé par une forme d'adjectif féminin au nominatif en -H_2. La validité d'une telle hypothèse demanderait, bien entendu, un examen particulier.

4. L'ALTERNANCE -*k*-/-*w*-[2]

Certains comparatistes ont, de longue date, envisagé que certaines laryngales de l'indo-européen commun ont été conservées sous la forme d'occlusives dorsales dans certains contextes et en combinaison avec des phonèmes voisins. La suggestion de Sapir que deux laryngales en contact pouvaient se durcir en -*k*- a été adoptée par Sturtevant qui en a tiré tout un jeu de recettes permettant de régler leur compte à une foule d'éléments suffixaux en -*k*- un peu gênants. Un même durcissement en -*k*- a été envisagé pour expliquer ce qu'on appelle, en germanique, la *Verschärfung*. Mais on s'est là laissé entraîner à poser un traitement proprement germanique au lieu de supposer, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, un maintien particulièrement fréquent dans cette branche, d'un trait de l'indo-européen commun.

Dans un article récent[3], j'ai tenté de montrer qu'un certain nombre de -*k*- finals de thème ou suivis de -*o*- ou de -*ā*- résulte du durcissement d'une ancienne laryngale suivie immédiatement de la désinence -*s* du nominatif singulier. On a mis l'accent, moins sur les cas isolés où la laryngale de fin de thème semblait être la consonne finale

1. Voir ERNOUT-MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, sous tous ces mots. Le mot *capra*, dont Meillet rapproche le *c*- de celui des mots ci-dessus, pourrait poser des problèmes différents.

2. Traduction et adaptation d'un original paru dans *Word 12*, 1956, p. 1-6.

3. Cf. ci-dessus, chap. XI, section 3.

d'une base inanalysable que sur des classes de dérivation caractérisées par un suffixe *-k-*, *-ko-* ou *-kā-*. Il apparaît que ces formes en *-k-* ont des rapports étroits avec les différents types de thèmes en *-ā-* et *-ī-* dont les éléments prédésinentiels sont, bien entendu, respectivement le degré plein et le degré zéro des suffixes nominaux bien connus $-eH_2$ et $-yeH_2$. Contrairement à ce qu'on constate dans le cas d'un suffixe en *-t-* comme *-to-*, par exemple, les prétendus suffixes ou élargissements en *-k-* ne se trouvent pas normalement dans des formes reconstruites, après consonne, et, après voyelle, on ne les trouve qu'après *ā̆*, *ī̆* et, plus exceptionnellement, *ū̆*. En sanskrit, *-aká-* et *-ikā́-*, qu'on expliquera à partir de $-eH_2(s)$ + *-ó-* et $-eH_2(s)$ + *-ā́-*, s'emploient encore comme des touts pour opposer des substantifs masculins et féminins comme *kumāraká-* « petit garçon », *kumārikā́-* « petite fille »[1].

Le durcissement du *k* a donc été jusqu'ici illustré surtout dans le cas de ce qu'on désigne comme la deuxième laryngale, notée $ə_2$ ou H_2, censée colorer en *a* les voyelles voisines. Pour expliquer cette action « colorante », on posera pour H_2 une articulation de profondeur moyenne, dorso-vélaire ou, au plus, pharyngale. Une articulation proprement *laryngale* n'aurait vraisemblablement pas affecté les voyelles, comme n'impliquant aucune rétraction de la langue. Si maintenant nous supposons[2] que la « troisième » laryngale, notée H_3 est le partenaire labiovélaire de H_2, on peut supposer que tout durcissement affectant le H_2 d'un groupe $-H_2s$ affecterait également le H_3 d'un groupe $-H_3s$. Nous utiliserons désormais la graphie plus explicite $-H^w$- au lieu de $-H_3$.

La théorie du durcissement de certaines laryngales devant *-s* affectera, si on l'accepte, un important chapitre de la dérivation indo-européenne. Mais son application

1. Cf. T. Burrow, *The Sanskrit Language*, Londres, p. 196.

2. Cf. A. Martinet, *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, p. 212-234.

au lexique ne manque pas d'intérêt[1]. Nous en présentons ici quelques illustrations supplémentaires.

Les trois mots dont nous allons traiter ont été choisis pour indiquer que ce qu'on désigne comme les produits de la *Verschärfung* germanique se retrouve hors de cette branche de la famille. Dans tous trois, on trouve *-k-* qui alterne ou qui a dû alterner avec *-w-*, type d'alternance qui joue un rôle central dans cette partie du vocabulaire germanique pour lequel on a posé la *Verschärfung*. Si donc $-eH^{w}s$, $-iH^{w}s$ donnent *-aks*, *-iks* et $-eH^{w}o$-, $-iH^{w}o$- aboutissent à *-āwo-*, *-īwo-* comme l'illustre, par exemple, le rapprochement d'angl. *quick* et de lat. *uīuos*, une alternance *-k-/-w-* suggérerait un -H^{w}- original, à condition, bien entendu, qu'on puisse rendre compte de la qualité et de la quantité de la voyelle précédente.

Le latin *rīuos* et son équivalent v.-sl. *rěka* sont dérivés d'ordinaire d'une base *rei-* qu'on interprète parfois comme un élargissement d'une racine *er-* (cf. lat. *orior*) ; *rīuos* viendrait donc de *rei-w-o-* avec l'élargissement *-w-* qu'on trouve dans le sanskrit *ríṇvati* « fait couler » ; *rěka* viendrait de *roi-k-ā* avec un élargissement en *-k-*. Pour expliquer le skt *riṇā́ti*, synonyme de *ríṇvati*, et le v.-angl. *ríþ* « cours d'eau », il faudrait poser un élargissement au moyen d'une laryngale, d'où *ri-ne-H-ti*, *ri-H-to*. Dans le cadre de notre hypothèse, nous pourrions, au lieu de trois élargissements différents, partir d'une même base $reiH^{w}$- : lat. *rīuos*, pour lequel il n'y a nul besoin de poser un degré plein *-ei-*, serait une thématisation de riH^{w} ; v.-sl. *rěka* est le féminin en *-ā* correspondant à une thématisation d'un ancien *roik-* de $roiH^{w}$- avec durcissement de H^{w} en *k* devant *-s* de nominatif singulier ; v.-angl. *ríþ*, masculin et féminin, est dérivé de riH^{w}- par addition du suffixe *-to-*, *-tā-* bien connu ; skt *riṇā́ti* vient de $ri\text{-}ne\text{-}H^{w}$ et *ríṇvati* de $ri\text{-}n\text{-}H^{w}\text{-}e$-, ce dernier étant une forme thématisée régulière du précédent : *ríṇvati* est à *riṇā́ti* exactement ce que

1. Cf. ci-dessus, section 3, p. 162.

bhunjati est à *bhunákti*. Le rapport de *rịnvati* à la base *reiH^w*- est très précisément celui de *jínvati* « donner vie » à la base *g^weiH^w*- de lat. *uīuos* et de ses congénères. La forme athématique qui correspond au thématique *jínvati* est *jinóti* au lieu de la forme attendue *jināti* (< *g^wi-ne-H^w-ti*); mais la 3e personne du pluriel du même verbe, *jinvánti*, et le produit régulier de *g^wi-n-H^w-ónti*, et *jinóti* est une forme analogique sur le modèle de *sunóti-sunvánti*. Pour expliquer cette extension analogique peu attestée du pluriel au singulier (cf. sg. *rịṇā́ti*- pl. **rịnvánti* > *rịṇā́ti-rịṇánti*), il faut prendre en considération les nombreuses et fréquentes formes en *-w-* des formes fondées sur *g^weiH^w*- et, surtout, le besoin d'éviter un conflit homonymique avec *jināti* « maîtrise ». Il faut donc opérer, dans le cas des verbes à infixe nasal, à partir de bases en *-H^w*-, avec une flexion athématique en sg. *-ne-H^w-ti* et pl. *-n-H^w-onti* et un 3 sg. thématique en *-n-H^w-e-ti*, ce qui donne régulièrement en sanskrit *-nāti*, *-n-v-ánti* et *-n-v-a-ti*. C'est ce type originel de flexion qui explique les échanges fréquents qu'on relève entre les classes en *-nā́*- et en *-nó*- du sanskrit, illustrées par les deux formes *sṭṛṇā́ti* et *sṭṛṇóti*.

Tout à fait parallèle à l'alternance de lat. *rīuos* et v.-sl. *rěka* est celle de v.-sl. *sliva* « prune » et v.-h.-all. *slēha* « prunelle », avec cette différence que le slave a *-k-* dans le premier cas et *-w-* dans le second. En outre, on trouve dans une même langue, le vieux-haut-allemand, une forme en *-k-*, *slēha*, et une forme en *-w-*, *slēwa*. Lat. *līueo*, *līuor*, *līuidus* figurera ici si on préfère le rattacher aux formes slaves et germaniques en *sl-* initial plutôt qu'aux formes celtiques qui postulent *līw-* (cf. v.-irl. *lí* « couleur »). Sémantiquement, *līuidus*, qui désigne une couleur bleuâtre ou violacée, irait plutôt dans le sens d'un rapprochement avec les mots désignant la prune et la prunelle[1]. A partir

1. On pourrait, naturellement, penser à un *s-* mobile absent en celtique; lit. *blyvas* « violet » et les apparentés pourraient également, de façon ou d'autre, intervenir ici.

d'une base *sleiH*^{w}-, on explique toutes les formes en cause. Par thématisation du degré zéro, on obtient un adjectif *sliH*^{w}*-o-* > *slīwo-* dont le féminin **slīwā* a dû s'employer tout d'abord en adjonction à un mot désignant le fruit ou la baie (« le [fruit] bleuâtre »), puis seul comme la désignation de la prunelle et, ultérieurement, être transféré, en slave, à la variété greffée. A partir de *sloiH*^{w}-, degré *o* de la base fonctionnant comme un nom athématique, on a, au nominatif singulier, *sloiH*^{w}*-s* > *sloik-s* et, à l'accusatif singulier, *sloiH*^{w}*-m̥* > *sloiw-m̥*; à partir des deux variantes, on obtient, par « thématisation féminine », **sloika*, **sliwa* > germ. **slaiχā*, **slaiwā* > v.-h.-all. *slēha*, *slēwa*. Les formes latines, si elles doivent figurer ici, remontent au degré zéro *sliH*^{w}-.

Un autre cas d'alternance de *-k-* et de *-w-* est celui des mots grec et latin pour le corbeau : κόραξ, gén. κόρακος[1], et *coruos*. Au départ, pour les deux, on peut poser *kor*^{o}*H*^{w} conservé comme athématique en grec et thématisé en latin : *kor*^{o}*H*^{w}*-s* passe au grec κόραξ avec extension analogique du *-k-* aux cas obliques; *kor*^{o}*H*^{w}*-o-s* donne régulièrement *coruos*, tout comme *ar*^{o}*H*^{w}*-o-s* donne *aruos*[2]. On pourrait naturellement faire valoir que les mots de ce type sont de nature presque onomatopéique et qu'on ne s'attend guère à ce qu'ils aient été soumis à une évolution régulière. Toutefois, les différentes formes indo-européennes qui, de toute évidence, appartiennent au même domaine sémantique présentent très fréquemment un *ō* après l'*-r-* ce qui vient à l'appui de la laryngale de pouvoir colorant *o*, c'est-à-dire *H*^{w}, comme troisième consonne de la base. Outre gr. κορώνη « corneille », nous trouvons κρώζω « croasser », et, avec le degré zéro κράζω, de même sens, v.-angl. *hróc*, d'une forme germanique qui a donné le fr. *freux*, v.-h.-all. *hruoc* « corneille », lat. *crōcio* « croasser »,

1. De formes en *-k-*, on pourrait dériver le nom slave de la pie **sorkā*, par thématisation féminine.
2. Cf. A. Martinet, *Economie*, p. 224.

v.-sl. *krakati*, même sens. Toutes ces formes se terminent en dorsale, *k* ou *g*, et on pourrait objecter que H^w n'aurait guère pu, tout ensemble, se combiner en *ō* avec la voyelle précédente et se durcir en *k* devant un *s* suivant. Mais, dans ce domaine sémantique plus que partout ailleurs, on doit compter avec des extensions analogiques : le *k*, phonétiquement régulier au nominatif singulier, a pu s'étendre, non seulement aux cas obliques, mais aux formes verbales apparentées; à partir de deux formes phonétiquement régulières, *krō-*, de *kreH*^{w} + consonne, et *krak-*, de *kr*^{o}*H*^{w} + *s*, on peut expliquer toutes les formes qui précèdent comme résultant de diverses contaminations. Le gr. κραυγή « cri », v.-isl. *hraukr* « cormoran », v.-sl. *krukŭ* « corbeau » qui présentent ou présupposent une diphtongue *-au-*, rappellent l'alternance de gr. τραῦμα et τρῶμα, tous deux de *treH*^{w}*-*[1]. En ce qui concerne l'alternance *-g-*/*-k-*, il faut se rappeler que *-k-* devant le *-s* de nominatif peut représenter n'importe laquelle des dorsales *k*, *g*, *gh*. Nous devons également envisager qu'un tel *-k-* devait être interprété comme un représentant de *-g-* lorsqu'il alternait avec une laryngale de coloration *o* avec sonorité distinctive[2].

Que l'on retienne ou non les deux hypothèses relatives à l'existence et au comportement d'une laryngale de coloration *o*, il faut retenir que l'alternance *-w-*/*-k-* n'est pas limitée au germanique, mais qu'elle se rencontre dans d'autres branches de la famille. C'est ce qu'on ne devra pas oublier lorsqu'on traite de la *Verschärfung*.

1. *Ibid.*, p. 225.
2. *Ibid.*, p. 232-233.

CHAPITRE XII

Des labiovélaires aux labiales dans les dialectes indo-européens[1]

Le développement des théories laryngales, qui signifiait une remise en question du système phonologique de l'indo-européen commun, n'a jamais fait mettre en doute l'existence, dans cette langue, de phonèmes labiovélaires pour les trois séries désignées traditionnellement comme sourde, sonore et sonore aspirée. Bien au contraire, il a entraîné l'hypothèse que la laryngale ou, peut-être, les laryngales de pouvoir colorant *o* étaient d'anciennes fricatives labiovélaires[2] qui venaient ainsi s'ajouter à l'effectif de ces phonèmes complexes. En fait, on voit mal quelle reconstruction plus vraisemblable que $*k^w$ on pourrait proposer pour l'antécédent de skt *k*, d'osco-ombrien *p*, de lat. *qu* et de got. *hv*. On a pu, il est vrai, se demander si, pour expliquer le produit purement labial [p], il ne vaudrait pas mieux poser un [kp] primitif sur le modèle de langues de l'Afrique noire et d'ailleurs. Mais, sans exclure la possibilité de réalisations doublement occlusives pour les labiovélaires indo-européennes à quelque époque reculée, l'exemple du roumain qui a, au moins dans certains cas,

1. Article publié dans *Indo-Celtica, Gedächtrisschrift für Alf Sommerfelt*, Munich, 1972, p. 89-93.

2. Cf. A. Martinet, Non-Apophonic o-Vocalism in Indo-European, *Word 9*, 253-267, repris, traduit et modifié dans *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, 212-234.

fait passer *qu* et *gu* latins à *p* et *b* (*quattuor*, *lingua* donnant *patru*, *limbă*)[1] montre que le passage de [k^w g^w] à [p b], c'est-à-dire le transfert de l'occlusion du voile du palais aux lèvres, est une évolution bien attestée et parfaitement normale.

Le vrai problème que pose le passage des labiovélaires aux labiales est la fréquence des irrégularités qu'on relève un peu partout dans les langues qui sont censées avoir conservé les labiovélaires, mais qui, sporadiquement, présentent des formes où ces phonèmes restitués par la comparaison se trouvent représentés par des labiales. C'est le cas du latin, avec *lupus* et *bōs*, en face du consonantisme régulier de *linquo* et de *uenio*, et du germanique où le vieil-islandais a *ulfr* « loup », à côté du régulier *ylgr* « louve », et le gotique *fidwōr* « quatre » là où l'on attendrait **hvidwōr*. On n'a pas relevé d'exceptions dans l'autre sens, c'est-à-dire là où le passage de la labiovélaire à la labiale est la règle. La raison en est, sans doute, qu'une telle évolution aboutit normalement à l'élimination d'un type articulatoire : là où k^w passe régulièrement à *p*, il n'y a plus de k^w, et les locuteurs ne savent plus articuler les labiovélaires. Au contraire, là où k^w se maintient, il coexiste le plus souvent avec un *p* traditionnel, d'où la possibilité, pour les sujets parlants, d'emprunter une forme où un ancien k^w est remplacé par *p*. En osque ou en ombrien où k^w était passé à *p*, on voit mal comment on aurait pu réaliser un *qu* latin, tandis qu'en latin, où l'on avait conservé k^w, et où *p* indo-européen n'avait pas été affecté, les locuteurs ne pouvaient avoir la moindre difficulté à prononcer un mot osque présentant *p*, que ce *p* dérivât d'un ancien k^w ou représentât un *p* primitif.

En face des fréquentes anomalies qu'on relève dans le traitement des labiovélaires, on constate, chez les spécialistes, deux réactions différentes. D'une part, on tente d'expliquer les déviations comme résultant de condition-

1. Cf. E. Bourciez, *Eléments de linguistique romane*, Paris, 1930, 557.

nements phonétiques particuliers : le *p* qu'il faut poser à l'origine du vieil-isl. *ulfr* s'expliquerait par une sorte de dissimilation; dans un ancien **wl̥kʷos*, l'élément vélaire du *w*-initial aurait dissimilé le *-kʷ-* en *-p-*. D'autre part, on explique toutes les formes phonétiquement aberrantes comme des emprunts à des langues voisines : *lupus* et *bōs* seraient des emprunts faits par le latin à des dialectes sabins.

Aucune de ces deux solutions ne paraît donner entière satisfaction. Il y a longtemps, près de trois quarts de siècle, que Zupitza[1] a écarté, pour le germanique, la théorie de la dissimilation qui n'explique pas pourquoi le vieil-islandais a *ylgr*, en face de *ulfr*, pourquoi le suédois a *ugn* là où l'anglais a *oven* et comment l'angl. *liver* (< **lykʷrt*) a un *v*, en face de la vélaire du latin *iecur*. D'autre part, en dépit du récent plaidoyer de William H. Bennett[2], on a peine à admettre que toutes les formes aberrantes du germanique puissent être dues à des emprunts au celtique. Si l'on peut, à la rigueur, imaginer des contacts commerciaux entre Prégermains et Préceltes, où les premiers se seraient laissé entraîner à prononcer « quatre » **petwōres* au lieu de **kʷetwōres* par imitation des seconds, on voit mal pourquoi la même chose aurait valu pour le nom du loup, réalité au moins aussi quotidienne chez les Germains que chez les Celtes.

Rien n'empêcherait, bien entendu, de combiner ces deux solutions. D'une part, l'hypothèse d'une dissimilation n'a rien d'invraisemblable, et les phénomènes de ce type que nous pouvons observer autour de nous n'affectent pas nécessairement l'ensemble de la communauté linguistique : ma grand-mère dissimilait le premier [d] de *édredon* et prononçait [egrədõ] un mot qu'à la même époque, ni ma mère ni moi-même n'avions la moindre difficulté à réaliser l'une comme [edrədõ], l'autre comme [edʁədõ]. D'autre part, personne ne met en doute que les parlers

1. *Die germanischen Gutturale*, Berlin, 1896, 1-47.
2. Pre-Germanic /p/ for Indo-European /kw/, *Language* 45, 243-247.

indo-européens aient emprunté certains éléments de leur lexique à d'autres langues et, bien entendu, les uns aux autres. Mais, avant de poser qu'une forme phonétiquement aberrante est due à un emprunt, il faut se demander si cette forme recouvre une réalité que la communauté en cause a pu avoir quelque raison d'emprunter. On doit, par ailleurs, se convaincre que le phénomène de l'emprunt ne se limite pas aux échanges de communauté à communauté, mais se constate de groupe à groupe, de famille à famille, d'individu à individu. Ceci vaut pour une innovation phonique comme pour un élément lexical : une telle innovation peut s'étendre de langue à langue en contact, mais également de proche en proche, à l'intérieur d'une même aire dialectale, sans finalement affecter l'ensemble de l'aire et sans cependant détruire l'unité linguistique de cette aire. Dans le cas de nos labiovélaires, ceci implique que, par exemple dans le dialecte ou le complexe dialectal qui devait devenir plus tard le germanique, l'innovation *p* pour k^w a pu affecter certains groupes d'individus, certaines franges territoriales, alors que la masse restait fidèle au k^w originel. Comme tous ces gens ont continué à vivre en commun et à coopérer, il n'y a pas eu, finalement, création de deux dialectes distincts caractérisés l'un par le passage de k^w à *p*, l'autre par la conservation de k^w, mais un ensemble homogène où certaines formes mutées ont pu s'imposer au hasard de la prépondérance de certains groupes. Il faut bien comprendre que, dans une situation de ce type, la communauté a le choix entre deux doublets phonologiquement distincts — disons *k^w*etwōres* et **petwōres* — que tout le monde finalement sait prononcer, puisque le phonème *p* a toujours existé dans la langue et que k^w, qui avait, pendant quelque temps, pu faire difficulté pour quelques sujets, s'est réimposé à l'ensemble de la communauté. Le choix définitif d'une forme ou de l'autre va dépendre de facteurs qui, pour la plupart, échapperont toujours à notre examen. Nous pouvons cependant entrevoir parfois certains d'entre eux : si finalement, de *bōs*

et de *$g^w\bar{o}s$* qui ont pu coexister en latin à une certaine époque, c'est *bōs* qui a été retenu, c'est, peut-être, que le passage régulier de *$g^w\bar{o}s$* à **wōs* a abouti à un conflit homonymique avec le pronom de deuxième personne du pluriel. Source de plaisanteries, sinon de confusions, ceci a pu suffire pour entraîner la généralisation de *bōs*.

On distinguera soigneusement, en matière de changements phonétiques, entre ceux qui résultent du déplacement progressif d'une articulation et qui sont sans doute les plus fréquents, et ceux qui ne peuvent se concevoir que comme une mutation brusque où l'on ne saurait imaginer d'intermédiaires entre l'articulation ancienne et la nouvelle. Le passage du timbre [a] au timbre [ɛ], celui d'un [p] à glotte ouverte à un [ph] aspiré sont du premier type. Le passage de la labiovélaire [k^w] à la labiale [p] est du second. Dans le premier cas, les générations successives se relaient, chacune réduisant un peu plus l'aperture de la bouche ou prolongeant un peu plus l'ouverture de la glotte. Dans le second, certains enfants qui s'essaient à reproduire [k^w], concentrent au niveau des lèvres l'occlusion et l'articulation labiale caractéristiques de ce complexe articulatoire, d'où remplacement soudain de [k^w] par [p]. Il s'agit là d'un accident dont la pression exercée par l'entourage empêchera normalement la répétition et l'extension, mais qui, dans certaines circonstances favorables, pourra se généraliser. Dans le cas de l'indo-européen occidental, on peut penser que les conditions favorables à la généralisation de cet accident sont en rapport avec l'élimination du *p* indo-européen en celtique. Un peu partout, certes, le passage de la sonore g^w à *b* pouvait se réaliser sans conflits homonymiques, vu la rareté ou l'inexistence du *b* en indo-européen commun, et on le constate en goïdélique où, cependant, k^w et gh^w anciens ont conservé leur articulation vélaire[1]. Mais, étant donné

1. Voir R. Thurneysen, *A Grammar of Old Irish*, Dublin, 1946, §§ 188 *c*, 183 *a*, 184 *b*.

l'identité des articulations buccales des trois phonèmes en cause : k^w, g^w et gh^w, la généralisation originale de l'accident que représente le passage de la labiovélaire à la labiale n'est guère concevable que là où le passage du très fréquent k^w à *p* n'est la source d'aucun conflit. On supposera donc que tout commence en celtique. Les conditions structurales pour la fixation de ce que nous appelons l'accident y étant établies, le phénomène peut apparaître çà et là, s'étendre ou rencontrer des résistances. Ceci permet de comprendre ce qu'on sait de la situation en Gaule au temps de la conquête de César : pour « cheval », il semble qu'on ait, comme premier élément de noms de personne, une forme en *-p-*, *epo-* (< *ek^wos* < **ekwos*)[1], mais *eqos* sur le calendrier de Coligny; on a un *p* à l'initiale du nom des *Parisii*, mais un k^w dans *Sequana*, *Sequani*.

En brittonique, l'accident semble généralisé et parfaitement établi. En goïdélique, chez des peuples qui ont assez tôt rompu le contact, l'innovation *p* doit, au début de notre ère, être en voie de résorption; [p] et [k^w] ont dû coexister longtemps à titre de variantes du même phonème, ce qui explique que le latin *pascua* ait été traité comme **k^wask^{w}a* (d'où la forme attestée *casc* après réduction de [k^w] à [k]) et que *Patricius*, devenu **k^watrikias*, apparaisse anciennement comme *Cothraige*[2]. Une forme comme *cóic* « cinq », de **k^wenk^{w}e* < **penk^{w}e*[3], avec la même évolution ancienne que le latin *quinque* et *quercus* de **perk^{w}us*, indique que, dès avant l'élimination de *p* indo-européen en celtique, il existait, dans les dialectes de l'Occident, une tendance à la confusion de *p* et de k^w aboutissant à une neutralisation de l'opposition devant un k^w de syllabe suivante du même mot.

Les autres langues indo-européennes de la zone *centum* ont pu, à des degrés divers, être affectées par la contagion.

1. Cf. H. Pedersen et H. Lewis, *A Concise Comparative Celtic Grammar*, Goettingen, 1937, 3.
2. Cf. Thurneysen, *ibid.*, § 920.
3. Cf. Thurneysen, *ibid.*, § 226.

On ne saurait, bien entendu, exclure la possibilité de l'apparition de l'accident labial, de son extension et de sa fixation indépendamment du foyer celtique, en grec, par exemple, dans des circonstances inconnues et sous l'influence de contacts divers.

La contagion celtique a pu ne pas affecter directement le latin qui a, très tôt, rompu le contact et qui n'aura, dans ce cas, connu le phénomène que par l'intermédiaire de la seconde vague italique. Ceci ne veut pas dire que le *p* de *lupus* soit nécessairement d'origine aussi tardive, puisqu'il peut, comme le *f* des équivalents germaniques, devoir son existence à une dissimilation très ancienne. Les parlers occidentaux qui devaient donner naissance aux langues osco-ombriennes ont été, au contraire, si profondément atteints que k^w y a complètement disparu et qu'on n'y a rien relevé qui puisse faire supposer le maintien, à travers les siècles, de phonèmes réalisables, au choix, comme des labiovélaires ou des labiales.

Le germanique, pour sa part, a été relativement peu affecté. Mais les éléments lexicaux qui y présentent l'accident sont souvent tels qu'ils ne sauraient être considérés comme des emprunts, et parmi eux, le mot qui désigne le foie, angl. *liver*, ne pourrait devoir sa labiale à une dissimilation. Il y a donc eu contagion, et une contagion dont on pourra mieux mesurer l'étendue si l'examen des traces qu'elle y a laissées n'est pas faite avec l'arrière-pensée de faire triompher telle ou telle thèse.

CHAPITRE XIII

Observations sur l'évolution phonologique du tokharien[1]

La phonologie diachronique, telle qu'elle a été élaborée au cours des années quarante et cinquante de ce siècle ne prétend pas tout expliquer par référence à la structure de la langue dont le linguiste étudie l'évolution, puisqu'une même langue peut évoluer différemment selon les régions où on la parle ou les classes sociales qui en font usage. Elle affirme seulement que, quel que soit le complexe causal qui a déterminé les modalités d'une évolution phonologique, on ne comprendra rien à cette évolution si l'on oublie la solidarité qui unit les différents plans et les différentes unités de la langue. Ceci veut dire, en particulier, qu'un phonème n'évolue jamais sans que le sens de cette évolution soit en rapport direct avec la nature de ses voisins dans le système et l'importance de sa contribution aux distinctions nécessaires.

L'examen du comportement, à travers le temps, non plus des phonèmes isolés, mais des systèmes phonologiques, confirme ce qu'avaient entrevu les meilleurs esprits des époques préstructurales, à savoir, qu'à défaut d'une élu-

1. Article dédié au Prof. Safarewicz.

cidation des causes d'un changement phonique, on peut rattacher à un même processus l'ensemble des modifications qui se sont produites au cours de plusieurs siècles. C'est ce qu'on a tenté de faire, il y a une vingtaine d'années[1], pour la période du slave commun, en rattachant l'ensemble des phénomènes de phonologie évolutive qui ont abouti à distinguer le slave, dans son ensemble, des autres dialectes indo-européens à un seul processus d'élimination de l'implosion débouchant finalement sur la généralisation des syllabes ouvertes. Sans revenir sur le détail de la thèse présentée alors, on rappellera ici que l'usure des parties implosives de la syllabe, aboutissant notamment à la réduction des voyelles physiquement les plus brèves, *ĭ* et *ŭ*, à des voyelles instables désignées comme les *jers*, a transféré à la consonne précédente certains traits distinctifs des phonèmes vocaliques, créant ainsi deux séries parallèles de consonnes « dures » et « molles ».

Deux autres langues indo-européennes attestées présentent ou ont présenté des séries parallèles de phonèmes consonantiques résultant du transfert de certains traits vocaliques sur la consonne précédente. Il s'agit de l'irlandais et du tokharien. Le cas de l'irlandais est bien connu : le transfert y a été réalisé à l'occasion de la chute de près d'une voyelle sur deux, vers le milieu du premier millénaire de notre ère. Il a permis de préserver, pour un temps, le système grammatical préexistant[2]. Celui du tokharien a fait l'objet d'examens assez poussés, mais, semble-t-il, sans qu'on ait expressément lié l'apparition du nouveau système consonantique et le sort des voyelles dont la présence, voire la disparition ultérieure, avait pu être déterminante. C'est ce que nous allons tenter d'esquisser dans ce qui suit.

1. Dans Langues à syllabes ouvertes; le cas du slave commun, *Zeitschrift für Phonetik 6*, p. 133-156, article repris avec quelques modifications dans *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, p. 349-369.
2. Cf. *Economie des changements phonétiques*, p. 199-211.

Le tokharien[1], connu sous la forme de deux dialectes différents désignés comme A et B parlés vers le VIe siècle dans ce qui est aujourd'hui le Turkestan chinois, ne connaît plus, à l'époque où il est attesté, qu'une seule série d'occlusives (affriquées incluses) : *p*, *t*, *ts*, *c* et *k*, en regard des trois séries qu'on reconstruit aujourd'hui pour l'indo-européen commun. Il présente, en outre, trois fricatives *š*, *ś* et *s*, un *r*, deux latérales *l* et *l̮* et trois nasales *m*, *n* et *ń*. Il semble qu'à une époque très antérieure à celle où les textes connus ont été rédigés et probablement avant que les trois séries d'occlusives indo-européennes se soient réduites à une seule, toutes les consonnes existantes s'étaient palatalisées devant voyelle ou semi-voyelle d'avant. Ce processus est à la source des phonèmes notés ci-dessus *ts*, *c*, *š*, *ś*, *l* et *ń* qui dérivent des produits de la palatalisation des dorsales et des apicales. Une forme comme B *yente* < **wento* « vent » indique que *w* a été soumis au processus. Le *i*, correspondant à **e*, qu'on trouve après *m* et *p*, au lieu du timbre plus ouvert attendu, dans B *mit*^{ə} < **medhu* « miel », *pis*^{ë} < **penk*^{w}*e* « cinq », s'explique comme un retour sur la voyelle d'une plus ancienne palatalisation de *m* et de *p* devant **e*. Ce même retour sur la voyelle d'une palatalisation explique B *ikə*^{n} < **wikn̥t* « vingt » à l'initiale duquel on attendrait un *y*- pour *w*-, comme dans *yente*, ci-dessus. Il est fréquent que la palatalisation d'un *r* se maintienne mal. On en trouve cependant des traces en tokharien dans le traitement *cr*- d'un ancien *try*-[2]. Tout comme en slave, **e* initial a dégagé une prothèse *y*- : B *yakwe* < **ekwo*- « cheval ».

A une époque plus tardive, se sont produites d'autres palatalisations devant voyelles devenues palatales. Mais

1. Notre examen se fonde sur la présentation de la langue par Holger PEDERSEN, dans *Tocharisch vom Gesichtspunkt der indoeuropäischen Sprachvergleichung*, Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Hist.-filolog. Meddelelser XXVIII, 1. On a pris, d'autre part, en considération la thèse d'E. EVANGELISTI, dans *Ricerche Linguistiche 1*, 1950, p. 132-140.

2. Cf. H. PEDERSEN, *Tocharisch*, p. 242.

il semble qu'il n'y ait en cours dans la langue, à la date où elle est attestée[1], aucun processus de ce genre.

Ce qui caractérise le vocalisme tokharien par rapport à ses antécédents indo-européens est son instabilité. Holger Pedersen donne[2] comme normal le maintien en tokharien du timbre indo-européen des brèves *a*, *e*, *i* et *u* (**ə* étant identifié à *a*; A *u* étant représenté par B *o*). Mais les rares illustrations qu'il présente ne sont généralement pas convaincantes : en face du lat. *alius*, on a B *alyek*, mais A *alak* avec un *ā*; dans le correspondant du grec πατήρ, on a, dans B et A, un *ā* comme correspondant de **ə*; les deux exemples de **e* > *e* sont douteux; *i* pour **i* n'apparaît qu'après labiale où il représente, comme *i* pour **e*, l'absorption par la voyelle de l'ancienne palatalisation.

En fait, le produit normal de **e* et de **i* semble avoir été une voyelle centrale transcrite par *ə* ou par *a* (« bref », c'est-à-dire centralisé) ; celui de **a*, **ə* une voyelle plus ouverte notée *ā* (« long », c'est-à-dire non centralisé) dans A, *ā* ou *a* dans B. A *u* et B *o* pour *u* semblent bien être la norme. Toutefois, ces évolutions normales ont été constamment contrariées par les contextes divers, palatalisants ou labiovélarisants, comme nous l'avons vu ci-dessus, dans le cas des produits de **e* après labiale.

La seule équivalence nettement établie est celle de *o* = B *e* : *keme* « dent », cf. grec γόμφος, *ke*^{n} « terre », cf. grec χθονός, *ke*^{u} « vache », cf. lat. *bouem*. A a régulièrement *a* dans ce cas, c'est-à-dire un timbre plus central et légèrement plus ouvert. Cependant certains contextes labiovélarisants entraînent *o* au lieu de *e* : A *okət*^{ə} « huit » semble devoir son *o* initial à l'*ō* de **oktō*.

Lorsqu'on passe en revue le sort des anciennes voyelles brèves qui sont tombées dans bien des cas et qui, là où elles se sont maintenues, ont adapté leur timbre au contexte, il apparaît qu'elles ont dû subir un abrégement général

1. *Ibid.*, p. 237-238.
2. *Ibid.*, p. 219.

entraînant l'anticipation de certains de leurs traits distinctifs, c'est-à-dire, à l'initiale, leur manifestation sous forme de prothèse, et ailleurs, leur transfert sur la consonne précédente. On posera, schématiquement, un premier temps de l'évolution sous la forme suivante où les deux *jers*, ĭ et ŭ, représentent les timbres variables d'un même phonème centralisé, mais plus fermé que *ə* :

**i* > 'ɿ
**e* > 'ɘ
**ə*, **a* > ʌ
**u* > ʷʐ
**o* > ʷɘ

Ceci aboutit, en principe, à créer trois types consonantiques nouveaux, des palatalisées, des neutres et des labiovélarisées. C'est ce qu'on doit également supposer pour un stade ancien du slave commun. Mais il est clair que neutres et labiovélarisées n'apparaissant pas dans les mêmes contextes[1], ne s'opposent pas les unes aux autres, et la labiovélarisation est éliminée. C'est ce qu'on suppose également dans le cas du slave. On aboutit donc à :

**u* > ʷ*ŭ* > ŭ
**o* > ʷɘ > ɘ

Dans un troisième temps, les produits de **i* et **e* vont tendre à se confondre en *'ə*, c'est-à-dire à prendre le même degré d'aperture. Les produits *ŭ* et *ə* de **u* et de **o* vont également tendre vers le même degré d'aperture, mais en restant distincts, *ə* prenant normalement une articulation antérieure, donc *e*, *ŭ* une articulation postérieure, donc *o* (A conserve un timbre plus fermé : B *no*, A *nu* « mais »; cf. grec νυ, v.-sl. *nu* « mais »). Mais, désormais, va jouer à plein l'action des contextes, vocaliques et consonantiques.

On peut penser qu'à l'abrégement des voyelles brèves

1. Nous supposons, ci-dessous, un ʷ*a* distinct de *a* pour lequel l'élimination de la labiovélarisation amènerait la possibilité de confusions. Mais, dans bien des cas, cette labiovélarisation ne disparaît pas sans avoir affecté le vocalisme.

correspondait un abrégement des voyelles longues, comme on le constate en slave. Mais, comme en slave, les plus ouvertes tendaient, en s'ouvrant un peu plus, à s'assurer une durée supérieure à celle des brèves[1]. On attend donc :

$$
\begin{aligned}
{}^{*}\bar{e} &> \mathrm{a}\\
{}^{*}\bar{a} &> \mathrm{a}\\
{}^{*}\bar{o} &> {}^{\mathrm{w}}\mathrm{a}
\end{aligned}
$$

où ce que nous notons *a* correspond aux graphies par *ā* des transcriptions qui, à l'indienne, note le timbre d'ouverture maxima. L'élimination de la labiovélarisation va bientôt réduire ^{w}a à *a*, mais non sans que cette labiovélarisation ait affecté le contexte consonantique, puis vocalique, comme on le constate dans le cas de **oktō* > A $ok\partial t^{\partial}$ par l'intermédiaire de $*^{w}\partial kt^{w}a$.

Il n'est pas facile de déterminer le sort de **ī* et **ū* indo-européens. Pour *ī*, on attendrait un *i* accompagné de traces de palatalisation. Mais la documentation est peu sûre[2]. Pour *ū*, quelques formes[3] peuvent laisser supposer un traitement *i* sans palatalisation, c'est-à-dire, au départ, $^{w}\bar{\imath}$ avec une voyelle fermée moyenne et non arrondie, autrement dit ce qu'on peut supposer pour le slave. Il est difficile de faire état de notations hésitantes par *ī* qui pourraient marquer, soit des allongements récents, soit un timbre plus tendu que celui que note *i*.

Le parallélisme que nous avons relevé entre le tokharien et le slave dans l'évolution du vocalisme et de son action sur les consonnes nous incite à la mettre en rapport, dans le cas du tokharien, comme dans celui du slave, avec une tendance à l'élimination de l'implosion et à la généra-

1. La durée des voyelles ouvertes est, toutes choses égales d'ailleurs et, donc, pour une même quantité pholonogique, plus considérable que celle des voyelles fermées puisque impliquant des processus d'ouverture et de fermeture de plus grande ampleur.

2. PEDERSEN, *ibid.*, p. 226.

3. *Ibid.*, p. 67-68.

lisation des syllabes ouvertes. Sous la forme où nous le connaissons, le tokharien comporte certainement beaucoup de syllabes qui se terminent sur autre chose qu'un phonème syllabique. Synchroniquement donc, il ne saurait pas plus être considéré comme une langue à syllabes ouvertes que le russe ou le polonais. Les géminées n'y sont pas rares et les diphtongues, si elles sont souvent représentées en A par des voyelles simples, sont bien attestées en B. D'autre part, il ne fait pas de doute que *r* final de syllabe ait été conservé comme tel. Si donc, il y a eu, à une époque, tendance à l'élimination de l'implosion, cette tendance n'a pas totalement abouti comme en slave. On pense au français de la fin du XVe siècle où la tendance aux syllabes ouvertes, qui jouait depuis un demi-millénaire, laissait encore subsister quelques diphtongues et les *r* implosifs à l'intérieur des mots. Ces résidus n'ont cependant pas empêché la chute du *e* dit « féminin », phénomène analogue à la chute des *jers* slaves et qui marque la réapparition des syllabes couvertes dans la langue.

On supposera qu'il y a eu effectivement, à une époque de l'évolution du tokharien, une élimination très poussée des éléments implosifs, soit par transferts de traits consonantiques sur la voyelle précédente (nasalisation, par exemple), soit par dégagement d'une voyelle épenthétique après la consonne finale de syllabe (type slave **gardā-* > *goroda*), et que ceci n'est pas sans rapport avec le transfert de certains traits vocaliques sur la consonne précédente. On trouve dans la langue beaucoup de traces de tels phénomènes. Il y a toute chance pour que les consonnes nasales transcrites en fin de syllabe notent en fait la nasalité de la voyelle précédente. Les difficultés qu'ont éprouvées les scribes pour noter la langue au moyen d'un système graphique d'origine indienne, tiennent essentiellement à l'extraordinaire fréquence de voyelles épenthétiques plus ou moins stables. Beaucoup de formes dont l'étymologie indo-européenne est évidente, ne s'expliquent que si l'on suppose un stade où tous les groupes consonantiques non

initiaux de syllabe étaient dissociés au moyen d'une voyelle svarabhactique. D'un thème initial **śwepno-* « sommeil ». on a en B *śpane* et, en A, un locatif pluriel *śəpnasa*^{n} qui laissent supposer un thème plus ancien **śəpəne-*. Pour les nombres 7 et 8, les graphies suggèrent des prononciations respectives [sukətə] et [okətə] avec des [ə] plus ou moins marqués. Pour 6, B a *škas*^{ə} qui laisse reconstruire un plus ancien [*śəkasə] provenant lui-même d'un original **sweks*. Sur la façon dont les graphies suggèrent l'existence de voyelles réduites, on consultera le chapitre que consacre Pedersen[1] à l'écriture et sa transcription. On constatera que les voyelles les plus susceptibles de disparaître sont celles de la première syllabe du mot, alors qu'à la finale, elles se maintiennent fréquemment sous la forme très réduite notée par *ə* suscrit.

On peut donc supposer qu'il s'est produit en tokharien, plusieurs siècles avant que soient rédigés les textes attestés, un complexe de phénomènes du même type que celui qui a affecté le slave commun à une date ultérieure. Il va sans dire que nous ne postulons pas qu'il y ait entre les deux processus le moindre rapport de cause à effet, qu'il s'agisse d'influence mutuelle, d'action d'une troisième langue ou de l'existence d'une aire linguistique quelconque. La tendance à l'ouverture des syllabes dont, il faut bien le reconnaître, nous ne saisissons pas réellement le conditionnement initial[2], est un phénomène qui a pu se développer à maintes reprises dans les régions les plus éloignées du globe. On connaît assez bien l'histoire de l'Europe au cours du présent millénaire pour se refuser à envisager aucun lien entre le processus de ce type qui a caractérisé le slave commun, et celui qui a affecté le français au cours de la première moitié du second millénaire de notre ère. Les deux phénomènes ont certes beaucoup de traits en commun, mais ce qui distingue, en la matière, le slave et le français est

1. *Ibid.*, p. 11 et s.
2. Cf. *Economie des changements phonétiques*, p. 326-332.

l'existence, dans le premier, de deux voyelles destinées à disparaître dès que l'élimination de l'implosion aurait épuisé son effet, d'où l'apparition de deux séries de consonnes « dures » et « molles », alors qu'en français, où ne disparaissait qu'une seule unité vocalique, l'opération a pu se faire sans multiplier le nombre des unités consonantiques.

CHAPITRE XIV

La coupe ferme en germanique[1]

En un temps où l'on cherche à convaincre les linguistes que les langues sont toutes bâties sur le même modèle, il peut être indiqué d'attirer de nouveau l'attention sur un trait de la phonie de certaines langues germaniques qui les distingue de la plupart des autres langues et, notamment, de leurs voisines romanes ou slaves. C'est ce qu'à la suite d'Otto Jespersen qui dit, en danois, *fast tilslutning*[2], on avait désigné comme la succession ferme[3] et que Jespersen lui-même a rendu en anglais par *close contact*[4]. Bien qu'on rencontre, en allemand, *fester Anschluss*, équivalent de l'expression danoise, le phénomène avait été placé, par Sievers[5], dans le cadre de ce qu'il appelait le *Silbenschnitt*, c'est-à-dire la coupe syllabique. Ceci avait l'avantage d'attirer l'attention sur ce qui semble réellement fondamental en l'affaire, savoir, la façon dont une consonne placée entre deux voyelles se comporte du point de vue de la division des syllabes. C'est pourquoi on a préféré ici le terme de « coupe » à celui de succession, et l'on opposera la coupe lâche à la coupe ferme.

1. Ce chapitre reproduit l'article « Coupe ferme et coupe lâche » paru dans les *Mélanges Fourquet*, Paris, 1968, p. 221-226, mais avec quelques additions empruntées à l'article Close Contact paru dans *Word 22*, 1966, p. 1-6.
2. *Modersmålets Fonetik*, 3e éd., Copenhague, 1934, § 16-2.
3. A. Martinet, *La phonologie du mot en danois*, Paris, 1937, § 2-31.
4. Sur l'histoire du concept, voir Eli Fischer-Jørgensen, Løs og fast tilslutning, *Nordisk tidsskrift for tale og stemme 5*, p. 41-69.
5. *Grundzüge der Phonetik*, 5e éd., 1901, p. 222-223.

Nous dirons donc qu'il y a coupe ferme lorsque la consonne appartient au moins autant à la première syllabe qu'à la seconde ou, en d'autres termes, qu'on perçoit mieux son temps de fermeture, qui vient interrompre la première voyelle, que le temps d'ouverture qui se réalise immédiatement avant la seconde voyelle. C'est ce qu'illustre la coupe syllabique graphique de l'anglais *cit-y* en face du français *ci-té*.

Il se trouve, cependant, que Sievers lui-même a mis l'accent moins sur ce qui se produit lorsqu'on passe d'une syllabe à une autre que sur la façon dont une consonne succède à la voyelle dans le corps d'un *monosyllabe* : après la voyelle brève de l'allemand *Kamm*, il y aurait coupe ferme, après la longue de *kam*, coupe molle ou lâche.

Il est vrai que, dans le cadre d'une langue donnée comme l'allemand, les deux types de coupe correspondent, sous l'accent, à la distinction entre voyelles brèves et voyelles longues. C'est ce qui, d'ailleurs, a amené Sievers à désigner les deux phénomènes dont nous traitons comme des *accents* (respectivement *stark-* et *schwach-geschnittener Akzent*). Mais il était peu indiqué d'illustrer l'opposition au moyen de monosyllabes, parce que ce qui distingue *Kamm* de *kam* n'est pas propre à l'allemand ni, plus généralement, aux langues germaniques « à coupe ferme ». On a fort justement fait remarquer[1] qu'à l'audition, la différence entre l'allemand *Fass* et le français *fasse* tel qu'on le prononce normalement à Paris est imperceptible ou inexistante. Sur le plan des oppositions, on ne peut pas dire que la façon dont certains Français distinguent encore entre *bette* [bɛt] et *bête* [bɛ·t] diffère de celle qu'utilisent les Allemands dans le cas de *Kamm* et *kam*. Si l'on doit parler de coupe ferme dans *Kamm*, il y a incontestablement coupe ferme dans *bette* également.

Dans une optique structurale, ce qu'il faut rapprocher, en allemand par exemple, c'est, d'une part, le compor-

1. A. Schmitt, *Untersuchungen zur allgemeinen Akzentlehre*, 1924, p. 17.

tement du [m] du dissyllabe *kämmen* qui adhère à la voyelle brève précédente et fait, de la première syllabe du mot, une syllabe incontestablement fermée ou entravée [kɛm-] et, d'autre part, la constatation qu'aucune voyelle brève n'apparaît à la finale absolue sous l'accent. On résumera la chose en disant qu'en allemand, une voyelle brève accentuée est *toujours* suivie d'une consonne dans la même syllabe, ou, ce qui revient au même, que toute voyelle accentuée finale y est longue. Sur ce point, le contraste est frappant avec le français où, au contraire, les voyelles finales tendent à s'abréger.

Ce qu'on constate en danois tend à confirmer l'existence d'un rapport entre le comportement des consonnes intervocaliques après voyelle brève accentuée et la longueur obligatoire des voyelles finales sous l'accent : dans cette langue[1], il existe dans quelques mots qui n'appartiennent pas nécessairement au vocabulaire expressif, tel *nu* « maintenant », des voyelles brèves accentuées à la finale absolue. Dans les composés, il n'est pas rare que le premier terme présente à la finale une voyelle brève portant l'accent principal. Dans *dådyr* « daim » (de *då*, même sens et *dyr* « animal »), par exemple[2], la première voyelle est le phonème /ɔ/ *bref* sous l'accent, et le [d̥] suivant fait, incontestablement, partie de la seconde syllabe. Phonétiquement, donc, le mot est [ˈd̥ɔ-d̥yˀr]. Or, les différences, très perceptibles à l'audition, entre *falle*, *komme* et *locke* prononcés par un Allemand du Nord et les équivalents danois *falde* [ˈfalə], *komme*, *lokke* résultent d'une coupe plus lâche dans le cas des formes danoises. Si l'on peut supposer[3] plus anciennement en danois une coupe ferme dans tous ces cas, on n'en est pas moins tenté de transcrire [ˈfal-ə] pour l'allemand, [ˈfa-lə] pour le danois contemporain, et de dire qu'il y a, en danois, des voyelles brèves qui s'op-

1. Cf. A. Martinet, *ibid.*, § 2-34.
2. *Ibid.*, §§ 2-9, 2-27 et 2-28.
3. C'est ce que nous faisons dans un exposé du problème intitulé Close contact dont la publication dans *Word* a été considérablement retardée.

posent à des voyelles longues, tandis qu'en allemand les voyelles interrompues s'opposent aux voyelles normales.

Les langues scandinaves autres que le danois ne connaissent, après voyelle brève accentuée, que des géminées : les équivalents des mots danois qui précèdent se transcriront, en suédois, [ˇfalla], [ˇkɔmma], [ˇlɔkka] et, en norvégien, [ˇfallə], [ˇkɔmmə], [ˇlɔkkə]. Puisque la succession voyelle accentuée brève + consonne unique + voyelle inaccentuée n'existe pas, le problème ne se pose pas de savoir si, dans ces langues, la coupe syllabique est ferme ou lâche, puisqu'on a, par définition, exclu l'existence de la coupe ferme là où n'existe pas cette succession. Dans ces conditions, la coupe ferme ne semble exister en Europe qu'en allemand, en néerlandais et en anglais, sous la forme « officielle » et classique de chacune de ces langues. Elle y a des implications que suggère ce qui a été dit ci-dessus au sujet du danois. Le phonème vocalique « long » d'angl. *beat* et d'all. *riet* se retrouve à la finale absolue sous l'accent dans *fee* ou *Vieh*, mais la voyelle brève de *sit* ou de *mit* n'existe pas et est imprononçable dans cette position. Peu importe que la « voyelle longue » soit homogène dans all. *Vieh*, diphtonguable dans angl. *fee* et diphtonguée dans all. *Bau* et angl. *how* : le second élément, non syllabique, de la diphtongue est précisément ce qui assure la coupe ferme du premier élément, syllabique, qu'on peut interpréter comme une « voyelle brève »; la division syllabique est la même dans angl. *fleeing* [flij-iŋ] et dans *flitting* [flit-iŋ], dans all. *bauen* [bau̯-ən] et *bannen* [ban-ən].

Nous n'examinerons pas, ici, le cas des dialectes et des usages où la structure syllabique traditionnelle peut paraître atteinte, là où, dans certaines variétés de l'anglais d'Amérique, par exemple, *pa* « papa » présente le même phonème vocalique que le synonyme *pop*[1]. Il s'agirait

1. Il est intéressant de noter ici que les anciennes « brèves » peuvent s'allonger et se diphtonguer dans les monosyllabes, mais restent brèves et sans diphtongaison dans les groupes VC-V à coupe ferme : on a relevé, en 1959, chez une fillette d'une douzaine d'années, à Ann Arbor, Michigan,

presque, dans ce cas, de prospective linguistique, alors que ce sont des problèmes de rétrospective qui vont retenir notre attention.

Selon l'optique comparative traditionnelle, la coupe ferme étant attestée dans toutes les langues du groupe westique, elle devrait être attribuée à un germanique occidental commun. Même si l'on fait intervenir la notion de propagation des phénomènes linguistiques de proche en proche dans l'espace, il faudrait supposer que le phénomène existait au moment où Angles et Saxons ont quitté le Continent, et rompu, de façon assez décisive, le contact avec leurs partenaires westiques. Mais, bien entendu, tout ceci ne tient pas compte de l'existence d'évolutions parallèles : les structures linguistiques portent en elles-mêmes une part appréciable du conditionnement de leur évolution. L'existence de la coupe ferme en anglais, en néerlandais et en allemand contemporains n'implique pas que ce phénomène existait déjà lorsque ces trois langues n'en faisaient qu'une, mais que cette langue commune comportait les traits qui, par action des uns sur les autres et dans le cadre général des besoins communicatifs de l'humanité, devaient faire apparaître la coupe ferme.

Rien ne nous permet de supposer que le westique commun, ou les usages linguistiques qu'on peut grouper sous ce terme, aient connu le phénomène que nous étudions ici. L'expérience linguistique indique que la coupe normale, dans une succession VCV, est V-CV et non VC-V. On ne voit pas pourquoi, pour le vieil-anglais *cwene*, il faudrait poser une coupe *cwen-e*, alors que tous les équivalents non germaniques connus, grec *gunē*, *bana*, russe *žena*, etc. coupent après la voyelle. Aucune des innovations du germanique primitif ne saurait impliquer une telle déviation par rapport à la norme indo-européenne.

des prononciations constamment diphtonguées de *pack*, *Pam* (= *Pamela*), du type [pẹə̯k], [pẹə̯m], mais une monophtongue brève dans *mallow* [ˈmæl-ou], *package* [ˈpæk-ədž].

Notons, d'autre part, que *cwene* a vu sa voyelle accentuée s'allonger en moyen-anglais, d'où la graphie *quean*. On doit, en fait, supposer, pour le westique comme pour l'ensemble du germanique attesté à date ancienne, les types de coupe syllabique suivants où *a* représente n'importe quelle voyelle et *t* n'importe quelle consonne : *á-ta*, *ā́-ta*, *át-ta*, *ā́t-ta*, ce dernier étant assez instable et pouvant se réduire soit à *át-ta* soit à *ā́-ta*. L'évolution, au début du second millénaire de notre ère, tendra vers l'établissement d'un système à deux types, *át-ta* et *ā́-ta* par passage de l'ancien *á-ta* à *ā́-ta*, ce qui représente la solution la plus répandue, ou, de façon plus limitée, à *át-ta*. Le type à coupe ferme d'aujourd'hui correspond normalement à l'ancien type à géminée. Le suédois et le norvégien ont gardé dans ce cas la géminée; le danois l'a réduite, peut-être sous l'influence des parlers westiques en contact, mais dans des conditions particulières.

Les langues qui présentent la coupe ferme ont évidemment ramené *át-ta* à *át-a*, et non à *á-ta*. On notera qu'en ancien français, au contraire, le type *át-ta* à géminée s'est réduit à *á-ta*. Dans cette langue, le latin *appella-* et le francique **kotta*, par exemple, ont perdu assez tôt leurs géminées et sont donc passés à *apele-* et à *cote*. Seule une prononciation de ces mots à coupe lâche permet de comprendre que l'anglais ait pu ultérieurement en allonger les voyelles toniques dans *appeal* et dans *coat*.

Il faut donc supposer que, dans les langues à coupe ferme, c'est l'explosion de la géminée qui a été éliminée, alors qu'en ancien français, c'en est la partie implosive qui s'est amuïe. L'isochronie, c'est-à-dire le processus qui a affecté le système quantitatif de l'indo-européen commun, s'est produite, en latin tardif, à une époque où les syllabes finales de mot étaient encore prononcées. Il y était donc normal, pour un substantif ou un adjectif, de présenter le même nombre de syllabes tout au long de sa flexion : un mot comme *schŏla* avait deux syllabes aussi bien au nominatif qu'aux cas obliques, au singulier aussi bien

qu'au pluriel. Lorsque se sont allongées toutes les voyelles brèves en syllabe ouverte, le *ŏ* de *schŏla* a été allongé dans toutes les formes du mot, et l'identité du radical a été assuré sous la forme [skɔ·l-]. Un mot comme *pannus*, où *a* était entravé par le premier *n* et, en conséquence, restait bref, avait constamment cette voyelle brève et la géminée et, ici encore, l'identité du radical était préservée sous la forme de [pann-].

En germanique, l'isochronie s'est produite beaucoup plus tard, lorsque maintes voyelles finales primitives étaient tombées. En vieil-anglais, un nom avait très normalement une syllabe de moins au nominatif qu'au génitif : *stæf*, mais *stæfes*, et *stafas* au pluriel. Lorsque les voyelles accentuées se sont allongées en syllabe ouverte, la voyelle de *stæf* n'a pas été affectée, contrairement à ce qui s'est passé dans *stæfes* et *stafas*, et la différence de traitement se retrouve dans *staff* et *stave(s)* où la différenciation sémantique a maintenu les deux formes distinctes. Là où il n'y avait rien de tel, le même type syllabique a été étendu par analogie à toutes les formes d'un mot donné, soit celui du nominatif monosyllabique, soit celui des cas obliques dissyllabiques. Mais, bien entendu, il n'y avait plus alors, au moins dans les dissyllabes, que deux types syllabiques, puisque la voyelle accentuée du type [ˈă-ta] s'était allongée. Un génitif du type [ˈa·-təs] dérivé de [ˈă-tes] pouvait imposer sa voyelle longue à son nominatif, d'où [a·t] au lieu de [ăt], puisque [a·t] était un type normal hérité du stade antérieur, par exemple, dans *oak*, avec la voyelle longue du v.-angl. *ác* conservé comme [ɔ·] dans le m.-angl. *oke*. Mais un nominatif du type [ăt] ne pouvait pas imposer à son génitif conjointement sa voyelle brève et sa consonne brève, parce que [ˈătəs] était devenu imprononçable. Si l'on voulait conserver la voyelle brève, il fallait géminer la consonne suivante, d'où [ˈăt-təs]. Le sort de v.-angl. *smæl* illustre bien ce qui a dû se produire au cours de la période du moyen-anglais : on peut, au départ, poser un nominatif *smal* et un oblique *smale*; la voyelle longue de *smale* est

étendue analogiquement à *smal*, d'où la graphie usuelle *smale* avec un *-e* comme marque de la longueur de *a*; mais, concurremment (dans d'autres régions ou d'autres niveaux de langue ?), la voyelle brève de *smal* a été étendue analogiquement aux cas obliques, entraînant la gémination de *l* dans les positions intervocaliques, d'où *smalle* et l'anglais moderne *small*. L'oblique *smalle* appartenait au même type que l'oblique *alle* « tout ». Le nominatif de *alle* était traditionnellement *all* avec un *l* long. Sur l'analogie de *alle-all*, *smalle* s'est créé un nominatif *small* avec un *l* long. A grande échelle, de telles extensions ont déterminé l'élimination du type [ăt] et son remplacement par [ăt·], ce qui nous amène à la situation esquissée ci-dessus pour le suédois et le norvégien.

Lorsque s'est réalisé l'affaiblissement d'une gémination devenue redondante, dans un monosyllabe du type [ăt·], par exemple dans *lokk*, génitif *lokkes*, le [k], long sinon géminé, ne pouvait se réduire que par la fin, et seule demeurait la partie de l'articulation la plus rapprochée de la voyelle. Par analogie, dans *lokkes*, s'est maintenue la partie implosive de l'occlusive, celle qui « collait » à la voyelle accentuée, alors que s'amuissait la partie explosive qui précédait immédiatement la voyelle atone.

L'affaiblissement de la partie explosive de la géminée est extrêmement sensible dans la prononciation de certains sujets suédois, mais uniquement dans les mots qui présentent l'accent dit n° 1, du type *vatten*, et non dans ceux qu'affecte l'accent pluridirectionnel dit n° 2, du type *falla*. Le fait a été relevé dans un séminaire organisé et dirigé par Jean Fourquet et consacré à l'étude de la structure syllabique en germanique. Le sujet suédois en cause réalisait l'accent n° 1 avec une mélodie de mot descendante peu susceptible de mettre en valeur les secondes syllabes atones et d'entraîner un renforcement de leurs éléments explosifs. Au contraire, dans les mots à accent n° 2, la remontée mélodique sur la seconde syllabe donnait un relief très net à la partie explosive de la géminée aux dépens

de l'élément implosif initial. Ceci permet de comprendre la prise de position de Noreen[1] selon laquelle il y aurait coupe ferme dans le dissyllabe *sitter*, comme dans les monosyllabes à voyelle brève *fall* et *sann*, et coupe lâche dans le dissyllabe *fatta* à voyelle accentuée brève, aussi bien que dans *äta* et les monosyllabes *fel*, *van* à voyelle longue. En effet, *sitter* présente l'accent n° 1, avec une deuxième syllabe parfaitement atone, et *fatta* l'accent n° 2 qui entraîne, sur la syllabe *-ta* une mélodie montante qui lui donne un relief particulier. Une étude approfondie de l'effet des différences tonales sur l'articulation des géminées en suédois et en norvégien permettrait peut-être de mieux comprendre l'évolution de la structure syllabique du danois et, par contrecoup, les conditions d'apparition de la coupe ferme dans les langues germaniques de l'Ouest.

1. *Vårt språk 2*, p. 14 et s.

TROISIÈME PARTIE

Etudes romanes

CHAPITRE XV

Remarques sur la phonologie des parlers franco-provençaux

1. Analyse phonématique et analyse prosodique[1]

La phonologie étant couramment conçue comme l'étude des phonèmes, on ne s'étonne guère de trouver en tête de toutes les descriptions phonologiques un chapitre intitulé « phonématique » et consacré à l'analyse, à la description et à la définition des unités distinctives segmentales. Ce qu'on appelle la prosodie, c'est-à-dire l'examen des traits phoniques caractéristiques de la langue examinée qui ne s'intègrent pas à la segmentation de l'énoncé en phonèmes, vient régulièrement à la suite, on pourrait dire, en annexe.

Il faut voir, dans ces pratiques, le résultat d'un louable désir de procéder, dans la présentation des faits, des unités les plus simples et les plus courtes vers des unités plus complexes et plus étendues, un peu comme on dégage les

1. Article publié sous le titre donné ici au présent chapitre dans la *Revue des langues romanes* 79, Montpellier, 1970, 1er fasc., p. 149-156.

phonèmes avant d'aborder les monèmes. Il faudrait surtout ne pas croire que cette progression dans l'exposé reflète nécessairement la démarche du linguiste aux prises avec la langue à analyser. Lorsqu'il dégage les « paires minimales » qui vont lui permettre d'identifier les oppositions phonologiques, il lui faut rechercher, non seulement l'identité physique des contextes voisins dans la chaîne, mais également celle des traits phoniques concomitants dits fréquemment « suprasegmentaux » : deux formes [pɔ:ta] et [pɔta] ne sauraient permettre de poser une opposition /ɔ:/ ~ /ɔ/ que si, le sens des deux unités étant différent, les conditions prosodiques, accentuelles ou tonales, sont identiques; si, au contraire, on avait, d'une part,]ˈpɔ:ta] avec une accentuation initiale, d'autre part, [pɔˈta] avec une accentuation finale, il se pourrait que la longueur de [ɔ:] soit déterminée par l'accent sur la pénultième, qu'elle soit donc automatique et non distinctive.

Il faut donc, avant de procéder à l'analyse phonématique, supposer connus les traits prosodiques, accentuels et tonals de la langue. Il convient aussi de savoir identifier comme tels les traits phoniques qui relèvent de l'intonation pour en faire abstraction dans le rapprochement des monèmes isolés.

En matière de typologie et, en général, lorsqu'il s'agit de comparer ou de rapprocher les structures phonologiques des différentes langues, on ne saurait négliger ni la phonématique ni la prosodie. Lorsqu'on cherche, par exemple, à dégager des apparentements structuraux entre des langues génétiquement distinctes, mais voisins dans l'espace, on ne saurait négliger d'y relever ni l'existence d'un type particulier d'oppositions phonématiques comme celui qui sous-tend trois séries d'occlusives aspirées, neutres et glottalisées, ni celle d'un système tonal caractéristique comme celui qui entraîne la présence, sur chaque syllabe ou chaque more, d'un ton ponctuel distinct. Il est toutefois dans la nature des traits prosodiques qu'un seul d'entre eux est susceptible d'avoir des répercussions sur l'ensemble du

système des phonèmes et sur leurs réalisations dans la chaîne, alors qu'un trait phonématique en lui-même ne caractérise guère que le phonème ou les phonèmes qui le présentent. Ce n'est que si l'on examine les conditions d'apparition de certains phonèmes et le détail de leurs réalisations dans différentes positions qu'on peut parfois conclure des segments phonématiques à la nature du système prosodique de la langue. En fait, la prosodie, qui nous informe sur l'organisation phonique de l'énoncé, ajoute une dimension nouvelle aux données de la phonématique et achève de la structurer.

La phonologie du parler d'Hauteville[1] illustre bien la nature des rapports entre les deux chapitres de la discipline et l'enrichissement qu'apporte la prosodie aux données brutes de la phonématique. Un examen non fonctionnel de la réalité phonique relèverait, dans ce parler, des longues et des brèves, pour des timbres assez divers. Pour [i], par exemple, une longue dans [ˈsiːza] « haie », une brève dans [kɔrˈti] « jardin ». Pour certains timbres comme [ɔ], un phonéticien exercé distinguerait, outre la longue de [ˈbɔːla] « bâle » et la brève de [mɔ] « mot », la « moyenne » de [mɔˑ] « mal ». Dans une optique plus linguistique, une recherche des traits distinctifs amènerait à opposer à partir de [mɔ] et de [mɔˑ], un phonème /ɔ̆/ bref à un phonème /ɔ/ non bref, mais cette opposition ne serait pas étendue à d'autres paires. Dans le cas de [na] « non » et [nɑˑ] « neige », on retiendrait comme pertinente la légère différence de timbre, et dans celui de [mwɛ̈] « muet » et [mwɛˑ] « moins », la nette centralisation de la voyelle du premier terme. On écrirait donc /na/ et /nɑ/, /mwə/ et /mwɛ/, et la paire /ɔ̆/ ~ /ɔ/ resterait isolée.

Dès qu'intervient l'accent et la considération des rapports dans la chaîne, le tableau change du tout au tout :

1. Voir André Martinet, *La description phonologique avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève-Paris, 1956, p. 51-105.

l'accent peut se trouver sur la dernière ou l'avant-dernière syllabe du mot. Sa place est donc distinctive comme en témoignent, par exemple, /sõˈðõ/ « sommet » et /ˈsõðõ/ « (ils) songent ». Sous l'accent, dans l'avant-dernière syllabe, on relève des voyelles d'une durée très considérable et de timbres très variés, dans [ˈsi:za] « haie », [ˈve:pa] « guêpe », [ˈjɛ:ta] « profonde », [eˈtɑ:la] « étoile », [ˈpy:ðɔ] « pouce », [ˈkwø:tra] « coudrier », [ˈnu:vɔ] « neuf », [ˈpo:ta] « lippe », [ˈpɔ:ta] « pâte », [prɛ̃:ma] « menue », [kɑ̃:ba] « enjambe », [ˈprõ:ma] « prune ». *Ces voyelles ne sont jamais suivies d'une consonne longue.* On trouve d'autre part, dans la même position, trois voyelles toujours articulées avec brièveté, celles de [ˈfənna] « femme », [ˈbɔlla] « boule » et [ˈfatta] « poche ». La consonne qui suit ces voyelles est normalement longue, voire géminée, ce qui contribue à l'abrégement de la voyelle. Cet abrégement se manifeste encore par l'anticipation de l'articulation vocalique dans la consonne qui précède lorsque la nature des deux phonèmes en contact s'y prête. C'est ainsi que [ˈmɔtta] « motte » tend vers [ˈmʷɔtta], voire [ˈmʷᵊtta]. Dans les contextes favorables, la voyelle peut aller jusqu'à disparaître : « farine » qui a dû être [*faˈrənna], est aujourd'hui [ˈfarna]. Ailleurs qu'à Hauteville on a relevé [ˈdzəlna] « poule » pour [dzəˈlənna], [spa] « soupe » correspondant au [sɔppa] d'Hauteville.

En dernière syllabe accentuée où la voyelle est normalement à la finale absolue, une observation attentive, éclairée par la situation décrite ci-dessus, révèle que le [-ɛ̈] de [bɔˈkɛ̈] « fleur », le [-ɔ] de [mɔ] « mot » et le [-a] de [θa] « chat » sont articulés d'une façon sèche et heurtée qu'on ne constate pas dans le cas du [-ɛ·] de [vɛ·] « vent », de [-ɔ·] de [mɔ·] « mal » du [-ɑ·] de [nɑ·] « neige », ni pour aucun des timbres vocaliques plus fermés. Comme dans le cas de la pénultième accentuée, on relève une tendance à anticiper l'articulation vocalique dans [mɔ] « mot », d'où [mʷɔ], ce qu'on ne constate jamais dans [mɔ·] « mal ».

Il apparaît donc qu'au moins sous l'accent, le parler

distingue entre trois voyelles qui tendent à la brièveté maxima par opposition à des voyelles dont la durée, qui varie de longue à brève, est sous la dépendance de la position dans le mot. La netteté de cette distinction est accusée par l'existence d'un vocable expressif qui présente la combinaison inconnue ailleurs d'un [i] accentué dans l'avant-dernière syllabe suivi d'un *s* géminé. Il s'agit de [ˈmwissə] que son sens de « petite bonne femme acariâtre », tout comme sa forme exceptionnelle, signale comme un élément marginal. On peut y voir le vestige préservé exceptionnellement dans un mot expressif, d'un ancien système plus étendu de voyelles brèves.

De longue date[1], on a fait remarquer qu'il était rare qu'une langue combine un accent de place distinctive et des oppositions de durée vocalique. L'explication en serait que la durée a bien des chances d'être mise à contribution pour une mise en valeur accentuelle dont la place est pertinente et que, dans ces conditions, il devient difficile de distinguer sous l'accent entre brièveté et longueur. La seule possibilité, pour y parvenir, est d'allonger toutes les *syllabes* sous l'accent en y distinguant des *voyelles* longues par nature et des voyelles brèves suivies, dans la même syllabe, par une consonne. C'est ainsi qu'en anglais, le /i/ bref accentué de *city* est suivi, dans la même syllabe, du /t/, d'où la coupe *cit-y* de la graphie. C'est effectivement la solution que présente Hauteville à la pénultième : [ˈbɔːla] « ballot » et [ˈbɔlla] « boule » ont, l'un et l'autre, une syllabe accentuée longue avec une voyelle longue dans le premier, longue dans le second. Mais cette solution ne vaut plus en finale absolue accentuée, non plus d'ailleurs qu'à la prétonique où l'opposition de longue à brève est bien attestée et réalisée essentiellement en termes de durée vocalique. Notons, toutefois, la tendance à centraliser les brèves qui nous vaut [-ɛ̈] à la finale accentuée et son équivalent nettement centralisé dans les autres

1. Cf. André MARTINET, *La linguistique synchronique*, Paris, 1965, p. 75.

positions à l'atone dans [ˈθɑ̃pə] « (tu) jettes », [bəˈtɔ·] « mettre », ou à la pénultième accentuée dans [ˈfənna] « femme » par exemple.

Il n'est pas facile de déterminer jusqu'où s'étend dans l'espace ce type structural. Certains auteurs qui ont traité de parlers franco-provençaux des régions jurassiennes ou alpestres, ont mentionné l'existence de consonnes longues ou géminées après voyelles brèves, mais comme un trait presque épisodique qui ne laisse guère de traces dans leurs graphies[1]. De la part de chercheurs qui « sentent » le parler qu'ils décrivent, la chose n'étonne pas : la géminée de [ˈbɔlla] n'est pas un autre phonème que la simple de [ˈbɔ:la] puisqu'elle *sert* à marquer la brièveté de la voyelle précédente et que les deux mots sont, phonologiquement, /ˈbɔ̄lă/ et /ˈbɔlă/. Les chercheurs suédois, qui ont joué un grand rôle en la matière, ont trouvé, sur ce point, une structure analogue à celle de leur propre langue où la gémination ne fait également qu'accuser la brièveté vocalique. Les autres ont pu être inconsciemment sensibilisés à la structure du parler qu'ils étudiaient. Il faut d'ailleurs noter que la durée ou la gémination de la consonne est surtout perceptible lorsque le mot est prononcé hors contexte ou mis en valeur. Une enquête menée par l'auteur de ces lignes, en 1943, dans la Combe de Savoie, c'est-à-dire dans la vallée de l'Isère, d'Albertville à Montmélian, a montré que ce type accentuel et quantitatif y est général, même s'il n'y a pas nécessairement accord d'une localité à une autre, sur la répartition des brèves et des longues[2].

1. On trouvera chez Hans-Erich KELLER, *Etudes linguistiques sur les parlers valdôtains*, Berne, 1958, p. 101-104 et tableau XXIII, une présentation du problème et quelques indications bibliographiques. Mais sa documentation très lacunaire l'a empêché d'entrevoir l'étendue réelle du phénomène. Cf. à cet égard, le compte rendu du volume par l'auteur de ces lignes dans *Erasmus 14*, 1961, p. 530-534, reproduit ci-après.

2. En face des formes à voyelle brève accentuée [ˈvăθθə] « vache », [ˈblăθθə] « laîche », Saint-Pierre-d'Albigny a [ˈva:θə], [ˈbla:θə] avec un [a:] qui a rempli la « case » du /a/ non bref laissée vide par le passage d'un ancien /a/ à /ɔ/.

Les divers parlers qui présentent ce type diffèrent quant au nombre de leurs phonèmes vocaliques brefs. Il est clair que les conditions dans lesquelles les phonèmes brefs y apparaissent ne sont guère propices au maintien des distinctions de timbre « mangés » par la consonne qui suit et souvent amenés à se confondre avec celle qui précède, ils tendent à se centraliser et à disparaître : à côté de [ˈbɔnna], [ˈbʷənna] « bonne », [sɔppa] « soupe » où l'individualité du phonème /ɔ̆/ se maintient tant bien que mal, on entend, à Hauteville, [ˈbənna] et [ˈsəppa] où la confusion de /ɔ̆/ et de /ə/ est acquise. Il serait intéressant de rechercher s'il y a, dans les divers parlers, un rapport inverse entre le nombre des phonèmes vocaliques brefs et l'intensité ou la durée de la consonne qui les suit dans la pénultième accentuée. A cet égard, les parlers des Terres Froides[1], avec leur système de voyelles brèves aussi riche que celui des non brèves, pourrait se révéler comme un intermédiaire entre le type étudié et un ou plusieurs autres types vers le Sud et l'Ouest.

Au cours de l'enquête mentionnée ci-dessus, on a pu interroger un cantonnier originaire de Bramans, village de haute Maurienne, aux frontières sud-est du domaine franco-provençal. On n'a trouvé, dans son parler, aucune trace du type étudié ici : la durée de la voyelle accentuée y semble être sous la dépendance du contexte, longue à la finale et devant certains phonèmes ou groupes de phonèmes, brève ailleurs, même lorsqu'elle provient d'une longue du roman commun : « étoile » se dit [aˈɛla] avec un [ɛ] bref, en face du [ɑ:] dans l'équivalent hautevillois [eˈtɑ:la].

La gémination non distinctive après voyelle brève accentuée n'est donc pas générale dans le franco-provençal oriental. En revanche, on la retrouve dans des dialectes

1. Cf. A. Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional*, Paris-Lyon, 1892, et *Les patois du Dauphiné*, I et II, Lyon, 1935.

alémaniques de Suisse[1] directement en contact avec des parlers romans où elle doit être attestée. Certes, il y a, dans ces dialectes germaniques, des exceptions à cette gémination : les consonnes qui sont phonologiquement faibles, c'est-à-dire les occlusives et continues douces généralement dévoisées, ne sauraient en effet se renforcer sans perdre leur qualité de douces; le phonème /r/ n'y est pas non plus affecté par la gémination. Mais des restrictions analogues s'esquissent également à Hauteville où les continues sonores ne sont jamais proprement géminées[2] et où le phonème /r/ reste bref après voyelle brève accentuée, dans [ˈjɔra] « maintenant » par exemple, ce qui lui permet de rester bien distinct de la forte de [ˈbɔrːɑ] « bourre »[3]. Il est clair que les schèmes prosodiques doivent s'adapter aux nécessités de la phonématique et qu'un *modus vivendi* doit s'établir entre les besoins souvent contradictoires de la syntagmatique et de la paradigmatique.

L'information relative au système accentuel et quantitatif des parlers de la zone alpine est encore beaucoup trop lacunaire pour qu'on puisse, dès aujourd'hui, risquer une explication des coïncidences structurales qu'on constate entre certains parlers franco-provençaux et alémaniques. Peut-être devra-t-on replacer les faits que nous avons présentés ci-dessus dans le cadre plus vaste d'une aire englobant l'ensemble des langues germaniques et les parlers romans des Alpes, du franco-provençal au frioulan[4], qui combinent des oppositions de durée vocalique et la pertinence de la place de l'accent. Il convient, en l'occurrence, ni de conclure trop vite à l'action d'un

1. Voir Jean-Pierre MÉTRAL, *Description phonologique du dialecte de Gessenay (Saanen)*, Genève, 1970, p. 46; mais le rapprochement entre faits franco-provençaux et alémaniques fait par DURAFFOUR, *Phénomènes généraux...*, Grenoble, 1932, p. 5, est rappelé par H.-E. KELLER, *loc. cit.*

2. Cf. *La description phonologique...*, § 5-4, 5-6, 5-10, 5-12.

3. Cf. *ibid.*, § 5-25.

4. Sur les voyelles du Frioulan, voir BENDER, FRANCESCATO et SALZMANN, Friulan Phonology, *Word 8*, p. 221-222.

substrat ou à l'influence de contacts, ni de mettre d'emblée sur le compte du hasard des analogies structurales évidentes.

2. A PROPOS DES PARLERS VALDÔTAINS[1]

Il s'agissait, pour Keller, de caractériser l'ensemble des parlers du Val d'Aoste par rapport au reste du franco-provençal et de présenter une esquisse de la fragmentation dialectale du domaine valdôtain. Il est probable que ceux qui, en Suisse, en France, en Suède et ailleurs, se sont spécialisés dans l'étude du franco-provençal trouveront, dans le présent ouvrage, ce qu'ils y chercheront. Les réserves que va faire l'auteur de ces lignes, Savoyard qui s'est intéressé aux parlers de sa province avant même de le faire en linguiste et en structuraliste, s'adressent moins à Keller en particulier qu'à une méthode que n'ont affectée en rien les progrès réalisés par la linguistique au cours des trente dernières années. Il faut, tout d'abord, remercier l'auteur d'une introduction où il esquisse avec talent les contextes géographiques et historiques de son sujet. On regrette seulement de n'y pas trouver de précisions relatives à l'emploi des langues communes, français et italien, au cours des siècles et à l'époque actuelle. On nous laisse entendre que, sauf dans la Vaudagne, c'est-à-dire dans la haute vallée de la Doire, l'enquête a été menée à partir d'une version italienne du questionnaire. Il est tentant d'établir un rapport entre la zone d'expansion en profondeur de l'italien dont témoigne cette remarque, et celle du maintien (ou du rétablissement ?) de la nasale implosive un peu partout (type *gneun* d'Aoste), sauf dans les hautes vallées de l'Ouest (type *ñõ* de Courmayeur; cf. tableau XVIII sous *necunu*). Des indications plus précises au sujet de la

1. Compte rendu des *Etudes linguistiques sur les parlers valdôtains*, de Hans-Erich KELLER, paru dans *Erasmus 14*, p. 530-534.

fréquence d'emploi des deux langues auraient pu suggérer d'autres catégories de faits connexes. Le fait même que l'auteur paraît n'attacher aucune importance au phénomène, probablement conçu comme contemporain et de ce fait négligeable, de la chute de la nasale implosive, révèle une des limitations les plus graves de la méthode adoptée.

C'est surtout sur la base de traits d'évolution phonétique que Keller groupe ou sépare les parlers en cause. Il a pour lui la tradition qui, précisément, définit le franco-provençal en se fondant sur des traitements particuliers de *a* latin. Mais il ne faut pas oublier que la notion de franco-provençal n'a pris un sens que parce que ces isoglosses phonétiques coïncidaient largement avec d'autres, de nature variée, impliquant une unité qui reste perceptible après des siècles d'une évolution profondément influencée par le français. Lorsqu'un dialectologue improvisé d'outre-Atlantique reconsidère le cas du franco-provençal sur la seule base de la phonétique historique, il aboutit à en dénier l'existence simplement pour n'avoir retenu que les éléments les moins décisifs du dossier. La vraie preuve que le franco-provençal n'est pas du français est le fait que tout patois savoyard, valaisan ou valdôtain a une structure phonologique et morphologique parfaitement distincte de celle de la forme locale de la langue commune. C'est cette structure qu'il convient en premier lieu de dégager, et c'est sur cette base qu'il faut tout d'abord comparer les parlers qu'on désire grouper ou opposer. Parmi les traits fondamentaux de la structure phonologique des parlers romans qui nous concernent, il en est un que Keller a bien noté : la gémination ou l'allongement des consonnes après voyelles brèves accentuées dans les paroxytons (type *pómma*; cf. p. 101 sq.). Il soupçonne, à juste titre, ce trait d'être beaucoup plus général que le laisserait croire la documentation existante. Il a eu le tort de ne pas lire un article dont il dit pourtant, p. 101, que les notations qu'on y trouve ne portent pas trace du phénomène. Il s'agit de ma « Description phono-

logique... d'Hauteville » (*RLiR 15*, 1939, 1-86). Si, au lieu de parcourir l'index, il avait jeté un coup d'œil sur n'importe lequel des paragraphes consacrés aux consonnes, il aurait vu que la gémination des paroxytons à voyelle accentuée brève était soigneusement relevée et transcrite phonétiquement comme telle. Il aurait appris qu'au moins à Hauteville, ce trait n'est jamais distinctif, puisqu'il accompagne automatiquement la brièveté de la voyelle précédente, et que c'est cette brièveté qui est le trait pertinent, puisqu'il est des positions, la finale tonique absolue par exemple, où la voyelle brève s'oppose à la non brève sans que la question se pose de géminer une consonne suivante. Il aurait compris pourquoi la netteté du phénomène peut varier d'un instant à un autre chez un même sujet, puisque la quantité de la voyelle suffit à l'identification du mot. Il aurait peut-être entrevu pourquoi les patoisants du cru et les descripteurs d'origine locale non phonéticiens ne notent pas ce trait, variation non distinctive automatique dont ils ne prennent jamais conscience. Les implications de tout ceci pour le reste de la structure phonologique vont très loin, comme on peut s'en convaincre en lisant attentivement, dans ma « Description », certains paragraphes consacrés aux voyelles. Tout ce qu'on appelle, un peu simplement, le rythme et, plus naïvement encore, l' « intonation », en est affecté. Mais arrivera-t-on jamais à intéresser à ce genre de phénomène ces antiquaires que restent, dans leur ensemble, les dialectologues occidentaux ?

Ce serait une erreur de postuler hâtivement que cette gémination caractérise tous les parlers franco-provençaux sans exception. Dans le patois de Bramans, en haute Maurienne, « étoile » se dit [aẹla] avec un [ẹ] très bref, et sans trace de gémination dans n'importe quel débit. Il serait bien étrange que Bramans fût isolé à cet égard, et que le phénomène n'affectât pas une partie au moins de la haute vallée de l'Arc. Ce qu'il nous faudrait avoir, de toute urgence, c'est une carte des types de syllabe

accentuée, car ceux-ci commandent la structure des systèmes vocaliques, et ces systèmes doivent être parfaitement connus avant qu'on ait le droit de tenter de reconstruire l'évolution, à travers les siècles passés, d'une forme isolée. Il faut avoir découvert comment fonctionne un système linguistique si l'on veut comprendre comment et pourquoi un tel système change, entraînant avec lui toutes les formes de la langue. On s'explique que Keller, qui ignore la phonologie synchronique, en soit encore à discuter de changements phonétiques isolés sans replacer chacun d'entre eux dans le système où il s'est produit : le passage de *n* intervocalique à *r*, qu'on relève sur plusieurs points du domaine franco-provençal, est présenté comme un phénomène assez étrange; il le serait sans doute beaucoup moins s'il était mis en rapport avec le sort de la géminée correspondante (cf., en Oisans, *núra* « seigle » de *annona*, p. 67). Avant de traiter de ce « rhotacisme », l'auteur aurait dû jeter un coup d'œil au chapitre 11 de l'*Economie des changements phonétiques*, ouvrage dont un romaniste suisse doit au moins soupçonner l'existence.

Il n'est pas rare que les structuralistes soient amenés à sortir de leur spécialité, lorsqu'ils en ont une, et à risquer des affirmations qui ne se fondent pas sur des observations assez précises et détaillées. Il ne faut pas hésiter alors à les rappeler à une plus complète soumission aux faits. Mais si le linguiste général a quelque excuse à extrapoler hardiment, le spécialiste n'en a guère lorsqu'à partir d'un réseau à mailles aussi lâches que l'*Atlas* de Gilliéron, il suppose, pour de larges espaces, des états de fait qu'il n'a pas vérifiés. Ceci est plus grave encore lorsqu'il n'utilise pas certaines des sources de documentation existantes. Les trois cartes que Keller consacre à la vélarisation de l'*a* pourraient laisser croire qu'à l'exception du canton de Bozel et d'une tache au sud-est de la cluse de Chambéry, le département de la Savoie ne serait pas affecté par ce phénomène. Si l'auteur avait réellement utilisé ma « Description », il aurait vu qu'Hauteville connaît la vélarisation

et que, puisque l'équivalent de « sale » (*sòlă* [sǫ́la]) y figure expressément (§ 6-4), il n'est pas excusable d'avoir donné *a* comme la voyelle tonique de ce mot pour tout l'arrondissement de Chambéry. Ayant, au cours de l'été 1943, exploré la Combe de Savoie, je puis y attester [prǭ] sur dix points d'enquête depuis la frontière franco-savoyarde d'avant 1720 au sud, en remontant l'Isère, jusqu'à Veyrens-Arvey, à quelques kilomètres au sud-ouest d'Albertville; à la limite sud du département, La Chapelle-Blanche, qui n'est savoyarde que depuis 1720, présente [prā] sans vélarisation. Je ne sais où [prā] remplace [prǭ] en remontant la vallée de l'Arc. J'ai, en revanche, des raisons de croire que la cluse de Chambéry est largement affectée par la vélarisation : d'un sujet de La Motte-Servolex, entre Chambéry et le lac du Bourget, je tiens l'étrange conseil [tēt a l ę̄rba; vǭ pǭ plūvrə] « tiens-toi à l'herbe; il ne va pas pleuvoir ! » Pourquoi Keller n'a-t-il pas consulté *Le patois de Ruffieu-en-Valromey* de Gunnar Ahlborn qui lui aurait révélé que, dans ce patois, les six mots qu'il utilise sont tous notés avec un *ȧ*? A voir comment se rétrécit la zone de conservation de *a*, on en vient à se demander si tout le bas pays, de Fribourg à l'Auvergne, de Tournus aux confins de la Tarentaise et de la Maurienne, n'a pas été affecté par la vélarisation de *a*, seules demeurant indemnes les régions dauphinoises.

Au rythme où aujourd'hui les patois disparaissent, il n'est que temps, pour les franco-provençalistes, d'abandonner préventions et exclusives pour se consacrer sans réserves à des relevés synchroniques qui, s'ils sont faits selon des méthodes dès aujourd'hui bien éprouvées, fourniront aux linguistes de l'avenir la matière d'une histoire authentique des parlers du Rhône moyen.

CHAPITRE XVI

Frontière politique et faisceau d'isoglosses[1]

Dès la fin des années 1930, l'hypothèse phonologique de base selon laquelle les sons d'un parler se ramènent à un nombre déterminé d'unités avait reçu maintes confirmations. Elle était, bien entendu, latente dans l'enseignement néo-grammairien relatif à la régularité des changements phonétiques et guidait, en fait, la pratique de la plupart des linguistes. Que le système phonologique, c'est-à-dire le nombre et les rapports des unités distinctives, variât d'une génération à une autre, on l'admettait tacitement sans soupçonner à quel point ce qui s'imposait comme un seul et même idiome, pouvait, en la matière, comporter de différence de sujet à sujet. Dès 1938, on enseignait à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes la phonologie diachronique, c'est-à-dire, pour l'essentiel, la façon dont les systèmes peuvent se modifier dans la transmission de la langue des parents aux enfants. Le changement dans la *continuité temporelle* était donc un fait bien identifié et soumis à l'examen.

Il restait à voir comment se présentait la variation phonologique dans la *contiguïté spatiale*. C'est à cette fin que le signataire de ces lignes avait, au printemps de 1943,

1. Article publié dans *Phonétique et linguistique romanes, Mélanges offerts à M. Georges Straka*, t. I, Lyon-Strasbourg, 1970, p. 230-237.

dressé le plan d'une enquête dialectologique aux maillons serrés, puisqu'elle comportait une quarantaine de points d'enquête pour une zone trapézoïdale de 30 kilomètres de long et de 6 à douze de large. Il s'agissait de la Combe de Savoie et de ses annexes, c'est-à-dire de la vallée de l'Isère en amont du Graisivaudan jusqu'à Albertville et de celle de son petit affluent, le Gelon. Hauteville, dont on étudiait alors le parler pour en donner une description phonologique, se trouvait presque au centre de cette aire, et les limites géographiques de l'entreprise avaient, jusqu'à un certain point, été déterminées par la facilité d'accès à bicyclette depuis ce village.

Le questionnaire comportait 240 entrées, le plus souvent un court syntagme à faire traduire en patois par l'informateur. Il visait à obtenir l'équivalent de tel ou tel phonème latin dans les différents contextes où l'expérience du parler d'Hauteville pouvait laisser prévoir quelque divergence. On a lieu de penser que l'utilisation de ce questionnaire a permis de se faire une idée assez exacte de la phonologie locale partout où celle-ci ne différait pas de la phonologie d'Hauteville, en matière de structure générale et de distribution des unités dans le lexique, c'est-à-dire dans la plupart des localités touchées. Le temps a manqué pour mener l'entreprise à son terme : on n'a de données que pour treize points, y compris Hauteville, répartis un peu partout dans l'espace choisi. La densité, en certains points, est celle qu'on avait prévue pour l'ensemble. On peut donc en tirer des conclusions sur la façon dont se jouxtent, dans l'espace, les systèmes phonologiques. On y reviendra un jour, mais ce n'est pas ce qui retiendra ici notre attention.

A l'extrême sud-ouest de notre domaine, se trouve la commune de La Chapelle-Blanche où nous avons interrogé, dans l'après-midi du 21 août 1943, M. Antoine Thouvard, né le 3 mai 1867 dans le village même où se déroulait l'enquête et ayant toujours habité ce village. On ne s'attendait pas à des particularités très marquées : l'enquêteur

avait passé son enfance, de 3 à 10 ans, dans des villages du même canton que La Chapelle-Blanche, situés respectivement à 8 et 12 km de la localité en cause. Les parlers de ces villages différaient fort peu entre eux et appartenaient au même type que ceux du canton voisin auquel appartient Hauteville. On avait, dix jours plus tôt, enquêté à Saint-Pierre-de-Soucy, à 6 km au nord de La Chapelle-Blanche, où l'on n'avait presque rien relevé qui différât profondément de ce qu'on connaissait des parlers de la zone située au sud du cours de l'Arc et de l'Isère (voir les cartes ci-dessous). Et voilà que presque chaque mot présente un ou plusieurs traits, vocaliques ou consonantiques, qui séparent La Chapelle-Blanche du reste du domaine étudié, y compris les parties de ce domaine immédiatement en contact.

La voyelle issue de A en syllabe ouverte est [ɑ:] à La Chapelle-Blanche (en abrégé désormais Ch.-B.) et [ɔ:] à tous les autres points d'enquête : « blé » est [blɑ:] à Ch.-B., [blɔ:] partout ailleurs.

La voyelle issue de E fermé en syllabe ouverte est [ɛ:] à Ch.-B., [a:] ou [ɑ:] ailleurs, cette voyelle ayant pris la place laissée vacante par le passage de [ɑ:] à [ɔ:] : « froid » est [frɛ:] à Ch.-B., [frɑ:] ou [fra:] ailleurs. Ne font exception que deux points situés à l'ouest de l'Isère où le passage de [ɑ:] à [ɔ:] a été suivi de l'allongement de certains *a* brefs, dans [ˈva:θə] « vache », par exemple, et où l'ancien [ɛ:] n'a pas bougé.

La voyelle nasale issue de IN, EN tautosyllabique a été préservée à Ch.-B., mais s'est dénasalisée partout ailleurs : « encre » est [ˈɛ̃:kro] à Ch.-B., mais [ˈɛ:krɔ], [ˈɛ:krə] aux autres points.

Le *o* ouvert existe à Ch.-B., comme produit de la monophtongaison d'un ancien [ou] issu le plus souvent de OL, UL : « pousse ! » est [ˈpɔ:sɑ̊] à Ch.-B., le plus souvent [ˈpwø:sa] ailleurs, parfois sans [w] et avec un vocalisme [o:] [ø:] ou [œ:], mais jamais [ɔ:], ce timbre étant réservé au produit de A en syllabe ouverte.

On résumera ce qui précède au moyen de schémas où les flèches indiquent le passage d'une réalisation phonique à une autre. Le premier présente les voyelles de Ch.-B. qui ont subi des changements ailleurs et le changement qui a abouti à [ɔ:] à ce point. Le deuxième illustre les changements qui se sont produits à neuf points sur douze et le troisième ceux qui caractérisent les deux points les plus méridionaux à l'ouest de l'Isère. On ne distingue pas ici entre [a:] et [ɑ:]

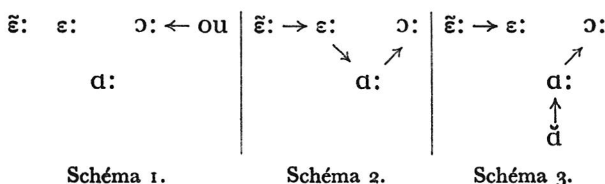


Schéma 1. Schéma 2. Schéma 3.

Le produit de ES + consonne a été maintenu distinct de celui de IN, EN. Il ne saurait être [ɛ:] là où [ɛ:] provient de la dénasalisation de [ɛ̃:]; c'est pourquoi « guêpe » est [ˈve:pa] [ˈge:pa] [ˈðe:pa] toujours avec [e:], sauf à Ch.-B. où [ˈgɛ:på] présente le timbre ouvert.

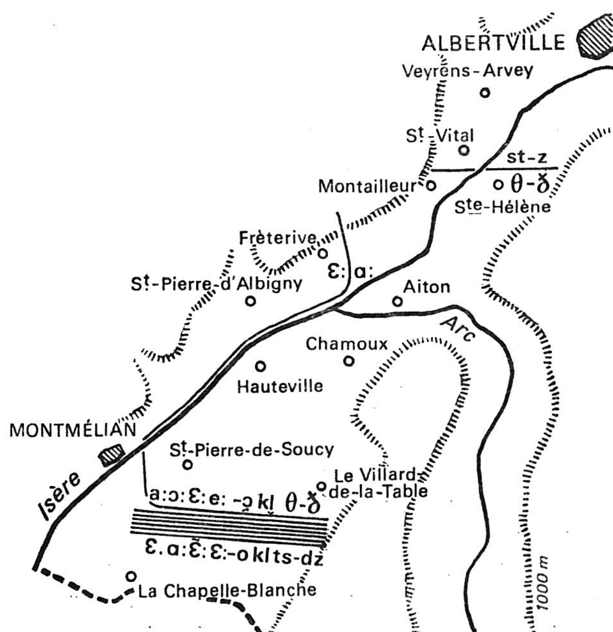
Les voyelles inaccentuées finales ne sont pas les mêmes partout, mais Ch.-B. est seule à présenter un *a* d'arrière légèrement arrondi noté ici [-å] pour ce qui est [-a] partout ailleurs, et un [-o] fermé pour ce qui est ailleurs [-ɔ] ou [-ə] : « épaule » est [ˈepalå] à Ch.-B., [eˈpala] ailleurs; « je coupe » se dit [dəˈko:po] à Ch.-B., [dəˈko:pɔ] ou [dəˈko:pə] (avec un [-ə] qui peut s'entendre à peine) aux autres points d'enquête. On notera que [å] et [o], [a] et [ɔ] sont, en quelque sorte, « équidistants ».

Le consonantisme varie moins que le vocalisme. On relèvera tout d'abord la palatalisation de [l] après dorsale qui est générale dans notre domaine, sauf à Ch.-B. : « clé » se dit [kla:] à Ch.-B., [kl̥ɔ:] ou [l̥ɔ:] partout ailleurs.

Les correspondants des chuintantes françaises sont, le plus souvent, en Savoie, [θ] pour la sourde et [ð] pour la

sonore. C'est le traitement attesté en neuf points de notre enquête : « cheval » y est [θəˈvoː], « joug » y est [ðøː] ou [ðoː]. Aux deux points les plus septentrionaux, le traitement est [st] pour la sourde et [z] pour la sonore (le traitement [zd], parallèle à [st], est attesté plus au nord, hors de notre domaine) : « cheval » est [stəˈvoː], « joug » [zøː]. La Chapelle-Blanche est encore une fois nettement à part avec les traitements respectifs [ts] et [dz] [(tsə voː], [dzoː]) qui peuvent avoir été les points de départ de ceux qui sont attestés ailleurs; on notera qu'un peu partout on trouve des traitements palataux isolés [t̮], [d̮] : « chouette » se dit [t̮əˈvəta] à Hauteville.

La carte (nº 1) ci-dessous résume les considérations qui



CARTE 1. — Les pointillés délimitent les zones dont l'altitude dépasse 1 000 m. La frontière du sud-ouest sépare les départements de la Savoie et de l'Isère.

précèdent et illustre le faisceau d'isoglosses phonologiques qui sépare Ch.-B. des autres points d'enquête.

Les isoglosses lexicales qu'on peut établir sur la base des réponses au questionnaire peuvent, au premier abord, paraître moins décisives que les isoglosses phonologiques pour séparer Ch.-B. du reste du domaine : « finir » qui se dit [fiˈni] au centre ouest, [frəˈni], [frəˈnɑ:] au nord et à l'est, est [tsɑ̃ˈvi] à Ch.-B. (1)[1]; mais l'équivalent [θɑ̃ˈvi] caractérise le sud-est de notre aire. Pour « crème », s'opposent nettement deux formes, une à vocalisme d'arrière nasalisé [ˈkrɑ̃:ma], l'autre du type [ˈkre:ma], [ˈkrɛ:ma]; la première est celle des six points les plus septentrionaux, la seconde celle de la moitié sud, Ch.-B. comprise.

Il n'en reste pas moins que Ch.-B. s'oppose ici encore à tout le reste beaucoup plus fréquemment que n'importe quel autre point. Ch.-B. est le seul point qui présente des mots non attestés ailleurs : « été » se dit [eˈte] en face des [θo:ˈtɛ:], [iθo:ˈtɛ:] des onze autres points (2); pour « cuvier », Ch.-B. présente [bəˈna:tɑ̊] au lieu des équivalents patois du français local « gerle » (3); pour « mare », on a [ˈma:rɑ̊] au lieu de [ˈgo:l̥ə] (4); pour « carotte » [kaˈrɔtə] au lieu de [parsəˈnal̥ə] (5); pour la laîche des marais, [maˈrɛ:] au lieu de [ˈblaθə] (6); pour « menu », [flɑ̃ˈdry] au lieu de [prɛ̃] (7); pour « épervier », [ˈby:zɑ̊] au lieu de [muˈθə] ou [ˈlɔ:rɔ] (8); pour « poche » [ˈpo:tsə] au lieu de [ˈfata] (9); « orvet », qui est généralement [lɑ̃ˈvjy], [lɑ̃ˈvy] avec une variante [ðɑ̃ˈðwi] en un point, a été traduit par [ɑˈgil̥ə] à Ch.-B. (10); pour « peuplier » [pəˈvo:] à côté de [ˈpəblɔ] (11); pour « mouillée », on n'a que [mɔˈl̥e:] sans trace de [ˈbləta] donné ou accepté partout ailleurs (12).

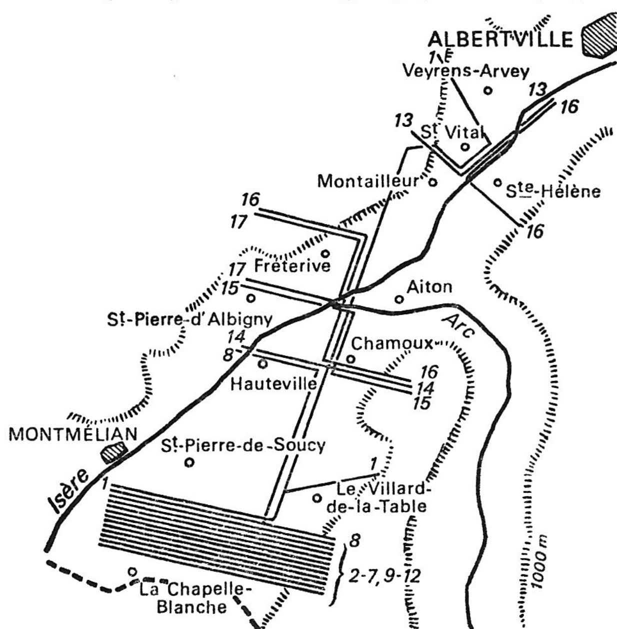
Ch.-B. est seule à présenter, pour « sureau » [sɔ:] au lieu de [saˈvjy]; pour « pommes de terre », la forme [ˈtrəfə]

1. On trouvera entre parenthèses les numéros de référence aux isoglosses lexicales de la carte nº 2 ci-dessous.

au lieu de [tiˈfərə]; pour « poire » [ˈpəro] au lieu de [pəˈri]; pour « beurre » [ˈby:ro] au lieu de [ˈbo:rrɔ]; pour « prune » [ˈpry:nå] au lieu de [ˈprõma]; pour « prunelle » [brəˈlɔsə] au lieu de [b(ə)ˈlɔsə]; pour « pluie » [ˈplɛ:dzə] au lieu de [ˈplo:ðə]; pour « bras » [bra] au lieu de [bre:].

Ch.-B. est le seul point qui, pour « (je) fasse », offre [ˈfaʃo] au lieu des [faˈʒi:sɔ], [faˈʒɑ:sɔ] pratiqués ailleurs; la désinence de la première personne du pluriel y est en [-õ] et non en [-ɛ̃] comme dans le reste de l'aire.

Si nous considérons, à l'extrémité nord de notre aire, les données pour Veyrens-Arvey, nous trouvons, pour « haricot » [faˈzu] au lieu de [pɑ:] (Ch.-B. [pɛ:]), mais



CARTE 2. — Les pointillés délimitent les zones dont l'altitude dépasse 1 000 m. La frontière du sud-ouest sépare les départements de la Savoie et de l'Isère.

Les isoglosses retenues ici sont celles qui délimitent les aires de *mots* différents.

[faˈzu] est également donné au point voisin, Saint-Vital, et il est connu, voire utilisé à 25 km vers le sud (13); pour « profonde », on a [prɔˈfõda], qui s'étend à sept des points les plus septentrionaux (en pleine zone de [prɔˈfõda], une informatrice, jugeant sans doute cette forme trop française, a donné, pour le masculin, [bɔ:], c'est-à-dire « bas »); plus au sud, on a [ˈjɛ:ta] (Ch.-B. [ˈjɛ̃:tɑ]) (14). Pour « fermer », on a [fre:ˈmɔ:] qui s'affirme sur sept points, au nord de l'aire, aux dépens de [saˈrrɔ:] (Ch.-B. [saˈrr:ɑ]) (15), mais les sept points ne sont pas tous les mêmes que pour [prɔˈfõda]; sept points du nord s'accordent de nouveau avec Veyrens-Arvey pour opposer [lɛ̃] à [l̥ɑ̃] pour « lien », mais, ici encore, il n'y a pas de correspondance; pour « autre », on a accord des six points les plus septentrionaux sur une voyelle accentuée ouverte [ˈɔ:trə] en face des six points plus au sud qui ont [ˈo:trɔ] (Ch.-B. [ˈo:tro]); la forme féminine de « deux », [ˈdavɛ] ne se rencontre qu'aux deux points extrêmes au nord; pour « poussière », [pyˈʃe:rə] apparaît trois fois au nord et une fois au sud-est en face de [ˈpwø:sa] (Ch.-B. [ˈpɔ:sɑ̊]); une forme longue du type du fr. *fougère* est représentée dans trois localités du nord-ouest en face d'un type [ˈfjy:ðə], [ˈfy:ðə] plus général (Ch.-B. [ˈfy:dzə]); pour « hibou », on a deux fois [iˈbu] à l'ouest de l'Isère, quatre fois le type [θafaˈru] au sud (Ch.-B. [tsafaˈru]), cinq fois le type [θaˈvɑ̃], [stəˈvɑ̃] au centre et au nord, et au point le plus oriental, une contamination [θavaˈn̥u] (16). La carte pour « seau », pour laquelle on attend deux types qui peuvent coexister [səˈlo:] et [sizˈlɛ̃], est brouillée par l'emploi usuel du français *bidon*. Pour « chouette », où l'on a généralement le type [t̥əˈvəta], un point du centre ouest a la forme [niˈtu:la] (17).

En résumé, en face d'un beau faisceau d'isoglosses lexicales séparant Ch.-B. du reste de l'aire, on a ailleurs des lignes qui s'entrecroisent, esquissant au mieux une aire septentrionale et une aire méridionale à laquelle Ch.-B. se rattache d'ailleurs régulièrement.

Renseignements pris, l'originalité linguistique de La Chapelle-Blanche, à l'intérieur d'un domaine administrativement assez homogène puisque appartenant entièrement au département de la Savoie, doit s'expliquer du fait que, pendant des siècles, la frontière entre la Savoie et la France laissait à cette dernière ce qui représente aujourd'hui les deux communes de La Chapelle-Blanche et de Laissaud. C'est en 1720 que les deux villages ont été cédés à la Maison de Savoie, au moment où on lui retirait la Sicile, pour la remplacer par la Sardaigne. Faible compensation, certes, que cette étroite bande de territoire. Il était fort tentant de poursuivre l'enquête, à cheval sur les deux frontières, en cherchant des informateurs à Villaroux, village toujours savoyard, à moins de 2 km au nord de La Chapelle-Blanche, à Laissaud soumis aux mêmes vicissitudes que cette dernière, à Pontcharra et à Saint-Maximin qui n'ont jamais cessé d'être dauphinois. Diverses circonstances n'ont pas permis de mettre la chose à exécution. Serait-il trop tard aujourd'hui ?

On aperçoit l'intérêt d'une recherche un peu poussée dans cette région et la possibilité qu'elle offrirait de dater différents phénomènes. Sans doute l'annexion de La Chapelle-Blanche à l'Etat sarde n'a-t-elle pas d'un coup éliminé les contacts de gens de ce village avec leurs anciens compatriotes au sud de la nouvelle frontière. Même un rideau de gabelous n'aurait pu réellement s'y opposer. De front avec des sondages linguistiques, il faudrait mener une enquête sur le plan des mœurs, des croyances et des techniques. Dans le soleil d'août 1943, les tuiles rouges de la dauphinoise Saint-Maximin contrastaient avec les ardoises de La Chapelle-Blanche qui marquaient, sur ce point, la parfaite intégration du village à son milieu savoyard.

CHAPITRE XVII

La palatalisation du roman septentrional[1]

Rien n'est plus caractéristique des points de vue traditionnels en matière de changements phonétiques, que la réaction aux phénomènes de palatalisation. Là où l'on constate que des occlusives dorsales ont antériorisé leur articulation pour aboutir soit à des palatales, soit à des affriquées, sifflantes ou chuintantes, on estime avoir parfaitement rendu compte du phénomène lorsqu'on a montré qu'il a eu lieu devant les voyelles d'articulation antérieure. Envisagée sous cet angle, la palatalisation qui caractérise en propre le roman septentrional ne pose pas de problème, puisqu'on peut considérer comme acquis que le *a*, long ou bref en latin, en syllabe ouverte ou fermée en roman, avait, dans la moitié septentrionale de la Gaule, acquis une articulation antérieure. Cette articulation antérieure est bien attestée par le passage de *mare* à *mer*, de *maturum* à *meür*, de *caballum* à *cheval*, de *bona* à *bonne*, même si les graphies traditionnelles et les prononciations contemporaines, dans *chat*, *chapeau*, *mari* font supposer, en syllabe

1. Article publié dans *Les mélanges... offerts à M. Paul Imbs*, *Travaux de ling. et de litt.*, Centre de Philologie et de Littératures romanes de l'Université de Strasbourg, XI, 1, p. 481-486.

fermée et de façon générale à la prétonique, une antériorisation moins marquée.

Il y a longtemps, certes, qu'on a fait remarquer que l'explication de la palatalisation des dorsales par action des voyelles antérieures suivantes est, au mieux, partielle, puisqu'on trouve un peu partout des dorsales qui résistent à l'attraction des voyelles qui les suivent, et l'effort du structuralisme, en matière de diachronie, a tendu à rechercher, dans la structure phonologique existant au moment du processus de palatalisation, des traits permettant de comprendre le déclenchement de ce processus. Pour revenir, de façon très schématique, sur le cas de la palatalisation qui a affecté l'ensemble du roman, à l'exception de quelques dialectes sardes ou dalmates, on a pu y voir[1] un des produits de l'élimination des hiatus : [*ec*]*co* [*h*]*i*[*c*] passant à *kwi* (ital. *qui*), ce dernier déplaçant l'ancien *qui* vers *ki* (it. *chi*), et ce nouveau *ki* exerçant une pression sur *ci* dans la direction de *či* (ital. *città*) ; ce dernier phénomène a pu être encouragé, pour ainsi dire, par l'élimination de l'hiatus dans un groupe *kia* passant, par *kja*, vers *ḳa* et *ča*. Si cette hypothèse est considérée comme acceptable, on entrevoit comment la palatalisation romane peut découler d'une évolution impliquée par l'accroissement de la complexité de la société romaine rendant inadéquate l'expression des fonctions par le moyen des cinq cas indicateurs de relations syntaxiques et réclamant en conséquence l'emploi d'adverbes, vite réduits au rôle d'indicateurs de fonction. Ceci aboutit à réduire l'information apportée par les syllabes finales et à diminuer d'autant l'énergie consacrée à leur production. Il en résulte un transfert, sur une syllabe radicale, de l'énergie ainsi disponible, et le renforcement de la voyelle accentuée aux dépens de ses voisines, y compris les voyelles en hiatus immédiatement précédentes. On ne saurait certes prétendre avoir ainsi offert une explication totale et définitive

1. *Economie des changements phonétiques*, Berne, 1955, p. 60-62.

des processus qui ont mené du système phonologique du latin classique à celui d'un proto-roman, mais tout vaut mieux que la démission qui consiste à éviter les tentatives d'explication, dans la croyance erronée qu'on peut donner une valeur aux résultats d'une observation sans se risquer au-delà de l'énumération de faits isolés.

Ce qui peut donner confiance dans le principe de l'explication structurale interne est le fait qu'elle ne prétend pas tout expliquer et qu'il y a bien des cas où elle n'apporte rien. Même si, sans nous écarter de la tradition, nous faisons état de l'explication partielle de la palatalisation par l'action de voyelles antérieures suivantes, on constate qu'il y a des cas où la considération de l'état de langue où se produit le phénomène ne nous donne aucune indication sur son conditionnement. C'est ce qui vaut, par exemple, pour la palatalisation des dorsales en franco-provençal. Nous ne trouvons, dans ce domaine, aucune indication que *a* latin ou roman soit jamais « spontanément » passé à [æ] et ait pu, de ce fait, conditionner la palatalisation d'un *k* précédent, et cependant les produits d'un groupe *ka* y manifestent tout ensemble une ancienne palatalisation de la consonne et une antériorisation de la voyelle : CAPRA > *tsevra*, *θevra*.

Lorsqu'un examen structural ne donne rien, on pense naturellement à l'action d'une autre langue ou d'un parler voisin où le changement en cause pourrait avoir été conditionné de l'intérieur. Dans le cas de la palatalisation franco-provençale des dorsales devant les produits de *a*, il y a d'excellentes raisons, historiques et linguistiques, pour supposer une action du français résultant de la conquête carolingienne et se développant au cours des siècles ultérieurs, soit qu'on suppose une contamination régulière et générale de l'articulation des dorsales devant *a*, qui s'infléchit, dans ce cas, vers [æ], soit qu'on doive postuler des emprunts mot par mot finissant par affecter l'ensemble du vocabulaire à quelques rares exceptions près. Cette dernière supposition expliquerait la coexistence de la

forme mutée θ*evra*, régulière chez les éleveurs, et la forme expressive *kabra*[1] qui représenterait, dans ce cas, le traitement proprement local du prototype latin.

Mais, lors même qu'un des éléments de conditionnement est identifiable, comme il l'est, dans la Gaule septentrionale, du fait de l'antériorisation du *a*, on est tenté, en l'absence dans la langue d'autres éléments repérables, de chercher dans les contacts ethnolinguistiques, les traits qui ont pu déclencher le phénomène.

Il est bon de rappeler, tout d'abord, la nature et l'étendue de la palatalisation du roman septentrional : Il s'agit bien d'un phénomène distinct de la palatalisation du roman commun. La preuve en est dans le traitement différent, sifflant des produits de celle-ci (CENTUM > *cent*), chuintant des produits de celle-là (CABALLUM > *cheval*). Si la palatalisation du roman septentrional n'affectait que les dorsales devant *a*, on pourrait peut-être penser que la différence entre sifflement et chuintement est à porter au compte de la différence du timbre vocalique. Mais ce serait oublier que la palatalisation septentrionale a affecté les dorsales devant toute voyelle antérieure, soit dans des emprunts germaniques *(skīna > eschine)*, soit dans la dérivation, lorsqu'un radical à dorsale finale entrait en contact avec la voyelle antérieure initiale d'un suffixe (SACC + ITTUM > *sachet*). Il paraît donc difficile de faire dépendre la seconde palatalisation de la première.

Comme il y a là un phénomène particulier qui caractérise ceux des dialectes romans qui ont été le plus directement exposés à l'influence des parlers des envahisseurs germaniques, il pourrait être tentant de classer ce phénomène parmi ceux qu'on attribue à l'influence du bilinguisme assez généralisé qu'on a des raisons de postuler, pendant quatre siècles, entre la Seine et le Rhin, au centre des possessions des dynasties franques. Si l'on n'en fait

1. Les deux formes sont largement attestées et notamment à Hauteville (Savoie) ; cf. *La description phonologique*, Genève-Paris, 1956, p. 57.

rien, en général, c'est que les parlers germaniques qu'on trouve aujourd'hui en contact avec les dialectes romans septentrionaux, que ce soit les parlers néerlandais du bas-pays, ou les parlers allemands des hautes terres, ne présentent aucune trace d'une palatalisation des dorsales. D'autre part, ceux des parlers romans qui ont été les plus exposés à des situations de bilinguisme, que ce soit le picard ou le normand, montrent que la palatalisation, si elle y a existé autrefois, a été finalement éliminée. On pense au cas du danois, où la palatalisation scandinave a dû exister, comme l'attestent les graphies *kjære*, *Kjøbenhavn* encore employées au siècle dernier, mais où elle ne s'est pas maintenue dans ce pays nordique le plus directement exposé aux influences d'un allemand, bas ou haut, qui s'est toujours refusé aux palatalisations des dorsales. On comprend donc que la palatalisation du roman septentrional soit généralement conçue comme un trait spécifiquement français, voire francien, qui a pu s'étendre au-delà de son foyer primitif ou, au contraire, reculer sur certains points, mais dont on ne saurait suspecter le caractère indigène.

Cette vision des faits est en accord avec le sentiment si général chez les Français d'aujourd'hui que tout part de Paris, et elle a, de ce fait, toute chance d'être parfaitement anachronique. Si, vers le XIIIe siècle, Paris a encore pu se laisser imposer le passage champenois de *ei* à *oi*[1], il n'est nullement invraisemblable que, six ou sept siècles plus tôt, l'Ile-de-France se soit trouvée dans la zone marginale d'une aire linguistique. Or, il semble bien que la reconstruction de la structure phonologique du roman septentrional du VIe ou du VIIe siècle ne laisse découvrir aucun conditionnement interne du phénomène de palatalisation. De ce fait, se trouve dirigée vers les faits de contact l'atten-

1. Cf. A. HAUDRICOURT, Problèmes de phonologie diachronique (fr. *ei* > *oi*), *Lingua 1*, 1948, fasc. 2. La thèse est reprise par Henry SCHOGT dans *Les causes de la double issue de* e *fermé tonique libre en français*, Amsterdam, 1960.

tion de ceux qui se refusent à démissionner lorsqu'il s'agit des causes des changements phonétiques, et l'on pensera tout naturellement à une influence des parlers anglo-frisons qui, parmi les parlers germaniques, sont les seuls, à date ancienne, qui aient connu la palatalisation à grande échelle.

Il y a, dans la façon dont beaucoup de romanistes envisagent l'influence des parlers germaniques sur les parlers romans, un certain simplisme qui tient, bien entendu, à la crainte de se risquer hors du domaine de leur spécialité : les formes germaniques qui ont influencé le français à sa naissance sont toujours présentées comme franciques, ce qui d'ailleurs laisse la porte ouverte à beaucoup d'arbitraire, le francique n'étant pas attesté à la date où il a pu exercer son influence la plus décisive sur le roman du Nord. Ce francique est naturellement conçu comme monolithique. Dans l'optique traditionnelle selon laquelle un peuple s'identifie immédiatement et totalement avec ses chefs et ses maîtres, on voit les tribus franques, parties sans doute du bassin de la Weser, pousser vers l'Ouest, s'établir sur le Rhin et le dépasser pour occuper finalement ce qui est aujourd'hui la Belgique et le nord de la France. Mais si l'on est bien obligé de supposer que, dans les parties actuellement romanophones de cet espace, l'occupation franque n'a pas eu pour effet de liquider les populations antérieures, on oublie que dans le nord et le nord-ouest du même espace, il existait, avant l'arrivée des Francs, des populations de langue germanique qui ont pu être soumises, mais qui n'ont pas, d'un coup, perdu leurs caractéristiques ethniques et linguistiques particulières. Ce qu'on peut supposer c'est que, la communication linguistique étant, pour les Francs, beaucoup plus facile à établir avec ces Germains de l'Ouest qu'avec les romanophones, il a été plus facile de les intégrer aux armées franques à titre d'auxiliaires, puis de gros de la troupe, et que c'est avec ces inférieurs que le bon peuple gallo-romain a dû, au départ, établir les premiers rapports avec les envahisseurs.

La seule possibilité que nous ayons de cerner l'identité linguistique de ces populations est l'examen des premiers emprunts faits par le roman de Gaule au germanique. Or, il est bien établi que, dans ces emprunts anciens, le *ai* du germanique commun est assimilé au *a* roman. On cite le plus souvent le mot *hāte* qui provient d'un ancien **haifstis*, attesté en gothique sous la forme *haifsts*, et qui a, en vieux-frison, la forme *hāst*. Attribuer cette réduction de la diphtongue à une réaction des romanophones à un *ai* étranger n'a pas grand sens. L'expérience des stalags de la deuxième guerre mondiale nous a rappelé que, dans l'imitation directe, un *ai* devenait un [ɛ] et non un [a] : all. *Arbeit*, qui avait antérieurement donné *arpète*, devenait régulièrement [arbɛt]. On doit supposer que la forme offerte par les sujets de langue germanique était **hāstis*, c'est-à-dire celle qu'on peut supposer pour l'anglo-frison au Vᵉ et au VIᵉ siècle.

Ce changement de *ai* à *ā* en anglo-frison n'est pas un phénomène isolé. Aucun changement phonétique ne l'est jamais. Il va de pair avec l'antériorisation d'un ancien *ā*, celui que l'allemand présente encore dans *Tat*, qui a ainsi laissé la place libre. Le *a* bref a également suivi le mouvement. Le vieil-anglais a *dæd* et *æppel* en face de l'allemand *Tat* et *Apfel*. Ces parlers qui connaissent l'antériorisation de *a* sont également ceux qui présentent la palatalisation des dorsales devant voyelles d'avant, y compris les anciens *a* antériorisés.

Il serait tentant de supposer qu'un déplacement progressif d'un [a] vers l'avant entraîne la palatalisation de la dorsale précédente, palatalisation qui s'étend ensuite à la position devant voyelle d'avant traditionnelle. L'unité articulatoire d'un phonème dorsal comme /k/ qui, dans des conditions de stabilité du vocalisme, offrirait une résistance efficace à l'assimilation totale de la position de [k] et de celle de [i] suivant, par exemple, se verrait affectée au cours du processus qui, faisant lentement passer [a] à [æ], entraînerait insensiblement le [k] précédent vers

la palatale correspondante. Ceci, malheureusement, n'est pas confirmé généralement, comme on le constate dans bien des cas où [a] passe à [æ] et au-delà : lorsque le grec antique antériorise le [ā] de *kāpos* « jardin », d'où *kêpos*, on ne constate pas que le [k] précédent ait été affecté. A un stade ultérieur de l'anglais, on ne voit pas que le moyen-anglais palatalise, lorsque le [a] de *care* passe à [ɛ]. Il faut donc, ou bien supposer que l'hypothèse ne vaut rien, ou bien que quelque autre facteur est nécessaire pour déclencher la palatalisation des dorsales. Il est clair que si le facteur qui a finalement déterminé la palatalisation anglo-frisonne est dû à des contacts plus anciens, nous devons nécessairement renoncer à remonter plus avant dans nos recherches des causes, dans l'ignorance où nous sommes des situations ethnolinguistiques préhistoriques sur les côtes de la mer du Nord.

Mais qu'on doive nécessairement, en ces matières, s'arrêter lorsque le manque de données nous y contraint, n'implique nullement que nous devions renoncer à ce genre de recherche. Les données que nous possédons semblent nous autoriser à poser l'hypothèse que la palatalisation du roman septentrional se présente comme une contagion provenant de populations amenées au nord de la Gaule par la vague des envahisseurs francs, populations utilisant à date ancienne des parlers germaniques affectés par l'antériorisation vocalique et la palatalisation des dorsales caractéristiques du domaine anglo-frison. Au cours des siècles suivants, ces populations ont été linguistiquement assimilées par les couches dominantes de langue francique, d'où le caractère francique de la masse des parlers néerlandais contemporains. Sur l'axe de la poussée franque, que ce soit en pays de langue germanique, Limbourg, Brabant ou Flandre, ou dans les zones romanes de parlers picards, la palatalisation a disparu, balayée en germanique par remplacement des parlers plus anciens par le francique, éliminée en roman là où le bilinguisme, de romano-frison, devenait graduellement romano-francique.

Au nord et à l'ouest, le francique s'est finalement imposé en Zeelande et en Hollande, ne laissant plus subsister le frison qu'au-delà de ce qu'on a longtemps désigné comme le Zuyderzee. Au sud, avec l'hégémonie de l'Ile-de-France, les produits de l'ancienne palatalisation se sont finalement imposés comme des formes de prestige qui délogent, soit par élimination des dialectes, soit mot par mot, les formes à dorsales conservées. Ceci se produit dans le domaine picard certes, mais aussi dans le domaine normand où l'élimination ancienne de la palatalisation peut, au moins partiellement, être mise au compte des envahisseurs danois du IXe siècle.

Devons-nous, dans le cadre de notre hypothèse, attribuer à l'influence germanique aussi bien l'antériorisation des *a* que la palatalisation des *k* ? Une explication structurale de cette antériorisation n'est pas exclue[1]. On la constate dans d'autres régions de la Romania sans qu'elle y entraîne d'ailleurs une palatalisation des dorsales. Il n'y a pas de parallélisme poussé entre l'évolution du vocalisme anglo-frison et celui du roman septentrional. Nulle trace, dans ce dernier, de la postériorisation de *a* devant nasale qui a conduit, en anglais, de *māna-* (< **mēnō*) à *mōn* et à *moon* et qui nous vaut les graphies anglo-saxonnes *monn* pour *mann*. On peut donc simplement supposer qu'une évolution proprement romane de *a* vers [æ] a créé des conditions favorables à l'adoption et à l'extension de la palatalisation.

Il n'était pas question, dans les paragraphes qui précèdent, de faire plus que d'attirer l'attention sur des possibilités de contacts et d'influences qu'une conception un peu trop simpliste des rapports ethnolinguistiques a généralement empêché de discerner.

1. Cf. A. HAUDRICOURT et A. JUILLAND, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, Paris, 1949.

CHAPITRE XVIII

« Soixante-dix » et la suite[1]

Dans son bel ouvrage *Sprachen, vergleichbar und unvergleichlich*, au chapitre « Zahlen und Größen », Mario Wandruszka rappelle l'illogisme de la numération française de soixante-dix à quatre-vingt-dix neuf et fait spirituellement remarquer que si ce trait linguistique caractérisait l'anglais, on n'aurait pas manqué d'en donner une interprétation en termes de psychologie nationale et de relever sa coïncidence avec les réticences britanniques en face du système métrique.

Il est traditionnel, en tout cas, de mettre ces bizarreries de la numération officielle française sur le compte d'un système vigésimal plus ancien[2]. On invoque souvent, en la matière, l'influence d'une numération gauloise dont, en fait, on ne sait rien et que l'on postule *ad hoc*. Mario Wandruszka est trop avisé pour se livrer à ce jeu qu'on voudrait pouvoir considérer comme appartenant à une ère préscientifique dépassée. Il rappelle la numération par multiples de vingt, qu'on connaît notamment par le nom de l'Hospice des Quinze-Vingts créé par Saint

1. Article publié dans *Interlinguistica, Sprachvergleich und Übersetzung, Festschrift zum 60. Geburtstag von Mario Wandruszka*, Tübingen, 1971, p. 215-219.

2. Gerhard Rohlfs, *An den Quellen der romanischen Sprachen*, p. 238-244, qui critique la thèse de l'origine celtique des faits en cause, suppose une diffusion en France et en Angleterre à partir de la Normandie. Dans un compte rendu de ce livre dans *Word 11*, 1955, p. 154-156, j'ai exprimé mes doutes à ce sujet et esquissé la théorie présentée ici.

Louis pour 300 aveugles, et dont *quatre-vingts*, pour huit dizaines, est incontestablement un résidu. Comme c'est aux environs de quatre-vingts, exactement de soixante-dix à quatre-vingt-dix-neuf, que semblent se cristalliser les illogismes de la numération française, il est bien naturel qu'on veuille voir, dans tout ceci, les traces d'une ancienne habitude de compter et de calculer par vingtaines. Mais peut-être les choses ne sont-elles pas aussi simples et faut-il, pour comprendre la genèse des faits, dissocier les cas de *soixante-dix* et *quatre-vingt-dix* de celui de *quatre-vingts*.

Ce qui, probablement, induit ici en erreur est l'emploi de l'expression « système vigésimal ». Peut-on dire que l'anglais connaît des traces d'un système vigésimal du fait de l'existence des termes *threescore* et *fourscore* pour désigner des ensembles de soixante et de quatre-vingts ? Le substantif *score* désignait au départ l'ensemble correspondant à une entaille dans la baguette servant aux comptes. Il pouvait être précédé de n'importe quel numéral comme tout autre substantif de la langue désignant des objets qu'on peut compter, et *threescore* n'est initialement pas autre chose que *three score*, ce dernier, sans marque de pluriel, ce qui est fréquent en anglais dans de tels syntagmes. C'est sans doute de la même façon qu'il faut, en ancien français, interpréter les combinaisons du type *trois-vingts* ou *quinze-vingts*. Il ne s'agit pas de numéraux complexes à valeur de trois-fois-vingt ou quinze-fois-vingt, mais, comme l'indique le *-s* de *vingts* encore perceptible aujourd'hui en liaison, d'une forme substantivisée de *vingt*, équivalente du *score* anglais, précédée d'un numéral *trois* ou *quinze*; *trois-vingts* doit, au départ, s'interpréter syntaxiquement comme *trois millions* et non comme *trois mille*.

Le vrai problème est, dans ces conditions, de savoir pourquoi *quatre-vingts* s'est finalement intégré à la numération, alors que les autres combinaisons en *-vingts* étaient éliminées, et c'est là, je pense, qu'interviennent les formes du type *soixante-dix*.

On peut, si l'on veut, parler, dans le cas de *soixante-dix*

et la suite, d'un embryon de système vigésimal. Mais rien ne permet de supposer qu'il s'agisse de résidus d'un système plus ancien. Dans les langues, lorsqu'un système est remplacé par un autre, ce sont les formes les plus fréquentes qui sont préservées, du fait de leur fréquence, des effets d'une analogie niveleuse : en français et en allemand le verbe « être », avec *il est, ils sont, er ist, sie sind,* atteste jusqu'à ce jour l'existence, dans l'indo-européen d'il y a plusieurs millénaires, d'une alternance accentuelle régulière. Or, dans les systèmes de numération, les formes les plus fréquentes sont, de façon générale, les plus basses, celles qui sont les plus proches de *un.* Ce sont elles également qui présentent les formes les plus motivées. *Soixante-dix* et consorts représentent une innovation, comme l'indique d'ailleurs la chronologie des formes attestées, et cette innovation s'explique fort bien dès que l'on observe la façon dont les enfants apprennent les nombres.

Parmi les nombres, il y en a qui s'apprennent comme on apprend la plupart des mots de la langue : en les entendant répéter dans certaines situations ou certains contextes et en en cernant progressivement le sens. Il y a bien des chances pour qu'un jeune francophone apprenne ainsi un numéral comme *quatre.* « Apprendre », en l'occurrence, ne veut pas dire déterminer exactement la valeur numérale précise du terme, mais simplement l'identifier comme une désignation quantitative. On a connu des enfants qui, pendant un temps, donnaient à *quatre* le sens de « beaucoup ». Cette identification de nombres comme des termes de quantité vaut finalement pour tous les inanalysables de *un* à *seize,* pour *vingt, trente, cent, mille* et aussi, sans doute, pour *quarante, cinquante* et *soixante,* même si on y perçoit assez vite une constante *-ante,* parfaitement isolable d'ailleurs dans *cinquante* (/sɛ̃k-/ = 5, plus /-ɑ̃t/). Rien n'empêche, bien entendu, que tel nombre complexe, disons *vingt-deux* ou *trente-six,* s'impose à l'attention de l'enfant s'il a l'occasion d'identifier, par exemple, l'expression *voir trente-six chandelles.* Mais il paraît peu vraisemblable que

l'enfant arrive jamais à une conception et un maniement satisfaisant du système numéral dans son ensemble s'il n'est pas invité à apprendre à compter, c'est-à-dire, en fait, à reproduire les nombres dans leur ordre de quantité croissante. Il y a là un processus d'apprentissage qui diffère du tout au tout de celui qui vaut pour la plupart des vocables de la langue et pour les nombres simples et très fréquents. Beaucoup de ces nombres vite appris n'acquerront d'ailleurs de sens précis que lorsqu'ils seront intégrés à un ensemble par le processus de comptage : nous percevons tous les réalités correspondant à *deux*, *trois* ou *quatre*, mais *vingt* ou *cent* n'ont pour nous de valeur que du fait de leur place dans un système qui ne peut s'imposer que si nous replaçons les nombres dans un paradigme ordonné. Il y a donc des nombres dont on apprend la valeur par la pratique ordinaire du langage, d'autres qu'on identifie comme des nombres dans les mêmes conditions, mais qui n'acquerront de valeur précise que par le comptage, d'autres enfin qui ne seront identifiés qu'au moment où ils apparaîtront à leur ordre dans la suite des nombres. Des illustrations des trois types, valables pour la plupart des sujets, seraient *trois*, *vingt* et *cinquante-trois*. Il n'est naturellement pas exclu que, pour un enfant à qui l'on apprend très vite à compter, *seize* appartienne encore à ce moment au même type que *cinquante-trois*, c'est-à-dire que l'enfant ne l'identifie qu'au moment où il commence à répéter, après autrui, la suite des nombres.

L'acquisition du système numéral doit nécessairement résulter d'un processus éducatif : on voit mal comment l'enfant pourrait apprendre par la pratique que *quinze* vient avant *seize* s'il n'apprend pas à répéter *quatorze*, *quinze*, *seize* par imitation. Mais une fois bien établi l'ordre des nombres de *un* à *dix* et bien comprise la nature additive des rapports dans les nombres de forme motivée à partir de *dix-sept*, l'enfant peut procéder par analogie, fabriquer lui-même *vingt-quatre* et le placer correctement après *vingt-trois* et avant *vingt-cinq*. Mais alors, entraîné

par la succession bien assimilée *huit*, *neuf*, *dix*, rien ne l'empêchera de réciter *vingt-huit*, *vingt-neuf*, *vingt-dix*, sinon les corrections du maître ou de l'entourage, ou l'analogie de la rupture dans le passage de *dix-neuf* à *vingt* si la numération jusqu'à *vingt* lui est déjà familière. En fait, il n'est pas rare que les enfants comptent *vingt-huit*, *vingt-neuf*, **vingt-dix*, mais, en général, ils corrigent immédiatement ce dernier en *trente*. Il y a toutes chances que l'enfant ait, avant d'apprendre à compter, parfaitement identifié *trente* qui est d'une grande fréquence dans la vie de nos sociétés. Au fur et à mesure qu'il se rapproche de *cent*, la fréquence d'emploi des termes désignant les dizaines tend à diminuer, avec, à notre époque, dans les pays qui pratiquent le système métrique, une position particulière pour *cinquante*. On comprend, dans ces conditions que *soixante* ait encore pu l'emporter sur les **cinquante-dix* qui, dans le comptage, ont dû fréquemment échapper aux débutants : *septante*, plus rare, avec sa forme savante remplaçant le traditionnel *setante* a dû, finalement, céder la place à un *soixante-dix* constamment recréé par les générations successives de jeunes francophones. Au-delà de *soixante-dix-neuf*, l'additif **soixante-vingt* se heurtait à l'existant et plus maniable *quatre-vingts*, interprétable à partir du moment où le *-s* de *vingts* était le plus souvent muet, non plus comme un syntagme, mais comme un nombre véritable. Une fois le passage des formes en *-neuf* aux formes en *-dix* établi par *soixante-dix*, rien ne pouvait empêcher l'établissement de *quatre-vingt-dix* aux dépens du peu fréquent *nonante*.

Ce qui reste à expliquer, c'est pourquoi ces accidents se sont produits et fixés en français et non, par exemple, en anglais, en allemand ou en italien. Doit-on supposer en français un recul devant la forme savante *septante* où les gens ne reconnaissaient pas le [sɛt] du nombre de base correspondant ? Il s'en faut d'ailleurs que le français officiel soit seul à présenter des aberrances dans le traitement des dizaines des moins fréquentes. On est tenté de rapprocher les faits du danois où 60 se dit *tresindstyve*,

c'est-à-dire « trois fois vingt » et 80 *firsindstyve* « quatre fois vingt » (en abrégé *tres* et *firs*) ; 50, 70 et 90 se disent respectivement *halvtresindstyve*, *halvfjærsindstyve*, et *halvfemsindstyve* (en abrégé *halvtres*, *halvfjærs*, *halvfems*) où le *halv-* préposé veut dire qu'il ne faut retenir que la moitié d'une des vingtaines indiquées ensuite. Formellement, on est assez loin de ce que l'on constate en français, mais il y a bien eu, au départ, comme dans le cas de *quatre-vingts*, durcissement et intégration de syntagmes au système numéral. Ce que suggère le *quatre-vingts* du français, les étranges formes danoises et les emplois de *score* en anglais, c'est que pendant longtemps d'importantes sections de la population ont été peu familiarisées avec les numéraux de la seconde moitié de la première centaine : on savait bien compter jusqu'à vingt et on allait à la rigueur jusqu'à cinquante, mais on préférait utiliser le relais de vingt et compter ensuite les vingtaines, la vingtaine complétée étant chaque fois notée, par exemple au moyen d'une encoche. C'est un reflet de ce comportement que l'on retrouve au début de l'allocution d'Abraham Lincoln à Gettysburg : « Four score and seven years ago... » C'est bien ce que suggèrent aussi les numéraux particuliers au danois. Le type *soixante-dix* du français porte témoignage de l'incertitude où se trouvaient beaucoup de locuteurs lorsqu'on abordait des quantités pour lesquelles il était fréquent, en pratique, d'utiliser les relais de la vingtaine ou de la douzaine. Mais si *quatre-vingts* témoigne de formes particulières de l'utilisation pratique des nombres, *soixante-dix* doit résulter d'accidents dans la pratique éducative du comptage. Nous trouvons, dans un cas, le résultat d'une évolution des rapports des éléments en contact dans la communication linguistique, dans l'autre le sous-produit d'un exercice qui consiste à reproduire en chaîne les différentes unités d'un paradigme.

QUATRIÈME PARTIE

Etudes sémitiques

CHAPITRE XIX

La palatalisation « spontanée » de *g* en arabe[1]

Tout ce qu'on peut espérer du titre choisi pour cet article est qu'il oriente correctement les spécialistes. Chacun des termes qui s'y trouvent réclame en effet, sinon toujours l'exégèse que font attendre les guillemets de « spontanée », du moins quelques précisions sur la valeur qu'il faut lui attribuer dans ce contexte.

Par « palatalisation » il faut entendre ici le processus selon lequel une articulation réalisée au moyen du dos de la langue dans les parties moyenne ou postérieure de la cavité buccale, se transporte vers l'avant dans la région du palais dur. Le produit phonique ainsi obtenu est une PALATALE. Une occlusive palatale sonore se note, selon les systèmes, comme [d̯] ou [ɟ]. D'une telle palatalisation, il faut distinguer le phénomène, qui ne nous concerne pas ici, selon lequel une articulation quelconque se combine avec une palatale concomitante mais distincte pour donner

1. Article publié dans *B.S.L.* *54*, 1959, p. 90-102.

une PALATALISÉE. Une occlusive dorsale sonore palatalisée se noterait [g′]; elle supposerait deux jeux distincts, mais simultanés, de l'avant et de l'arrière du dos de la langue. Contrairement aux palatalisées qui résultent d'articulations complexes, les palatales sont le produit d'articulations simples et, à cet égard, [d̯] ne diffère pas de [b], de [d] et de [g]. Il est un fait cependant que les occlusives palatales ont une détente susceptible d'être perçue comme distincte de la plosion proprement dite : [d̯] est en fait [d̯^{y}] c'est-à-dire une affriquée dont l'élément fricatif acquiert facilement un caractère chuintant; le complexe se note alors [dž] ou [dʒ]. Mais comme il s'agit presque toujours d'une seule unité distinctive, il vaut mieux, dans une transcription phonologique, employer un caractère unique comme /ǧ/[1]. La palatalisation dont nous traitons ici a précisément abouti à une affriquée chuintante /ǧ/ et même, dans maints dialectes, par relâchement de l'occlusion, à une fricative /ž/. Mais ce qui nous intéresse au premier chef est le déplacement de l'articulation de l'arrière vers l'avant qui est, proprement, la palatalisation.

Le *g* dont il est ici question est le phonème occlusif dorsal sonore que permet de poser la comparaison des langues sémitiques à l'initiale d'un mot comme **gamal* « chameau ». Rien n'autorise à mettre en doute la légitimité d'une telle reconstruction : en face de [g] et de [ǧ] comme produits d'une évolution divergente, l'expérience linguistique impose [g] comme la forme ancienne et [ǧ] comme l'innovation. Les sémitisants, qui tendent à attribuer au sémitique commun beaucoup de traits de l'arabe, un peu comme les indo-européanisants ont longtemps favorisé le sanskrit, n'hésitent pas à donner sur ce point raison aux autres langues. Ils le font d'autant plus volontiers que tous les dialectes de l'arabe ne présentent pas /ǧ/ : certains

1. Les phonèmes de l'arabe commun seront transcrits ici en italique sans astérisque, leur aboutissement normal, dans les différents dialectes, en romain placé entre barres obliques. Les transcriptions phonétiques sont en romain entre parenthèses carrées.

parlers, en Egypte notamment, présentent en effet le *g* dur.

Il n'y a naturellement pas plus de changement phonétique « spontané » qu'il n'y a de « génération spontanée ». Traditionnellement, un changement phonétique est dit « spontané » lorsqu'il affecte un phonème dans tous les contextes où celui-ci apparaît et que, par conséquent, on ne peut rendre un contexte particulier responsable du changement. C'est le cas du passage, en arabe, de [g] à [ǧ] qui se réalise en toutes positions, aussi bien à la finale que devant consonne ou voyelle quelconque. On appliquait l'épithète de « conditionné » à un changement qui n'affectait un phonème que dans un environnement particulier qu'on pouvait considérer comme ayant, sinon déterminé, du moins favorisé le changement : un passage de [g] à [d̮] limité à la position devant voyelle d'avant était un changement « conditionné ». Aussi longtemps que le seul conditionnement identifié était celui du contexte dans la chaîne, ceux des linguistes à qui répugnaient les hypothèses substratistes n'avaient aucun moyen d'expliquer un changement dit « spontané » affectant l'ensemble des réalisations d'un phonème, et devaient se contenter de l'enregistrer sans plus. On suppose aujourd'hui que le sort d'un phonème dépend de sa position dans le système, ou, en termes plus concrets, de la nature des phonèmes qui se rencontrent dans les mêmes contextes que lui et avec lesquels il ne doit pas être confondu, si l'on veut assurer la compréhension mutuelle. Cette supposition, largement vérifiée, permet d'expliquer un bon nombre des changements prétendus spontanés. On résumera la chose en disant qu'on opère aujourd'hui, non plus seulement avec le contexte de la chaîne parlée, mais également avec le contexte du système.

Le passage, en arabe, de *g* à /ǧ/ présente ceci de particulier qu'il s'est effectué indépendamment d'éventuels changements de *k* en /č/. En d'autres termes, l'articulation de *g* s'est palatalisée sans que celle de *k* suive le mouvement. Or, rien ne nous autorise à croire que le *g* et le *k*

du sémitique et de l'arabe communs ne résultaient pas d'une articulation dorsale identique. On aurait donc pu s'attendre à les voir évoluer dans le même sens et du même pas lorsque était en jeu la profondeur de cette articulation. Il arrive sans doute que les phonèmes d'un même ordre modifient chacun à sa façon ou sur un rythme différent l'articulation spécifique qu'ils ont en commun : l'occlusive dorsale sourde *c* du latin est devenue en français [s] devant voyelle d'avant *(centum > cent)*, mais son partenaire sonore *g* est représenté par [ž] *(gentes > gens)* et non par le [z] qu'un complet parallélisme laisserait attendre. Mais, en règle générale, ces divergences s'expliquent comme le résultat de l'influence, sur l'articulation commune aux phonèmes de l'ordre, du complexe articulatoire qui distingue un phonème de l'ordre de tel autre : si *g* latin devant voyelle d'avant est aujourd'hui [ž] en français, c'est que le complexe articulatoire qui le distinguait de *c* (/k/) était une faiblesse articulatoire qui se combinait avec la sonorité et qui a spirantisé *g* en [j] dans un contexte palatal; c'est pourquoi *gens*, de *gentes*, offre la même initiale que *jeun*, de *jejunus*. Dans le cas de l'arabe, on ne voit pas ce qui, dans l'articulation sonore qui distinguait *g* de *k*, pourrait justifier l'évolution particulière de *g*. On est donc amené à supposer qu'au cours de l'évolution du système consonantique de la langue, *g* a subi certaines pressions auxquelles *k* a dû échapper[1]. Il convient donc de restituer, dans la mesure du possible, cette évolution à partir d'un système arabe commun qu'il est souvent difficile de distinguer de celui qu'on reconstruit pour le sémitique[2].

1. On verra ci-dessous que des passages dialectaux de *k* à /č/ doivent s'expliquer en invoquant une pression du même type, mais différente par son expansion et, sans doute, sa date.

2. Les paragraphes qui suivent se fondent sur la théorie du consonantisme sémitique que j'ai présentée en 1946 devant le Groupe linguistique d'Etudes chamito-sémitiques, et qui a été adoptée par J. Cantineau dans son article de *Semitica IV*, 1951-1952, p. 79-94, et précisée dans mon article de *B.S.L. XLIX*, 1953, p. 67-78. L'idée que les « emphatiques » dérivent de glottalisées est ancienne et assez répandue.

Le système consonantique de l'arabe contemporain est dominé par l'opposition des « emphatiques » aux « non emphatiques ». Les premières sont généralement décrites comme caractérisées par une contraction des organes de la région pharyngale qui entraîne une rétraction de la masse

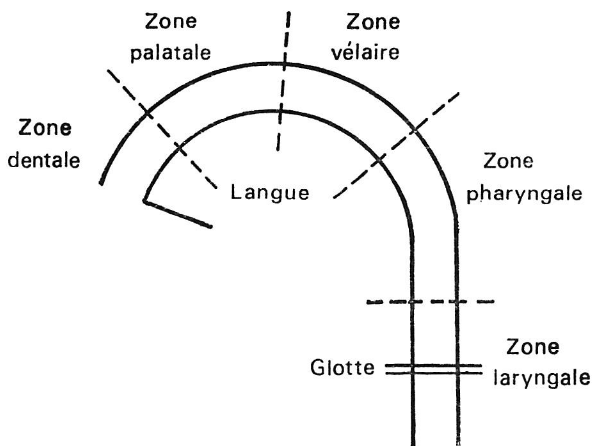


SCHÉMA DES ORGANES DE LA PAROLE

de la langue vers les régions vélaires et, par répercussion, une modification très perceptible du timbre des voyelles avoisinantes : le phonème vocalique de grande ouverture /a/ se réalise comme [æ] ou [ɛ] en contact avec une « non-emphatique », mais comme [ɑ] ou [ɔ] lorsqu'il est influencé par une « emphatique » voisine. Il est certain que le domaine de l' « emphase » s'est considérablement élargi au cours de l'histoire de l'arabe : elle affecte aujourd'hui aussi bien des sonores que des sourdes, des continues, fricatives ou « liquides », que des momentanées; mais la comparaison et, notamment, le témoignage de l'hébreu et des langues éthiopiennes indiquent que le trait distinctif qui se réalise aujourd'hui sous la forme d'une contraction pharyngale ne devait, à date ancienne, opposer entre eux que des types occlusifs : on devait avoir *t* ~ *ṭ*, *ts* ~ *ṭṣ*,

k ~ *ḳ*, etc., à l'exclusion de *l* ~ *ḷ* ou de ð ~ ð̣. D'autre part, un phonème caractérisé par ce trait était neutre quant à la voix ou l'absence de voix, c'est-à-dire que, pour un même type articulatoire, on ne pouvait distinguer entre un phonème « emphatique » sourd et un phonème « emphatique » sonore, par exemple entre un *ṭ* et un *ḍ*. Enfin, il est important de noter que les phonèmes caractérisés par le trait distinctif qui est devenu l' « emphase » n'affectaient pas, anciennement, l'articulation des voyelles voisines.

Tout ceci tend à établir que l'articulation qui est devenue l' « emphase » vélaro-pharyngale d'aujourd'hui, n'ayant autrefois aucun effet sur le timbre des voyelles voisines, n'impliquait alors aucune partie de la langue et n'était donc ni pharyngale ni vélaire; que n'étant pas combinable avec l'articulation proprement voisée ou l'articulation proprement sourde, elle devait être un troisième type d'articulation glottale. La contraction que l'on constate aujourd'hui dans le pharynx, devait donc se réaliser plus bas, au niveau du larynx, et s'opposer comme une occlusion de la glotte à l'articulation vibrée du même organe qu'on nomme la voix, et à l'articulation ouverte caractéristique d'un certain type de sourdes. Ceci veut dire que les ancêtres des « emphatiques » d'aujourd'hui étaient des glottalisées ou éjectives.

Le caractère glottalisé des « emphatiques » du sémitique ancien est assez largement accepté aujourd'hui. Toutefois, Irene Garbell qui se fonde sur des observations de prononciations contemporaines de l'arabe ou de l'hébreu, préfère poser, comme marque de la plus ancienne « emphase », une articulation laryngalisée décrite comme « une contraction du larynx et du pharynx inférieur (accompagnée de l'élévation du premier) et une tension générale des organes d'articulation »[1]. Ce

1. Voir son article Quelques observations sur les phonèmes de l'hébreu biblique et traditionnel, *B.S.L. L*, 1954, p. 231-243; cf. notamment, p. 234.

type articulatoire est bien attesté en Arabie d'aujourd'hui.

L'emploi de termes aussi différents que « laryngalisation » et « glottalisation » ne doit pas faire croire qu'il s'agisse là de deux phénomènes réalisés dans des régions distinctes des organes de la parole : en fait, l'un désigne la constriction, l'autre l'occlusion du même organe; en d'autres termes, la laryngalisation peut résulter d'un relâchement de la glottalisation. La participation du pharynx inférieur que l'on constate dans les prononciations laryngalisées contemporaines peut s'expliquer comme le premier pas de la remontée de l'articulation vers la région vélaro-pharyngale où « l'emphase » se réalise le plus souvent aujourd'hui. Quant à l'élévation du larynx qui accompagne la constriction laryngo-pharyngale, elle ne saurait s'expliquer que comme le reste d'un trait essentiel de l'articulation glottalisée. On sait quelles conditions doivent être réunies pour la production d'une glottalisée : 1° établissement de deux occlusions, une première, spécifique, par exemple de type apico-dental, et une seconde réalisée par la glotte au niveau du larynx; 2° une élévation du larynx tendant à comprimer l'air compris entre les deux occlusions. Chez les consonnes laryngalisées, cette élévation n'a de sens que si la laryngalisation est un relâche-

236. L'auteur n'y réfute pas de façon détaillée la thèse du caractère glottalisé de l' « emphase » à date ancienne, thèse dont, d'ailleurs, elle ne connaissait pas les exposés les plus récents. Rejeter, comme elle le fait, la glottalisation à date ancienne parce qu'elle n'est attestée aujourd'hui que dans des marges où a pu jouer l'influence de substrats correspondrait à peu près à dénier que *c* latin ait jamais été « dur » dans *Caesar*, *pacem*, etc., sous prétexte que cette prononciation n'est attestée que dans des marges de la Romania comme la Sardaigne et en germanique *(Kaiser)*, en basque *(bake)* ou en grec. L'existence de séquence « emphatique » + occlusive glottale, qui lui paraît s'opposer à une prononciation glottalisée de l' « emphatique », ne fait, en réalité, aucune difficulté des points de vue articulatoire et acoustique : un groupe [akʾʔa] s'articulera avec une fermeture glottale de durée double de celle qui est normale pour [akʾa], tout comme la fermeture apicale de [atta] dure, grossièrement, deux fois plus longtemps que celle de [ata]. S'il s'agit des incompatibilités signalées par CANTINEAU (*B.S.L. XLIII*, 1946, p. 93-140) et GREENBERG (*Word 6*, 1950, p. 162-181), on ne voit pas en quoi la supposition d'une laryngalisation au lieu d'une glottalisation changerait rien aux données du problème.

ment d'une plus ancienne glottalisation. Ce relâchement a dû aller de pair avec l'affaiblissement d'affriquées en fricatives (*ṭṣ* > *ṣ*, *ṭḷ* passant aux réalisations fricatives du *dhâd* contemporain) : une affriquée qui devient fricative perd, de ce fait, son occlusion spécifique; il n'est plus possible de réaliser, dans ce cas, une glottalisée qui réclame la compression de l'air entre deux verrous; l'air qui doit produire la friction viendra nécessairement des poumons, ce qui est incompatible, bien entendu, avec une occlusion glottale. Celle-ci se relâchera donc pour aboutir à ce qu'on appelle la laryngalisation. Une fois acquis pour les anciennes affriquées, le relâchement de l'occlusion glottale a dû s'étendre en priorité aux articulations apicales qui se combinent moins facilement avec la glottalisation que des articulations plus profondes : il est, en effet, plus difficile d'obtenir une tension satisfaisante de l'air dans la vaste cavité comprise entre la région de la glotte et celle des dents que dans le chenal beaucoup plus court compris entre la glotte et une occlusion vélaire. On a eu concurremment un *ṭ* laryngalisé et un *ḳ* glottalisé. Encore aujourd'hui, après la remontée de l'articulation du larynx au pharynx, il n'est pas rare de constater, dans une même dialecte, une « emphase » pharyngale pour *ṭ* et glottale pour *ḳ*. Cette remontée, depuis le larynx jusqu'au vélum, entraînait la marque spécifique de l' « emphase » loin de la glotte où est localisée la distinction entre sourdes et sonores; elle favorisait donc la liberté de combinaison de l' « emphase » avec la voix ou son absence, et elle est allée de pair avec l'expansion de cette « emphase ».

La comparaison nous permet de poser, pour le sémitique commun et l'arabe le plus ancien, un ordre de vélaires composé d'une occlusive sourde d'articulation glottale ouverte, d'une occlusive sonore et d'une occlusive glottalisée, soit

k
g
k'

Nous avons vu par quel processus la glottalisation peut évoluer vers la laryngalisation et, ultérieurement, vers la pharyngalisation et la vélarisation. Mais la glottalisation peut également évoluer vers ce qu'on nomme la préglottalisation. Dans une combinaison [kʾa], la glotte reste verrouillée jusqu'au moment où commence le [a] et où elle se détend pour produire la voix. Si la voix est anticipée, le déverrouillage de la glotte pourra se produire avant l'explosion buccale et cette explosion sera accompagnée de la voix; la manifestation acoustique de l'explosion glottale précédera cette explosion voisée, d'où le terme de « préglottalisée » et la transcription par [ʾg]. Il est clair qu'ici encore, le temps de glottalisation marqué par [ʾ] peut évoluer vers la laryngalisation par relâchement de l'occlusion. Ce relâchement sera d'autant plus facile que la durée de cette occlusion est ici très écourtée par rapport à celle de [k]. L'évolution vers des « emphatiques » sonores de ce que nous reconstruisons comme d'anciennes glottalisées est bien attestée dans divers usages arabes. C'est à elle qu'on doit l'évolution du phonème restitué comme une affriquée latérale glottalisée *tlʾ* vers le *dhâd*, phonème diversement réalisé, mais toujours, semble-t-il, comme une sonore.

Dans le cas de *kʾ*, les deux produits, sourd et sonore, sont bien attestés. Le produit sourd, qu'on note *q*, est une occlusive dorsale profonde décrite comme glottalisée. On a vu ci-dessus pourquoi la glottalisation se maintient mieux qu'ailleurs dans le cas de l'occlusion spécifique la plus profonde et mieux pour la glottalisée proprement dite que pour la préglottalisée. Là où l'articulation du phonème s'est simplifiée, en basse Egypte par exemple, c'est l'occlusion buccale qui a cédé et l'occlusion glottale qui s'est maintenue; le produit final est un [ʔ]. Ceci s'est produit, semble-t-il, dans des parlers où l'ancienne occlusive glottale avait été largement éliminée et où, par conséquent, les risques de conflits homonymiques étaient fort limités.

Le produit sonore, normal dans les parlers bédouins, est un pur et simple /g/ dont le degré de profondeur n'est pas donné comme sensiblement différent de celui de /k/ représentant le *k* ancien. Le processus qui a mené de [kˀ] à [g] peut être reconstruit comme suit. Dans les usages où la glottalisée *kˀ* est devenue une préglottalisée /ˀg/, le temps de glottalisation, fort réduit, ne s'est pas maintenu comme tel, mais s'est relâché en laryngalisation selon le processus normal pour toutes les glottalisées d'articulation spécifique moins profonde; la laryngalisation y a finalement fait place à la pharyngovélarisation. Mais, au fur et à mesure que la marque d' « emphase » remontait du larynx vers la cavité buccale, il devenait de plus en plus difficile d'articuler séparément les deux composantes du phonème : l'articulation spécifique, occlusive et dorso-vélaire, et l'articulation « emphatique », laryngale, puis pharyngo-vélaire. On a finalement abouti à une situation où les deux articulations se sont confondues en une occlusive sonore particulièrement profonde, intermédiaire entre le lieu normal d'articulation des dorsales et la profondeur moyenne de l'articulation « emphatique ». Nous noterons comme [ɢ] le produit obtenu. Mais, avant même que ce stade ait été atteint, le *g* ancien avait dû commencer à prendre ses distances. Son articulation pouvait se déplacer vers l'avant sans entrer en conflit avec aucune autre unité du système. On peut supposer en effet qu'il n'y avait alors, en arabe, aucun phonème proprement palatal. Quant aux chuintantes, elles n'étaient représentées que par une fricative sourde *š* qui ne pouvait que tendre à faciliter la constitution d'un ordre de ce type ; *g* est donc passé à /ɡ̯/ puis à /ğ/. Mais plus l'ancien *g* progressait vers l'avant, moins il était nécessaire de maintenir la différence de profondeur qui existait entre l'articulation dorsale de /ɢ/ et celle de /k/. On simplifiera l'exposé en disant que le passage de *g* à /ğ/ a permis celui de /ɢ/ *(< kˀ)* à /g/ et l'on résumera comme suit l'ensemble des phénomènes :

	I		II		III		IV		V
Sourdes	*š k*		š k		š k		š k		š k
Sonores	*g*	→	g	→	g	→	ḍ̮	→	ğ
Glottalisées	*k'*		'g		G		G		g

Une évolution normale et bien attestée a, dans maints dialectes, changé /ğ/ en /ž/, en faisant ainsi le partenaire exact de /š/.

L'objection la plus sérieuse qu'on pourrait faire aux reconstructions qui précèdent est que les phénomènes que nous avons estimés connexes ne présentent pas toujours la même extension géographique ou sociale : il s'en faut de beaucoup que le traitement chuintant de *g* se limite aux groupes d'arabophones qui ont changé *k'* en /g/; un peu partout les parlers de sédentaires ont gardé, au représentant de *k'*, un caractère sourd, ce qui n'empêche pas la plupart d'entre eux de présenter une chuintante pour le *g* primitif. Mais ces remarques n'infirment en rien la théorie exposée ci-dessus : Bédouins et sédentaires ont toujours entretenu des rapports; il était naturellement désirable qu'au cours de ces rapports, l'identité des différents signes ne fût jamais en doute; si les sédentaires avaient continué à prononcer le *g* ancien comme [g] alors que les Bédouins prononçaient [g] pour *k'*, le son [g] aurait été phonologiquement équivoque; en suivant l'exemple bédouin et en palatalisant le *g*, les sédentaires maintenaient la compréhension mutuelle sans aucun inconvénient pour eux-mêmes, puisqu'il n'y avait pas en arabe de *ğ* traditionnel avec quoi le nouveau /ğ/ aurait pu entrer en conflit. Pendant longtemps, [g] a dû être pour eux la variante bédouine de leur *q*. On s'explique donc bien que la palatalisation de *g* ait eu une plus vaste extension que le passage de *k'* à /g/. Seule pourrait infirmer la théorie présentée ici l'existence d'une zone dialectale où *k'* serait passé à /g/ et où *g* ancien n'aurait pas bougé. Il ne semble pas qu'on ait jamais signalé rien de semblable.

Comme le conditionnement structural d'un passage

de *g* à /ǧ/ n'était pas panarabe, on s'attend à ce que certains parlers aient conservé longtemps et conservent encore aujourd'hui l'articulation dure du *g* primitif. L'arabe d'Egypte, plus exactement le dialecte de basse Egypte, présente effectivement /g/ pour *g* ancien; le *kʾ* ancien y a, on l'a vu, été réduit à /ʔ/. La haute Egypte et le Soudan, qui ont au contraire /g/ pour *kʾ*, présentent, comme on doit s'y attendre, /ǧ/ pour *g*. Un *g* dur correspondant à *g* primitif est signalé au xᵉ siècle à Aden[1]. Harris Birkeland, dans la monographie qu'il a consacrée à l'arabe d'Egypte[2], a bien noté le caractère connexe de l'évolution de *g* et de *kʾ*. Cependant, sa conviction que le /g/ du dialecte de basse Egypte n'est pas le *g* sémitique intact, mais représente un retour à /g/ à partir d'un /ǧ/ panarabe plus ancien, l'a détourné de rechercher le conditionnement structural de la palatalisation. Son principal argument en faveur de l'antériorité de /ǧ/ est que les deux dialectes arabes d'Egypte doivent dériver d'un même dialecte primitif comme le démontre l'identité foncière de leurs structures phonologique, morphologique et syntaxique. Mais les recherches sur les langues en contact suggèrent que les analogies structurales peuvent résulter aussi bien de contacts prolongés que d'une indifférenciation originelle. Rien n'empêche d'ailleurs de supposer avec Birkeland que les deux processus évolutifs divergents se sont déroulés en Egypte même à partir d'un même système primitif, tout en maintenant que ce système ne comportait pas encore de /ǧ/. La palatalisation étant pour ainsi dire dans la logique du système, elle pouvait apparaître indépendamment dans différentes régions du monde arabe. Il est toutefois plus vraisemblable que les deux types de traitement ont été importés de l'extérieur et ont dû, à une certaine époque,

1. Cf. Johann Fück, *ʿArabīya*, trad. Denizeau, Paris, 1955, p. 164.

2. *Growth and Structure of the Egyptian Arabic Dialect*, Avh. norske Vidensk. Akad., II. Hist.-Fil. Klasse, 1952, 1. Voir, notamment, p. 53-54. Ce qui est dit ci-dessus du consonantisme de l'arabe d'Egypte est emprunté à cette monographie.

coexister en basse Egypte à titre de variantes soit sociales, soit géographiques, et que, finalement l'a emporté la variante sans palatalisation[1]. Ce qui en tout cas n'est pas vraisemblable, c'est une évolution proprement phonétique menant de [ǧ] à [g]. Le recul articulatoire ramenant une palatale [d̬] vers les confins du palais mou serait plus acceptable si l'on trouvait pour ce recul un conditionnement structural qu'on n'aperçoit pas. Si l'on invoque un substrat copte, comme le fait Birkeland (p. 54), il faudrait retrouver en copte ce conditionnement structural. On pourrait, certes, également supposer un substrat, cette fois-ci sud-arabique, pour expliquer le *g* dur d'Aden. Mais il vaut probablement mieux, en la matière, s'en tenir à l'enseignement de Brockelmann qui ne reconnaît pas un caractère panarabe à la palatalisation de *g*[2].

On a vu ci-dessus pourquoi *k*ʾ avait plus de chances de conserver intacte son articulation glottale que *t*ʾ, avec sa vaste cavité entre les deux fermetures, ou que /ʾg/, avec son temps glottal extrêmement réduit. On comprendra cependant que *k*ʾ, appartenant au groupe des « emphatiques », ait pu, dans certains parlers, être soumis au traitement « régulier » selon lequel la glottalisation devenait laryngalisation, puis pharyngo-vélarisation. Dans ces conditions, le télescopage des deux articulations constitutives du phonème a dû se produire pour *k*ʾ comme il s'était produit, plus anciennement sans aucun doute, pour /ʾg/ dans les parlers bédouins : l'occlusion spécifique dorsovélaire s'est combinée avec la constriction pharyngo-vélaire en une occlusion dorsale plus profonde que celle de *k*, celle qu'on note en phonétique au moyen de [q]. Selon la conformation du système dans lequel apparaissait ce /q/, il a pu soit garder une articulation profonde, soit tendre à

1. C'est dans ce cadre que s'expliquerait le mieux une forme dialectale comme *wišš* « visage » où Birkeland voit un doublet de *wagh* « méthode » qu'il explique à partir d'une forme **wag̃h*.

2. Cf. *Semitische Sprachwissenschaft*², Berlin-Leipzig, 1916, p. 62-63.

s'aligner sur une /g/ issu probablement d'emprunts à des parlers où /ˀg/ était passé à /g/. Dans ce cas, il a poussé vers l'avant le *k* traditionnel qui se trouve aujourd'hui représenté par /č/.

Le parler de Djidjelli, dans le Nord constantinois[1], est un exemple caractéristique de dialecte où *k* s'est palatalisé sous la pression d'un /k/ issu de /q/ : le système consonantique comporte un ordre chuintant avec le *š* traditionnel et une sonore issue de *g* primitif qui est affriquée ([ǧ]) après nasale et en gémination, fricative ([ž]) ailleurs. Dans l'usage campagnard, s'ajoute à cet ordre un /č/, issu de *k*, qui est la sourde correspondant aux variantes affriquées du précédent. Dans l'usage citadin, le représentant de *k* est beaucoup moins antérieur (il est noté $k^{\check{s}}$ ou k^{y}); il y forme un ordre particulier avec un partenaire sonore qui est décrit comme mouillé et qui présente des *yod* comme variantes spirantes; ce /g/ mouillé apparaît dans des mots d'emprunt aux parlers nomades où, bien entendu, il remonte, en dernière analyse, à *kˀ*. Le représentant local de *kˀ* est un /k/ ordinaire qui ne semble pas être accompagné d'un partenaire sonore. Pour l'usage citadin, on peut donc poser les trois ordres suivants :

š   k̮ ← k
ǧ-ž ← g̮-y

Les flèches du tableau qui précède indiquent les pressions que les produits successifs de *kˀ* ont exercées sur les membres de l'ancien ordre; elles illustrent bien la différente chronologie des deux phénomènes.

Le traitement /č/ de *k* est largement attesté en arabe oriental et y va de nouveau de pair avec une réalisation [k] du représentant de *kˀ*. La corrélation des deux phénomènes a été clairement établie par Cantineau qui les relève dans les parlers sédentaires palestiniens au sud de Haïfa[2]. Dans

1. Décrit par Philippe MARÇAIS, dans *Le Parler arabe de Djidjelli*, Paris, s. d.; cf. p. 9-12, 18-23.
2. Remarques sur les parlers de sédentaires syro-libano-palestiniens,

tous ces dialectes, il semble que le *k*, en se palatalisant sous la pression de /q/, ait comme à Djidjelli-campagne, rattrapé le produit chuintant de *g* primitif. Mais, très loin au nord-est, en Syrie, dans l'oasis de Soukhné où se retrouve cette palatalisation de la sourde, la sonore /ǧ/ n'a pas attendu la palatalisation de *k*, et se trouve représentée par l'affriquée sourde /ts/, ce qui, de nouveau, illustre bien la chronologie différente des deux phénomènes.

Dans son exposé, qui date de 1938, Cantineau ne pouvait guère invoquer, pour expliquer les palatalisations « spontanées » qu'il étudiait, que l'action de substrats divers. Mais le parallélisme, qui ne lui avait pas échappé, des faits maghrébins et des faits orientaux l'avait contraint à supposer l'existence d'un substrat inconnu agissant sur un certain dialecte arabe transporté ultérieurement en Palestine, en Syrie et en Afrique du Nord. Aujourd'hui, où nous disposons d'autres principes d'explication des changements « spontanés », on voit bien tout ce qu'avait d'arbitraire ce recours à des substrats *ad hoc* qu'on ne savait ni nommer, ni localiser dans le temps ou dans l'espace, mais dont étaient bien obligés de se satisfaire ceux qui ne se contentaient pas de la simple énumération des phénomènes constatés. Les méthodes structurales d'aujourd'hui ne prétendent pas tout expliquer. Dans le cadre du présent examen, il nous faut renoncer à préciser le conditionnement qui a amené les nomades à préférer /ˀg/ alors que les citadins et les sédentaires conservaient *k*ˀ. S'agit-il en fait de substrats différents ? Peut-être. Mais la satisfaction que nous apporte le dégagement du conditionnement structural des processus évolutifs nous permettra de patienter jusqu'à ce que la recherche nous apporte, sur d'autres aspects du conditionnement, les lumières qui nous permettront d'en tenir compte dans un traitement scientifique des problèmes.

B.S.L. XL, 1938, p. 80-88. Cantineau est revenu sur le consonantisme de Soukhné dans une communication à la Société de linguistique de Paris; cf. *B.S.L. LII*, 1956, p. 1.

CHAPITRE XX

Remarques sur le consonantisme sémitique[1]

Dans un récent article de *Semitica IV*, 1951-1952, p. 79-94, Jean Cantineau présente une reconstruction phonologique des consonnes du sémitique commun. A plusieurs reprises il y fait fort aimablement état d'une lettre que je lui avais adressée en octobre 1945, et où j'esquissais à grands traits une théorie analogue à celle qu'il vient de publier. Cette théorie a été présentée à deux reprises devant les membres du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques, une première fois en février 1946 par moi-même, une seconde fois en 1950 par A. G. Haudricourt qui connaissait mes vues de longue date et avait, en 1945, attiré mon attention sur l'existence de sifflantes latérales en sudarabique.

On ne peut que se louer que la première théorie phonologique du consonantisme sémitique apparaisse sous la plume de J. Cantineau, dont on connaît l'égale compétence en matières sémitique et phonologique. Mieux que je n'avais su le faire dans ma présentation orale de 1946,

1. Article publié dans *B.S.L. 49*, 1953, p. 67-78. On n'a pas cru devoir ici surcharger d'astérisques les tableaux de phonèmes reconstruits. Dans le texte même on relèvera peut-être des inconséquences dans l'indication de ce qui est attesté et de ce qui ne l'est pas. Dans le cas des langues sémitiques anciennes, normalement attestées en cunéiforme ou en alphabets autres que le latin, toute notation en lettres latines qui n'a pas le caractère d'une stricte translitération est forcément hypothétique.

il a donné à chaque point le relief qui convenait pour frapper les sémitologues, et sa documentation, sans être nécessairement plus ample, est souvent plus précise que celle que j'amassais depuis quelques années, sans pouvoir me résoudre à rien envoyer à l'impression. Si je crois devoir ajouter ici quelques remarques à l'exposé de J. Cantineau, c'est moins pour mettre l'accent sur certains points où nos vues divergent, que pour apporter quelques données nouvelles ou présenter quelques suggestions qui peuvent contribuer à étayer une théorie qui nous est commune.

L'exposé de Cantineau, qui comporte une discussion de détail, me permet de commencer par où il se termine : le système lui-même. Je n'y ferai figurer aucun des phonèmes assez mal intégrés (nasales, « liquides », *s_1, le *s* de Cantineau) et me contenterai du schéma à deux dimensions que voici :

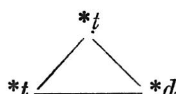
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	*pʿ*	*tʿ*	*ṯʿ*	*tlʿ*	*tsʿ*	*kʿ*	*ḫ*	*ḥ*	*h*
II	*b*	*d*	*ḏ*		*dz*	*g*	*ġ*	ɛ	
III		*tʔ*	*ṯʔ*	*tlʔ*	*tsʔ*	*kʔ*			ʔ

On distingue donc dans ce système (partiel) trois *séries* caractérisées la première par la glotte ouverte, la seconde par la sonorité, la troisième par la glotte fermée, et neuf *ordres* (les « classes de localisation » des *Principes de phonologie*) : 1) labial, 2) apical, 3) dorsal antérieur (on retient une graphie traditionnelle pour faciliter l'identification), 4) latéral, 5) sifflant, 6) dorsal moyen, 7) dorsal vélaire, 8) pharyngal, 9) laryngal. Pour faciliter l'identification des phonèmes, nous reproduisons les ordres 2, 3, 4 et 5 en utilisant pour chaque phonème, une première fois la graphie utilisée par Brockelmann, une deuxième fois celle de Cantineau :

2	3	4	5	2	3	4	5
t	*p̄*	*ś*	*s*	*t*	t_2	s^l	*s*
d	*đ*		*z*	*d*	d_2		*z*
ṭ	*p̄*	*ḍ*	*ṣ*	*ṭ*	*ṭ*$_2$	t^l	*ṣ*

Le schéma présenté ci-dessus semble différer profondément de celui de Cantineau (*ibid.*, p. 94). Mais, en fait, aux divergences graphiques ne correspondent que rarement des différences irréductibles de point de vue. Considérées une à une, ces divergences m'amèneront à préciser mon point de vue.

Dans son schéma à trois dimensions, Cantineau présente les ordres 2 à 6 sous la forme d'un prisme triangulaire; en d'autres termes les trois consonnes de chaque triade sont données comme équidistantes. Une « tranche » comme



reflète le fait que les « emphatiques », représentées ici par **ṭ*, se sont, au cours de l'évolution de l'arabe, souvent manifestées comme des sonores : **ṭ* a en commun avec **t* la sourdité sémitique originelle et avec **d* la possibilité, probablement réalisée en arabe classique, d'être sonore; quant à **t* et **d*, ils ont en commun de ne pas être « emphatiques ».

Le schéma offert ici est fondé strictement sur le comportement glottal de chaque série : **tʾ* (= **ṭ*) est considéré comme articulé avec une fermeture glottale étanche, **d* avec une fermeture glottale intermittente (la voix), **tʿ* avec la glotte ouverte. Il y a donc ouverture croissante de **tʾ* à **d* et à **tʿ*.

Un des avantages des schémas à deux dimensions est que, plus simples, ils attirent mieux l'attention sur les « cases vides », c'est-à-dire sur les possibilités théoriques que la langue ne met pas à contribution; l'arête « emphatique » du prisme de Cantineau a un peu l'air d'une complication supplémentaire dont on ne s'étonne pas qu'elle ne s'étende pas à l'ensemble du système. Sur notre schéma plat, on voit immédiatement les trous à l'inter-

section de la série II et des ordres 4 et 9, de la série III et des ordres 1, 7 et 8. Or l'inexistence de **p*ʼ (intersection III-1) ne saurait être considérée comme due entièrement aux facteurs inconnus et impalpables qu'on nomme le hasard. Un examen des différents systèmes phonologiques présentés par Troubetzkoy dans les *Grundzüge* comme ayant une série de consonnes glottalisées montre qu'environ la moitié d'entre eux ignorent la labiale de ce type. En tchétchène le *p* glottalisé est si rare qu'il n'est pas attesté dans la statistique de Troubetzkoy (*Principes*, p. 285). La fréquence de cette lacune se comprend bien lorsqu'on se représente le mécanisme de la production des glottalisées (ou éjectives) : 1° deux occlusions simultanées au niveau de la glotte et sur un point de la cavité buccale; 2° remontée de la glotte fermée qui comprime l'air emprisonné entre les deux occlusions; 3° explosion de la fermeture buccale avec relâchement ultérieur de l'occlusion glottale pour amorcer, le cas échéant, l'articulation d'une voyelle suivante. La pleine réussite d'une telle articulation demande : 1° que la cavité comprise entre les deux occlusions ne soit pas trop vaste de façon que la remontée de la glotte aboutisse à une compression appréciable de l'air emmagasiné; 2° que les parois de cette cavité soient assez résistantes pour que la pression soit maintenue. Ces deux conditions sont mal réalisées lorsque la seconde occlusion est labiale, car la cavité comprise entre la glotte et les lèvres est très vaste et ses parois, les joues sur une large surface, ne peuvent être rendues uniformément résistantes que par un effort supplémentaire. Tout ceci explique assez bien que /pʼ/ soit nettement moins fréquent que /tʼ/ ou /kʼ/. On comprend que le sémitique commun n'ait pas eu de *p* « emphatique » si, comme nous sommes quelques-uns à le croire, les « emphatiques » étaient alors des glottalisées[1]. On ne remarque pas, en tout cas, que l' « emphase »

1. Comme il y a fort peu de traces sûres du phonème de l'indo-européen commun reconstruit « analogiquement » comme **b*, il est tentant de diagnostiquer là aussi une case vide, ce qu'a fait le regretté Holger PEDERSEN

arabe actuelle se combine mal avec les articulations labiales, comme le fait fort bien remarquer Cantineau (p. 81).

On ne saurait tirer argument en faveur de la glottalisation sémitique de l'existence de cases vides aux ordres 7 et 8. Sans doute la glottalisation se combinerait mal avec des articulations aussi profondes, la remontée de la glotte, qui s'esquisse assez vite, risquant d'empêcher une seconde occlusion de se réaliser. En termes plus généraux, la réalisation de la marque risquerait de contrarier celle de l'articulation spécifique. D'ailleurs les occlusions, dans cette partie du chenal articulatoire, sont probablement délicates à réaliser et instables par nature comme en témoigne le sémitique lui-même. Mais s'il y a risque d'interférence entre une articulation spécifique vélaire profonde ou pharyngale et une marque glottale, le risque se changerait en certitude dans le cas d'une articulation spécifique vélaire profonde ou pharyngale se combinant avec une marque vélaro-pharyngale, ce qu'est l' « emphase » arabe d'aujourd'hui. Les cases vides des ordres 7 et 8 s'expliquent donc assez bien quelle que soit la théorie admise quant à la nature primitive de l' « emphase ».

En ce qui concerne la laryngale *ʔ, J. Cantineau rappelle ma suggestion selon laquelle elle devrait figurer parmi les « emphatiques ». Je dirais aujourd'hui qu'il faut voir dans /ʔ/ la marque même de la série corrélative de glottalisation, tout comme en danois /h/ est, tout ensemble, un phonème et la marque d'une série de phonèmes aspirés. Le /h/ sémitique lui aussi pourrait avoir été tout ensemble la marque de la série sourde « à glotte ouverte » et un phonème particulier. On comprendra que la marque de la série des sonores n'ait pas été un phonème particulier,

dans *Die gemeinindoeuropäischen und die vorindoeuropäischen Verschlusslaute*, p. 10-16. Mais, au lieu de supposer avec Pedersen la disparition d'un **p* pré-indo-européen suivie d'un chassé-croisé des *mediae* et des *tenues*, on pourrait voir dans la série **d*, **g*, *g^w le résultat d'une évolution à partir d'une série plus ancienne de glottalisées sans représentant labial.

puisque cette marque, isolée, se serait confondue nécessairement avec une des voyelles.

Cantineau conserve, dans la zone prismatique de son schéma, les phonèmes d'articulation continue *s, *ṣ, *z, *s^{l}. Le schéma utilisé ici pousse la reconstruction « jusqu'au bout » : il est vrai que, *par la comparaison*, on ne peut guère restituer autre chose que *s^{l} comme partenaire à glotte ouverte de la glottalisée *ṭ^{l}; mais, dans une reconstruction *structurale*, on ne doit pas, par le choix d'une certaine graphie, suggérer une différence (ici d'occlusive à continue) autre que celle qui est retenue comme seule pertinente : glotte ouverte/glotte fermée. C'est pourquoi nous avons ci-dessus *tlʿ et *tlˀ. Dans le cas des sifflantes, Cantineau lui-même, sur la foi des données qu'il présente (p. 83), est prêt à reconnaître à l' « emphatique » primitive la valeur d'une mi-occlusive (ou affriquée). Si cette « emphatique » était effectivement une glottalisée, il est presque nécessaire qu'elle ait eu un caractère au moins partiellement occlusif. Certes, on a pu parler de « continues glottalisées » (cf. Sapir, dans la revue *Langage XIV*, p. 248-274), mais il s'agit de tout autre chose que des véritables glottalisées à double occlusion dont on a traité ci-dessus. Il est vrai que, comme le dit Pike (*Phonetics*, p. 11), « sometimes the two types may be parallel phonemically if not phonetically », mais les continues n'apparaissent, semble-t-il, que comme une extension ou un résidu des occlusives, si bien que /sˀ/ n'existe qu'à côté de /tsˀ/ ou seulement comme reflet passager d'un ancien /tsˀ/. Aussi Cantineau n'aurait-il pas dû hésiter à poser *ṭṣ pour le phonème que j'ai noté *tsˀ avec une notation de la glottalisation moins ambiguë que le point souscrit.

En ce qui concerne les deux autres sifflantes (la sourde et la sonore), Cantineau n'est pas absolument convaincu par l'argumentation de Vilenčik (*O.L.Z.*, 1930, col. 91-93 et 1931, col. 505-506) qui veut y voir, à date ancienne, des mi-occlusives. Mais il y a bien d'autres arguments que ceux de Vilenčik : en hittite la sifflante indo-européenne est rendue

comme le *š* akkadien qui est le successeur direct de la continue hors système notée $*s_1$ (**š* de Cantineau) ; mais l'affriquée récente, due à une palatalisation spécifiquement hittite, est rendue comme le *z* de l'akkadien, ce qui semble indiquer une prononciation affriquée pour ce dernier. De façon générale et de quelque biais qu'on aborde le problème (origines de l'alphabet grec, emprunts faits par les langues sémitiques ou aux langues sémitiques), il y a une foule de faits qui s'expliquent mieux si l'on suppose une prononciation affriquée comme au moins une variante des phonèmes **s* et **z*. C'est pourquoi, dans une reconstruction structurale, je n'hésite pas à poser **ts*' et **dz*.

Un dernier point sur lequel nos schémas diffèrent est la position respective de ce que j'appelle les ordres. Cantineau semble avoir choisi pour ses triades « prélinguales » une succession fondée sur l'antériorité relative supposée du point d'articulation, à savoir les apicales « à pointe basse », les sifflantes, les « latéralisées » et finalement les apicales « à pointe haute ». Une fois admise l'identification phonétique que donne Cantineau, cette classification est parfaitement justifiée. Cependant l'agencement choisi pour le schéma avec lequel on opère ici présente certains avantages pratiques : si l'on accompagne les phonèmes sémitiques des lettres arabes désignant le phonème actuel correspondant à chacun d'eux, notre schéma a l'avantage de présenter côte à côte les lettres qui n'ont été différenciées qu'assez tard au moyen de points diacritiques[1]. Je reproduis ci-contre, avec les lettres arabes correspondantes, les parties du schéma où apparaît le parallélisme graphique.

On sait que l'alphabet arabe est, en dernière analyse,

1. Il faut naturellement distinguer ici entre 1° le cas du *b* et du *t* ou celui du *g* et du *ḫ*, où existaient en araméen et en nabatéen deux lettres distinctes confondues tout d'abord en arabe, puis redistinguées plus tard au moyen de diacritiques, et 2° le cas, qui seul nous intéresse ici, de lettres uniques donnant ultérieurement, par adjonction de points, deux signes graphiques distincts. La distinction n'est pas faite par N. Abbott, *The Rise of the North Arabic Script...*, Chicago, 1939, p. 38-39; voir, *ibid.*, pl. V.

tʿ	ṯʿ	tlʿ	tsʿ	.	ḫ	ḥ
ت	ث	ش	س		خ	ح
d	ḏ		dz	.	ġ	ε
د	ذ		ز		غ	ع
tˀ	ṯˀ	tlˀ	tsˀ	.		
ط	ظ	ض	ص			

dérivé d'un alphabet araméen. Or l'araméen avait confondu *tʿ et *ṯʿ, *d et *ḏ, *tˀ et *ṯˀ, *ḫ et *ḥ, *ġ et *ε, et ne présentait qu'une seule lettre pour chacune de ces paires primitives. En empruntant un alphabet étranger, les arabophones ont naturellement employé le signe araméen pour /t/, par exemple, pour rendre leur propre /t/ (< *t); mais ils ont également employé ce signe pour rendre leur /ṯ/ (< *ṯ). A ne considérer que les deux premières et les deux dernières colonnes du tableau ci-dessus, on pourrait supposer que l'extension d'une même graphie araméenne à deux phonèmes arabes s'est faite par suite de l'identification étymologique des /ṯ/ arabes avec certains /t/ araméens : les arabophones auraient employé la même lettre à l'initiale de *ṯalāṯ* « trois » et à celle de *tisεun* « neuf » *parce que* l'araméen employait la même lettre à l'initiale des mots correspondants t^{e}lāþ et t^{e}šaε. Mais cette explication « étymologique » ne saurait satisfaire dans le cas de nos troisième et quatrième colonnes, car ici l'araméen distinguait phonologiquement et graphiquement entre les correspondants des anciennes latérales et ceux des sifflantes: à *tlʿ et *tsʿ correspondaient respectivement ś et s, deux phonèmes bien distingués dans la graphie; à *tsˀ correspondait ṣ (= [tsˀ]?), mais *tlˀ était devenu ε. La lettre employée pour le phonème ś araméen (le šin) a été retenue en arabe pour rendre s (< *tsʿ et *s_1) aussi bien que š (< *tlʿ), tandis que la lettre correspondant à s araméen

(le *samek*) a été abandonnée[1]. Il est clair que l'étymologie n'a pu jouer ici : les mots présentant le correspondant d'un **tsʿ* primitif ont eu des graphies différentes en araméen *(samek)* et en arabe *(šin)*. Dans la série « emphatique », **tlˀ* ayant acquis en araméen une articulation profonde notée *q* puis ε, le *tsadé* araméen, notant le correspondant de **tsˀ*, a, en arabe, été mis à contribution, non seulement pour *ṣ (< *tsˀ)*, mais aussi pour *ḏâd (< *tlˀ)*. Ici encore l'adaptation de l'alphabet a dû se faire sur des bases phonétiques.

Il est intéressant de noter que la même lettre, lorsqu'elle a un double emploi, sert toujours à rendre deux phonèmes d'articulations buccales voisines et de *même articulation glottale*. Ceci semble bien indiquer que le *ṣ* et le *ḏâd* de l'arabe différaient par leur mode articulatoire dans la partie antérieure de la bouche, tandis que l'articulation de la « marque », glottale et peut-être déjà vélaro-pharyngale, était la même. En d'autres termes le *ḏâd* appartenait anciennement à la même série que **ṭˀ*, **ṯˀ*, **tsˀ* et **kˀ* et ne différait de ceux-ci que par la nature de son articulation spécifique. Il ne peut donc s'agir en sémitique commun, comme c'est souvent le cas en arabe moderne, d'une interdentale « emphatique » sonore. Aux arguments présentés par Cantineau (p. 84-85) en faveur d'une articulation latérale, on peut ajouter le traitement *-ld-* du *ḏâd* dans les emprunts espagnols à l'arabe, par exemple dans le mot

1. Tout ceci fait supposer que l'articulation de *s* arabe était, à l'époque, assez proche de celle du *ś* araméen, l'un et l'autre étant sans doute des apico-alvéolaires (*s* castillan) acoustiquement intermédiaires entre l'*s* dorso-alvéolaire (*s* du français moderne à pointe abaissée) et la chuintante *š*. Cette articulation apico-alvéolaire à effet acoustique demi-chuintant de *s* arabe ancien s'explique si l'on se rappelle que ce phonème résulte de la coalescence de **tsʿ* avec $*s_1$. Or, les correspondants attestés de $*s_1$, à savoir *s* ou *š* selon les langues, semblent indiquer, pour ce phonème primitif, une articulation « moyenne », apico-alvéolaire. Si d'ailleurs $*s_1$ était effectivement la seule continue sifflante du sémitique commun, il avait selon toute vraisemblance cette articulation « moyenne », normale dans les langues qui n'ont qu'un type de sifflantes (castillan, danois, finnois, grec, etc.; cf. *Word* 7, p. 91-92).

alcalde de *alqāḏi*. Qu'on songe à la métathèse régulière dans les mots espagnols mi-savants comme *capitulum* > **cabid'lu* > *calbido*, et l'on comprendra comment une mi-occlusive latérale, à cette époque probablement préglottalisée[1], c'est-à-dire largement sonore, ait pu aboutir à *-ld-*.

Le seul point sur lequel l'interprétation que je serais tenté de donner des faits s'oppose nettement à celle que défend J. Cantineau est la nature du troisième ordre de notre schéma, celui que Cantineau définit comme la classe de localisation des apicales « à pointe basse », que l'on reconstruit traditionnellement comme un type interdental, et que nous avons appelé « dorsal antérieur » tout en retenant une des transcriptions usuelles. L'argumentation de Cantineau au sujet de l'articulation d'origine des consonnes de ce type ne me convainc guère : le passage, qu'il suppose, d'une fricative interdentale relâchée à une sifflante tendue est un phénomène bien mal attesté, en dehors des cas d'imitation imparfaite d'un phonème étranger (prononciation scolaire française *sink* de l'anglais *think*, *s* pour *ṯ* classique chez les Arabes citadins). Pour expliquer les sifflantes et les chuintantes de l'akkadien, du cananéen et de l'éthiopien aussi bien que les dentales et interdentales de l'araméen et de l'arabe, il vaut, semble-t-il, mieux partir d'un ordre de palatales, d'où l'expression « dorsal antérieur » dont je me suis servi. L'interdentalisation des articulations palatales ou palatalisées est un phénomène bien attesté dans cette partie du domaine franco-provençal appelé les Terres

1. Une préglottalisée peut être une ancienne glottalisée dans laquelle le passage de l'occlusion glottale aux vibrations de la voix caractérisant la voyelle suivante a été anticipé. La préglottalisée est donc une sonore dont la sonorité débute brusquement par le bruit qui caractérise le relâchement de l'occlusion glottale chez les glottalisées. Le témoignage des grammairiens arabes décrivant beaucoup d' « emphatiques » comme des sonores indique probablement que le passage des glottalisées du sémitique commun aux vélaro-pharyngalisées d'aujourd'hui s'est fait, au moins en partie, par l'intermédiaire de préglottalisées. C'est ainsi, en tout cas, qu'on peut s'imaginer le passage de **tlˀ* à *ḍâd*.

Froides[1] et avec lequel on doit sans doute opérer si l'on veut comprendre l'évolution phonique du grec préhistorique, par exemple, le passage de **-py-* à **-pþ-* attesté comme -πτ- dans τύπτω (τύπος). L'interdentalisation d'un [*t*] résulte d'une antériorisation de l'occlusion palatale qui devient dorso-alvéolaire et s'accompagne d'une friction entre la pointe de la langue et la tranche des dents supérieures. En fait, cette antériorisation résulte d'un relâchement, si bien que l'affriquée attendue [*tþ*] peut fort bien se réduire à une fricative [*þ*]. Un raffermissement de l'articulation peut expliquer [*t*] aussi bien à partir de [*þ*] que de [*tþ*]. Les correspondants arabes et araméens de notre troisième ordre n'empêchent donc pas la reconstruction d'un ordre de palatales. Au lieu de **ṯ*ʿ, **ḏ*, **ṯ*ˀ, on posera donc **t̯*ʿ, **d̯*, **t̯*ˀ.

A partir de ces palatales, il est facile d'expliquer soit les sifflantes attestées dans trois branches, soit le correspondant chuintant de la sourde à glotte ouverte en akkadien et en cananéen. On essayera même, dans ce qui suit, d'expliquer l'évolution divergente de **t̯*ʿ dans ces dernières langues.

Comme le fait remarquer Cantineau (p. 90), il faut concevoir les sourdes sémitiques comme des douces « à glotte ouverte », ce qui ne saurait étonner dans une langue où existe par ailleurs une série d'occlusives à glotte fermée d'articulation particulièrement énergique. C'est la faiblesse articulatoire des sourdes qui explique, entre autres choses, le passage arabe et éthiopien de **p* à *f*, et on doit supposer que, de toutes les affriquées (ou mi-occlusives) posées ci-dessus, ce sont celles de la série sourde « à glotte ouverte » qui ont dû, les permières, relâcher leur occlusion : **ts*ʿ à dû passer à *s* et **tl*ʿ à *s^l bien avant que les sonores et les glottalisées correspondantes suivent le mouvement. On peut fort bien supposer que **t̯*ʿ a dû passer à **ç* vers la même époque. S'ajoutant à la sifflante primitive *s_1 (notée **š*

1. Cf. A. Devaux, *Les patois du Dauphiné*, I, *Dictionnaire des patois des Terres Froides*, Lyon, 1935.

par Cantineau), ces nouvelles fricatives, *s, *s^l, *$ç$, n'ont pu toutes rester distinctes : en hébreu *s_1 et *$ç$ se confondent en $\check{s}$, tandis que *s^l, noté $\acute{s}$, perd son caractère latéral, mais reste distinct aussi bien de $\check{s}$ que de s. En akkadien ce sont trois phonèmes, *s_1, *s^l et *$ç$, qui se confondent en $\check{s}$. Assez vite donc les continues prélinguales modifient leur articulation primitive, ce qui les dissocie des ordres auxquels elles appartenaient. Seul s continue à faire partie de son ancienne classe de localisation. On a donc le système partiel suivant où la sifflante supplémentaire de l'hébreu est entre crochets :

$t^{ʿ}$			s	< $\acute{s}$ >	$\check{s}$
d	$\underset{\smile}{d}$		dz		
$t^{ʾ}$	$\underset{\smile}{t}^{ʾ}$	$tl^{ʾ}$	$ts^{ʾ}$		

Finalement *$\underset{\smile}{d}$ et *$\underset{\smile}{t}^{ʾ}$ s'assibilent et se confondent respectivement avec *dz et *$ts^{ʾ}$, et *$tl^{ʾ}$ passe également à *$ts^{ʾ}$[1], d'où le système qu'on doit supposer en akkadien et en hébreu primitif :

$t^{ʿ}$	s	< $\acute{s}$ >	$\check{s}$
d	dz		
$t^{ʾ}$	$ts^{ʾ}$		

En araméen, où les types *$t^{ʿ}$ et *$\underset{\smile}{t}^{ʿ}$ finissent par se confondre, les affriquées « à glotte ouverte » perdent également leur occlusion buccale : *$ts^{ʿ}$ passe à s et *$tl^{ʿ}$ à *s^l.

1. Il est intéressant de noter la fréquence en arabe des phonèmes qui correspondent à ceux dont nous notons ici la coalescence. Cantineau, *B.S.L.*, 43-1, p. 108-109, donne comme fréquence moyenne 3,57 % pour les phonèmes arabes. Ceux-ci et ceux qu'on reconstruit pour le sémitique commun correspondent un à un, si ce n'est que *$ts^{ʿ}$ et s_1 se sont confondus en un phonème s de fréquence 2,78 %. Ceci nous empêche d'utiliser ici le témoignage de l'arabe lorsque *$ts^{ʿ}$ et *s_1 sont impliqués. Mais on peut, pour les autres phonèmes, retenir ce témoignage comme indiquant au moins un ordre de fréquence : $\underset{\smile}{d}$ et z (correspondant à *$\underset{\smile}{d}$ et *dz) ont comme fréquence respective 1,83 % et 0,65 % soit un total de 2,48 % bien inférieur à 3,57 % ; $\underset{\smile}{d}$, $ṣ$ et $ḍ$, correspondant respectivement à *$t^{ʾ}$, *$ts^{ʾ}$ et *$tl^{ʾ}$, ont comme fréquences respectives 0,53 %, 0,74 % et 0,82 % soit un total de 2,09 %. La confusion araméenne des ordres 2 et 3 a dû amener plus de perturbations homophoniques : d 2,02 % et $\underset{\smile}{d}$ 1,83 % donnent un total de 3,85 %.

Ce dernier, noté *ś*, finit, comme en hébreu, par perdre son caractère latéral, mais reste distinct de *s* et de *š* ($< s_1$). On a donc le système partiel suivant :

t‘		*s*	*ś*	*š*
d		*dz*		
t’	*tl’*	*ts’*		

La latérale **tl’*, restée seule de son espèce, commence à travers le système ses déplacements erratiques qui l'entraîneront finalement jusque dans la zone pharyngale.

Je n'ai pas cru devoir suivre Cantineau lorsqu'il désigne comme des « latéralisées » les antécédents du *ḏâd* et du *š* de l'arabe. Je dis simplement « latéral », car « latéralisé » laisserait supposer que le caractère latéral s'ajoute à un autre caractère plus spécifique, comme dans le cas des phonèmes « palatalisés » du russe l'articulation palatale s'ajoute à l'articulation spécifique, labiale par exemple. Je verrais, dans les phonèmes du quatrième ordre, des complexes phoniques où l'articulation latérale est spécifique même si, d'un phonème de l'ordre à un autre, elle doit s'adapter aux conditions spéciales créées par l'articulation glottale. La latéralité n'y est pas plus une « marque » que la palatalité n'en est une chez les *palatales* du tchèque — qu'il faut bien distinguer des *palatalisées* du russe. Cantineau, à mon sens, fait trop de cas du *s* latéral sudarabique qui est probablement une forme très assibilée d'un ancien *l* sourd, lui-même le résidu du **tl‘* primitif. Je le répète, il me semble que, dans une reconstruction structurale, il faille aller « jusqu'au bout » et poser des mi-occlusives latérales telles qu'il en existe par exemple dans de nombreuses langues indiennes de la côte du Pacifique.

On peut se demander, comme le fait Cantineau (p. 87), s'il ne faudrait pas placer **l* à l'intersection de la série sonore et de l'ordre dont nous sommes en train de traiter. Il faudrait, dans ce cas, supposer une affriquée primitive **dl*. Cantineau présente, contre cette manière de voir, un argument de poids : les consonnes du sémitique commun

qu'on a des raisons de croire apparentées phonologiquement, n'apparaissent guère comme première et deuxième ou deuxième et troisième radicales des racines, telles qu'elles sont attestées, en arabe par exemple. C'est ainsi que, dans cette langue, *š* et *d* semblent s'exclure absolument; *l*, au contraire, apparaît très fréquemment aux côtés de *š* ou de *d*. Toutefois, nier tout apparentement entre *l* et les consonnes que nous avons définies comme « latérales » équivaudrait en fait à nier qu'elles fussent effectivement des latérales. Avant de s'y résoudre, il faudrait essayer de déterminer les raisons des incompatibilités dont on trouve des traces dans les langues actuelles. On peut fort bien supposer que le rapprochement de deux phonèmes occlusifs ou fricatifs de la même zone était impossible, alors que le contact ou la proximité d'une occlusive, même à explosion latérale, avec l'articulation très ouverte qu'est [l] était licite. Ce que nous suggérons pour **l* peut avoir été le cas pour **n* qui, lui aussi, ne connaît guère d'incompatibilités (cf. *Word 6*, p. 164-166). On comprendrait fort bien, par exemple, qu'une langue tolère les groupes *-pt-*, *-nt-*, *-lt-*, voire -lt^l-, tout en excluant *-tt-*, *-dt-*, -$t^s t$- et -tt^l-. Il pourrait donc suffire qu'une sonore latérale ait, à date très ancienne, perdu son caractère occlusif pour qu'on la retrouve aujourd'hui, représentée par *l*, dans les positions les plus variées. On reconnaîtra toutefois qu'il y a de bonnes raisons pour hésiter à restituer un **dl* pour le sémitique commun.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDES INDO-EUROPÉENNES

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDES ROMANES

QUATRIÈME PARTIE

ÉTUDES SÉMITIQUES

1975. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 33 597 IMPRIMÉ EN FRANCE IMP. N° 24 349

Pendant plus d'un siècle, la comparaison de langues apparentées génétiquement, c'est-à-dire dérivées d'une même langue plus ancienne, a représenté l'essentiel de l'activité linguistique. Lorsque, à partir des années vingt de ce siècle, certains se sont attachés à dégager, pour chaque langue, une structure, on a pu croire que « structure » impliquait « stabilité » et s'opposait ainsi à « évolution ». C'était oublier que toute structure destinée à satisfaire les besoins de l'homme doit s'adapter au fur et à mesure qu'évoluent ces besoins et que, dans le cas du langage, cette évolution ne s'arrête jamais. Si l'on doit admettre qu'une langue ne fonctionne que parce qu'elle est une structure, on peut dire, sans paradoxe, qu'elle change parce qu'elle fonctionne. On ne commence à comprendre comment et pourquoi une langue évolue que si l'on n'oublie jamais qu'à chaque point du temps elle représente un équilibre toujours instable entre le désir de l'homme de *s'exprimer* et la nécessité pour lui de *communiquer* avec ses semblables. La reconnaissance de ce flux dans lequel est engagée toute langue n'est pas en contradiction avec la constatation qu'elle est représentée, chez chaque individu, par un faisceau d'habitudes dont chacune coïncide avec une des unités que dégage le linguiste. Mais il reste indispensable de délimiter strictement les analyses qui visent à identifier ces habitudes, et les études qui tendent à préciser comment, au cours du temps, celles-ci sont remplacées par d'autres. Il convient donc, dans la recherche, de toujours opposer, à une vision synchronique des faits, un point de vue diachronique, celui qu'on trouvera représenté ici.

22222015 / 1 / 75